This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 477936

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
1817
LIBRARIES

2 vol. 5000
395.499

TROIS QUARTS DE SIÈCLE

MÉMOIRES

DU

COMTE DE BEUST

I

1809—1866

DB
90
.B6
A34

Il a été tiré 10 exemplaires de luxe sur beau papier vélin, numérotés à la presse.

Prix des deux volumes : 30 francs.

Imprimerie générale de Châtillon-sur-Seine. — A. Pichat.

Ξ

T

Beust, Friedrich Ferdinand

TROIS QUARTS DE SIÈCLE

MÉMOIRES

DU

COMTE DE BEUST

ANCIEN CHANCELIER DE L'EMPIRE D'AUTRICHE-HONGRIE

AVEC DES NOTES INÉDITES ET UNE PRÉFACE PAR FRÉDÉRIC KOHN-ABREST

TOME PREMIER

Avec un portrait et un autographe.

1809 — 1866

PARIS
LOUIS WESTHAUSSER, ÉDITEUR
10, RUE DE L'ABBAYE, 10

1888
Tous droits réservés

v. 1

888265-190

J'annonce une
pièce ?
Mes compliments
[illegible]

Mes meilleures
amitiés ; chez
Mrs Albert pour
toutes ses bontés.
[illegible]
On te confirmera
aux [illegible] de
Mme [illegible].
La seule chose
qui me préoccupe
c'est la question
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Pour [illegible]
l'ordre de Mr
[illegible] et une
[illegible]

PRÉFACE

Le titre sous lequel je publie mes souvenirs[1] paraîtra peut-être un peu présomptueux, puisque ma vie tout entière ne comprend guère plus d'années que celles qu'embrassent mes Mémoires. Mes lecteurs reconnaîtront néanmoins, aussitôt qu'ils en auront lu les premières pages, que les événements marquants dans ma vie remontent jusqu'aux années de l'enfance et à celles de la première jeunesse, lors même que les observations qui s'y rattachent datent d'un âge plus mûr.

Je n'hésite pas, en attendant, à reconnaître qu'il n'entrait à l'origine nullement dans mon intention d'écrire, sous la forme d'une autobiographie, l'histoire de la majeure partie du siècle. Cette pensée hardie m'est venue

1. Trois quarts de siècle.

lorsque j'eus trouvé le loisir de m'occuper de ce qu'on appelle communément des Mémoires, bien que l'on choisisse parfois d'autres dénominations pour un pareil ouvrage.

Il existe peut-être des Mémoires auxquels on a accordé, *après* leur apparition, plus d'intérêt et plus d'importance qu'il n'en sera réservé aux miens ; mais je ne crois pas que jamais l'on se soit autant occupé de Mémoires, *avant* leur publication. « Vous écrivez vos Mémoires, n'est-ce pas? » Quand osons-nous espérer qu'ils verront le jour ? » « L'on est très intrigué, » etc. Je les entendais depuis des années, ces propos-là, et je serais en droit de faire précéder le titre de mon ouvrage de ces mots : « *A la demande réitérée du public.* » Tout cela me touchait peu. Quant aux offres des journaux et revues, sollicitant des extraits inédits des fragments, etc., je pouvais facilement décliner ces offres, tout en remerciant de la flatteuse intention, par la raison que mon irrévocable résolution était que le tout parût d'un seul coup, et je savais que des pages détachées de ces Mémoires me causeraient plus de désagrément qu'elles ne me rapporteraient de profit. Mais il advint que quelques journaux, sans aucune mauvaise intention, annoncèrent non seulement la publication imminente des Mémoires, mais discutèrent encore leur contenu probable, en

leur imprimant à l'avance un caractère qui leur est complètement étranger, celui d'une piquante lecture [1]. Pour mettre fin à ces agissements, il n'y eut pas de meilleur moyen que de faire entendre à chaque occasion que les Mémoires formeraient une œuvre en plusieurs volumes, comprenant l'histoire à une époque bien antérieure à mon action ministérielle ; de cette manière la croyance à leur publication imminente, ainsi qu'au caractère plutôt frivole que sérieux du livre, disparut. Depuis le silence se fit sur ces Mémoires. Quant à moi, j'y travaillai : « Aussitôt dit, aussitôt fait. »

Si j'ai augmenté la quantité du livre, j'espère que la qualité n'est pas restée trop au-dessous de la tâche que je me suis imposée, et qu'il est donné satisfaction au « *non multa sed multum.* »

Je m'attends à maintes critiques, et j'y aurai cet avantage, c'est qu'elles me prouveront qu'on aura voué de l'attention à mon entreprise. Je suis certain de n'avoir dit partout que la plus stricte vérité, de n'avoir parlé que selon ma conviction, et, lorsque j'ai été obligé de m'occuper de personnalités d'être resté impartial.

Si l'on relevait des erreurs de faits, je les rectifierai volontiers ; si j'en ai commis, ce n'est pas par légèreté, mais parce que j'ai cru pouvoir me fier à une rare mé-

1. Voir la préface du Traducteur.

moire qui m'est restée fidèle jusque dans l'âge le plus avancé et que tous mes amis ont souvent remarquée.

Je sais que l'on ne manquera pas d'insinuer, que, si ma manière de traiter d'autres personnes peut passer pour impartiale, je me traite moi-même avec trop de partialité en visant à l'éloge de ma propre personne. Je réponds à cela : j'ai raconté ce que j'ai pensé et ce que j'ai fait ; ce sera affaire au lecteur de juger si mes actes et mes idées méritent des éloges ou non. Porter des accusations contre moi-même eût été décidément du luxe ; mes adversaires m'ont radicalement délivré de cette peine.

Ce ne sont pas là les seules critiques auxquelles je m'attends. Ainsi l'on sera choqué de voir qu'un nombre assez considérable de discours et de dépêches a été intercalé dans le texte[1]. Pourquoi, dira-t-on, s'appesantir si longuement sur des choses depuis longtemps connues et oubliées. Oubliées, oui ; connues, non, précisément parce qu'elles sont oubliées. Mais je suis d'avis qu'il ne faut pas craindre de rappeler ce qui est oublié, et par conséquent nouveau, du moment que cela peut servir à l'intelligence des faits qui se sont passés. Une observation que je fis un jour dans ma bibliothèque m'éclaira à ce sujet.

1. Dans l'édition française les pièces se trouvent à l'appendice par suite de nécessités de mise en page.

J'y possède neuf volumes: des « *Œuvres posthumes de Metternich* », et quinze volumes des « *Discours de M. Thiers.* » Il se trouve autant de dépêches intéressantes dans les uns que de discours splendides dans les autres. Me viendrait-il jamais à l'idée de prendre ces deux collections en main pour lire pour ainsi dire *in abstracto* une dépêche ou un discours? Si Metternich avait écrit une autobiographie embrassant sa carrière diplomatique tout entière, et s'il avait intercalé les dépêches en question aux passages auxquels elles se rattachent, on en prendrait encore connaissance avec intérêt à l'heure présente ; on vouerait également la même attention aux discours de Thiers s'il avait écrit une Histoire de la Monarchie de juillet, de la seconde République et du deuxième Empire, comme il a écrit l'Histoire du Consulat et de l'Empire, en y intercalant ses plus importantes harangues. J'espère donc que mes énonciations des temps passés, rappelées aux endroits qu'elles concernent, offriront quelque intérêt, sans que je veuille pour cela comparer mes dépêches à celles du Prince de Metternich et mes discours à ceux de M. Thiers. Au reste, le lecteur pourra facilement sauter ces documents s'il ne se soucie pas de les connaître. Je me suis également appliqué à mettre en pratique ce dicton: « *Tous les genres sont bons hors le genre ennuyeux.* » Je n'ai pas cru non plus porter atteinte au caractère

sérieux que je revendique pour mon livre en l'égayant par quelques anecdotes.

Selon Frédéric Schlegel, l'historien est le prophète du passé. Si on prenait cette assertion à la lettre, elle serait parfaitement absurde, car il est impossible de comparer celui qui prédit l'avenir à celui qui raconte le passé. Cependant le mot a une profonde signification. La parole de l'historien peut être un réveil et un avertissement, de même que celle du prophète, et en admettant qu'on l'écoute.

Comme conclusion de ma préface, je voudrais m'expliquer parce que cela me paraît nécessaire au sujet de deux questions qui ne sont pas sans importance et qui a propos de Mémoires, ont été souvent discutées : j'entends la discrétion à observer et l'époque de la publication, et je commence par la première de ces deux questions.

Dans le « bon » vieux temps, un homme d'État, placé autrefois à la tête du gouvernement, pouvait vivre tranquille dans sa retraite, parce que la censure le protégeait. Aujourd'hui la presse est plus ou moins libre. Maintenant on devrait croire qu'après s'être vu enlever cette protection, l'homme d'Etat aurait le droit de se défendre, notamment dans le cas où ses actes officiels sont incontestablement dénaturés, non par ses successeurs, mais par leurs séides. Mais le secret professionnel ! Il faut se taire ! C'est

parfait, à la condition que ce secret professionnel soit respecté de tous, par ceux-là surtout qui ne s'appuient que sur les ouï-dire, et qui, par leurs articles dans la presse, motivent des appréciations tendant à nuire, non seulement à la personne qui est sur la sellette, mais encore à l'autorité gouvernementale. Il n'y a pas longtemps, une feuille de Vienne publia, après la mort du comte de Lonyay [1], un entrefilet disant, contrairement à ce que l'on avait su et cru jusque-là, que le retrait des articles fondamentaux accordés aux Tschèques en 1871, était l'œuvre du défunt et non la mienne; et une feuille de Pesth soutint cette prétention en avançant que je m'étais, au contraire, trouvé en connivence secrète avec le comte Hohenwart, et que j'avais joué double jeu. Je n'attendais pas que la presse officieuse prît ma défense, mais j'espérais qu'elle ne m'attaquerait pas, elle le fit pourtant. Les attaques personnelles me sont indifférentes, mais je ne saurais laisser passer des altérations de faits et des erreurs, j'allai voir le rédacteur en chef de la feuille viennoise et je le décidai à rétablir les choses conformément à la vérité. C'est alors que le principal organe du gouvernement (le bureau de la presse au ministère des affaires étrangères n'y fut pour rien) s'éleva violemment contre moi, et m'ap-

1. Mort en 1877. Ancien ministre des finances, puis président du Conseil en Hongrie.

prit, en termes peu parlementaires, ce que c'est que le secret professionnel, en insinuant que j'avais moi-même écrit l'article rectificatif. Quant au secret que j'avais trahi, c'était un épisode qui se passa au conseil des ministres lorsque les articles fondamentaux y furent discutés. Je racontais qu'un des ministres se prononça, à la grande surprise de ses collègues, contre les articles et se livra à des saillies qui firent rire le conseil, malgré les dispositions sérieuses qui dominaient alors.

Je ne voudrais pas que l'observation précédente fût considérée comme le préambule de je ne sais quelles « révélations. » Je sais respecter et garder le véritable secret professionnel ; mais mes propres secrets, puisque secrets il y a, m'appartiennent. On me rendra, je l'espère, cette justice que j'ai évité de toucher à tout ce qui pourrait nuire au gouvernement et au pays, et je crois de même n'avoir rien écrit qui puisse compromettre qui que ce soit.

Je m'incline devant ceux qui, pour rester fidèles aux exigences de la discrétion, poussent l'abnégation jusqu'à garder le silence le plus absolu, mais je ne puis les approuver ; ce n'est pas seulement le renom personnel de l'homme d'État qui est en jeu, mais aussi l'autorité du gouvernement, que les récits erronés et les appréciations fausses atteignent toujours plus ou moins.

Au reste, la publication de « *La Prusse à la Diète*, » par M. Poschinger me dispense de toute justification.

Quant à ce qui concerne la question de l'époque de la mise en vente, je n'ai jamais eu d'hésitation à cet égard, car j'ai été constamment d'avis que, malgré leurs allures distinguées et pleines de noblesse, les *Mémoires d'outre-tombe*, dissimulent mal la poltronnerie de leur auteur. Je fus forcé, par les motifs développés plus haut, de donner à mes Mémoires une extension plus grande que je ne le voulais d'abord, cette circonstance ainsi que deux longues et cruelles maladies, m'ont obligé à retarder cette publication, mais sans que cela changeât en rien ma résolution de faire paraître l'ouvrage dès qu'il serait terminé. Je ne me dissimulai pas non plus que l'intérêt d'actualité s'affaiblissait chaque année. Enfin il y a une dernière raison qui m'engage à publier le livre de mon vivant.

Je sais bien que je m'expose à des difficultés et à des désagréments, mais je me console en songeant que je pourrai répondre de tout ce que j'ai écrit. On a l'habitude de juger avec plus d'indulgence une œuvre posthume que celle d'un vivant, mais je crois aussi qu'un livre exposé à tous les feux de la critique doit être écrit de façon à avoir une valeur littéraire plus grande que s'il était destiné à être pris en main avec des sentiments de

recueillement et de piété. Que messieurs les critiques ne voient pas dans ces mots une provocation, mais un acte de contrition [1].

1. La préface fut écrite en janvier 1886, lorsque l'on commença l'impression des *Mémoires*. M. de Beust espérait, comme on le voit, atteindre le jour de la publication. La destinée ne le lui a pas permis puisqu'il est mort en novembre 1886, deux mois avant la mise en vente de l'ouvrage, mais son intention d'affronter toutes les polémiques ressort de sa préface. (F. K.-A.)

PRÉFACE DU TRADUCTEUR

C'est avec un recueillement sincère que je me suis efforcé de rendre aussi exactement et aussi clairement que possible les « Mémoires » du comte de Beust. La tâche pour moi n'était point banale ; j'ai eu, en effet, l'honneur de fréquenter d'une façon assidue l'illustre homme d'Etat dont on va lire l'autobiographie pendant la dernière période de sa carrière si longue et si remplie. C'est à une grande dame de Vienne, madame de Lœwenstein, qui eut le privilège de réunir dans son salon les célébrités de la politique, de la diplomatie et du parlement, que je suis redevable — et très reconnaissant — de mon introduction auprès de l'ex-chancelier austro-hongrois lorsqu'il fut appelé au poste d'ambassadeur à Paris.

Peu de jours après son installation dans le petit hôtel de la rue Las Cases, où l'ambassade se trouvait alors, M. le comte de Beust m'adressa le billet suivant :

(*Traduction de l'allemand.*)

« 9, rue Las Cases, 2 novembre, 7 s.

« Honoré Monsieur,

» J'ai été avisé de Vienne que j'aurai le plaisir de re-
» cevoir une lettre de vos mains. Je serais très satisfait si
» vous voulez avoir l'amabilité de venir chez moi après-
» demain vendredi à midi.

» Croyez à ma haute estime.

» *Signé :* BEUST. »

Je fus exact au rendez-vous donné avec tant de bonne grâce et de courtoisie et pendant quatre ans, je suis retourné mainte et mainte fois vers l'heure de midi rue Las Cases. Je n'ai jamais eu l'honneur ou l'indignité d'être un journaliste « inspiré » et d'ailleurs ce n'est pas par le canal des ambassades que le cabinet de Vienne exerce son action sur certains journaux étrangers. D'autre part, il faut n'avoir jamais mis le pied dans une légation pour ignorer que les journalistes peuvent y apporter des nouvelles fraîches, mais qu'ils n'y apprennent rien en fait de primeurs. Ce n'était donc pas l'intérêt professionnel qui m'attirait rue Las Cases, c'était l'attrait unique d'écouter pendant une heure, quelquefois pendant deux, l'un des plus spirituels causeurs de notre temps dont la causerie était nourrie des souvenirs historiques de trois quarts de siècle, souvenirs racontés par un de ceux qui ont non seulement *vécu* l'histoire, mais qui ont

contribué à la *faire*. Ces visites à la rue Las Cases, toujours accueillies avec bienveillance étaient pour moi une haute satisfaction intellectuelle, une des plus précieuses parmi toutes celles que la vie de Paris pouvait m'offrir. M. de Beust aimait à évoquer le passé et aussi à raconter avec la verve qui lui était propre les événements et les épisodes auxquels il était mêlé. Bien des passages de ces mémoires m'étaient connus en substance lorsque je les ai retrouvés dans le livre. Je les avais recueillis de la bouche même de l'auteur avant qu'ils fussent imprimés, je n'ai donc pas été surpris en lisant la préface, d'y retrouver cette profession de foi relative aux *Mémoires d'outre-tombe* [1]. M. de Beust me l'avait répété à plusieurs reprises, de même qu'il m'avait expliqué pourquoi il ne pouvait se décider à communiquer des fragments de l'ouvrage aux revues qui le sollicitaient. Mais ce refus avait une autre raison plus péremptoire ; j'ai lieu de supposer que jusqu'en octobre 1882, époque de son départ de Paris et de sa rentrée dans la vie privée, M. de Beust n'était fixé ni sur le caractère et l'étendue qu'il donnerait à son autobiographie ni sur l'époque exacte de la publication. L'ouvrage n'existait alors qu'à l'état d'embryon, de projet sous forme de notes éparpillées dans une foule de carnets. Ce n'est qu'après avoir été rappelé de Paris que M. de Beust trouva des loisirs — un peu forcés — pour entamer le travail de rédaction que sa plume agile mena

1. M. de Beust fait erreur à ce sujet, ou plutôt il s'est laissé induire en erreur par le titre. Les *Mémoires d'outre-tombe* parurent du vivant de Châteaubriand.

très promptement. Deux ou trois mois après son départ de Paris, je rendis visite à l'ancien ambassadeur dans son *Tusculum* de Altenberg aux environs de Vienne. M. de Beust était encore sous le coup de sa disgrâce et la récente publication de M. Poschinger sur la « *Prusse à la Diète* » l'avait profondément froissé. Il méditait alors et ne s'en cachait pas, d'écrire un livre de combat destiné à réfuter les nombreuses attaques dont il avait été l'objet, et peut-être à révéler les diverses circonstances qui accompagnèrent sa démission de chancelier en 1871 et son rappel de Paris en 1882. Un ouvrage conçu dans un tel ordre d'idées promettait assurément d'être piquant, et avec la virtuosité bien connue de l'auteur dans le maniement de l'ironie, le livre eût certainement obtenu un succès retentissant de scandale et de vente. Seulement un tel pamphlet, malgré tout son esprit et malgré les justes griefs de l'écrivain, était-il digne de la renommée et de la carrière d'un homme d'Etat qui, pendant plus de cinquante ans, avait joué un rôle d'abord actif, puis considérable dans presque tous les événements qui ont agité l'Europe ; était-il digne de l'ancien chancelier du grand empire d'Autriche? Etait-ce un libelle amusant et rempli de méchancetés que M. de Beust, chez qui la bienveillance et le dédain philosophique des injures formaient le fond du caractère, devait léguer à la postérité comme son testament politique et littéraire?

Le temps, la réflexion et peut-être aussi les conseils de la famille et d'amis sincères provoquèrent un revirement chez M. de Beust. Lorsqu'il se mit à la besogne, il avait rejeté bien

loin de lui la tentation d'écrire un pamphlet, et, comme il le dit dans sa préface, il résolut de composer un ouvrage sérieux, historique, qui, dès à présent, fait partie du trésor des documents que devront consulter dans un avenir éloigné ceux qui voudront connaître ou écrire l'histoire du dix-neuvième siècle. Seulement lorsque, au mois de juin 1884, on annonça de différents côtés la publication de ces *Mémoires*, lorsque le gérant de la librairie où ils devaient paraître d'abord et où ils ont paru effectivement (mais deux ans et demi plus tard) m'apprit qu'il attendait d'un jour à l'autre la remise du manuscrit, j'ignorais la modification profonde qu'avait subie le plan primitif de M. de Beust. J'étais encore sous l'empire des communications que j'avais reçues à Altenberg en novembre 1882, comme beaucoup d'autres j'attendais un pamphlet rempli d'attaques et de révélations. La question des Mémoires de M. de Beust étant devenue actuelle et même brûlante, je la traitai telle que je la voyais alors.

Mal m'en prit, car voici la lettre que je reçus plusieurs semaines après la publication de mes articles. Je la donne à titre de document.

(*Traduction de l'allemand.*)

« Gastein, 3 septembre.

« Honoré Monsieur,

» J'ai appris tout récemment, à ma grande et désagréa-
» ble surprise, que les notes inexactes qui depuis quelque
» temps circulent dans la presse au sujet de la prétendue

» publication de mes mémoires et des efforts que l'on aurait
» faits à Vienne pour empêcher cette publication, avaient
» pour origine un article de l'*Evénement*, et que vous en
» êtes l'auteur. On me l'a envoyé, et je ne vous cacherai
» pas qu'en le lisant mon mécontentement a grandi à cha-
» que ligne. Je ne comprends pas qu'un homme, dont j'ai
» été à même d'apprécier la délicatesse de sentiments, ne
» se soit pas rendu compte qu'un article tel que le vôtre
» ne pouvait qu'être profondément désagréable et inop-
» portun pour celui que vous aviez l'intention de célébrer.
» C'est d'autant plus le cas que cet article repose sur des
» suppositions dont il serait difficile de prouver la jus-
» tesse et sur des erreurs faciles à démontrer. Personne
» ne s'est occupé à Vienne de la publication de mes Mé-
» moires, personne ne s'en est ému ; quant à moi je n'y ai
» même pas songé. Pour ce qui est de mon dernier voyage,
» dont il est question dans votre article je ne me suis mis
» en rapports avec aucun libraire ni de Paris ni de Lon-
» dres et mon séjour à Stuttgard où selon vous je serais
» resté plusieurs jours, s'est borné aux vingt minutes ac-
» cordées pour l'arrêt du train.

» Je ne veux pas vous faire un reproche de ce que vous
» m'avez mis à plusieurs reprises dans la position fâ-
» cheuse de refuser la communication de chapitres iné-
» dits de mes Mémoires[1], mais vous n'auriez pas dû croire

1. Il s'agit de démarches faites sur la demande du directeur d'un grand journal et d'une revue étrangère.

» que j'étais capable d'obéir à des sentiments de ran-
» cune mesquine ; je regrette aussi le jugement tout au
» moins un peu prématuré que vous portez sur un homme
» qui, on le sait en Autriche, a servi avec une égale dis-
» tinction dans la diplomatie et dans l'armée [1]. J'ose espé-
» rer que cette discordance vous décidera à laisser mes
» Mémoires et ma personne en dehors du cadre de votre
» activité de publiciste. En tout cas je vous prie d'accor-
» der toute votre attention à ce fait que ceux qui atten-
» dent de moi un « *livre à sensation* » dans le sens mo-
» derne du mot, éprouveront un jour une complète
» déception. Mais ce jour est encore éloigné, car il s'agit
» d'un travail considérable et consciencieux.

» Agréez mes sentiments très distingués de haute
» estime.

» Votre tout dévoué,

» BEUST. »

Je ne fus pas ému outre mesure par cette lettre, malgré la dureté apparente de certaines phrases. Je répondis aussitôt à mon très éminent correspondant, que, si j'avais commis des erreurs de fait, je le priais de les excuser, mais que je tenais mes renseignements *de personnes méritant toute confiance.* Je déclarai, ce qui d'ailleurs était littéralement vrai, qu'ayant agi en vertu de mes inspirations propres, j'étais seul et entièrement responsable des appréciations de l'article de l'*Evénement.*

1. M. le comte Kalnoky, ministre des affaires étrangères.

Cet incident n'empêcha nullement M. le comte de Beust de me témoigner les sentiments de bienveillance auxquels il m'avait habitué. En dépit de ce qu'il m'avait écrit au sujet de mes sollicitations antérieures concernant la communication de certains chapitres de ses Mémoires, je le priai quelque temps après de bien vouloir disposer en faveur d'un recueil, *le Beau Danube bleu*, qu'un de mes amis venait de créer à Vienne, de quelques pièces de vers « n'importe lesquelles, ajoutai je, qui se trouveraient sous sa main dans les tiroirs de son secrétaire. »

Immédiatement M. de Beust me répondit.

(*Traduction de l'allemand.*)

« Altenberg, 2 février.

« Vous ne trouveriez ce que vous cherchez, honoré » Monsieur, ni *sur* mon secrétaire ni *dedans*. Il est vrai » que j'ai composé souvent des petites pièces de vers de cir- » constance — par exemple dernièrement pour le quatre- » vingtième anniversaire de M. de Schmerling[1]; mais » rien de plus. A Londres, j'ai cependant rimé quelques » chansons que j'ai mises en musique; madame Gueymard » en a chanté une. C'étaient des souvenirs personnels, et » ils m'ont attiré de mauvaises plaisanteries de la part » des journaux viennois, Vestigia terrenus, chat échaudé » craint l'eau froide. (En français dans l'original.)

1. L'ancien ministre d'État autrichien, de 1861 à 1865, aujourd'hui président de la Cour de Cassation.

» Sans doute je serais en bonne compagnie bien que le » fait que vous figuriez sous un pseudonyme ne soit pas » bien encourageant. Je comprends d'autant moins votre » incognito que votre nouvelle [1] vous fait honneur à tous » égards.

» Ayez l'obligeance de m'excuser auprès du *Beau Da-* » *nube bleu.* » Ma dernière valse est à votre disposition, » mais je crains qu'elle ne soit trop longue.

» Croyez à toute mon estime,

» *Signé :* Beust. »

Depuis la lettre de Gastein, il n'avait plus été question des *Mémoires* et quant à moi je m'étais conformé au désir exprimé par M. de Beust en m'abstenant de traiter ce sujet.

Pendant l'hiver de 1885 à 1886, je fis un séjour prolongé à Vienne. Ayant annoncé mon arrivée à M. le comte de Beust, celui-ci m'écrivit d'Altenberg qu'il était très souffrant, que son médecin lui avait ordonné un repos absolu et prescrit de fermer sa porte à tout visiteur. Il ajoutait qu'il m'écrirait dès que cette double consigne serait levée. Le jour même où je recevais cette lettre, les journaux de Vienne annonçaient que l'état de l'ex-chancelier, souffrant d'une fluxion, s'était aggravé au point qu'il avait fallu appeler en consultation deux professeurs de la faculté viennoise.

1. J'avais en effet signé d'un nom d'emprunt une petite fantaisie humoristique dans le recueil en question. J'obtins dans la suite une demi-douzaine de petites poésies de M. de Beust qui parurent dans le « *Beau Danube bleu* » peu de temps avant la mort de l'auteur.

Dès qu'il fut rétabli, M. de Beust m'invita à me rendre à Altenberg ; je reproduis sa lettre. Elle prouvera d'abord que le dissentiment causé par l'article de l'*Evénement* n'avait plus laissé aucune trace et elle donnera une idée de la courtoisie que l'homme d'Etat apportait dans ses relations.

(*Traduction de l'allemand.*)

« Altenberg près St-André, 22 mars 86.

« Honoré Monsieur,

» Je vous aurais rappelé depuis longtemps votre promesse de venir me voir si ma femme ne m'avait remplacé comme malade. Tandis que je suis rétabli tant bien que mal, elle est obligée de garder le lit bien que déjà convalescente. Si vous voulez me donner le plaisir de votre visite, je vous proposerai de prendre le train de 4 h. 35 à la gare François-Joseph. Vous serez à 5 h. 1/4 à Greifenstein et 10 minutes plus tard ici. Nous dînerons à six heures ; nous pourrons donc causer un instant avant d'aller à table et à 7 h. 1/2 vous pourrez rentrer. Cela vous convient-il pour mercredi, alors télégraphiez-moi *oui*. Sinon écrivez-moi et je vous proposerai un autre jour.

» Avec l'estime habituelle,

» *Signé :* Beust. »

Le même jour je reçus la *seconde lettre* suivante :

» Je fais suivre quelques mots. Le train de 4 h. 35 me-
» surerait le temps trop juste. Je vous prie de prendre
» le train de 3 h. 25, vous serez ici à 4 h. 1/2, nous dîne-
» rons à 5 h. 1/2 et vous rentrerez à 7 h. 1/2.

» Je dois vous faire remarquer que le train de 7 h. 1/2
» ne part pas de Greifenstein mais d'une station plus
» éloignée (Woïdern). Par conséquent ne prenez pas de
» billet aller et retour, mais vous aurez l'avantage de
» tomber sur un train express qui vous déposera à
» Vienne à 8 h. 5. Ayez la bonté de tenir compte de tout
» cela. Vous trouverez ma voiture à Greifenstein. »

Je suivis toutes ces indications minutieuses données avec tant d'obligeance.

Pendant les quatre heures que dura ma visite à Altenberg, on causa de toute sorte de choses, sauf des Mémoires, quant à moi je ne me croyais plus autorisé à aborder le sujet, et M. de Beust n'y tomba pas. Au dîner seulement, je ne sais comment, il en fut question un instant. « Vous avez compris, me dit M. de Beust, que j'ai *été obligé* de vous écrire comme je l'ai fait. » Je m'inclinai et l'entretien prit un autre tour. Je revis encore une fois M. le comte de Beust dans le courant du printemps de 1886. Comme tous les jours, à une heure de l'après-midi on relevait la garde montante au palais impérial. La musique du régiment exécutait le concert de rigueur au pied de la statue de l'empereur François dans la cour intérieure du *burg*. Ce spectacle attire toujours une foule compacte com-

posée d'éléments fort divers : étrangers, promeneurs, rentiers oisifs, mêlés aux vagabonds. Une voiture de place traversa péniblement la cohue et vint s'arrêter à un petit guichet à côté du corps de garde donnant accès dans les appartements intérieurs du Palais ; M. de Beust, voûté, cassé, enveloppé de paletots et de cache-nez, en descendit. J'arrivai à temps pour le saluer avant qu'il s'engageât sous la voûte basse du guichet. Il paraissait compter beaucoup sur ses forces, car il me parla d'aller à Paris et à Londres. Il n'alla qu'à Gastein et fort tard dans la saison, ne voulant pas s'y trouver tant que l'empereur Guillaume et le prince de Bismarck y seraient. Cette cure d'automne l'affaiblit beaucoup et ceux qui le virent à son retour à Altenberg doutèrent fort qu'il passât l'hiver. Il mourut en effet le 30 octobre, sans douleur, sans agonie. Après avoir dîné avec un de ses fils, il passa au salon et s'étendit dans un fauteuil. Tout à coup il poussa un cri inarticulé, sa tête retomba sur sa poitrine — et ce fut tout.

Les journaux de Vienne qui pour la plupart affectaient depuis longtemps de le traiter comme s'il n'existait plus, remplirent leurs colonnes d'articles nécrologiques et surtout d'anecdotes sur le défunt. Pendant huit jours, jusqu'à ses funérailles, M. de Beust fut l'« *homme du jour* », tout comme à l'époque où il proclamait le dualisme et où il obtenait l'abrogation du Concordat. Même les plus prévenus, les plus malveillants lui reconnurent trois qualités : un talent considérable, un esprit très vif et une bienveillance de plus en plus rare.

Cette appréciation sera certainement ratifiée par la postérité !

Elle résultera aussi de la lecture attentive de ces mémoires, qu'aidé de collaborateurs laborieux et distingués je présente au public français. J'ai dû quelquefois m'inspirer plutôt de l'esprit que de la lettre du texte allemand, mais je ne crains pas de dire que M. de Beust, qui avait un sentiment si vif et si profond de la littérature française, aurait été le premier à autoriser ces libertés de traduction qui ne sont pas des trahisons. Il eut également, j'en suis persuadé, approuvé l'élaguement de certaines notes et memorandum sur des affaires exclusivement germaniques qui, pour le lecteur allemand, ont la valeur de documents historiques, mais qui auraient ralenti chez le lecteur français l'intérêt qu'il prendra au récit varié et mouvementé de l'auteur [1].

F. KOHN-ABREST.

(PAUL D'ABREST.)

1. On trouvera la plupart de ces documents à l'Appendice.

PREMIÈRE PARTIE

1809-1866

MÉMOIRES

DU

COMTE DE BEUST

CHAPITRE PREMIER

Débuts dans la vie et dans ma carrière. — La bataille de Leipzig. — L'époque française en Saxe. — Le roi Frédéric-Auguste. — L'Université de Gœttingue. — Mon intention de devenir professeur, et mon entrée dans le service diplomatique. — Le fils ingrat de la Révolution.

Par quelle partie de mon existence et de mes actions le récit de mes souvenirs doit-il commencer? Je me suis posé cette question plus d'une fois avant d'y répondre d'une manière décisive. La période la plus importante de ma vie est, à tous égards, l'espace de cinq années pendant lesquelles j'ai eu l'honneur d'être chancelier de l'empire d'Autriche. J'y consacra donc avant tout, dès que j'en eus le loisir, et mon attention et ma plume. Dans le cours de ce travail, je constatai cependant qu'auparavant ma longue carrière ministérielle en Saxe n'of-

frait pas, malgré les limites étroites dans lesquelles les événements l'avaient placée, un champ moins riche en expériences instructives et en intéressants événements, en ce sens notamment que ces expériences et ces événements n'étaient pas restés sans influence sur les faits qui précédèrent en Autriche mon entrée au pouvoir. Je me suis donc décidé à élargir le cadre de cet ouvrage et à raconter ma vie aussi complètement que possible et dès ses débuts.

Avant de parler du moment où je vis le jour, et où il m'arriva quelque chose de particulier, qu'il me soit permis de consacrer quelques mots à la famille à laquelle j'appartiens. Je n'ai jamais fait mon étude favorite ni de généalogie ni d'histoire de famille ; mais, quand la destinée veut qu'on soit souvent nommé, les biographes ne manquent pas, et ceux-ci m'ont rendu attentif à quelques dates dignes d'être mentionnées ou demandant à être rectifiées. Je constaterai à ce propos que la très ancienne race des Beust est originaire des Marches du Brandebourg, où la maison patrimoniale de mes ancêtres, Büste, doit s'être trouvée non loin de Schönhausen. Une autre version de l'histoire de ma famille indique, à ce sujet, le Nord hohenzollernois de l'Allemagne. Lorsque à ma sortie de l'Université, je sollicitai une charge de chambellan royal, il me fallut produire un arbre généalogique avec seize quartiers de noblesse. Le mien en présentait soixante-quatre, et en cette circonstance, je remarquai à l'une des branches un écu sans descendance, mais avec une mitre d'évêque. Un de mes arrière-grands-oncles avait été évêque de Havelberg, au quinzième siècle.

Mon arrière-grand-père fut, comme ministre danois, élevé au rang de baron, tandis que son frère cadet, chambellan à la Cour électorale du Palatinat, acquit à Vienne la dignité de comte de l'Empire, avec cette remarque au diplôme que plusieurs de ses aïeux avaient bien mérité de l'auguste maison d'Autriche, quatre Beust étaient tombés du côté autrichien à la bataille de Muhldorf, en 1322; un Beust avait servi avec distinction sous Montecuculli, et un autre avait coopéré à la délivrance de Vienne en 1683. C'est ainsi que mes rapports avec la Prusse et le service autrichien, se trouvent reliés à des temps déjà bien reculés. L'arrière-petit-fils du nouveau baron fut ingrat envers la couronne danoise, car, comme l'on sait, c'est moi qui, appelé à la Conférence de Londres de 1864, m'élevai le plus énergiquement contre le Danemark.

J'ai dit plus haut qu'il m'est arrivé quelque chose de particulier le jour de ma naissance. On fit de moi un ivrogne, voici comment : de tout temps j'ai eu la mauvaise habitude de me faire attendre; ce jour-là ce fut la première fois ; j'étais en retard; enfin, quand l'événement fut accompli, mon père, dans sa joie, fit présent à la nourrice d'une douzaine de bouteilles du plus vieux vin du Rhin, du vin de 1683. La nourrice slave, ne parlait pas l'allemand et comprit mal l'emploi du cadeau, si mal qu'elle versa les dix bouteilles dans une petite baignoire et m'y baigna.

Les Slaves en Autriche m'ont attribué un mot que je n'ai jamais prononcé : « il faut les écraser contre le mur [1] » ; je

1. Voici l'origine de ce mot : l'ancien ministre, plus tard gouverneur de la Galicie, le comte Goluchowski, avait l'habitude de s'entretenir avec moi en

n'eusse cependant fait qu'user de représailles pour le dommage que l'élément slave a failli me causer le jour de ma naissance. Peut-être ai-je dû, comme on me l'a souvent affirmé, mon inaltérable bonne humeur à cette immersion dans le vieux vin du Rhin, mais tout d'abord l'action physique fut extrêmement préjudiciable. D'abord un sommeil continu de vingt-quatre heures fit craindre pour la vie de l'enfant, plus tard mon état de surexcitation fut tel que, dans les premières années, je refusai toute nourriture substantielle. Cet état, dont je ne devins maître qu'avec le temps, me fit, paraît-il, la réputation d'un enfant insupportable. Je me rappelle encore aujourd'hui la frayeur de mes parents le jour où mon frère et moi, déjà âgé de quelques années, fûmes pesés et que je n'atteignis que dix-huit livres. Je ne suis jamais devenu bien gros et j'ai longtemps eu l'air maladif [1]. Or, tandis que tous mes camarades d'école et d'université, sauf deux ou trois, reposent depuis de longues années dans la tombe, j'ai atteint 77 ans sans avoir rien perdu de mon élasticité physique et intellectuelle bien que n'ayant pas mené une vie calme et contemplative. Je dois ces avantages à la juste mesure que j'ai su observer dans la vie politique comme dans mon existence privée.

langue française. Il est dû à ses efforts qu'après mon entrée à la présidence du ministère, en 1867, la diète provinciale de Galicie vota sans restriction pour le parlement. A cette époque j'avais dit au comte Goluchowski : « *Si cela se fait, les Slaves sont mis au pied du mur* », expression bien différente de celle qui m'a été prêtée.

1. Encore en 1845, une compagnie d'assurances sur la vie, à laquelle j'ai depuis payé quarante fois la prime annuelle, fit des difficultés pour m'admettre.

Peut-être que les suites de mon baptême à la Bacchus eussent été plus funestes si, peu de temps après ma naissance, mes parents n'avaient quitté Dresde pour aller habiter la campagne hiver et été, dans une propriété près de Leipzig qui appartenait à mon père, et où ma mère, fille du ministre M. de Carlowitz, femme éminemment distinguée et d'un rare savoir, dirigea l'éducation des enfants, assistée par notre précepteur, un excellent homme, le stagiaire en théologie Sturz. Sa sœur avait épousé e général de Langenau, qui, en 1813, avait passé de la Saxe en Autriche. Je dois encore aujourd'hui à ce changement de résidence le souvenir vivace d'un grand événement historique, de la bataille de Leipzig. J'étais alors dans ma cinquième année.

Comme l'on sait, la bataille dura du 16 au 18 octobre. Ces journées sont restées gravées dans mon esprit. Le samedi, 16, le prince de Schwarzemberg ouvrit une canonnade tout près de notre maison, canonnade qui fit éclater toutes les vitres. En attendant, je me familiarisai vite avec la bataille, parce qu'on nous avait annoncé que nous n'aurions pas de classe. Le lendemain, dimanche, je jouais dans la cour lorsque tout à coup deux officiers à cheval parurent. Mes parents, qui étaient à l'église avec mes frères, furent appelés en toute hâte. C'étaient des officiers russes qui venaient, non pas pour prendre logement, pis que cela, pour réquisitionner tout ce qui se trouvait dans les écuries ; les meilleurs chevaux, les vaches et les moutons furent emmenés de force. Je vois encore les servantes en larmes au moment où elles durent faire sortir les vaches de l'étable. La cour était remplie de gens armés ; on

nous avait conduits dans une mansarde, d'où nous vîmes les Baskirs lancer leurs flèches contre les fenêtres. Il m'est encore resté un souvenir du troisième jour, jour décisif : un officier prussien entra, embrassa mon père et lui dit : « Le roi a passé de notre côté. » Les troupes saxonnes seules avaient passé à l'ennemi, trop tard pour le roi, trop tôt pour elles-mêmes.

Ceci réveille quelques souvenirs historiques, dont j'ai saisi plus tard seulement l'importance. Cette défection pendant la bataille a été justement condamnée au point de vue militaire. Il m'est permis de dire qu'elle s'est produite « trop tôt » parce que la destinée reservée à la Saxe restait la même, soit que l'armée fût licenciée après la bataille, soit qu'elle passât à l'ennemi. Ceux qui ont cru sauver le roi en conduisant ses troupes aux alliés se sont trompés. — Déjà avant la perte de la bataille les sentiments anti-français s'étaient énergiquement manifestés dans la population si peu démonstrative alors. La reine dit à Napoléon lors de son arrivée à Leipzig : « *Vous nous avez fait perdre ce que nous avions de plus précieux, l'amour de nos sujets* ». On a souvent prétendu, que l'on a été très français en Saxe sous le régime napoléonien. Il y a eu, comme cela arrive toujours à une pareille époque, un parti français ; mais dans le peuple et dans la bourgeoisie, comme parmi l'aristocratie, on était en général antipathique à l'ordre des choses. Les manières cavalières de l'empereur des Français y avaient beaucoup contribué. Ma grand'mère madame de Carlowitz, qui avait passé la moitié de sa vie à la cour, pouvait en conter long sur ce sujet, je l'ai entendue rapporter par exemple, que lors de son

passage à Dresde, en 1807, Napoléon, qui n'aimait pas perdre son temps à table, dit au premier chambellan après le troisième service : « *Faites servir les glaces* ». Et il était assis à côté de la reine qui donnait le dîner ! Quand les dames lui étaient présentées, il leur adressait cette invariable question : « *Avez-vous des enfants ? des garçons ? faites-en des soldats ! des filles ? donnez-les à des braves militaires* ». Ma grand'mère pouvait encore parler d'une autre époque. Napoléon n'était plus maître de la France et il y avait un roi qui s'appelait Louis XVIII. Obligée de jouer à l'hombre avec Fouché, ma grand'mère crut voir du sang aux doigts de son partenaire. Aujourd'hui que l'on critique, tantôt avec raison, tantôt à tort les bévues républicaines, il n'est pas sans intérêt de rappeler que Louis XVIII envoya à la cour de Dresde un ambassadeur, qui avait voté pour la mort de Louis XVI, dont la mère était princesse de Saxe. Ce n'était pas d'une exquise délicatesse.

Quant à l'armée, pour laquelle les maréchaux de France avaient de meilleurs procédés que leur seigneur et maître, il se peut que pendant un certain temps ses sentiments fussent acquis à la France. Dans les guerres de 1809 et de 1812, les troupes saxonnes avaient eu l'avantage de combattre avec distinction aux côtés d'une armée triomphante, ce qui ne leur était pas arrivé à Iéna. — Malgré tout, l'armée ne resta pas inaccessible au courant allemand, comme l'avait déjà prouvé la retraite de Thielman et de Langenau ; avec l'année 1813, ce courant ne fit que gagner en force, le séjour prolongé du roi à Prague et sa jonction espérée avec l'Autriche fai-

saient prévoir que les choses prendraient une tournure différente.

Nous avions comme voisin de campagne M. le comte de Senfft-Pilsach, autrefois, ambassadeur de Saxe à Paris, pendant les premières années de l'empire, plus tard ministre saxon. Quand vint l'année 1813, il fut tout à fait partisan de l'alliance avec l'Autriche, et se rendit en compagnie du roi à Prague lorsque Napoléon vainquit à Lutzen. Le roi rentra à Dresde, mais Senfft donna sa démission, entra au service autrichien et fut ambassadeur de cette puissance à Turin, puis à la Haye et finalement à Münich. C'est là que nous nous vîmes après 1840, lorsque j'y fus en qualité de chargé d'affaires de Saxe. Ma mère avait été l'amie intime de feu sa femme, et il est bien compréhensible que nous parlions souvent des temps passés. Lorsqu'une fois j'émis avec vivacité l'opinion que le roi avait eu tort d'écouter les conseils de ceux qui l'engagèrent à retourner à Dresde, Senfft me répondit: « Ne jugez pas le roi trop sévèrement; si la bataille de Kulm avait été perdue pour les alliés, — ce qui aurait pu facilement arriver sans la faute bien connue commise par Vandamme, et sans les crampes de la vessie, moins connues, qui atteignirent Napoléon après la bataille de Dresde et le rendirent pendant des heures incapable de prononcer une parole, — il aurait pu se faire que le lendemain on eût traité de la paix ».

La signification de ces mots de Senfft est confirmée par un passage des Mémoires du général de Gersdorf relatif aux événements de 1813, Mémoires sur lesquels je reviendrai plus

tard. Napoléon, après la bataille de Dresde, avait donné ordre de diriger une forte colonne sur Nollendorf à la suite de Vandamme, puis tout à coup il donne contre-ordre en faisant diriger cette colonne dans la direction de Grossenhain. Bien plus tard, dans des temps récents seulement, j'appris que Senfft avait laissé des Mémoires. Ils parurent en 1863, à Leipzig, chez Veik et Cie. En les lisant on se rend compte que le jugement porté sur le malheureux roi Frédéric-Auguste fut par trop sévère. Il ressort des relations de Senfft — et Senfft était certainement un très bon Autrichien — qu'à Vienne on avait dissuadé le roi de rompre trop brusquement avec Napoléon, qu'on eût plutôt désiré de sa part une politique dilatoire, et que les ouvertures faites à la Russie et à la Prusse ne furent même pas prises en considération. Le roi de Saxe, placé dans une position difficile, dut reconnaître que les destins de son pays étaient fixés et qu'il avait beaucoup plus à attendre de la victoire de son allié l'empereur des Francais que du triomphe de la Coalition. Ce ne fut pas là cependant le motif qui détermina la conduite du roi, dont le cœur était plein d'affection pour ses sujets, il l'a montré pendant son règne.

Dans le troisième volume récemment paru de son histoire d'Allemagne, Henri de Treitschke fait la remarque suivante : « Le roi, dit-il, était retourné à Dresde sans y avoir été appelé, son retour pouvait être considéré comme un acte de déférence envers Napoléon. »

L'historien allemand invoque, à titre de témoignage, un mémoire du général de Gersdorff qui précéda le roi à Dresde

et qui fut adressé aux ministres faisant partie du congrès de Vienne. Je connais ce mémoire et le passage cité par M. de Treitschke s'y trouve. Seulement pour donner à cette citation son sens véritable, il ne faut pas l'isoler, mais au contraire la rattacher au reste du rapport. Cette pièce si on la lit attentivement concorde d'une façon remarquable avec les mémoires de M. de Senfft. Le roi craignait de voir son pays traité en terre ennemie par une armée qui l'occupait déjà, et d'autre part quelle garantie avait-il que les alliés victorieux lui rendraient sa couronne? Dans ces circonstances, il crut devoir aller là où l'appelait la volonté de la providence au milieu de ses sujets. L'espoir qui paraîtra peut-être exagéré que nourrissait le roi de servir non seulement sa propre cause, mais d'obtenir aussi de meilleures conditions en faveur des souverains allemands à la conclusion de la paix; cet espoir avait cependant sa raison d'être. Ayant pris son parti, il était de l'intérêt et de la dignité du roi de paraître retourner à Dresde de son plein gré. Aussi il se hâta d'y envoyer le général Gersdorff en lui prescrivant de déclarer que le roi n'obéissait à aucune pression et de protester contre toute supposition semblable. C'est là ce qui résulte du mémoire de M. de Gersdorff.

Notre propriété de Zöpen fut vendue en 1819 et nous retournâmes à Dresde, où un grand malheur nous frappa : mon frère aîné, élève de l'académie militaire qui se préparait à passer l'examen d'officier d'artillerie, mourut subitement. En 1822, j'entrai à l'école de la Croix et la quittai en 1826 comme élève de la classe supérieure. Mon frère qui avait fréquenté

l'école des Mines à Freiberg, dut aller à l'Université de Goettingue, où à cette époque se trouvaient des professeurs hors ligne à l'endroit de sa spécialité; et c'est pour cela que très jeune encore, attendu que je n'avais que dix-sept ans, je commençai mes travaux universitaires. La célèbre université (Georgia-Augusta) était alors dans sa plus haute floraison : quinze cents étudiants dont huit cents étrangers, c'est-à-dire non hanovriens, y étaient inscrits. Je fréquentai les cours de Hugo pour le droit romain, ceux d'Eichhorn pour le droit allemand, ceux de Heeren pour la politique et ceux de Blumenback pour l'histoire naturelle. Je puis le dire, je fus un étudiant zélé pendant mon année d'études à Gœttingue; chaque jour j'y fréquentais les cours, et, en sortant, je répétais les leçons et revoyais les notes que j'avais prises assidûment. Cette année de Gœttingue eut une influence décisive sur mon tempérament politique, j'y ai acquis les opinions libérales auxquelles je suis très fidèle. Au bout d'un an, je quittai Gœttingue pour rentrer à l'université de Leipzig. Ma première année ne ressembla pas à celle de Gœttingue. Je fréquentai la salle d'armes et la taverne plus régulièrement que les cours, ce qui un jour fit dire à l'un de mes collègues de l'association à laquelle j'appartenais : « Beust devient véritablement un bon garçon », ce qui signifie tout simplement que j'étais devenu un fort mauvais sujet. En attendant, la troisième année me fit regagner le temps perdu. De concert avec mon frère nous avions organisé notre journée de telle façon que le répétiteur arrivait à six heures du matin, et qu'à partir de cette heure, nous consacrions à l'étude tout

notre temps jusqu'à dix heures du soir, à l'exception de deux heures que nous donnions aux repas et à la promenade. Après cette année, nous passâmes tous deux notre examen à la faculté de droit; nous fûmes admis avec d'excellentes notes.

Mon année universitaire à Gœttingue avait fait naître en moi — grâce surtout aux spirituelles dissertations de Sartorius à propos de politique — l'idée de me vouer à la carrière diplomatique, et c'est dans l'intention de la mettre à exécution que je me rendis à Dresde. Mais là je rencontrai de grandes difficultés. Le ministre tout-puissant d'alors, le comte Einsiedel, ne m'était pas favorable, et, découragé dans mes plans, je voulus aborder une carrière tout opposée. La société de Leipzig me plaisait, celle de Dresde ne me convenait guère; et c'est ainsi que je pris la résolution, de retourner à Leipzig et d'y rechercher, à l'Université, un emploi de professeur — carrière dans laquelle mon excellente mémoire m'eût rendu de grands services. Mais tout à coup la révolution de Juillet éclata, elle fut suivie en Saxe par un mouvement qui entraîna la chute du ministre tout-puissant. Peu après, il me fut permis de faire mon surnumérariat dans le nouveau ministère.

De même que je dois à la révolution de Juillet mon entrée dans l'administration, de même la révolution de Février me fraya la route du pouvoir. Lorsque vinrent les temps de la réaction, — j'en parlerai plus tard, — quelqu'un fit la remarque qu'on pouvait dire de moi comme de Napoléon Ier, que j'étais un « fils ingrat de la Révolution. »

CHAPITRE II

1820-1838

La Révolution de juillet et ses contre-coups. — L'attitude de l'Europe. — Le prince de Metternich. — Mon service intérieur et extérieur. — Ma première mission. — Mon premier poste à Berlin.

J'aurai lieu de constater avec éloge dans la seconde partie de ces Souvenirs au chapitre consacré à la session des délégations austro-hongroises de 1870, que le député Kuranda a eu le courage de rappeler à son propre parti, à une époque où il était de mode d'accabler impunément la France vaincue, tout ce que le peuple allemand et le progrès de la liberté en Allemagne devaient aux dates françaises de 1789, 1830 et 1848. Quant à ma patrie saxonne elle aurait attendu longtemps cette constitution de 1831 dont elle éprouve encore aujourd'hui les bienfaisants effets s'il n'y avait pas eu les journées de Juillet.

Une grande émotion s'empara des esprits et se manifesta bruyamment. « Que leur ai-je donc fait? N'ai-je pas gardé toute chose en l'état? » s'écria le roi Antoine, ce monarque philosophe et bienveillant parvenu au trône dans sa vieillesse, en ap-

prenant dans sa retraite de Pillnitz que des troubles avaient éclaté à Dresde et à Leipzig. C'était là au mois de septembre l'écho que les journées de juillet avaient eu en Saxe.

Or, ce mouvement fut très considérable, l'aristocratie elle-même fut entraînée et la lutte entre le passé et les idées nouvelles prit une allure très prononcée. Partisans et adversaires de ces idées faisaient également partie de la milice civique (garde communale). J'étais parvenu au grade de chef de peloton dans la cavalerie de ce corps. Mes études à Gœttingue m'avaient favorablement prédisposé aux idées nouvelles; beaucoup de mes congénères de la noblesse m'en voulurent à cause de cela. De concert avec plusieurs camarades de l'université (entre autres feu le conseiller intime de Weber qui est resté un de mes plus fidèles amis jusqu'à sa mort), je fondai une « *conférence* » pour discuter entre nous toutes les questions importantes du jour.

Comme on venait de publier le projet de constitution soumis aux délibérations des Etats, nous nous emparâmes naturellement de ce thème. Dans notre ardeur nous fûmes d'avis que le projet n'était pas assez libéral, et qu'il était même funeste. Séance tenante, il fut décidé de remettre au premier ministre (un libéral pourtant) une protestation fortement motivée. La pièce fut rédigée sur l'heure, et, à cause de mes relations avec le cabinet, on me chargea de la faire parvenir au ministre.

Nous étions tous alors fonctionnaires de l'État au début de notre carrière, je réfléchis combien notre procédé était insolite et je m'empressai de jeter la protestation au feu. Bientôt mes

confrères de la conférence se montrèrent inquiets, ils venaient l'un après l'autre me demander d'un air préoccupé « s'il n'était rien venu du cabinet. » Je les rassurai promptement en leur révélant comment je m'étais acquitté de la mission qu'ils m'avaient confiée. Ils m'en surent bon gré!

A vingt et un ans les sensations sont plus vives qu'à trente-neuf, c'est peut-être pour cette raison que les journées de juillet firent une tout autre impression sur moi que plus tard la révolution de février. Cependant le premier de ces mouvements était entouré d'un prestige qui a manqué à l'autre, bien que les conséquences de février fussent plus considérables que celles de juillet. Si Charles X avait eu trente mille hommes à sa disposition au lieu de trois mille, c'est lui qui aurait été vainqueur, et ce que l'on appelle l'opinion publique se serait fort bien réconciliée avec lui; on l'a bien vu plus tard lors de la réussite du coup d'Etat de décembre. Mais enfin le roi avait été vaincu, vaincu pour avoir brutalement violé sa parole et les vainqueurs s'étaient battus avec élan contre le parjure.

En 1848 rien de semblable. Qu'avait donc fait Louis-Philippe? Rien, si ce n'est de conserver un ministre en butte à l'impopularité mais gouvernant avec la majorité de la Chambre; rien si ce n'est d'avoir perdu la tête et n'avoir pas su commander en présence d'une émeute qui n'était pas la première de son règne. Un républicain par excellence et de la veille, M. Emmanuel Arago m'a raconté en 1848 lorsqu'il était ambassadeur de France à Berlin et que j'y étais ministre de Saxe que le matin du 24 février, ses coreligionnaires politiques étaient

loin de se douter de la proclamation de la République. C'est en constatant le désarroi qui régnait partout, en voyant sur la place de la Concorde des généraux sans ordres, ne sachant que faire, qu'il est allé avec ses amis au Palais-Bourbon et alors ils pénétrèrent dans la salle des séances. Je n'ignore pas que ce dénouement burlesque de la royauté s'échappant en fiacre avait été préparé par un mouvement des plus considérables d'origine cosmopolite plutôt que française et ayant par conséquent une physionomie différente des journées de juillet. Je reviendrai là-dessus lorsque j'aurai conduit mon œuvre jusqu'à l'année 1848; j'aurai l'occasion d'apprécier l'attitude des puissances et en particulier de l'Autriche. Je me bornerai à dire un mot des mesures que la révolution de juillet inspira aux cabinets des grandes puissances et notamment à leur chef incontesté, au prince de Metternich. Mes appréciations ne sont pas, ai-je besoin de le dire, celles du jeune homme de vingt-et-un-ans, elles m'ont été dictées par l'expérience dans ma vieillesse, au déclin de ma carrière.

Je n'ai été en relations avec le prince de Metternich[1] que durant les dernières années de sa vie, alors que son fils (plus tard ambassadeur à la cour des Tuileries) était ministre d'Autriche à Dresde. J'ai gardé le meilleur souvenir de nos rapports; il s'est épanché avec moi comme il pouvait le faire jadis avec Nesselrode, Talleyrand et Hardenberg. Je n'obéis donc nullement à des préjugés contre cette grande personnalité si imposante à tous les points de vue, en critiquant peut-être avec vivacité

1. Le prince mourut en 1859.

certains actes qui ont signalé son long passage au pouvoir.

On connaît le mot attribué au prince de Metternich : *Il est possible que j'aie gouverné quelquefois l'Europe, mais je n'ai jamais gouverné l'Autriche* [1]. J'ignore si le prince a prononcé cette phrase que j'ai entendu répéter et que j'ai lue bien des fois, mais en tout cas elle répond à la réalité des faits. Ce que l'on était convenu d'appeler le système de M. de Metternich était en contradiction avec les idées trop humanitaires du prince ; je dis trop humanitaires car M. de Metternich était optimiste. Seulement il faut bien avouer que le prince chancelier a gravement péché par omission en ne se rendant pas compte que son prestige à l'étranger dépendait beaucoup de son autorité à l'intérieur. Je ne m'arrête pas à cette considération. C'est l'action du prince sur le terrain européen, qui appelle la critique ; des fautes graves ont été commises par lui et elles méritent d'être condamnées même si l'on se place au point de vue de sa politique.

Que de fois j'ai entendu répéter que l'Autriche était le pays des invraisemblances. Je démontrerai que ceux-là précisément qui abusent de ce dicton ont moins que d'autres le droit de se plaindre. En revanche, on a pu dire bien souvent et avec raison que l'Autriche était le pays des contradictions. L'ère du prince de Metternich offre beaucoup de ces contradictions. Tantôt tout est suspect et effraye, tantôt on n'a cure de rien.

1. C'était surtout vrai jusqu'à la mort de l'empereur François Ier en 1835. Ce prince, très autoritaire, n'admettait aucune immixtion dans le gouvernement intérieur de son empire, qu'il entendait diriger d'une manière exclusive et personnelle. (F. K.-A.)

La Révolution de juillet n'a pas été, pour nous autres du moins, une surprise. Je venais de passer les semaines qui précédèrent les trois jours dans les villes d'eaux de la Bohême. Il s'y trouvait un grand nombre de diplomates et l'on parlait couramment du conflit prochain. Le ministre de France à Dresde appartenait à la plus vieille noblesse de son pays, c'était de plus un ami du prince de Polignac. Je me souviens parfaitement de ce qui lui est arrivé. Emu des propos qu'il entendait autour de lui, il écrivit à Paris pour déconseiller toute atteinte à la Charte. Polignac le laissa faire, puis il lui fit remarquer pour toute réponse que ses avis nuisaient à sa carrière. Le diplomate se le tint pour dit et, lorsque la publication des ordonnances fut connue, il s'empressa d'expédier au prince une dépêche de félicitations qui tomba entre les mains du nouveau gouvernement. C'en fut fait de la carrière du diplomate. Or, si l'on savait à quoi s'en tenir à Dresde, on devait être bien mieux informé à Vienne. Il eût été facile d'entreprendre des démarches efficaces en raison des liens étroits qui existaient entre les différents cabinets. Mais on préféra s'envelopper dans une sérénité olympienne comme, plus tard, quand on répondit au maréchal Radetzki demandant des renforts : « A quoi bon ! l'Italie est une expression géographique[1]. »

On trouve parmi les papiers posthumes du prince de Metternich un rapport daté de Königswart et adressé à l'empereur

1. En 1847 lorsque l'agitation nationale et unitaire gagnait tous les jours du terrain. (F. K.-A.)

François Ier au sujet de la révolution de juillet. Il résulte de cette pièce ainsi que d'autres correspondances que le prince de Metternich connaissait les projets de coup d'État de Charles X. Il ne les désapprouvait nullement, mais il doutait que les gens qui avaient conçu le plan, fussent de taille à l'exécuter avec succès. J'ai donc parfaitement le droit de blâmer l'insouciance et l'indolence dont on a fait preuve, et mon opinion ne saurait être modifiée par le passage suivant que l'on trouve dans un des rapports du prince de Metternich.

« Je viens de recevoir le journal de Francfort ci-joint. Il en résulte que la révolution, la révolution la plus brutale l'a emporté à Paris. Ce fait prouve deux choses. D'abord que le ministère (français) s'est trompé sur le choix des moyens à employer, ensuite que j'avais raison d'attirer depuis deux ans l'attention des cabinets sur un état de choses menaçant. Malheureusement ma voix s'est perdue dans le désert. »

On aura de la peine à croire qu'à cette époque le prince de Metternich parlait dans le désert en s'adressant aux cabinets ; mais ensuite on se demandera quel était le but de ses avertissements restés stériles ! Il n'avait certes pas l'intention de déconseiller à Paris le coup d'État projeté, ce n'était pas le coup en lui-même qui préoccupait le chancelier, mais la crainte de le voir manquer. Il ne pouvait être question davantage de mesures défensives militaires. La seule précaution à prendre c'était de s'entendre en commun sur l'attitude que garderaient les cabinets en présence de la victoire de la révolution « la plus brutale » et de l'ordre des choses nouveau qui pourrait en résul-

ter. Or comme cette éventualité était déjà prévue depuis deux ans, il y avait eu tout le temps nécessaire pour se concerter.

Je me suis rendu à Paris peu de temps après la révolution de juillet ; plus tard j'y suis resté de 1838 à 1841 en qualité de secrétaire de la légation de Saxe. J'ai donc eu de nombreuses occasions de m'informer au sujet des événements, qui ont précédé et suivi les trois journées. L'attitude du corps diplomatique avait été non seulement passive, mais incertaine, ce qui est bien pis, et elle eut une influence décisive sur la tournure des événements. Plus d'un ambassadeur se rendait parfaitement compte de l'importance solennelle du moment, mais il avait les mains liées par suite du défaut complet d'instructions. En outre, chose remarquable, le doyen de ce corps diplomatique était le représentant du souverain qui devait se montrer le plus défavorable au régime de juillet pendant toute sa durée. Mais l'ambassadeur du tsar [1] s'abstint de toute intervention alors qu'il aurait dû en donner le signal.

Il n'y avait pas encore, il est vrai, de correspondance télégraphique, mais des courriers seraient arrivés à temps pour dicter au corps diplomatique un langage et une réserve qui auraient donné à réfléchir au duc d'Orléans. Si l'Autriche avait adopté avant les journées de juillet une attitude ferme, tous les cabinets, sauf peut-être celui de Londres, se seraient mis de son côté et auraient secondé son action. Le rôle et la personnalité de Louis-Philippe n'ont pas toujours été appréciés avec justesse ;

1. M. le comte Pozzo di Borgo.

les royalistes lui ont reproché d'avoir conspiré contre Charles X qui, malgré le souvenir de Philippe-Egalité n'avait eu que des bontés pour son fils. Ce reproche n'est pas fondé, mais, ce qui est vrai, c'est que le duc d'Orléans aurait pu empêcher l'expulsion de la branche aînée en déclarant nettement et en temps opportun aux chefs du mouvement qu'il connaissait pour la plupart qu'il n'accepterait pas la couronne. On sait qu'on a eu d'abord beaucoup de peine à le décider à accepter la lieutenance générale et ensuite le trône selon le vote de la Chambre.

Louis-Philippe ne manquait pas de courage personnel, il l'a prouvé pendant la révolte très sérieuse de juin 1832, mais il n'était pas homme à s'exposer. Si on lui avait dit que, comme roi, il se trouverait en présence d'une Europe hostile et hésitante, tandis qu'au contraire toutes les puissances lui témoigneraient de la sympathie comme régent (pendant la minorité du duc de Bordeaux), une déclaration semblable venant du corps diplomatique n'eût pas manqué de produire l'effet désiré. Il était improbable que la France déclarât la guerre aux puissances parce que celles-ci auraient hésité à reconnaître le trône de juillet ; en tout cas ce n'est pas pour les puissances qu'une telle guerre eût été funeste.

En s'opposant, d'accord avec la Prusse, à une intervention armée en faveur des Bourbons que la Russie paraissait désirer, le prince de Metternich a agi très sagement, car on ne pouvait rien attendre d'une dynastie restaurée pour la troisième fois par les baïonnettes étrangères. L'abstention était ici parfaitement justifiée. Elle le fut moins lors de la révolution de Belgique qui

atteignit une partie du territoire allemand (le Luxembourg). Là une intervention immédiate était nécessaire, il fallait occuper non seulement le grand duché, mais pénétrer en Belgique, ou plutôt dans le royaume des Pays-Bas dont la Belgique faisait partie.

Comme l'Autriche, la Prusse et la confédération allemande auraient pris part à cette action ; comme elles auraient été appuyées par la Russie, la France n'aurait pas été à craindre. On m'objectera que j'oublie la révolution de Pologne. Pas du tout ! Ce mouvement éclata deux mois après la révolution de Bruxelles et l'armée russe aurait été en Pologne avant que l'insurrection eût été mûre. J'ignore comment les choses auraient tourné en France, mais en tout cas une intervention diplomatique aurait rehaussé le prestige de ce que l'on a appelé le système Metternich si profondément atteint par le mouvement de juillet.

Je tiens à répéter expressément que je n'ai nullement l'intention de défendre ce régime qui, comme tous les systèmes politiques, peut être admis à la condition toutefois d'être pratiqué avec énergie et avec logique.

Je reviens maintenant à mes vingt ans. A côté de mon service diplomatique je fus employé à l'administration comme assesseur à la direction de l'intérieur. J'étais aussi gentilhomme de la chambre (Kammerjunker) et par conséquent en contact direct avec la Cour. Ce cumul d'attributions diverses me valut ma première mission. J'en fais mention ici parce qu'elle évoque le souvenir des habitudes de cour du siècle dernier. En 1833 le prince

Frédéric-Auguste alors corégent et plus tard roi de Saxe, épousa la princesse Marie de Bavière, sœur jumelle de l'archiduchesse Sophie. Selon l'usage on dut aller à Munich demander en grande pompe la main de la fiancée. Je fus attaché au dignitaire de la cour chargé de cette mission. On aura de la peine à croire aujourd'hui que nous mîmes cinq jours en chaise de poste à quatre chevaux pour franchir la distance entre Dresde et Munich que l'on parcourt aujourd'hui en dix heures d'express. Mon très respectable chef voyageait en frac et chapeau haute forme et j'étais obligé de me conformer à ce costume. Tous les matins il y avait une sorte de réception dont je faisais seul les frais, le dîner et le souper étaient servis en cérémonie avec tout le temps voulu. Enfin nous arrivâmes à Munich. Un matin que je reposais encore, étant rentré tard la veille, les rideaux de mon lit furent tirés tout à coup et j'aperçus mon chef, en robe de chambre cette fois, qui s'avançait en faisant force révérences et en disant : « Très gracieux et très auguste Roi ! » Il étudiait le discours qu'il devait prononcer et je lui servais de mannequin. J'ai du reste gardé le meilleur souvenir de cet excellent homme, l'étiquette incarnée, et je me suis bien gardé de le contredire lorsque plus tard, quand j'étais devenu ministre et connu, il prétendait que cette mission avait été le point de départ de ma fortune politique. Ce voyage me rappelle une anecdote qui peint sous un certain aspect le ton qui régnait à la Cour. Après 1830, sous l'influence de l'esprit de réforme qui soufflait partout, et en dérogation à l'étiquette, le pantalon fut admis aux fêtes officielles. Seulement après le mariage du prince Frédéric-

Auguste l'ancien règlement reprit tous ses droits, la culotte courte et les bas de soie furent de nouveau de rigueur. Je laissai échapper devant le grand maître des cérémonies cette réflexion: « Ah ! le bon temps où l'on pouvait aller à la cour en pantalon ! » — « Comment ! s'écria fort indigné le grand maître, un de mes amis cependant, comment vous regrettez les pantalons ! je vous croyais plus attaché à la dynastie !!! » A la fin de l'année 1833, je parcourus assez longuement la Suisse, la France et l'Angleterre. En 1836, j'allai comme secrétaire de légation à Berlin où je suis resté deux ans. Mes relations y furent des plus agréables et ceux qui me reprochent mon hostilité systématique envers la Prusse ne pourraient indiquer comme motif la réception que j'y ai trouvée dans la société ! Je puis même affirmer que l'on m'a vu partir avec regret. Ma bonne étoile voulut que ces deux années assez vides d'événements fussent signalées par l'arrivée des ducs d'Orléans et de Nemours. Il fallut les ordres formels du roi Frédéric-Guillaume III pour que la visite des princes ne donnât lieu à aucun incident fâcheux.

Que de choses peuvent changer en trente ans ! Quelle différence entre la Prusse de 1836 et celle de 1866, entre le règne de Frédéric-Guillaume III et celui de son fils, allié au dernier roi de Sardaigne devenu roi d'Italie après avoir dépossédé les autres princes qui régnaient sur la péninsule. Le roi de Prusse et le roi d'Italie luttant tous deux contre l'Autriche.

En 1836, Berlin était à un plus haut degré encore que Vienne le siège de la légitimité la plus stricte. Il y avait alors à Berlin plusieurs vieilles familles françaises très liées avec la cour et

l'aristocratie. La révolution belge, fille de la révolution de juillet, y fut ressentie plus vivement qu'ailleurs, la reine des Pays-Bas était la sœur de Frédéric-Guillaume III, une de ses filles avait épousé le prince Frédéric des Pays-Bas et un de ses fils était le mari de la princesse Marianne de Néerlande. La légation de Sardaigne était le centre de réunion par excellence de tous les éléments légitimistes et des partisans de la souveraineté absolue. Les mandataires de don Carlos étaient les commensaux du représentant de Carlo-Alberto. L'épisode suivant donnera une idée de la température politique qui régnait alors à la cour de Turin. Le secrétaire de la légation de Sardaigne était à cette époque M. le comte de Villette, un jeune homme très instruit et très accessible aux idées libérales. Pendant une absence de son chef qui se prolongea pendant plusieurs mois, M. de Villette fut chargé de diriger la légation. Il envoyait de nombreux rapports à Turin, ils n'y furent même pas lus. Une fois de retour, l'ambassadeur prend connaissance du double de ces rapports et il s'empresse de dénoncer à son gouvernement les tendances subversives de son secrétaire. Un des premiers courriers apporta l'ordre de rappel de M. de Villette qui fut mis en disponibilité. Quel crime avait-il donc commis? Il s'était borné tout simplement à fournir des éclaircissements sur le Zollverein entre la Prusse et l'Allemagne en faisant ressortir les avantages d'un traité semblable entre les états de l'Italie. Aux fêtes qui eurent lieu en 1830 pour célébrer le mariage de la princesse Elisabeth de Saxe avec le duc de Gênes, je m'informai auprès des gentilshommes venus à la suite du prince italien de ce qu'était

devenu mon vieil ami Villette. On me répondit qu'il était député au parlement sarde et siégeait à l'extrême droite.

La guerre contre l'Autriche! Qui donc aurait osé non pas en parler mais seulement y songer! Alors Vienne ne prenait pas le mot d'ordre à Berlin, mais rien ne se faisait à Berlin sans l'approbation, sans l'assentiment du prince de Metternich et personne n'y voyait une humiliation de la Prusse.

L'arrivée des princes d'Orléans dans un tel milieu était donc une affaire risquée; elle réussit grâce à l'intervention du roi, mais grâce aussi, il est juste de le reconnaître, à la conduite pleine de tact et très sympathique des princes. Il ne faut pas oublier non plus la bonne position que l'ambassadeur de France, M. Bresson avait su acquérir en faisant tous les jours la partie de wisth avec l'ami le plus intime du roi, le prince Wittgenstein.

Les diplomates français et belges se trouvaient à Berlin plus que partout ailleurs sous le coup d'une sorte d'excommunication latente, mais dont les effets étaient parfaitement sensibles. Avant et pendant les journées de juillet l'attitude des cours et des chancelleries manqua d'énergie, on peut dire qu'après la révolution elle manquait de dignité et aussi de sagesse. On n'avait pas voulu tirer l'épée, mais on prodiguait les coups d'épingles. On établit à l'encontre de la royauté nouvelle le « Blocus matrimonial » ainsi que d'autres quarantaines. Quant aux résultats ils furent de deux sortes : d'abord l'alliance anglaise, l'Angleterre ayant accepté sans arrière-pensée le nouvel ordre de choses en France; or, cette alliance fut plus

d'une fois gênante pour les puissances du Nord en Belgique, en Espagne et en Portugal; ensuite la révolution de février qui fut encore plus gênante et à laquelle rien ne contribua autant que la position précaire du trône de Juillet en Europe. Il est permis d'affirmer que les inquiétudes et les préjudices causés à certaines puissances par le second empire — demandez à l'Autriche — eurent également pour origine l'attitude des cabinets européens à l'égard de la royauté de juillet. Les humiliations que Louis-Philippe avait supportées en silence décidèrent Napoléon III à agir sans retenue et sans ménagement.

CHAPITRE III

1838-1848

Paris. — Munich. — Londres.

Au commencement de 1838 je fus envoyé de Berlin à Paris, j'y restai jusqu'en 1841.

Déjà sous le second empire, Paris n'était plus du tout le Paris que j'ai connu il y a quarante-sept ans. Les chemins de fer n'avaient pas encore changé à son désavantage la physionomie de la capitale. Il n'y avait alors que très peu d'étrangers, tous à peu près figuraient dans la catégorie des distingués; aujourd'hui les « non parisiens » y affluent de la province et de l'étranger.

A l'époque dont je parle, il y avait au théâtre des places ave de la place pour s'asseoir et se retourner, au restaurant chaque convive trouvait pour lui seul une table de dimension convenable tandis qu'aujourd'hui les clients sont nourris par fournées. Mais la différence qui saute aux yeux des simples touristes est plus sensible pour celui qui a eu ses entrées dans la société parisienne.

Certes, aujourd'hui comme jadis, il y a des hommes éminents, des femmes aimables, mais les usages se sont modifiés, il n'y a plus les principaux éléments d'attractions de la vie parisienne d'autrefois, les salons et les dîners en petit comité. Partout règne à présent le genre anglais. On dîne très tard, ce qui vous empêche d'aller au spectacle ; on reste longtemps à la campagne, de façon que la société vous manque alors qu'elle est le plus vivement désirée, on reste en ville très avant dans la saison chaude ; on étouffe dans les salons éclairés et bondés de monde (en Angleterre au moins on ouvre les fenêtres, à Paris on les tient hermétiquement closes) ; enfin il n'y a plus que des dîners de 24 couverts au moins et des grands raouts. Dans l'ancien Paris on dînait à six ou à huit et la conversation était générale. Un salon n'était pas un simple lieu de réception où les visiteurs se relayaient l'un après l'autre rapidement. C'était le point de réunion régulier d'un cercle intime sous les auspices d'une dame douée des qualités nécessaires pour tenir son emploi. Pour être admis dans ce cercle il fallait plus qu'une simple présentation, et comme à table pendant le dîner, la conversation y était générale, au coin du feu. Des dames d'un certain âge qui n'allaient plus dans le monde recevaient tous les jours dans « l'avant-soirée » et l'on était sûr de trouver chez chacune d'elles quelque personnage marquant.

On rencontrait M. de Molé chez la comtesse de Castellane, M. Pasquier chez la comtesse de Boigne, M. Guizot chez la princesse de Lieven; aujourd'hui il n'y a rien de tout cela.

Néanmoins j'ai été le premier à sentir et je suis le premier

à le proclamer que Paris est aujourd'hui encore le séjour le plus agréable du monde et c'est un crève-cœur d'être obligé de le quitter. Mais j'ai pu juger quelle école de bel air et de bel esprit était le Paris d'autrefois.

A l'époque où j'étais attaché à la légation, il était d'usage de loger et de nourrir le secrétaire à l'ambassade. Cette coutume ne tenait pas compte assez des susceptibilités personnelles et elle est tombée en désuétude. Quant à moi, j'ai eu la chance de m'entendre à merveille avec les deux chefs que j'ai eus et avec leurs familles. Aussi je n'ai eu qu'à me louer de l'intimité quotidienne de nos relations. A Berlin, l'ambassadeur était M. le général de Minkwitz qui avait été mon supérieur comme ministre des affaires étrangères; à Paris, j'étais sous les ordres de M. le conseiller secret de Könneritz; tous deux avaient su se créer une excellente position et j'en profitai. M. de Könneritz surtout était très bien vu à Paris où il représenta longtemps le royaume de Saxe. Je ne me doutais pas que son plus jeune fils, un garçonnet de quelques années, serait un jour mon gendre et ferait un excellent ministre des finances.

En général je n'ai pas eu à me plaindre. A deux reprises je fus chargé de l'intérim de la légation et s'il ne pouvait guère être question de négociations entre la France et la Saxe, le poste que j'occupai me permit d'approcher de deux ministres dont les noms sont historiques : Guizot et Thiers. M. Guizot avait remplacé M. Thiers en 1840. En présence de la coalition européenne, le roi Louis-Philippe mit en pratique la double alternative que Gambetta imposa plus tard au maréchal de Mac-

Mahon. Seulement tandis que le roi se soumettait, M. Thiers se démettait. On chantait alors en Allemagne le fameux lied:

« Ils ne l'auront pas le libre Rhin allemand. »

et M. Thiers conduisait une campagne très ardente, presque chauvine, dont l'issue fut malheureuse, mais dont le point de départ, la question égyptienne, n'était pas aussi mal choisi qu'on l'a prétendu. La Russie voulait une Turquie faible et vassale, mais si à Londres et à Vienne on désirait au contraire une Turquie indépendante, il aurait fallu laisser les choses suivre leur cours et Mehemet-Ali s'emparer de Constantinople pour y établir un gouvernement fort.

L'agitation politique était très vive à Paris, on ressentait profondément l'humiliation que l'on s'était attirée. M. Guizot en arrivant au pouvoir n'était pas précisément sur un lit de roses. Plus d'une fois j'entendis dire « il n'en a pas pour trois semaines. » Ces trois semaines durèrent sept ans. J'y pensai souvent plus tard lorsque je fus également appelé à prendre le pouvoir pendant une période très agitée en Saxe. On me prévint que j'en aurais pour quinze jours. Et ces quinze jours durèrent non pas *sept* mais *dix-sept* ans. Les événements de France à cette époque ne laissaient pas d'être fort extraordinaires. Il fallait fortifier Paris parce que les Turcs et les Egyptiens se battaient en Asie. Sans attendre le vote des chambres, M. Thiers eut l'audace de faire rogner le bois de Boulogne. Mais le plus étonnant, ce fut que le ministère de la paix ayant succédé au cabinet

de la guerre, fit exécuter les fortifications et obtint de la Chambre des sommes énormes pour faire construire des ouvrages et, en plus, une enceinte continue afin que l'on n'allât pas dire que les forts devaient servir uniquement à bombarder la capitale en cas d'émeute.

M. Guizot, très intègre personnellement, avait en matière de gouvernement des principes très larges. J'ai recueilli de sa propre bouche ces mots dits d'un ton sarcastique : « Aujourd'hui nous avons gagné cinq convictions. »

Plus tard je l'ai revu deux fois. D'abord à Londres, en 1848, lorsqu'il y débarqua fugitif. Il prédit alors avec beaucoup d'assurance une chose dont précisément le contraire est arrivé; il prétendait que l'assemblée nationale serait l'exutoire de tous les éléments anarchiques du pays. Je le retrouvai encore peu de temps avant sa mort à Paris, en 1873. Le comte de Paris était également venu le voir. En m'apercevant, le prince s'écria : « Voici deux protestants, anciens premiers ministres de deux grands pays catholiques. »

Pendant mon séjour à Paris, il se passa des événements considérables; entre autres la grande émeute de mai 1839. Il s'en fallut d'un cheveu que je fusse tué à coups de fusil. Poussé par la curiosité, oubliant le sage dicton allemand : « N'applique pas ton esprit à ce qui ne regarde pas tes fonctions, » je m'étais faufilé entre les émeutiers et la troupe. J'assistai au procès de Barbès et de Blanqui à la cour des pairs devant laquelle je retrouvai l'année suivante Louis-Napoléon après l'attentat de Boulogne.

A la fin de 1841 j'obtins mon premier poste indépendant, celui de chargé d'affaires à Munich.

Je ne saurais terminer le récit de mon premier séjour à Paris sans dire quelques mots de la cour. La famille d'Orléans, ses ennemis même lui rendront cette justice, a su toujours déployer beaucoup d'affabilité et de bonne grâce dans ses relations personnelles et elle n'est jamais restée à court de procédés. C'est ainsi que, malgré ma position modeste, je fus invité avant mon départ au repas de la famille royale à Saint-Cloud. Le roi présidait ces dîners d'une façon tout à fait bourgeoise, il tenait à découper lui-même, mais il s'entendait mieux à *trancher les difficultés que les viandes* et son manque d'adresse fut cause d'un petit malheur qui heureusement n'eut pas de suites. Lorsqu'on me présenta un plat de jambon, je pris une tranche à laquelle adhérait une deuxième qui tomba dans les plis de la robe que portait la reine. Fort heureusement je ne perdis pas la tête; lorsque la reine, qui ne s'était aperçue de rien, tourna la tête de l'autre côté, je m'emparai hardiment du corps du délit que je fis disparaître dans les profondeurs de mon habit.

Lorsque j'exprimai à la reine Amélie tout le regret que j'éprouvais de quitter Paris, elle me dit: « Eh bien ! vous allez voir que vous finirez votre carrière à Paris. » Cette prophétie s'est accomplie à la lettre.

A Munich je trouvai du travail. Il ne s'agissait plus d'observer ou d'intervenir en faveur de compatriotes. Le raccordement des chemins de fer entre la Bavière et la Saxe me donna beaucoup de besogne. Le traité concernant le railway de Nu-

remberg à Leipzig était déjà conclu, mais la chambre bavaroise mettait beaucoup d'obstacles à son exécution. Plus tard il me fallut assurer la ligne de Bamberg-Aschaffenbourg qui intéressait beaucoup la Saxe. Il n'en était pas ainsi de la ligne Nuremberg-Wurzbourg construite quelques années après.

Mon séjour à Munich a coïncidé avec la fin du règne de Louis Ier. C'était, malgré ses bizarreries, un prince dont la haute valeur intellectuelle et l'énergie ne sauraient être contestées. L'affaire de Lola Montès[1] se produisit peu de temps après mon départ.

Sans cet épisode Louis Ier n'aurait pas abdiqué, et, étant encore roi de Bavière en 1848, il aurait certainement été élu empereur « *Teuton* » par l'assemblée nationale de Francfort-sur-le-Mein. Je suis persuadé qu'il n'aurait pas refusé cette couronne, et l'histoire aurait eu à enregistrer un épisode de peu de durée sans doute, mais excessivement curieux.

Le régime clérical était alors à son apogée en Bavière; à la chambre nul orateur n'était capable de se mesurer avec le principal défenseur de ce système, le ministre Abel. Le nonce du pape, Mgr Viale Prela, fut plus tard cardinal et nonce à Vienne où il

1. Lola Montès, danseuse espagnole, aussi célèbre par son talent que par sa beauté et ses excentricités, captiva complètement le cœur de Louis Ier, ce roi artiste, le digne et fantasque grand-père de l'infortunée victime du lac de Stahremberg. La liaison du souverain avec la danseuse fut vue de très mauvais œil par la population de Munich que les façons hautaines et turbulentes de la favorite achevèrent d'exaspérer. Lola ayant levé la cravache sur un officier, il y eut une véritable émeute; on demanda à grands cris, l'exil de la danseuse. Plutôt que d'y consentir Louis Ier préféra abdiquer et entrer dans la vie privée. Il vécut dans une profonde retraite jusqu'en 1868. (F. K.-A.)

négocia avec le cardinal Rauscher le concordat autrichien. La vie offre des rencontres et des coïncidences bien singulières !

J'ai entretenu d'excellents rapports avec ce nonce qui ressemblait beaucoup à Mgr Czaki que j'ai connu plus tard à Paris. Mon prédécesseur suivant en cela l'exemple de l'ambassadeur de Prusse, se mêlait beaucoup trop des affaires des protestants bavarois. Cette immixtion, loin de leur servir, les exposait à de nouvelles vexations. On leur faisait sentir combien on était de mauvaise humeur contre leurs protecteurs. Quant à moi, je fus d'avis qu'il fallait m'abstenir de toute immixtion tant que je n'aurais pas des ordres de mon gouvernement : or je n'en reçus pas. Cette attitude me valut l'amitié du ministre Abel et mon gouvernement en profita dans l'affaire des chemins de fer. La bienveillance du nonce me rendit un grand service personnel. J'épousai à Munich la fille de feu le général baron de Jordan. Le général avait été protestant, mais ses enfants furent élevés dans la religion catholique qui était celle de leur mère née comtesse Sandizell. Ma fiancée était par conséquent catholique et moi j'étais protestant. Aucun prêtre n'aurait consenti à célébrer le mariage si nous ne nous étions engagés par écrit à élever nos enfants dans le culte catholique. Je me refusai à cette concession, mais je fis valoir que le mariage pouvait être célébré d'une façon valable au temple protestant puisque l'église catholique reconnaissait elle-même le mariage protestant comme un sacrement inattaquable en défendant aux catholiques d'épouser des protestants divorcés. Mon éminent ami le nonce approuva ma manière de voir qui, grâce à lui, fut acceptée par la

plupart des parents de ma future. Le mariage fut donc célébré au temple en présence de nos deux témoins protestants et d'une quarantaine de catholiques[1]. Et c'est moi qui ai dû vingt ans plus tard, en Autriche, porter le coup de grâce au concordat, à l'œuvre que Mgr Prela regardait comme le couronnement de sa carrière. Il ne vécut pas assez pour être témoin de mon ingratitude.

En 1846, je fus nommé ministre-résident à Londres. L'Angleterre est le pays où s'est écoulée la plus longue partie de ma carrière diplomatique. J'y fus pendant deux ans ministre de Saxe et pendant sept ans ambassadeur d'Autriche-Hongrie; dans l'intervalle j'y allai comme représentant de la Confédération germanique et chargé d'autres missions. Aussi je considère la Grande-Bretagne comme une seconde patrie. Chaque fois que je me donne la satisfaction d'aller voir mes amis anglais, mon cœur se dilate à l'aspect des côtes de Douvres. Je suis sûr que bien d'autres partagent mes sentiments. Est-ce l'hospitalité magnifique que l'on trouve là-bas, est-ce la fidélité aux attachements, je ne sais, mais l'on se sent attiré et retenu en dépit de la monotonie de l'existence et de l'absence de plaisirs. Pendant

1. Mademoiselle de Jordan était alors une des plus belles personnes de Munich. Le roi Louis Ier qui avait créé au musée une galerie dite des « beautés » donna l'ordre d'y placer le portrait de la femme du ministre de Saxe et il y figure encore aujourd'hui. J'ai eu l'honneur d'être présenté à Madame de Beust quarante ans après son mariage; elle vivait très retirée au château d'Altemberg qu'elle n'avait pas quitté pendant les ambassades de son mari en Angleterre et en France. Madame de Beust était fort simple, très affable, et faisait beaucoup de bien dans le pays. Elle est morte quelques jours à peine après le décès de l'ancien chancelier, succombant à une maladie qui l'a tenue au lit pendant une année environ. (F. K.-A.)

ma première mission à Londres, deux personnages très considérables vivaient encore, le duc de Wellington et Sir Robert Peel. J'eus la chance à Londres comme à Paris d'assister à des événements importants, d'abord à la victoire de Robert Peel : la suppression des droits sur les blés, ensuite à sa défaite : le rejet du bill de coercition pour l'Irlande.

J'eus aussi un autre bonheur, celui de négocier le premier traité consacrant la propriété littéraire. Cette convention complétait un arrangement conclu entre la Saxe et la Prusse afin de protéger les éditeurs de Leipsig. Après la conclusion du traité pour la propriété littéraire, je fus chargé d'une négociation d'un autre genre qui paraîtra fort singulière à nos lecteurs. Le port d'une lettre qui coûte aujourd'hui 25 centimes, était alors de Saxe en Angleterre ou vice versa de 1 fr. 25 centimes. L'administration des postes saxonne touchait le quart de cette somme, soit 31 centimes $^1/_2$. L'Angleterre voulait réduire le tarif, la Saxe déclara qu'elle n'y voyait pas d'inconvénients, à la condition de toucher comme par le passé 31 centimes $^1/_2$ par lettre. Il fallut du temps et des efforts pour aplanir les difficultés.

J'eus l'occasion pendant mon séjour à Londres de suivre un mouvement prononcé en faveur de l'unité allemande telle qu'elle a été proclamée en 1848. Ce mouvement venait de très haut. Les instigateurs principaux furent le baron Stokmar, l'ami du prince Albert (dont il est fort question dans l'ouvrage *The life of the Prince consort*), mon collègue de Prusse, le célèbre chevalier de Bunsen et le frère putatif de la reine Victoria, le prince Leiningen (président du ministère allemand en 1848.)

Tous gravitaient autour du prince Albert. Le mouvement était d'essence prussienne avec une tendance anti-autrichienne des plus prononcées. J'ai toujours remarqué que les gouvernements des petits états allemands et les membres des familles médiatisées étaient tous très partisans d'une Confédération sous la férule de la Prusse. On a prétendu souvent que la cause de cette attitude était le désir de réduire le rôle des états moyens et de mettre les royaumes de Bavière, de Saxe, etc. au même niveau que les petits duchés. Ce n'était peut-être pas le motif principal, mais il a certainement contribué pour quelque chose à familiariser certaines couches avec la réorganisation de l'Allemagne conformément aux vues de la Prusse.

J'insérerai volontiers dans ces souvenirs des petits faits de nature à amuser le lecteur. On m'a souvent fait un grief de trop écrire. Ce n'est donc pas pour me vanter que je constate que j'avais l'habitude d'adresser des rapports fréquents non seulement sur les questions politiques mais aussi sur les affaires d'administration intérieure des pays où j'étais accrédité. C'est ainsi que j'expédiai un jour un assez long travail sur le système scolaire en Angleterre. Deux de mes collègues allemands qui avaient lu ce travail chez moi me demandèrent la permission d'en prendre copie. Je n'y vis aucun inconvénient. Et, au bout de quelque temps, mes collègues me firent l'aveu qu'ils avaient reçu de leurs ministres des remerciements pour leur excellent et judicieux rapport sur les écoles anglaises. Quant à moi je ne reçus rien du tout de Dresde.

Mon collègue de Suède était un excellent camarade, mais

écrire des dépêches était son moindre défaut. On voit qu'il ne me ressemblait guère. Il prenait volontiers connaissance de mes rapports et il y puisait largement. Il en agit ainsi lorsque peu de temps après février 1848 la question du Sleswig fut soulevée. Naturellement je défendais dans mes dépêches le point de vue allemand, tandis que la Suède avait complètement épousé la cause du Danemark. Voici qu'un matin mon collègue suédois m'arrive tout effaré : « Vous m'avez mis dans un joli pétrin, me dit-il. Mon ministre vient de m'écrire pour me demander si j'étais devenu fou. »

La fin de 1847 me rappelle un incident digne d'être noté. Le prince Louis-Napoléon, évadé de Ham, était arrivé en Angleterre en même temps que moi. Il s'efforçait vainement de pénétrer dans le monde aristocratique. Justement on venait de créer le *Coventry Club* dans le local occupé aujourd'hui par le Club de Saint-James à Piccadily. Tandis que les anciens cercles *Traveller's* et Athenœum pratiquaient la plus large hospitalité à l'égard des *visiteurs*, mais ne recevaient que des Anglais comme membres, le Coventry Club accueillait les étrangers et surtout les membres du corps diplomatique comme membres payants. Louis-Napoléon présenta aussi sa candidature au Coventry Club; mais le chargé d'affaires de France s'y prit si bien que le prince fut blackboulé. Un an plus tard, jour pour jour, il obtenait plus de 6 millions de voix.

CHAPITRE IV

1848

La révolution de Février et l'année 1848. — Ma première nomination ministérielle. — Ambassade à Berlin.

Dans un chapitre précédent, j'ai dit, pour expliquer la différence entre la révolution de Juillet et celle de Février, que la première fut française, la seconde plutôt européenne. En fait, il eût été difficile de comprendre qu'un roi resté toujours constitutionnel, fût chassé du trône, pour avoir fait interdire quelques banquets en l'honneur de réformes électorales. Il est ridicule de prétendre qu'une révolution si terrible eut lieu à cause de quelques procès scandaleux, et parce qu'un homme de haute naissance avait tué sa femme. La date à laquelle il faut remonter n'est pas 1848, mais 1847. C'est pendant cette année que les partis révolutionnaires européens s'aperçurent combien les grandes monarchies étaient faibles; et, dès cet instant, la moindre occasion favorable, le conflit parisien, par exemple — suffit pour déchaîner l'orage. La banqueroute du

système de Metternich date non pas des journées de mars à Vienne, non pas de février à Paris, mais de l'année précédente en Suisse. Je n'entrerai point dans le détail; ce serait superflu.

Les contradictions abondent dans la conduite des gouvernements — surtout du gouvernement autrichien. Je ne me livrerai pas à d'inutiles considérations sur les événements de Gallicie. En Suisse où la diplomatie eut le tort de se raidir, le cours des choses a montré combien on s'est mépris sur le côté positif et réel de la question, en considérant le maintien des droits cantonaux comme le point de départ du Sonderbund. Après les événements de Février, des insurrections éclatèrent en Europe, surtout en Allemagne et en Italie. La Suisse resta paisible. Les mesures prises eurent des résultats fâcheux résultant de l'erreur commise. D'abord les gouvernements de France et d'Autriche, et leurs agents cléricaux, aidèrent et encouragèrent par tous les moyens le Sonderbund, mais ils n'eurent pas recours à l'intervention armée, sur laquelle les Sonderbundiens comptaient. A Vienne, on prétextait que l'intervention française n'était pas assurée; à Paris, où l'on était d'abord très décidé pour le Sonderbund, on s'excusait de ne rien faire parce que l'on ne pourrait pas compter sur l'Autriche.

Cette faiblesse de la diplomatie européenne à l'égard des partis avancés, propagea après février le courant révolutionnaire comme une traînée de poudre.

A en croire les historiens allemands, et par exemple les « Trente ans d'histoire allemande », de Biederman, ouvrage au reste fort intéressant, — on jurerait que la révolution parisienne de 1848

eut une origine allemande et fut une affaire purement germanique. Si Louis-Philippe avait conservé la force de volonté qui lui était habituelle, et qu'il n'avait plus, j'ai pu m'en convaincre moi-même dans une visite à Claremont, si le duc d'Aumale et le prince de Joinville eussent été à Paris, certainement les journées de Février n'auraient été qu'une émeute, et Thiers serait devenu une fois encore premier ministre.

En Saxe, où l'excitation s'affirma surtout aux premiers jours de mars, le choc était moins surprenant que partout ailleurs. Peu d'années auparavant, avaient eu lieu à Leipzig des troubles qui avaient nécessité une intervention inopportune de la force armée. Au milieu du mois de mars, je reçus une lettre de mon chef, le ministre M. de Peschau, me mandant que le roi voulait me confier le portefeuille des affaires étrangères, et m'invitant à me rendre à Dresde sans nul retard. Les ministres avaient cru devoir donner leur démission et le roi Frédéric-Auguste avait pris à regret le parti de l'accepter. Le nouveau ministère fut un ministère libéral, comme dans les autres états allemands. Deux membres distingués de la seconde chambre l'avocat Braun et le fabricant Georgi, devinrent ministres de la justice et des finances. A côté d'eux, von der Pforsten, professeur de droit et recteur de l'Université de Leipzig, prit le portefeuille de l'intérieur. — Je partis donc. En route on me vola mes décorations et mes vêtements. Je ne me laissai point arrêter par un orage qui allongea de trois heures la traversée de Douvres à Ostende, je voyageai jour et nuit. A Dresde, je fus reçu par un de mes amis, employé à la chancellerie ministérielle, qui me pria de ne pas me montrer.

Pendant que j'étais en route, le 18 mars avait eu lieu à Berlin [1]. Dès lors la situation était complètement changée, on n'avait plus besoin que d'un patriote, et Pforsten put réunir en ses mains les deux portefeuilles des cultes et des affaires étrangères. Quant au conseiller municipal Oberlander, nommé ministre de l'intérieur, c'était un très honnête homme, mais d'un caractère faible tout à la dévotion des partis extrêmes. On crut bon de le remercier quand, une année plus tard, on vit le pays couvert de clubs ultradémocratiques; ces clubs, qui se donnaient le nom de patriotiques, préparèrent le terrain pour l'insurrection de mai 1849. Il est probable que si j'avais été ministre dès cette époque, ce soulèvement n'aurait jamais eu lieu. Pforsten, dont les instincts étaient conservateurs, aurait trouvé de l'appui chez moi, de même que Braun et Georgi. Du moins, en Saxe, on ne se gêna pas de penser que, dans ces conditions, les choses auraient pris un tout autre cours, et ce n'était pas seulement l'opinion des cercles réactionnaires. Je reviens aux journées de mars 1848. A Dresde on admettait qu'un dédommagement m'était dû pour mon voyage inutile, et le poste d'ambassadeur à Berlin étant vacant il me fut accordé. En attendant, je fis une course à Londres. Cette ville me causa à ce moment une impression que je n'oublierai jamais.

Tandis que sur le continent on n'entendait parler que de rup-

1. A la suite de la victoire du peuple et de la soumission du roi Frédéric-Guillaume qui signa l'exil de ses propres troupes et se découvrit devant les cadavres des insurgés, le courant démocratique s'était accentué dans toute l'Allemagne et un diplomate n'était plus du tout l'homme de la situation. (F. K.-A.)

ture avec le passé, de souveraineté populaire, d'armement des citoyens, à Londres tout était tranquille comme à mon départ, et la season était aussi aristocratiquement luxueuse que de coutume. La reine se trouvait alors à Osborne, dans l'île de Wight, et elle me fit parvenir une invitation pour deux jours. Le prince Albert, qui m'était alors plus favorable qu'il ne le devint plus tard, prit un extrême plaisir à écouter le récit de mon voyage à Dresde, et tout ce qui s'y rattachait, — ce qui se comprend sans peine, étant donnée l'action du prince dans les affaires allemandes. Son Altesse Royale voulut bien me confier ses vues sur la forme gouvernementale qu'il fallait donner à l'Allemagne. Elles étaient assez conformes à ce que vota la diète de Francfort ; elles se rapprochaient davantage de la constitution berlinoise *des trois Rois* avec un conseil des princes.

Je retournai en Allemagne par Francfort, où je voulais voir combien la scène avait changé. Les séances de l'assemblée nationale avaient commencé dans l'église Saint-Paul. Le « Bundestag » subsistait encore, mais sa compétence était bien limitée. Je trouvai là-bas en qualité d'ambassadeur de Prusse un de mes vieux camarades de Gœttingue, celui qu'on nomma plus tard le comte Usedom. Quelle qu'ait été la divergence de nos vues politiques, je lui dois rendre cette justice qu'il resta toujours impartial dans ses jugements. Comme ambassadeur de Saxe, je trouvai le bourgmestre d'une petite ville du Voigtland improvisé dans l'espace d'une nuit. Une année plus tard il était chef du gouvernement provisoire nommé par les insurgés de Mai ; après la catastrophe, il s'enfuit.

Le lendemain de mon arrivée à Francfort j'allais sortir de l'Hôtel de Russie où j'étais descendu. Le portier que je connaissais bien s'avança vers moi, non plus l'échine courbée, mais la casquette sur la tête : « Voulez-vous assister à une séance de l'Assemblée nationale? » me dit-il. « On va décider de la forme gouvernementale : monarchie ou république. Toutefois je vous conseille de prendre une cocarde nationale, et je vais vous en donner une. »

A la vérité, l'Assemblée ne décida pas de la monarchie ou de la république. En revanche ma cocarde me fut fort utile; sans elle, j'aurais attiré des regards malveillants. J'aperçus même, au fond de la galerie, quelques *ci-devant* réactionnaires, ornés de cocardes allemandes comme moi. Ce fut la seule fois que j'assistai à une séance dans l'église de Saint-Paul. Les débats ne furent guère intéressants; en effet, on était encore aux premiers jours; et chaque orateur ne pouvait parler que dix minutes.

La personnalité d'Henri de Gagern me fit, pendant cette séance, une ineffaçable impression. Il était président de la chambre et remplissait ses fonctions debout; je n'ai jamais vu de président de parlement, pas même Gambetta, qui eût aussi grande mine dans son fauteuil.

A cette époque Gagern me parut destiné à un grand avenir. Qui m'aurait dit alors que nous serions assis un jour autour du même tapis vert, moi en qualité de chancelier d'Autriche, lui comme ambassadeur du grand-duché de Hesse!

Après un court séjour à Dresde, je me rendis à mon nouveau poste à Berlin, et je le gardai jusqu'à mon entrée au ministère, au commencement de 1849.

Je l'ai dit : le contraste que m'avaient offert Londres et le continent était profond; d'autre part le contraste entre le Berlin de 1848 et le Berlin de 1838 était plus grand encore. Je n'en sais qu'un plus considérable : celui entre le Berlin de 1848 et le Berlin de 1871.

Qu'on songe à ce que je dus ressentir, moi qui avais dans l'imagination le Berlin de Frédéric-Guillaume III, lorsqu'en sortant de mon hôtel, je ne trouvai plus aux murs du palais du prince de Prusse [1] l'écriteau « *Propriété nationale* », mais un soldat citoyen y montant la garde. A tous les coins de rue s'étalaient des placards démocratiques d'un style plus ou moins forcené; s'il s'y trouvait par hasard quelque chose de modéré, on pouvait être sûr que les passants en avaient fait justice, et qu'ils avaient écrit au crayon : « Chien de réactionnaire » ou quelque chose d'analogue. Dans les rues, des gamins offraient des imprimés révolutionnaires, et quelquefois obscènes. Au soir les rues se remplissaient de curieux; il y avait partout des meetings populaires. Au milieu de ces circonstances anormales, survint un épisode assez réjouissant, mais qui aurait pu devenir contrariant. Peu après mon arrivée, mon nouveau collègue de France, l'ambassadeur de la seconde République, était arrivé. C'était Emmanuel Arago, fils de l'illustre astronome. Neuf ans auparavant, je l'avais entendu plaider devant la cour des pairs pour le principal auteur de l'insurrection de mai, Armand Barbès. Ses cartes de visite portaient : « Arago, représentant du peuple, ministre de France. » C'était un acte habile de Lamartine que

1. L'empereur d'Allemagne actuel.

d'envoyer à Berlin le fils d'un homme qui avait été longtemps l'intime ami d'Alexandre de Humboldt, ce qui devait le faire bien venir de la part du roi Frédéric-Guillaume IV. — J'ai beaucoup vu Arago à Berlin, et plus tard à Paris, quand il était ambassadeur à Berne. Il offrit sa démission quand Louis Napoléon fut nommé président. — M. Arago avait retenu son logement à l'Hôtel de Rome situé *Sous les Tilleuls*; au soir une foule immense attendit son arrivée, pour lui faire ovation. Par hasard je me promenais de ce côté avec le comte Henri Pourtalès qui, étant neuchatelois, aimait à causer en français. M. Arago venait d'arriver, lorsqu'un homme du peuple s'avance vers moi et me dit: « Il faut qu'une députation monte à l'hôtel féliciter Arago. Elle a besoin d'un orateur parlant le français comme vous. Exécutez-vous! Allons! » C'est ainsi que je faillis souhaiter la bienvenue à l'ambassadeur de France au nom du peuple berlinois! On peut penser si j'eus hâte de disparaître!

Il arriva un jour qu'un ambassadeur étranger, puis le ministre des affaires étrangères furent insultés en sortant de l'Académie de Musique où siégeait l'Assemblée nationale. En suite de quoi, on songea à requérir la protection de la police ou de la force armée : la proposition rencontra peu d'écho. Le fameux Dr Jacobi déclara qu'une allocution suffirait. C'est sur ces entrefaites que survint un événement qui à toute autre époque eût paru invraisemblable : l'arsenal fut pillé, et ce pillage n'eut pas lieu dans une insurrection, dans un mouvement populaire, mais en douceur. J'assistai à l'affaire, d'assez loin ; un individu

mal habillé s'approcha de moi et me demanda si je désirais une bombe.

Plusieurs de mes collègues s'étaient établis à Potsdam, où se trouvaient aussi le roi et la reine, et je passai la nuit à délibérer si je n'imiterais pas leur exemple. Mais le lendemain et les jours suivants s'écoulèrent comme si rien n'était arrivé. On ne peut pas prétendre d'ailleurs que cette année fut toujours terrible. A Berlin l'été s'écoula de la façon la plus agréable.

Les ministres, — ils changeaient presque tous les mois, — se rendaient chaque jour au café Royal ou chez Jagor ; le soir il y avait presque toujours une petite émeute sans importance. On doit reconnaître que l'anarchie morale, qui était à l'ordre du jour, se manifestait sous une forme assez anodine. Non pas que la bonne volonté fît défaut, mais l'inanité de ces mouvements populaires surfaits était évidente. Les observations que j'étais en mesure de faire à cet égard, dans Berlin, ne furent pas perdues pour moi lorsque je me décidai à la résistance contre la révolution de mai en Saxe. Aux derniers jours de 1848, se rattache un de mes plus remarquables souvenirs : j'entends parler de ma première rencontre avec M. de Bismarck. J'étais lié d'amitié avec le futur ambassadeur à Dresde, Henri de Savigny, dont la demeure était voisine de la maison que j'habitais dans la Wilhelmstrasse. Un matin, comme je rendais visite à M. de Savigny, il me reçut avec ces mots : « J'ai un hôte, M. de Bismarck, dont vous connaissez sans doute le discours au Landtag réuni [1] ». Là-dessus, M. de Bis-

1. M. de Bismarck avait prononcé, au Landtag réuni de 1847, un discours

marck fit son entrée, en robe de chambre, la pipe à la bouche. Nous nous mîmes à causer de l'exécution de Robert Blum, que l'on venait d'apprendre. J'exprimai l'opinion, qui est encore la mienne, qu'il y avait là une faute de la part du gouvernement autrichien. Je sais bien comment les choses se sont passées. Le prince Windischgrätz, je ne l'ignore pas, n'était point un émule du duc d'Albe comme l'affirment les coreligionnaires politiques de Blum. Je l'ai vu plus d'une fois à Gastein, et je l'ai toujours connu comme un franc soldat, mais comme un caractère plein d'humanité. Je ne mets point en doute que Robert Blum ne fût coupable, au yeux d'un tribunal militaire. Mais je pense qu'il fallait surtout considérer la marche future des événements à Francfort : on devait songer quel effet ferait l'exécution sur une partie de l'Assemblée nationale. Il n'est pas douteux que, sans la mort de Blum, le partage des voix dans la question de l'empire eût été égal [1]. Je déclarai donc que selon moi l'exécution de Blum était une faute politique, M. de Bismarck répondit aussitôt: « Nullement quand j'ai un ennemi en mon pouvoir, je l'anéantis. » C'est une parole dont je me suis souvenu plus d'une fois.

qui était considéré comme la déclaration de guerre de la coterie féodale et absolutiste à toutes les tentatives libérales et constitutionnelles même les plus timides. Entre autres excentricités réactionnaires, ce discours qui fit du bruit demandait la suppression des grandes villes. (F. K.-A.)

1. Il s'agit de l'élection d'un empereur d'Allemagne, qui eut lieu en 1879. Le roi de Prusse fut nommé, mais il refusa cette couronne offerte par un parlement démocratique. (F. K.-A.)

CHAPITRE V

1849

La démission du ministère saxon. — Seconde nomination cette fois définitive.

Cependant le ministère de mars en Saxe avait dû, — pour me servir d'une expression triviale, mais exacte, — déloger. Une nouvelle loi électorale, établie sur les plus larges bases démocratiques, eut pour effet d'amener aux affaires un Landtag que la voix publique, et non pas seulement les organes gouvernementaux et les publicistes réactionnaires, — nommaient le *Landtag de déraison* (Unverstands-Landtag). Dès les débuts le ministère dut comprendre qu'il ne se trouvait pas sur un terrain ferme, et la promulgation de droit du peuple allemand voté par l'Assemblée de Francfort, lui fournit l'occasion de se retirer.

Dès lors, la situation dans laquelle le roi se trouvait placé devenait ardue. On ne pouvait songer à une dissolution puisque les dispositions des électeurs restaient les mêmes. Quant à com-

poser le ministère, avec les principaux membres du Landtag, c'était une entreprise hasardeuse devant laquelle le roi et les membres de l'ancien cabinet reculaient, on le comprend sans peine. Dans ces conditions, on résolut de nommer un ministère « d'affaires » composé : pour la justice et les cultes, avec la présidence du conseil, de M. le conseiller secret Dr Held [1]; pour l'intérieur, le conseiller secret de gouvernement Weintig ; pour les finances, le conseiller secret des finances von Ehrenstein, pour la guerre, le colonel Rabenhorst, alors en mission à Francfort. Le portefeuille des affaires étrangères m'était destiné. Le ministre de la justice devait s'occuper aussi des cultes et de l'instruction publique.

Après tout ce que j'ai dit, il n'est pas besoin de démontrer que l'attrait d'un portefeuille en de telles circonstances était médiocre. Et de fait, il me fallut vaincre une forte répulsion. D'une part, en effet, il me fallait abandonner un poste auquel je m'étais attaché; de l'autre, en devenant ministre, j'avais la perspective d'un fiasco complet à brève échéance. J'ajoute que, dès qu'on sut que ma nomination était certaine, on me fit de divers côtés la remarque que je compromettais un avenir certain, sans être sûr de pouvoir être utile au roi et au pays.

Toutefois, mon refus étant d'une influence décisive sur le succès de la combinaison ministérielle, dont la chute aurait forcé

1. Faisons remarquer une fois pour toutes, pour ceux de nos lecteurs qui ne seraient pas au courant des usages établis en Allemagne et en Autriche, que l'on donne le titre de docteur non seulement aux médecins, mais aussi aux docteurs en droit, en philosophie et en théologie, c'est-à-dire aux avocats, aux savants et aux ecclésiastiques. (F. K.-A.)

le roi à nommer les mêmes hommes qui formèrent en mai le gouvernement révolutionnaire, j'acceptai. Le roi me dit, quand je me fis annoncer : « Je vous aurais bien épargné ce fardeau ; mais je ne savais comment me tirer d'affaire autrement. » Dès lors, j'acceptai sans hésiter.

Le roi Frédéric-Auguste était un prince au cœur noble et d'une haute raison. Comme tous les princes de sa famille, il dédaignait tout effort en vue de la popularité, cependant bien avant son arrivée au pouvoir d'abord comme co-régent on avait reconnu ses vues larges et élevées. J'ai été plus d'une fois le témoin de l'accueil enthousiaste qu'on lui faisait dans la garde communale. A Vienne, à Berlin, et surtout à Pétersbourg, il était suspect, plus tard on le trouva « correct. » Mais jamais il ne s'enferma dans les vues étroites d'un réactionnaire. C'était un ami du progrès sincère, et son plus cher délassement était d'étudier les plantes, comme un simple botaniste. De même que son successeur, il n'oublia jamais que, bien que catholique, il était souverain d'un pays protestant. A Munich les *Huguenots* durent être joués sous le titre les *Puritains* ou les *Anglicans*. A Dresde ils furent représentés sans difficultés sur la scène royale. Toute la cour assista à la première et je me souviens avec quel recueillement le roi écouta l'air protestant « Notre Dieu est une forte citadelle. »

Pendant les cinq ans que je le servis comme ministre, — c'est-à-dire jusqu'à sa mort, — je ne jouis pas seulement de sa pleine confiance, mais j'étais entré dans son affection plus profondément que tout autre, et, dans les archives de Dresde, il

doit se trouver plus d'un de mes rapports avec cette note marginale : « Ecrit avec mon cœur. »

Il ne devait pas m'être difficile de faire un sacrifice pour un tel souverain. Je suis d'avis que mon acceptation eut d'heureux résultats, — non parce que le pays m'eut comme ministre, — mais parce que, si j'avais refusé, les choses auraient suivi un cours dangereux.

Tous mes collègues n'étaient pas pour moi des inconnus. Le Dr Held était privatdocent, quand j'étudiais à Leipzig, et j'assistai à ses examens. Ehrenstein appartenait à notre conférence; c'était un fonctionnaire très estimé de son ancien chef, le ministre des finances von Zeschau, et un habile orateur parlementaire. Weintig, que je n'avais jamais rencontré auparavant, possédait un grand bon sens, comme je pus m'en apercevoir. Enfin j'avais connu le colonel Rabenhorst à Francfort : c'était un excellent officier d'artillerie.

Le ministère entra en fonctions le 24 février, jour anniversaire de la révolution. Nos débuts à la Chambre ne furent guère agréables. Comme je n'avais encore jamais parlé en public, je résolus de brusquer mes débuts. Dès cette première séance, j'en trouvai l'occasion à propos d'une interpellation relative à l'ordre du jour. C'est ainsi que la glace fut rompue, quoique je me fusse borné à quelques paroles.

Le ministère débuta en déclarant que les droits du peuple allemand seraient promulgués. Cette déclaration était assurément inattendue, mais elle nous parut de toute nécessité. Le ministère devait avant tout se frayer une route, pour pouvoir

marcher. En refusant la promulgation on risquait d'être obligé de dissoudre les chambres, et, je l'ai dit, il n'y avait rien à y gagner. Au reste, nous nous aperçûmes vite que cette liste des droits avait été dressée souvent sans réflexion, qu'elle était faite d'abstractions, et qu'il faudrait la réviser plus tard. Une particularité curieuse de ce document, est que souvent le droit du citoyen allemand consistait en ce qu'il lui était interdit quelque chose. C'est ainsi qu'il ne devait accepter aucune décoration étrangère, que la chasse était sévèrement réglementée et limitée, etc.

Mes collègues se trouvaient dans une situation assez supportable. Je ne pouvais en dire autant de moi-même.

On pourra presque croire que j'avais un pressentiment des ennuis que me causerait l'exécution de Robert Blum, quand je la réprouvais en face de M. de Bismarck. Blum avait passé à l'état de martyr. Aux étalages des libraires, on voyait, au milieu de nuages et de têtes d'anges, la figure de Blum, qui semblait mal à l'aise dans cet entourage. Il y eut une sorte d'office des morts à l'église Notre-Dame, von der Pfordten ne put s'empêcher d'y assister. Il put entendre un ecclésiastique annonçant que Blum était béatifié et se trouvait à la droite du Père.

On comprend dès lors que la Chambre aurait eu besoin d'une résignation beaucoup plus profonde qu'on ne pouvait l'attendre d'elle, pour ne pas réclamer le rappel de l'ambassadeur de Saxe à Vienne, M. de Könneritz, qui était compromis dans l'exécution de Blum[1]. Trop heureux qu'on ne demandât pas qu'il fût fu-

1. Robert Blum, membre de l'assemblée nationale de Francfort, fusillé à

sillé à son tour, comme un journal avait semblé le désirer. Mes collègues, à l'exception de Rabenhorst, étaient d'avis que le rappel était nécessaire ; et je dois rendre cette justice à Könneritz, qui était un excellent fonctionnaire, qu'il était prêt à le réclamer lui-même. Toutefois je crus devoir m'y opposer, afin de ne pas compromettre nos relations avec l'Autriche, car rappeler Könneritz c'eût été offenser la cour de Vienne. Quand l'ambassadeur d'Autriche, comte Küfstein, me demanda ce que je comptais faire, je lui répondis : « Je ne sais si Könneritz sera rappelé, mais soyez certain que ce n'est pas moi qui le rappellerai. »

Je restai fidèle à ma promesse, mais au prix de quelles difficultés ! D'aucuns prétendaient que l'archiduchesse Sophie avait elle-même demandé et obtenu l'exécution de Blum. Dans les comités on racontait les choses les plus étranges. Un jour assistant à une réunion du comité, à l'issue d'un dîner diplomatique je sentis mon estomac se retourner littéralement en écoutant tout ce qui se débitait. On comprend si dès lors j'étais désireux de reparaître en séance à la chambre. Je déclarai à la chambre haute que toute discussion relative à l'affaire Blum étant superflue, je refusais d'y prendre part. Après quoi je sortis, au milieu des sifflets et des huées de la salle et des tribunes. Un autre incident allait bientôt amener la dissolution.

Vienne en novembre 1848, était, il ne faut pas l'oublier, citoyen saxon. Avant la révolution, il avait été employé en qualité de secrétaire au théâtre municipal de Leipzig. (F. K.-A.)

CHAPITRE VI

1849

La constitution de l'empire et l'insurrection de Mai.

Cependant l'assemblée de Francfort venait d'achever la constitution impériale avec l'empereur prussien pour couronnement, et il est inutile de dire que l'acceptation du projet par les chambres saxonnes ne faisait aucune difficulté. Il me manquait pas de voix qui s'élevaient contre cette manière de résoudre la question principale ; en particulier, l'un des futurs triumvirs du gouvernement de mai, Tschirner, se prononçait contre l'exclusion de l'Autriche. Le rapporteur, à la seconde Chambre, était M. Schaffrath, en même temps membre de l'Assemblée nationale, partisan zélé de la gauche, et qui devint plus tard, après s'être modéré, président de la seconde Chambre. Les mots par lesquels il commença son discours, pénétrèrent profondément dans ma mémoire, et je m'en suis souvenu plus tard lorsqu'après la guerre d'Italie le National-Verein [1]

1. Association d'hommes politiques ayant pour but de créer l'unité allemande sous la direction de la Prusse et à l'exclusion de l'Autriche.

commença à manifester son activité. « *Finis Saxoniæ* », tels étaient ces mots. Puisqu'un député progressiste appréciait de cette façon la nouvelle constitution impériale, on doit comprendre qu'un ministre *saxon* appelé aux affaires par la confiance de son roi se soit préoccupé d'assurer la stabilité et l'avenir de la Saxe en repoussant un projet qui annihilait l'existence politique d'un état qui n'était pas un membre le moins indigne du corps germanique; cela n'altérait en rien du reste mes sentiments favorables à l'unité allemande qui ont toujours subsisté.

Le point de vue que j'ai soutenu dans la question allemande jusqu'en 1866, a été plus d'une fois exposé par moi durant les délibérations de la Chambre; c'est ainsi que je disais, en 1850, quand les Chambres étaient encore réunies : « La monarchie saxonne accepte les plus larges modifications à l'intérieur, mais non pas dans ses rapports avec les Etats voisins, elle ne veut pas compromettre son existence. » Au Landtag de 1861 je prononçais les paroles suivantes : « Il ne s'agit point ici de soucis anxieux relativement à l'existence de principautés isolées; il s'agit encore moins de défiances à l'égard de tel ou tel état allemand; vous trouverez les gouvernements des grands Etats germaniques assurés que des états de leur importance peuvent parfaitement continuer à vivre, quand bien même ils se rangeraient sous les ordres d'un pouvoir central auquel ils participeraient proportionnellement à leur importance ; mais que leur obéissance à un Etat plus considérable, qui leur donnerait tels ordres qu'il voudrait, amoindrirait leur dignité, affaiblirait leur exis-

tence, et amènerait bientôt leur absorption par l'Etat directeur. »

Je suis heureux que, dans ma chère Saxe, le passage au nouvel ordre des choses se soit effectué, sans que les conséquences que j'avais indiquées se soient manifestées d'une façon sensible. La modération, le ménagement avec lequel l'empereur Guillaume exerce son pouvoir, d'une part, la position privilégiée du roi de Saxe dans l'armée allemande, de l'autre, ont beaucoup aidé à ne pas altérer les rapports entre le peuple et le souverain. La sagesse du prince de Bismarck peut réclamer sa part dans l'existence de ces excellents rapports. Je ne doute point qu'il ait été guidé par des motifs nobles et désintéressés en laissant subsister l'autonomie des États; mais il est trop profond connaisseur des hommes et des choses pour ne pas savoir que l'élément démocratique et même républicain sera toujours plus fort en présence d'un *seul* souverain qu'en présence de plusieurs. Si le prince de Bismarck a maintenu l'indépendance des États particuliers, c'est en vue de l'avenir, et, sous ce rapport, l'Allemagne ne lui doit pas moins qu'en ce qui regarde les alliances pacifiques. Revenons aux journées de mai 1849.

L'insurrection de mai n'était pas un soulèvement des bons « montagnards » de Dresde contre les hautes classes, mais un mouvement préparé de longue main de concert avec les partis révolutionnaires étrangers. Le refus de reconnaître la constitution impériale fit éclater la bombe. Le 4 mai les ministres quittèrent Dresde, il se produisit quelques faits regrettables; et je n'oublie pas la démarche d'un officier, dont je fus témoin le soir au blockhaus. C'était un bon militaire, fils d'un em-

ployé supérieur. Il entra avec ces mots : « je déserte ! » On lui signifia de se rendre à la caserne et d'attendre. Une heure plus tard il se brûlait la cervelle.

Lorsque j'arrivai à Berlin après la fin de l'insurrection, je fus accueilli non comme un sauvé mais comme un sauveur. C'est que l'on comprit combien il importait d'étouffer une insurrection au centre de l'Allemagne dont la répression eût exigé plus tard bien d'autres sacrifices et eût créé plus de difficultés que le soulèvement badois.

Seul avec moi, le ministre de la guerre avait été d'avis de refuser de reconnaître la constitution impériale. Dès que le roi se fut décidé pour ma façon de voir, les trois autres ministres offrirent leur démission. On me confia la tâche de former un nouveau cabinet. Ce ne fut pas facile et j'essuyai force réponses négatives. Plus d'un de ceux qui refusèrent a, par la suite, amèrement regretté sa décision. Il se trouva toutefois un homme, le Dr Zschinsky qui se déclara nettement prêt à accepter; et c'était bien le meilleur choix que le roi eût pu faire, même en temps normal. Pour faciliter son acceptation, je dus faire un sacrifice qui me coûta beaucoup par la suite : celui de la présidence du conseil. Au reste, malgré quelques différences temporaires, nous sommes restés bons amis, jusqu'à sa mort survenue en 1858.

Au cours du mois d'avril, le roi Frédéric-Guillaume de Prusse avait envoyé un de ses adjudants, le prince Croy, si je ne me trompe — au roi de Saxe pour l'inviter de ne pas reconnaître la constitution impériale. Si, en suite de ce refus, l'ordre devait être troublé, le roi de Prusse s'engageait à intervenir à main

armée. J'étais fort soucieux, comme on le verra plus loin, quoiqu'au 1er mai le directeur de la police, fonctionnaire excellent qui rendit les plus grands services en temps ordinaire à Dresde, m'eût dit : « Cela n'est pas sérieux. » Je ne laissai pas d'envoyer à Berlin le conseiller secret de légation von Carlovitz pour demander qu'on se tînt prêt à marcher; car la moitié des troupes saxonnes était en Holstein et il ne restait à Dresde qu'une faible garnison.

L'insurrection éclata le jeudi 3 mai. Avant midi, j'avais quitté ma demeure et je n'y rentrai qu'après le 9. Les ministres passèrent le jour et la nuit au château royal où nous installâmes les bureaux. La patience du roi fut mise à une rude épreuve par les députations qui se succédaient sans cesse, pendant que les barricades se construisaient et que les coups de feu tirés de l'arsenal sur la foule portaient l'excitation à son comble.

Ce fut seulement pendant la nuit que l'attaque du château royal fut résolue. On n'a pas épargné le blâme aux ministres, qui accompagnaient le roi, pour avoir abandonné sa résidence. J'ai eu l'occasion, en séance publique de la chambre, de justifier la conduite des ministres. Qu'on me permette de citer un passage de ce discours.

« Je suis forcé d'expliquer ce que le député Dr Joseph a dit sur la conduite des ministres pendant les journées de mai. Il s'agit de ce qui arriva aux débuts de l'insurrection, le 3 mai. A ce moment, dit-il, l'impuissance du mouvement s'était manifestée, et il eût été facile de le restreindre dans d'étroites limites. Il semblerait presque, en conséquence, que,

de propos délibéré, nous ayons laissé grandir l'insurrection, afin que la gloire de l'avoir étouffée fût plus grande. Je suis obligé de m'opposer de toutes mes forces à cette façon de voir, et de protester contre cette insinuation que les ministres n'ont pas fait leur devoir et ont abandonné leur poste. C'est une étrange erreur que de prétendre aujourd'hui qu'au 3 mai il était facile d'écraser l'insurrection avec quelques patrouilles. J'espère que le Dr Joseph n'a pas oublié plus que moi la physionomie de ces journées terribles. Je me souviens fort bien que, sans relâche, des députations et de simples particuliers arrivaient au château, demandant que l'on cédât, vu que l'insurrection s'était énormément développée, qu'elle occupait tous les établissements, que le peuple était prêt à sonner le tocsin, et que la sphère de la révolution s'agrandissait sur plusieurs points. On ajoutait qu'il serait insensé de prétendre dompter un tel mouvement avec les forces qui étaient à notre disposition. — Le Dr Joseph parle de la garde communale que l'on aurait pu utiliser. Je regrette de devoir rappeler une fois encore la conduite qu'elle eut durant ces journées néfastes, et je regrette que la plus considérable fraction de cette garde se soit laissée entraîner par une minorité qui refusa d'aider le gouvernement et soutint de cette sorte indirectement l'insurrection. Quoi qu'il en soit, le gouvernement ne trouva dans ces troupes aucun appui; bien plus, leur attitude donna à l'émeute le plus regrettable caractère. Je dois donc encore contester nettement qu'il eût été possible, au matin du 3 ou 4, d'agir avec chance de succès, au moyen de quelques patrouil-

les. Il n'y avait rien d'autre à faire que d'occuper les points les plus importants : le château, l'arsenal et le pont. Les ordres les plus formels avaient été donnés dans ce sens, et, si l'on s'en écarta durant la journée du 4, ce fut contre la volonté du ministre de la guerre. Il fallait attendre l'arrivée des renforts pour tenter une imposante démonstration de nature à décourager les insurgés ; ou même pour engager la lutte avec chance de succès. En ce qui concerne la marche des événements, au matin du 4, je dois rappeler que, dès le 3, on avait, de divers côtés, conseillé au roi de quitter la ville. Le ministère était d'un avis opposé ; et la soirée et la nuit, il ne fut plus question d'éloigner le roi. Pendant la nuit du 3 au 4, des coups de feu furent tirés contre le château royal. C'est alors que surgit le projet de transporter la famille royale ailleurs. Les ordres les plus pressants avaient été donnés pour qu'on ne répondît pas aux coups de feu ; c'est pourquoi ces attaques se renouvelèrent. En même temps arriva la nouvelle que les troupes étaient retenues, que l'on arrachait les rails, et que, sous peu, la révolution pouvait prendre une extension si grande que les soldats ne seraient plus assez nombreux pour couvrir le château et les points stratégiques importants. Dans ces conditions, il était nécessaire de prendre une résolution rapide, et de mettre en lieu sûr la personne de Sa Majesté. Cette décision fut prise vers le matin, quand le jour commençait à blanchir. Il fallait l'exécuter très vite, car on ne pouvait plus passer à travers la vieille ville, la nuit ayant été employée à construire des barricades, et il n'était plus possible de passer l'Elbe. Le roi dut sortir à pied et à

découvert, exposé au feu d'une barricade, d'où heureusement l'on ne s'avisa pas de tirer. Il fallait marcher sans hésiter, car le jour était proche. Pour les ministres, le premier devoir était de mettre en sûreté le roi et de ne pas se séparer de lui avant d'avoir rempli cette tâche. A cette heure, les ministres obéirent d'autant plus à ces sentiments que le danger le plus grand était sans contredit dans l'entourage du roi. En effet la route de Pirna était aux mains des insurgés et ils auraient pu facilement empêcher l'évasion du roi. Il était également nécessaire que les ministres s'entendissent avec le roi sur la conduite à tenir et la délibération ne pouvait avoir lieu qu'au Königstein. C'est après cette délibération que je me rendis de nouveau à Dresde avec le ministre de la guerre, pendant que le Dr Zschinsky restait auprès du roi, afin que les rapports avec le ministère ne fussent pas interrompus. Si je ne me trompe, le député Dr Joseph, à propos de la conduite des ministres pendant ces quelques jours, a dit qu'elle manquait de courage. Si le courage personnel nous avait manqué, il eût été très simple pour nous d'abandonner le roi à son sort, sans nous soucier de savoir s'il arriverait jusqu'au Königstein; il eût été très simple aussi de ne pas retourner à Dresde. Le Dr Joseph a établi une corrélation entre l'absence des ministres et les progrès de l'insurrection. Je ne puis réfuter tout ce qu'il a dit; mais je dois dire que l'opinion généralement admise que l'établissement du gouvernement provisoire eut lieu en l'absence des ministres, est erronée. Le gouvernement était déjà installé le matin avant le commencement de la lutte et il s'efforçait déjà

d'aggraver l'insurrection, tandis que nous avons vu d'autres gouvernements provisoires travailler au rétablissement de l'ordre. Ce que l'on ne nous pardonne pas, c'est d'être revenus et non d'être partis.

J'ajouterai à mon discours de 1850, pour répondre à un reproche qui nous a été adressé, que si nous n'avons pas laissé en partant l'avis que nous reviendrions, c'est parce que nous ne nous souciions pas de laisser cet avertissement tomber entre les mains des insurgés qui auraient pu nous couper la retraite.

Lorsqu'en compagnie du ministre de la guerre, je rentrai de Pirna à Dresde, en suivant la rive droite de l'Elbe, je rencontrai, près des bains de Link, le conseiller secret de légation von Carlowitz avec un officier de l'état-major prussien (M. de Eonin, si je ne me trompe, — le même qui fut commandant supérieur en Saxe à la fin de 1866) [1]. Ils nous apportaient de Berlin la réponse que le gouvernement prussien s'était décidé à intervenir dans les huit jours, avec des forces imposantes. Je donnai l'ordre à M. de Carlowitz de retourner aussitôt à Berlin et de représenter que les secours viendraient trop tard, mais que l'apparition immédiate du plus mince corps de troupes prussien, suffirait à décourager l'insurrection, parce que personne ne mettrait plus en doute l'arrivée d'autres renforts. Mon avis prévalut, grâce à l'intervention personnelle du roi Frédéric-Guillaume qui ordonna, contre l'avis du ministre de la guerre,

1. Sur la demande du gouvernement prussien nous lui avions adressé une *réquisition* formelle tendant à obtenir l'assistance fédérale. Cette pièce, rédigée au plus fort de la lutte, fut remise au conseiller de légation M. de Savigny, envoyé de Prusse à Dresde.

général Stockhausen, l'envoi de trois bataillons du régiment de grenadiers Empereur-Alexandre.

Les faits qui se passèrent le jeudi 4 au blockhaus [1] sont restés présents à mon esprit. Ce furent les plus douloureux instants de ma vie. Sans cesse des messages arrivaient de la vieille ville, annonçant l'extension de l'émeute, l'arrivée de bandes armées de paysans, l'hésitation de troupes saxonnes cantonnées dans le pays, etc. D'autre part, nous étions dans l'ignorance absolue en ce qui concernait les troupes prussiennes et leur intervention. Ajoutez-y des doutes sur la fidélité de nos soldats et la crainte de les voir démoraliser par suite de l'inaction. Les officiers supérieurs se prononcèrent dans une sorte de conseil de guerre, pour l'impossibilité d'engager la lutte, et proposèrent la retraite. On me donna une capote militaire et une casquette du régiment de cavalerie de la garde et l'on m'engagea à monter à cheval pour quitter la ville avec les troupes. Que l'on songe à l'immense responsabilité qui pesait sur moi, et l'on croira sans peine que j'aie dit à l'ancien ministre von Ehrenstein, qui se trouvait au blockhaus : « Je ne voudrais pas tomber entre les mains de ces furieux [2], mais j'appellerai une balle avec

1. Le Blockhaus de Dresde n'est pas, comme on pourrait croire, une forteresse, c'est un édifice consacré aux bureaux publics et qui se trouve près du vieux pont.

2. J'avais expédié du blockhaus un homme de confiance chez moi pour mettre tous les papiers en sûreté. Il vida mon secrétaire et n'y laissa qu'une carte de visite. Lorsque les insurgés prirent ma demeure d'assaut et firent sauter avec des cris de joie la serrure de mon secrétaire, ils n'y trouvèrent que cette unique carte. Je dois reconnaître ici que mon mobilier se ressentit beaucoup moins de cette visite des insurgés que de celle qui fut rendue, en

bonheur. » Il était tard dans la nuit, lorsque Rabenhorst et moi nous cherchâmes un gîte dans l'une des auberges de la Meisner-Gasse. Elles étaient fermées et, malgré tous nos appels, on n'ouvrit pas. Nous retournâmes au blockhaus, où l'on nous fit un lit à terre, avec de la paille. C'était la seconde nuit que nous nous couchions tout habillés : de sommeil, il n'en fut pas question.

Le lendemain, samedi, commença et finit mieux. Au matin, quelques détachements de troupe arrivèrent de la province; et, sur l'avis des officiers, qui répondirent de la bonne tenue de leurs troupes, le ministre de la guerre se décida à donner l'ordre d'attaquer; le combat justifia la bonne opinion que les officiers avaient de leurs soldats. Une partie des barricades fut prise, et ce n'était point une chose facile, attendu qu'elles avaient été construites, non par de vulgaires émeutiers, mais sous la direction d'un architecte célèbre. En même temps nous apprîmes que deux bataillons de grenadiers du régiment Empereur-Alexandre étaient partis de Berlin. Ils arrivèrent vers six heures du soir.

Le jour suivant, il y eut encore un moment de sérieuse inquiétude. Le vieil Opéra prit feu; du blockhaus, nous regardions l'immense colonne de feu, et nous craignions de ne pouvoir limiter l'incendie. Qu'on songe à ma responsabilité! on comprendra ce qu'aurait été pour moi le spectacle de ma ville

1866, à ma villa de Laubegast (par les Prussiens). Tout fut brisé et ravagé, tandis qu'en 1849 il ne manquait que le morceau d'une portière de velours, dans laquelle une main évidemment exercée s'était taillé un gilet.

natale en flammes. Heureusement le feu n'étendit pas ses ravages ; une légère pluie aida à ce résultat heureux. Le temps s'était gâté, et je vois encore les grenadiers prussiens, de magnifiques soldats, traversant le pont de l'Elbe. Ils avaient retroussé leurs pantalons : le vrai soldat sait regarder la mort en face, mais il n'oublie pas que l'uniforme demande à être ménagé.

Je ne tiens pas pour superflu de citer ici comme document historique la proclamation du roi, que nous rapportâmes du Königstein, Rabenhorst et moi, et qui fut distribuée le jour suivant, au matin :

« Les événements d'aujourd'hui et d'hier, douloureux à mon âme, les attaques à main armée contre l'arsenal et contre mon château ; la défection d'une grande partie de la garde communale, oublieuse de son devoir, qui est de veiller sur l'ordre et la tranquillité, m'obligent à quitter Dresde pour quelque temps, et à me rendre à la forteresse du Königstein.

» Si j'ai hésité à accueillir les pétitions qu'on m'a adressées de divers côtés, et qui me demandaient de reconnaître la constitution impériale élaborée par le parlement de Francfort, j'ai obéi à la profonde conviction qu'il fallait ajourner cette mesure, et, en cela, je n'ai eu en vue que le bien véritable de la patrie commune. Je n'ai d'ailleurs outrepassé par ma résolution aucune des limites de mon droit.

» Je compte sur le bon sens de mes chers Saxons, sur leur amour de l'ordre et de la légalité, j'espère qu'il ne sera pas

besoin de prendre des mesures plus sévères et que je pourrai sans retard rentrer dans ma chère ville de Dresde.

» Du reste j'ai veillé pour qu'en mon absence les affaires gouvernementales ne souffrissent point. »

» Dresde, 4 mai 1849.

» FRÉDÉRIC-AUGUSTE. »

(Dr Ferdin. Zschinsky.)

Nous accompagnâmes cette proclamation de la protestation suivante :

« Les ministres d'Etat, soussignés, remplissent leur devoir en rendant publique la proclamation de Sa Majesté qui précède.

» Les ministres soussignés n'ont abandonné ni Sa Majesté le roi, ni le gouvernement de la patrie. Ils sont retournés à leur poste aussitôt après avoir mis Sa Majesté en sûreté.

» Ils croient de leur devoir de protester, au nom de Sa Majesté, contre l'établissement du gouvernement provisoire.

» Ils espèrent que le peuple saxon obéira au cri de la loi, au devoir de la fidélité, aux avertissements de la prudence.

» Dresde, le 5 mai 1849.

» *Les ministres d'Etat,*

» BEUST. RABENHORST. »

Mes lecteurs trouveront un témoignage très honorable pour moi dans le document suivant :

« Mon cher ministre, baron de Beust. En vous envoyant ci-

inclus les insignes de l'ordre royal de la Rautenkrone (couronne à facettes), ce n'est point sans intention que j'ai fait choix de ce jour pour vous octroyer cette distinction. Il y a aujourd'hui sept ans que mon auguste frère conjura par une décision courageuse et énergique l'orage, qui avait conduit la Saxe jusqu'au bord de l'abîme.

» En ces heures d'angoisses, vous étiez à ses côtés ; vous reconnûtes clairement et sans hésiter ce que le bien de la patrie et du roi réclamait, et vous prites avec vos collègues la responsabilité d'une mesure décisive, vivement attaquée, mais dont le succès a si brillamment montré l'utilité. Mon auguste frère a souvent pensé avec reconnaissance à ces hommes de cœur qui agirent de concert avec lui à ce moment suprême, et je crois agir tout à fait selon sa volonté en vous accordant un gage tout particulier de ma reconnaissance.

» J'ai fait choix pour vos collègues de distinctions d'une autre sorte. Quant à vous, je vous ai destiné l'ordre ci-dessus indiqué, voulant par là vous montrer combien je sais apprécier en même temps les excellents services, reconnus aussi au dehors, que vous rendez comme ministre des affaires étrangères.

» Je demeure votre dévoué

» JEAN. »

» Dresde, 3 mai 1856.

CHAPITRE VII

1849

Après l'insurrection. — Qu'est-ce que la réaction ?

Au 9 mai, la révolution était finie. Le combat dans les rues avait duré quatre jours. Au cinquième, nous vîmes le drapeau blanc flotter sur le Kreuzthurm (*Tour de la Croix*).

Le souvenir de ce signal pacifique m'a donné l'occasion de rappeler une petite malice dont je me rendis coupable envers M. de Watzdorf, commissaire de l'Assemblée nationale et ministre du grand-duc de Weimar. Nous étions à la fenêtre du blockhaus et je savais que le drapeau blanc allait être arboré, Watzdorf, qui avait été longtemps au service de la Saxe, était un bon ami à moi. Comme je ne lui avais rien dit de la capitulation, il proclamait le triomphe prochain et inévitable de la révolution. Je le laissai débiter ses tirades et, pour toute réponse, je le priai de jeter les yeux sur le Kreuzthurm où flottait le drapeau blanc. Biedermann, l'auteur des « Trente ans d'histoire allemande », trouve le procédé

« orgueilleux et hautain »; ce sont là de bien gros mots pour une innocente plaisanterie. Mes ennemis acharnés n'ont jamais pu m'adresser un semblable reproche; en revanche, MM. les commissaires du parlement de Francfort n'imitaient guère la modestie et la simplicité de celui qu'ils représentaient, du lieutenant général de l'Empire [1]. Je sais reconnaître que M. de Watzdorf était, comme ministre, en grande considération auprès du prince et du peuple, et que c'était un homme de mœurs simples et très courtois. Mais une fois revêtu de sa toge d'envoyé de Francfort, d'où, comme un autre Fabius, il tirait à son gré le salut ou l'anéantissement, ce n'était plus le même homme. Avant que l'insurrection éclatât, il était déjà venu à Dresde afin de disposer le roi à l'acceptation de la constitution, et j'avais assez souffert de ses allures de proconsul pour qu'il me fût permis de le mettre un instant dans l'embarras.

La veille déjà un transfuge était venu m'avertir que les chefs du mouvement avaient l'intention de gagner le large; il voulait m'indiquer la direction par laquelle ils comptaient s'enfuir, sans

1. Le lieutenant-général était l'archiduc Jean, frère du défunt empereur François Ier, avec qui il s'était brouillé à cause des idées libérales qu'il professait. L'archiduc Jean était excessivement populaire et aujourd'hui encore (il est mort en 1859), sa mémoire est très en honneur en Styrie et dans le Tyrol. L'archiduc avait épousé — et ce n'était pas là une des moindres causes de sa popularité — la fille d'un maître de poste. Madame la comtesse de Méran, — c'est le titre qui avait été reconnu à la veuve de l'archiduc est morte l'année dernière seulement, âgée de plus de quatre-vingts ans et laissant un fils, le comte de Méran, à qui l'empereur actuel témoigne une vive affection. (F. K.-A.)

doute afin que je les en empêchasse. Je ne fis rien pour cela. Des trois membres du gouvernement provisoire, — ou, pour mieux dire, dérisoire, — deux s'échappèrent, Tschirzner et Todt ; le troisième, Heubner, qui avait été plutôt dupe que complice, ne fut pas pris dans les environs de Dresde, mais bien à Chemnitz, en même temps que le russe Bakounine. Heubner était employé de l'administration ; Todt, conseiller secret du gouvernement, — on voit que l'administration était représentée parmi les insurgés. La cour avait aussi fourni son contingent. L'architecte royal, un nom illustre, avait dirigé la construction des barricades ; et, parmi ses collaborateurs, il y avait le chef d'orchestre de la cour, un nom également illustre, et le directeur des concerts royaux. Les deux premiers s'évadèrent, le troisième fut arrêté. Il est à croire qu'une imagination trop vive donna à l'auteur de *Rienzi* la pensée de jouer en personne le rôle de tribun ; c'est au moins ce que supposèrent ses amis de Dresde, et pour l'honneur de Richard Wagner, — c'est de lui qu'il s'agit, — je veux croire qu'ils ne se trompèrent pas. Ce serait le seul moyen de ne pas porter un jugement trop sévère sur son éclatante ingratitude envers le roi. On a dit que mon aversion pour les dernières œuvres de Wagner provient de son rôle politique en 1849. C'est inexact, car je sais distinguer l'œuvre de l'homme, et l'homme du reste n'a pas eu à se plaindre de moi. Wagner, condamné à mort par contumace, s'était réfugié en Suisse, puis en France. C'est là qu'il reçut l'invitation de venir à Weimar. Le gouvernement saxon eût été en droit de demander à ce moment son extradition qui eût été obtenue. Je m'interposai, et on n'en fit

rien. Quelques années plus tard, j'obtins du roi qu'il fît grâce à Wagner, par égard pour la famille Tichatscheck, — l'illustre ténor Tichatscheck contribua pour une grande part à fonder la gloire de Wagner. Il put revenir à Dresde. Cette fois il se décida à venir me remercier : c'est la seule occasion où je me sois trouvé avec lui : « Je suis heureux, lui dis-je, d'avoir pu faire quelque chose pour vous, monsieur Wagner ; à votre tour, vous voudrez bien ne me rien causer de désagréable ; ainsi pas de manifestations, n'est-ce pas? » — « Je ne vous comprends pas », me répondit-il. — « Eh bien, lui dis-je, vous vous souvenez des événements de 1849 ? » — « Ah, déplorable malentendu ! » — « Malentendu ! ignorez-vous que l'on a trouvé une feuille écrite de votre main où vous vous vantez d'avoir fait flamber le palais des princes, heureusement que le feu n'a pas pris. » Je ne sais plus trop ce qu'il m'a répondu.

Je fis plus encore pour le directeur des concerts royaux, Röckel, qui avait été condamné à mort, puisque, après un long emprisonnement, j'obtins sa mise en liberté. Le roi Jean tenait fermement à n'accorder aucune grâce, sans que le condamné l'eût sollicitée. Röckel, dont la peine de mort avait été commuée en prison perpétuelle, refusa absolument de faire aucune démarche auprès du roi, tant et si bien que son obstination devint embarrassante. Un jour, je demandai au roi sa grâce, quoiqu'il ne l'eût pas sollicitée. Il y a, me permis-je de dire, quelque chose d'antique dans cette ténacité ; et, ajoutai-je, où donc est le réactionnaire qui resterait douze ans emprisonné plutôt que de s'humilier une heure? Le roi sourit et céda. Röckel reçut

la liberté, et il en usa aussitôt avec la plus noire ingratitude, puisqu'il fit paraître une brochure où il comparait la prison de Waldheim à une chambre de tortures et faisait de moi un tyran de Syracuse. Heubner, dont le témoignage était celui d'un homme droit et sincère, a déclaré lui-même que les affirmations de Röckel étaient en partie exagérées, en partie fausses. Personne ne croira que j'ai pu prendre plaisir à rendre douloureuse la réclusion d'un condamné. A la vérité, j'appris trop tard que le directeur de la prison avait été mis dans l'incapacité, par une maladie, de remplir dans les derniers temps ses fonctions, et que l'ordre réglementaire en avait souffert. Seulement, un jour, je visitai la prison de Waldheim, et je me fis montrer la chambre où Röckel était enfermé, elle ne ressemblait en rien à une cellule de prison. Le détenu ne tissait pas des chaussons de lisière, il écrivait debout devant un bureau. Quand il m'aperçut, il me tira une révérence guindée et cérémonieuse, et continua d'écrire, en me tournant le dos, sans plus s'inquiéter de moi. Rien ne l'empêchait de profiter de ma présence, pour me présenter ses plaintes. Ce caractère tout spartiate qui empêchait R. de signer une demande en grâce, peut lui avoir dicté des actes d'insubordination qu'il fallut réprimer.

L'histoire des prisonniers de Mai m'a conduit bien au delà de l'année 1849, à laquelle je dois revenir. Il est remarquable quelle instinctive défiance excite ce terme de *réaction*. Que signifie-t-il proprement? Serait-ce une sorte de conjuration, tout d'abord dissimulée, puis s'étalant au grand jour, contre les idées pro-

gressistes et les éléments libéraux? Cette conception n'est pas tout à fait fausse, mais elle est incomplète. Dans la plupart des cas, la réaction est la suite naturelle de l'action, au même titre que le reflux suit la marée. Plus la marée a été haute, plus le reflux est considérable, et il ne suffit pas pour l'arrêter de planter des piquets dans la terre, de dire aux flots : « Jusqu'ici et pas plus loin. »

On a beaucoup écrit et parlé sur la réaction en Saxe. J'ai sous les yeux un article que le *Pester Lloyd* fit paraître à l'occasion de mon entrée dans la vie privée, et qui louait le « réactionnaire saxon » d'avoir inauguré en Autriche une ère de liberté. Et cependant l'image choisie du flux et du reflux n'était nulle part plus exacte qu'en Saxe. Quand dans un pays un mouvement politique brise tous les freins et qu'il dégénère en une insurrection à laquelle participent des employés de l'Etat, des ecclésiastiques et des professeurs, on ne saurait s'attendre à ce que le gouvernement se croise les bras, en quelque sorte, comme si rien n'était arrivé. Mais nul témoin oculaire ne prétendra de bonne foi que la réaction fut outrée et vindicative. On nous a reproché « l'épuration du personnel », ce qui est absolument faux. Qu'on lise les articles de la *Gazette de la Croix*, et l'on verra que nous méritions, au gré de ce journal, le reproche de nous endormir dans la quiétude. On nous a fait un crime affreux des « listes de conduite », dont il fut question à la chambre en 1861. Voici la chose : Les sous-préfets avaient reçu l'ordre d'établir de temps à autre des tableaux indiquant la composition des conseils communaux, et

fournissant des données sur le passé politique de leurs membres. Ceci n'avait pas d'autre but que de familiariser le ministère avec les personnalités qui étaient en rapport avec lui. Cette mesure était utile pour les ratifications de fonctionnaires municipaux. Elle m'offrait en outre cet avantage de connaître mon monde lorsque je visitai les différentes villes. La mesure ayant peu d'importance, le cabinet n'hésita pas à la révoquer.

On ne saurait contester, d'ailleurs, que des fautes et des maladresses involontaires aient été commises. Il y a eu des rigueurs ; mais ces messieurs de 1848 mettaient ils toujours des gants ? Qu'on me permette de dire deux mots d'une de ces maladresses : j'entends parler du *livre noir*. De quoi s'agissait-il au fond? Un employé de la préfecture de la police, qui croyait son génie méconnu, voulut montrer ses talents en dressant une liste alphabétique de toutes les personnes politiquement suspectes. Je le reçus froidement quand il vint, en grand uniforme et rêvant de récompenses, me présenter son œuvre. Seulement le pauvre homme avait quelques centaines d'exemplaires sur les bras, et c'était un acte de commisération que de les lui acheter. On en fit donc l'acquisition, et on les distribua entre les divers bureaux de police, convaincu que l'axiome « *superflua non nocent* » était ici de mise. Mais sans que personne fût inquiété. On voit que l'auteur ne fit guère de mal qu'à lui-même. Ce que la police fit de plus grave, fut d'ordonner à quelques personnes de s'inscrire dans ses bureaux, quand elles arriveraient à Dresde.

Au reste, un témoin peu suspect de partialité en notre faveur

a caractérisé très justement ce que fut la réaction en Saxe, dans les années qui ne suivirent pas immédiatement la révolution. J'entends parler de M. Bebel, le socialiste et député au Reichstag bien connu. Il prononçait, à la seconde chambre saxonne, le 2 mars 1886, les paroles suivantes :

« Je n'oublie pas combien, dans les premières années de ma vie politique, il était de mode en Saxe, surtout parmi les classes bourgeoises et libérales, de se déchaîner sur tous les tons contre le système réactionnaire de Beust. On ne pouvait prétendre à être homme d'opposition, et à défendre en même temps par quelque côté le système de Beust. Mais, Messieurs, je dois le dire, pendant le gouvernement de M. de Beust, de 1861 à 1866, je ne me souviens pas d'avoir vu prendre des mesures exceptionnelles et illégales analogues à ce que nous voyons aujourd'hui. C'est durant l'époque indiquée, de 1861 à 1866, que j'ai surtout déployé mon activité politique. Je figurai dans des centaines de réunions populaires, et jamais, sous ce régime si décrié de M. de Beust, on ne m'a opposé les mêmes obstacles qui embarrassent la route de mon parti à l'heure actuelle. »

D'autre part, en prenant en 1852, sous ma direction, le ministère de l'intérieur et la police de Dresde qui, jusqu'alors avait dépendu de la ville, je m'efforçai de faciliter la tâche si difficile des agents en les protégeant dans l'exercice de leurs fonctions. Quand on voit avec quels respects sont traités les policemens de Londres, on ne peut s'empêcher de constater que l'Anglais a le respect inné de la loi. Mais il respecte surtout celle qui assure au policemen l'impunité s'il tue son agresseur

en se défendant, et qui condamne aux travaux forcés quiconque attaque un agent. Qu'on établisse sur le continent des garanties semblables en faveur de la police et le public ne manquera pas de déférence pour elle.

Après l'insurrection de mai, je n'ai jamais oublié qu'aucun châtiment ne pouvait atteindre les auteurs indirects, et pourtant responsables jusqu'à un certain point de la révolution. Je n'ai jamais oublié que la regrettable connivence du ministère de mars avec le bon mais incapable Oberländer, avait, pour une bonne part, excité le peuple saxon, jusqu'alors si ami de l'ordre, à la révolte. L'amnistie me parut rationnelle.

Il me reste à indiquer, pour clore le chapitre, ce que je fis comme ministre des cultes et de l'instruction publique. Le département avait eu jusqu'en 1848 son chef propre, et il le reçut à nouveau en 1852. De 1848 à 1852, von der Pfordten et moi la dirigeâmes, en même temps qu'un autre ministère : il fut réuni tantôt à un département tantôt à un autre.

Je pris à tâche de bannir la politique de l'Ecole et de l'Eglise; on ne me blâmera point, si l'on songe à tout le mal causé par la confusion sur ce domaine. Une nouvelle loi scolaire a soumis les instituteurs à une surveillance plus étroite, mais en même temps elle apporta une amélioration, très sensible et très désirée du traitement minimum. En ce qui concerne l'Eglise je n'éprouve aucun regret non plus à rappeler mes actes.

Quoique élevé par une mère pieuse dans la foi chrétienne, je suis parvenu progressivement à des vues très larges en matière religieuse. Je suis d'avis que nul ne peut être forcé de

croire et d'assister aux offices, et que, d'autre part, ceux qui tiennent à l'Eglise et à la religion, ont le droit qu'on respecte leurs convictions et leurs pratiques. Cette manière d'entendre la question est généralement répandue en Angleterre. Je me souviens que, sur la ligne de Londres à Brigthon, on présentait de petites feuilles imprimées aux voyageurs. Etant myope, je crus, de prime abord, que c'étaient des indicateurs de chemins de fer. En y regardant de plus près, je m'aperçus qu'elles renfermaient les dix commandements et le « Pater noster », ces imprimés étaient distribués par les compagnies. On peut tenir le fait pour une manifestation futile. D'accord; mais que l'on fasse de même à Berlin ou à Vienne, et une heure plus tard les placards seront criblés de plaisanteries, ce qui n'arrive jamais en Angleterre.

Je rendais hommage tout à l'heure à cette opinion que l'Etat doit satisfaire les besoins spirituels par le choix des ecclésiastiques. Seulement, je le dis à regret, bien que je sois protestant : les réformés sont, en somme, plus portés à l'intolérance que les catholiques. Ceux-ci tiennent surtout aux pratiques extérieures et ne s'inquiètent pas autant du dogme ; au contraire, le protestant est exigeant et exclusif. Dans le voisinage de Dresde, à Tharandt, se trouve une célèbre académie forestière qui compte beaucoup d'élèves étrangers. A l'époque où je pris en main le ministère des cultes, il y eut justement un changement de pasteur, à Tharandt. Le précédent pasteur avait un peu négligé ses fonctions, et, comme les professeurs et les élèves forestiers n'étaient guère dévots, ils avaient presque cessé

d'aller à l'église. Le nouveau ministre était un homme distingué, qui avait séjourné longtemps dans la Suisse romane, mais il était orthodoxe. Il se montra brillant orateur de la chaire, ses paroissiens accoururent à l'église, non pour s'édifier, mais pour critiquer et dénoncer les tendances étroites et un peu choquantes du prédicateur.

La nomination de M. Harless, en remplacement de l'érudit et vénérable Ammon, au poste de premier prédicateur de la cour, fit un grand scandale. J'avais connu Harless à Munich où il défendait avec grand courage les intérêts des protestants, à la Chambre, contre le ministère Abel. Quelques années après avoir été nommé prédicateur de la cour, il fut rappelé par le roi Maximilien II de Bavière, et installé dans les fonctions de président du Haut-Consistoire ; dès lors, les protestants bavarois ne furent plus inquiétés dans leur conscience et leur liberté de pensée.

On ne saurait d'ailleurs mieux définir la différence entre protestants et catholiques, au point de vue de la tolérance qu'en comparant l'anti-sémitisme du pasteur Stoëker, avec les idées si libérales du cardinal Haynald.

Je glisserai ici entre parenthèses l'anecdote suivante. De 1845 à 1849, il y eut en Saxe, grâce au réformateur Ronge, un véritable essor de catholicisme allemand [1]. Des communes libres s'organisaient partout. J'étais encore ministre des cultes, quand, un jour, on m'annonça le « doyen du conseil régio-

1. Nous avons vu se reproduire le même mouvement sous le nom de « vieux catholique. »

nal ecclésiastique. » Je m'attendais à voir paraître un vénérable vieillard en longue lévite, quand j'aperçois un monsieur mis avec élégance, qui s'avance en me disant : « Excellence, ne me remettez-vous pas ? Je suis le tailleur M. En 1840, tous les ouvriers étrangers reçurent l'ordre de quitter Paris; vous vous êtes employé en ma faveur, afin que je pusse rester chez Chevreuil, et je vous en remercie encore aujourd'hui. » — « Vous me faites plaisir, lui répondis-je, mais comment donc êtes-vous parvenu à votre position actuelle? — « Ah, mon Dieu ! je ne sais; cela me coûte de l'argent, et je vais donner ma démission. » — « Vous ferez bien. » — Depuis, « monsieur le doyen », retourné à ses redingotes et à ses vestes, m'a fourni maintes preuves de son savoir faire. Mais la théologie n'entrait pour rien dans ses ouvrages.

CHAPITRE VIII

1849

L'alliance des trois rois. — Relations avec Berlin. — Entrevue de Pillnitz. — Excursion à Vienne.

Tant que j'ai été ministre à Dresde, c'est-à-dire pendant dix-sept ans, tous les mémoires et toutes les dépêches émanaient de moi-même. A Vienne, il n'en fut pas de même. Je trouvai dans cette capitale des secrétaires distingués, et je me serais fait un reproche de ne pas employer leurs talents; d'ailleurs, pendant les premières années où j'étais occupé autant par la politique intérieure que par les affaires étrangères, mes loisirs étaient fort minces. Dans la règle, je préférai dicter que d'écrire moi-même; cela offrait le double avantage de faciliter la tâche du copiste [1], et de procéder plus rapidement. L'expérience m'avait en effet démontré que la présence d'un scribe stimule, et fait trouver plus vite l'expression précise.

1. L'écriture de M. de Beust pouvait concourir comme indéchiffrabilité avec celle de Napoléon Ier. Le roi Fr.-Auguste avait coutume de dire : « Beust a trois écritures : l'une que son secrétaire peut lire ; la seconde que Beust seul peut lire, et la troisième que Beust lui-même ne peut pas lire. »

C'est ainsi que je rédigeai un mémoire, que je présentai en 1849 au Landtag, et qui rendait compte de tout ce que le gouvernement avait fait depuis l'insurrection de mai pour résoudre la question allemande, mais qui s'étendait en même temps sur l'histoire de cette même question dès les premiers jours de 1848. Ce mémoire trouva d'abord peu d'auditeurs attentifs et surtout convaincus, vu le courant démocratique unitaire qui régnait alors. En reproduisant cette pièce, je crois qu'elle élucidera les événements contemporains. J'ai soin d'ailleurs de l'abréger et n'en conserve que les passages saillants. J'ajoute que ce mémoire est un guide consciencieux et exact pour tout ce qui concerne cette *Constitution des trois rois* (1849) qui, dans la suite, attira deux graves reproches au gouvernement saxon: celui d'ingratitude et celui de perfidie : on verra s'ils étaient mérités.

Sur la demande du gouvernement prussien, des négociations furent entamées à Berlin, dans le but de reprendre en la modifiant l'œuvre du parlement de Francfort. Les conférences furent ouvertes aussitôt après la répression de l'émeute de mai. Le général de Radowitz était seul plénipotentiaire de la Prusse. L'ambassadeur autrichien, baron Prokesch n'assista qu'à la première séance et se retira dès qu'il fut question d'exclure l'Autriche de l'Empire allemand. L'envoyé de Bavière, comte Lerchenfeld, manquant d'instructions précises de son gouvernement, s'abstint de toute déclaration nette. En revanche les délégués du Hanovre, M. Stuve et Klostervoigt von Wangenheim, prirent une part active aux délibérations. J'étais accompagné du ministre Behr, qui joua un rôle passif.

Le général de Radowitz était une personnalité remarquable. Homme de grand savoir et ayant beaucoup retenu, il avait acquis toute la faveur de Frédéric-Guillaume IV. Dès que le parlement de Francfort devint, sinon une caricature, au moins, une assemblée manquant de sérieux, on regarda Radowitz comme un capucin armé d'un glaive. Moine farouche et soldat décidé, telle était bien l'impression que laissait sa physionomie. Catholique, il s'était adjoint un Rhénan catholique comme aide, pour mener à bien l'œuvre de l'exclusion de l'Autriche, du futur empire allemand. Les conditions vitales de l'Autriche, nous disait-on, l'empêchent nécessairement de faire partie de l'Etat germanique. On pouvait répondre que si la constitution ne convenait pas à un membre important du corps germanique, il fallait la changer. On a toujours pensé jusqu'ici que les constitutions étaient faites pour les peuples, et non les peuples pour les constitutions. On aurait dû prendre la peine de retoucher le projet, et un échec même eût été plus logique que la formule célèbre. « Nous ferons l'union germanique avec beaucoup (d'États), avec quelques-uns ou tout seul. » — Ajoutons que les négociations ne furent guère faciles avec le général de Radowitz ; son fils, dont je conserve un excellent souvenir, m'a dédommagé, par son urbanité, de ces désagréments trente ans plus tard, à Paris.

Je fis également la connaissance du premier plénipotentiaire de Hanovre. Le Dr Stuve, jadis bourgmestre opposant d'Osnabrück, appartenait à ces rares ministères de mars qui avaient survécu à 1848. Chose digne de remarque, il s'insinuait avec

une habileté rare. Le roi Ernest-Auguste, après l'avoir vu quelques minutes, avait dit, en son jargon mi-allemand, mi-anglais : « Le petit Stuve est un fameux compère. » De son côté, le docteur disait en partant : « Je croyais trouver un tyran capricieux, et j'ai eu affaire à un aimable et judicieux vieillard. »

Stuve savait résister à M. de Radowitz. Seulement ses actes et ses discours étaient tour à tour inspirés par la pensée de résister à la réaction et par celle de faire plaisir « au judicieux vieillard ». Cette contradiction le paralysait un peu.

Des deux hommes qui se trouvaient en M. de Radowitz, il n'y en eut qu'un avec qui nous eûmes affaires : le soldat. Les négociations furent littéralement menées tambour battant ; leur peu de durée correspondit à la fragilité de la constitution nouvelle. Commencées le 17 mai, elles finirent le 26, et plus exactement le 23, jour où je me rendis à Dresde. Au lieu de laisser quelque délai aux Etats participants pour essayer la constitution projetée, les grandes lignes nous furent communiquées un peu avant l'ouverture des conférences, le système de marche à toute vitesse devint évident dès le début des négociations : on déclara que, en cas de dissentiment, le tort serait à l'Etat récalcitrant ; d'autre part, on n'attendit pas que le projet de fédération fût ratifié pour procéder à sa proclamation officielle.

A cette heure, il serait peu intéressant d'entrer dans des détails sur le projet de constitution mort-né. La question capitale a seule une importance historique. L'*empire* n'était pas nommé ; il était remplacé par une présidence avec un collège de princes, ce qui changeait peu le fond des choses, mais ce qui voilait, en

quelque sorte, la nature des rapports entre le suzerain et les vassaux. C'est là surtout ce qui méritait d'attirer mon attention, et je refusai de m'engager avant d'avoir reçu des instructions de Dresde. Il m'était impossible de méconnaître que ce conseil suprême de l'empire était, au fond, d'une bien autre importance que la forme impériale. A Francfort, on avait au moins parlé de fédération germanique impériale; à Berlin, on jasait du peuple allemand, de fleuves allemands, de champions de l'Allemagne; mais on ajoutait aussitôt: « L'Empire ne comprend que les Etats qui reconnaissent la présente constitution, » et on admettait deux confédérations séparées, au nord et au sud. En ce qui concernait l'Autriche, on abusait de la situation : c'était l'époque où cet État, après avoir réduit les Italiens, luttait contre l'insurrection hongroise, et n'était guère en mesure de participer à l'élaboration d'une constitution allemande. Mais on ne tenait pas compte davantage de l'Allemagne du sud, et la participation des Etats qu'elle comprend était d'une évidente importance. Sans parler de la dépendance imposée aux divers princes et des sacrifices qu'elle imposait, on ne pouvait oublier quel danger constituait la division possible de l'Allemagne en deux grandes ligues séparées.

Le 24 mai, je partis pour Dresde. Le roi était encore au Königstein, je l'y suivis, accompagné des autres ministres. Je n'obtins pas de pleins pouvoirs pour signer, purement et simplement, les articles relatifs à la question capitale. Le 26, je retournai à Berlin. Un violent orage, une pluie battante retardèrent l'arrivée du train qui n'arriva qu'à dix heures du soir.

A la gare, je fus reçu par un attaché du général de Radowitz, qui me pria de le suivre aussitôt. Je trouvai chez le général les délégués du Hanovre et de la Bavière. M. de Radowitz était décidé à obtenir les signatures le 26, veille de Pentecôte ; il n'y arriva que le 27, à trois heures du matin. — On s'est demandé pourquoi j'avais apposé ma signature au bas du traité. Eh bien, ce ne fut ni l'impétueuse éloquence de M. de Radovitz, ni la fatigue qui me décidèrent, mais les égards que je devais avoir pour le gouvernement prussien. Durant mon absence, une circulaire diplomatique avait été expédiée, qui annonçait l'adhésion des trois royaumes (Saxe, Bavière et Hanovre) à la constitution nouvelle. Il ne faut point la confondre avec une circulaire éventuellement préparée qui fut publiée le 28, avant que les ratifications eussent été échangées. On ne pouvait donc refuser de signer, sans donner un démenti au gouvernement prussien ; c'est pourquoi je signai. Ajoutez-y que je n'ai jamais mentionné cette circonstance pendant les délibérations de la Chambre, et vous verrez ce qui restera de l'ingratitude saxonne qu'on nous a reprochée.

Toutefois je ne devais point oublier les intérêts de mon pays. En conséquence, j'écrivis de suite une déclaration formelle, relativement à la question impériale. Les délégués hanovriens l'acceptèrent ; et le gouvernement prussien n'y vit aucun inconvénient pas plus qu' à l'acte de ratification qui rappelait cette réserve. Le gouvernement saxon déclarait donc ne pouvoir abandonner ses préventions contre l'établissement d'un pouvoir impérial central ; cependant, il était prêt à subordonner

cette conviction au besoin de conserver l'ordre politique menacé, et à celui de mettre en vigueur rapidement la constitution allemande ; pour le bien de tous, il consentait à céder la puissance exécutive de l'empire au roi de Prusse ; mais il réservait formellement par l'article premier les droits fédéraux de S. M. l'empereur d'Autriche; il ne voulait laisser aucun doute sur la résolution d'accepter la constitution nouvelle, non pour la prospérité de quelques-uns, mais pour celle de la nation allemande tout entière ; la déclaration ajoutait qu'on ne pouvait espérer une entrée prochaine des pays autrichiens dans la fédération, mais que l'adhésion des autres Etats allemands, les droits de l'Autriche restant réservés, devait être obtenue ; qu'il ne fallait point rechercher l'établissement d'une confédération du Nord et d'une confédération du Sud : et qu'en conséquence le gouvernement saxon demandait dès à présent que, si les Etats du Sud n'accédaient pas, de nouvelles négociations fussent ouvertes afin d'établir une constitution qui fût valable pour le peuple allemand, et non pour quelques Etats réunis.

Les délégués hanovriens acceptèrent ma déclaration, et insistèrent sur cette idée qu'au cas où les deux confédérations précitées tendraient à se former, les négociations seraient reprises et le projet transformé.

Après avoir pris ainsi les précautions nécessaires, le gouvernement saxon continua activement et loyalement, de concert avec la Prusse, l'œuvre commencée. Nous ne pouvions donner de meilleure preuve de nos bonnes intentions que le choix de notre délégué au Conseil suprême qui allait se réunir. M. de

Zeschau, ministre de 1830 à 1848, avait été jadis au service de la Prusse, et il jouissait, selon son mérite, d'une haute considération et d'une confiance entière à Berlin. Cet homme distingué ne pouvait donner de preuve plus sensible de son dévouement au roi et à la patrie que d'accepter la tâche ingrate qu'on lui proposait. Il s'y mit avec zèle et s'efforça, mais vainement, d'arriver à une entente avec l'Autriche. Ni lui, ni le plénipotentiaire du Hanovre ne purent empêcher que la majorité formée par l'intervention des autres Etats allemands du Nord et de Bade, ne fît litière de la *réserve* indiquée. Ils ne purent empêcher que le Reichstag ne fût convoqué à Erfurt, et les électeurs appelés au scrutin dans tous les Etats confédérés y compris la Saxe et le Hanovre. C'était l'instant, ou jamais, de faire valoir nos *réserves*, et de rappeler notre représentant au Conseil suprême. Il était trop évident que, le Reichstag réuni, la constitution acceptée, il ne pouvait être question de la transformer.

On voit que nous n'avons à nous reprocher nulle perfidie; mais on voit aussi qu'on pourrait justement appliquer ce terme aux procédés prussiens relativement à notre déclaration.

Reste « l'ingratitude d'un gouvernement sauvé ». — A considérer les choses d'un peu haut, il est impossible d'admettre que la reconnaissance doive aller assez loin pour que l'objet sauvé soit adjugé au sauveur. Au reste, on oublie comment les choses se sont passées. Le roi de Prusse avait prié en mars 1849 le roi de Saxe de ne pas reconnaître la constitution impériale; au cas où la révolte éclaterait, il lui promettait l'appui de la force

armée. Nous fîmes droit aux désirs du roi; l'ordre fut troublé, les troupes prussiennes intervinrent.

Il n'y a rien là que de rationnel : donnant, donnant. — J'ai dit déjà quel service la Saxe rendit aux autres États allemands, — sans en excepter la Prusse, — en affrontant l'insurrection sur son territoire.

Ainsi le reproche d'ingratitude n'est guère mieux fondé que celui de perfidie. C'est aussi ce que pensait mon collègue Friesen. Comme il est cité toujours comme une autorité par les historiens prussiens, lorsqu'il m'attaque, il m'est permis de signaler son opinion.

Au milieu des désagréables discussions dans le Conseil suprême à Berlin, survint une entrevue à Pillnitz, bien différente de celle de 1792, quoique les mêmes dynasties fussent en présence. L'empereur François-Joseph et le roi Frédéric-Guillaume IV étaient les hôtes de Frédéric-Auguste. Les relations personnelles ne pouvaient être qu'agréables; mais les résultats furent minces, et je doute qu'on se soit beaucoup occupé à Pillnitz de questions générales. C'est là que je vis pour la première fois l'empereur d'Autriche; il était âgé de dix-neuf ans et tel qu'un portrait du temps le montre, plein de force et de vie. Son maintien élégant était entièrement militaire; sa figure profondément sérieuse, et toute sa personne respiraient l'énergie.

Peu après, je vis à Vienne le premier ministre de l'empereur. Quand bien même les événements n'en auraient pas fait un personnage de premier ordre, le prince Schwar-

zenberg aurait imposé par sa seule apparence ; il représentait le vrai *grand seigneur*, avec toute sa simplicité et son aisance natives, par opposition au *parvenu*. Son énergie, comme ses dons naturels, n'ont jamais été mis en doute.

Le prince Schwarzenberg, je me plais à le rappeler me prit de suite en amitié, et il m'a conservé jusqu'à la mort le même sentiment. Il me sera d'autant plus douloureux de ne pas l'épargner comme je serai tout à l'heure obligé de le faire. Il méprisait l'humanité mais il connaissait mal les hommes. Ceci explique et excuse un grand nombre de ses actes et de ses fautes.

Dans le ministère Schwarzenberg figuraient alors MM. de Schmerling, Bach et Léo Thun ; un étrange assemblage. Il ne dura pas ; car Schmerling, que j'appris alors à connaître, et qui resta malgré nos divergences, un loyal et fidèle ami, se retira bientôt. Mais si singulière que fût la composition de ce cabinet, il aurait pu avancer beaucoup les choses, si, au lieu d'annuler la constitution du 4 mars 1849, il l'avait améliorée. Schmerling et Bach étaient hommes tous deux à effectuer une révision dans le sens conservateur, et Léo Thun, qui n'était pas encore le ministre ultra clérical, n'aurait pas refusé de prendre part à cette œuvre. Le parti auquel on s'arrêta [1] fit la joie des ennemis de l'Autriche à Berlin et en Italie.

1. La dissolution par la force du Reichsrath de Kremsier.

CHAPITRE IX

1849-1850

La situation à l'intérieur. — Le soi-disant coup d'État de 1850. — L'Université.

Le ministère de mai s'était complété par l'entrée de M. de Friesen, comme ministre de l'intérieur, et du Dr Behr comme ministre des finances d'abord, et plus tard de la justice. J'avais entamé avec M. Behr des négociations quand il n'était encore que chef de division au ministère de l'intérieur; il me posait alors des conditions qui tendaient presque à reconnaître la constitution impériale. Behr était un homme d'une grande habileté, il l'a prouvé dans ses rapports avec les chambres, d'une honorabilité parfaite et d'une rigidité de conscience qui allait jusqu'à la cruauté. Il avait étudié en premier lieu la théologie, puis, craignant que ses connaissances ne fussent pas au niveau de sa foi, il s'était jeté dans la jurisprudence [1].

1. Il n'avait pas dépouillé entièrement l'inquisiteur. Un peu avant 1866, nous étions à Waldheim où il procéda à l'interrogatoire d'un accusé. Il le fit avec tant d'ardeur, qu'en sortant je lui dis : « Behr, si jamais je tombe en vos mains, j'avouerai tout. »

Mes instructions lui ont fait passer quelques mauvais moments; mais aussi, ses hésitations ont mis ma patience à l'épreuve ; malgré tout, nous sommes restés jusqu'à la fin bons et fidèles amis. J'ai éprouvé un vrai plaisir à le défendre contre les insinuations de M. de Friesen dans ses *Souvenirs*.

J'ai déjà parlé de mon collègue Zschinsky. Reste le colonel Rabenhorst; si je me taisais complètement en ce qui le concerne, mon silence pourrait être mal interprété. Nos rapports ont parfois été troublés, et cela peut surprendre chez des hommes qui s'unirent si fidèlement à l'heure du danger, pendant l'émeute, puis en 1850 et 1866. Ce n'est pas moi qui puis être rendu responsable de nos divisions passagères, je ne puis me les expliquer que par les calomnies auxquelles Rabenhorst n'était pas tout à fait inaccessible. J'ai fait, dans ce domaine, en Saxe et en Autriche, de douloureuses expériences, mais je garde la consolation, sinon d'avoir reconnu mes ennemis, au moins de n'avoir jamais méconnu un ami.

Je commettrais une injustice en passant sous silence un de mes collègues, qui prit la place du baron Friesen, après que j'eus réuni en mes mains les deux ministères de l'intérieur et des affaires étrangères. Je veux parler du baron de Falkenstein ; il ne me souvient pas que jamais, en matière politique, nous ayons cessé de marcher la main dans la main. C'était mon homme de confiance ; à tel point qu'en 1864, à l'époque où j'étais plénipotentiaire de la confédération germanique à Londres, il me fit mon intérim aux affaires étrangères.

C'était un homme d'un grand savoir. Il établit l'ordre dans l'église et dans l'école, sans recourir trop à la rigueur.

Revenons à 1849.

Après le « Landtag de déraison, » on élut à la fin de 1849, un « Landtag de résistance. » Sa composition était fort différente du précédent. Il y avait deux membres du ministère Held, deux ministres de mars, et un ministre d'avant la révolution, M. de Carlowitz, qui y défendait, un peu les idées libérales, mais surtout l'unité et la prépondérance de la Prusse. A côté d'eux, beaucoup de membres de l'ancien « Landtag de déraison » et un membre attaché au service de la cour y siégeaient.

Le nom de « Landtag d'opposition » était mérité. J'eus, pour mon compte, fort à souffrir de sa résistance et des attaques qu'on dirigeait contre moi ; les autres ministres ne furent pas épargnés ; si bien qu'une seconde dissolution fut nécessaire, et qu'il fallut rétablir les Etats qui avaient fonctionné jusqu'à 1848[1].

A lire les feuilles centralistes et surtout prussiennes, on croirait que toute la responsabilité de cette mesure doive retomber sur M. de Beust, ce particulariste, ce réactionnaire. Elles ne tarissent pas d'éloges, au contraire, sur les intentions libérales et les sentiments prussophiles du baron Friesen, qu'elles dépeignent comme une sorte « de Sauveur. » J'ai laissé passer l'orage ; mais j'ai ri en voyant M. de Friesen dans ses *Souvenirs* s'attribuer l'initiative de l'excellente mesure : la dissolu-

1. C'est cette mesure prise par ordonnance royale qui fut qualifiée de coup d'État.

tion, et, en cela, il ne faisait que se rendre justice. Il a seulement tort de dire que je ne m'y attachai qu'après beaucoup d'hésitation : il confond les dates. Immédiatement après l'échec de l'insurrection, l'abolition de la loi électorale de 1848 avait été proposée; et cela se comprend sans peine, quand on songe que l'impression laissée par l'émeute de mai était encore toute fraîche. Si je me prononçai contre cette mesure, c'est que je ne voulais pas qu'on pût la croire exécutée sous la protection des baïonnettes étrangères, alors que les troupes prussiennes occupaient encore le pays.

M. de Friesen fut approuvé et appuyé par le ministre de la justice. Au contraire, M. Behr fit longtemps de l'opposition; les résistances du ministre de la guerre, dont le budget devait profiter de la réforme sont plus surprenantes.

Quoi qu'il en soit, la sympathie du pays nous était assurée. Le gouvernement s'y prit avec habileté et, tout en décrétant certaines mesures qui restreignaient la liberté de la presse et le droit de réunion, il leva l'état de siège, qu'on avait établi à Dresde après l'insurrection. Dès lors, le pays put littéralement respirer. Malgré tous les efforts des partis particulariste et démocratique, les députés parurent à la Chambre, sans en excepter ceux qui avaient fait partie des Parlements dissous.

Cependant nous rencontrâmes encore un obstacle qui aurait pu devenir embarrassant, l'attitude de l'Université de Leipzig. Le sénat académique, où les *Gothœr* avaient la majorité, et qui avait à élire un député à la première chambre, prit la résolution de nier la légalité du renvoi des chambres et d'a-

journer l'élection du représentant de l'Université. J'infligeai au sénat le blâme qu'il méritait; mais je me rendis moi-même à Leipzig afin d'arriver à une entente amiable. Cette tentative de traiter les choses en douceur n'eut pas de succès; il fallut recourir à des mesures plus efficaces; on considéra les opposants, comme des abstentionnistes et l'élection eut lieu malgré eux.

Seulement le doyen ayant refusé de signer les pouvoirs du député élu, il fallut envoyer à Leipzig un commissaire extraordinaire, M. Zobel, avec le mandat impératif d'obtenir la signature; ce qui fut fait malgré le doyen.

Dans cette affaire, toutes les haines retombèrent sur moi; en revanche, je trouvai peu de reconnaissance chez ceux pour qui j'avais pris parti. Les haines ne désarmèrent jamais. Je n'ai point eu à me féliciter d'avoir été en querelle avec les professeurs de Leipzig. Le renvoi de trois d'entre eux fut la conséquence de leur participation à l'émeute de mai. Cette mesure me coûta beaucoup; mais je ne pus m'habituer à la pensée que des professeurs universitaires méritaient plus de ménagement qu'un pauvre maître d'école de village.

Au reste, à le bien prendre, la liberté académique est un anachronisme. Au temps où nulle vie publique, nuls débats parlementaires, nuls journaux, nul droit de réunion n'existaient, cette liberté avait un sens et une portée; elle assurait le développement intellectuel de l'individu qui allait entrer au service de l'Etat ou de la cité. Aujourd'hui elle est sans objet. On voit en Angleterre les universités d'Oxford et de Cambridge songer à leurs régates, et non pas à M. Bradlaugh.

Je ne veux point dire qu'il y ait lieu d'établir des règlements disciplinaires plus sévères pour les universités; mais il est bon de se souvenir que les gouvernements trouvent assez d'opposition dans les Chambres et dans le public, pour pouvoir se passer des bons conseils qui leur viennent des facultés.

CHAPITRE X

1850

Nouvelle session de la Diète de Francfort. — Conflits en Hesse. — La guerre probable. — Olmütz.

Tandis que les Etats supprimés en 1848 réapparaissaient en Saxe, à Francfort, dans la rue d'Eschenheim, le palais de Taxis se rouvrait pour les séances de la diète germanique. Seulement, tandis qu'en Saxe la situation reste calme et que les événements affermissent la paix publique, à Francfort les conflits allaient se succéder. De concert avec les États moyens l'Autriche avait préparé cette résurrection de la Diète. Sa conduite était justifiée par les circonstances. En 1848 le pouvoir central avait, en droit et en fait, cessé d'exister. La *constitution des trois royaumes* proposée par la Prusse avait été rejetée par l'Allemagne du Sud ; celle *des quatre royaumes* acceptée par l'Autriche était repoussée par la Prusse qui tenait à l'idée de l'*Union*, c'est-à-dire à une confédération partielle avec un nombre très limité de membres. Dans une brochure

de l'époque, un écrivain, M. C. Franz, fait remarquer que l'Autriche et ses alliés tendaient aussi à constituer une union séparée comme celle imaginée par M. de Radowitz au profit de la Prusse. Il y avait toutefois cette différence, que l'Autriche et ses alliés restaient dans leur droit strict tout au contraire de la Prusse. Ne pouvant obtenir une nouvelle organisation commune, on devait se contenter à Vienne du régime prévu par la constitution, tandis que la défection de quelques Etats allemands et leur établissement en confédération particulière, était en opposition formelle avec l'art. II de l'Acte d'Union. Je m'en étais nettement expliqué dans une séance du Landtag.

Malheureusement la Diète dut s'occuper en premier lieu du conflit hessois, mais elle ne pouvait se dérober à cette tâche. Je ne veux point m'arrêter à ce désagréable épisode, je rappellerai brièvement que la mise à exécution du mandat fédéral fut confiée à la Bavière; qu'elle fut contrecarrée par l'intervention de la Prusse sous le fallacieux prétexte d'occuper les routes d'étapes; quel rôle joua en Hesse le cheval tué à Bronzell; que les ordres de M. de Radowitz, appuyés sur des démonstrations armées, ses déclarations relatives à « l'action illégale de la Diète » envenimèrent les choses à ce point qu'il fallut mobiliser.

En novembre 1850, — novembre a tenu une grande place dans ma vie, c'est en novembre que je devins ministre autrichien; en novembre que je cessai de l'être; en novembre que je fus nommé ambassadeur à Londres; et c'est en novembre que je quittai l'Angleterre, — en novembre 1850, dis-je

je reçus un matin la visite de mon médecin qui m'aborda avec ces mots : « Mais il y a épanchement de bile ! » — « C'est bien possible, » répondis-je : je venais de recevoir la nouvelle de l'arrangement d'Olmütz [1]. « Je suis, ajoutai-je, comme un joueur de whist qui aurait *dix-huit à point*, et verrait son partenaire renoncer à la partie. »

Où en était donc la situation au point de vue militaire? En Bohême, trois corps d'armée autrichiens, bien exercés et au complet; quatre-vingt mille Bavarois en campagne ; trente mille Saxons sur l'Elbe, jusqu'à Torgau, tandis qu'en Prusse rien n'était prêt. C'est ce que me confirma l'empereur actuel d'Allemagne alors prince de Prusse quand je lui rendis visite en 1851.

« Vous seriez, me dit-il, arrivés jusqu'à Berlin ; mais comment en seriez-vous ressortis? » La politesse m'empêcha de lui répondre que lorsqu'on est entré, il est aisé de sortir, mais difficile de vous chasser. Que de fois ai-je entendu à Vienne des Français dire, même après Sedan : « Pas un Prussien ne sortira. »

1. L'arrangement d'Olmütz, fut tout simplement la soumission complète de la Prusse aux volontés de l'Autriche dont l'armée était prête à entrer en campagne. Le ministre prussien, le général de Radowitz, qui jusque-là avait tenu tête à l'Autriche avait dû se retirer et son successeur, M. de Manteuffel, était accouru à Olmütz pour déclarer au prince de Schwarzenberg que le roi Frédéric-Guillaume renonçait à toute position prépondérante en Allemagne et qu'il acceptait la présidence de l'Autriche à la diète de Francfort. M. de Beust, que le ministre autrichien appela son meilleur lieutenant, avait déployé une grande ardeur diplomatique et belliqueuse contre la Prusse. L'armée saxonne devait servir d'avant-garde et marcher droit sur Berlin. (F. K.-A.)

On ne saurait, d'ailleurs, trouver de meilleure preuve à l'appui de mes assertions qu'un passage que j'emprunte au livre du Dr Busch, — livre qui m'est fort peu sympathique, mais qui m'a été utile. Le Dr Busch cite les paroles suivantes du prince de Bismark, prononcées au Reichstag, le 24 janvier 1882 :

« Messieurs les députés comprenaient si peu la situation politique que tout en réclamant l'unité allemande, ils ne s'apercevaient pas même qu'une forte armée prussienne et l'assentiment du roi étaient indispensables. Ils combattaient avec la dernière violence les efforts du roi de Prusse pour fortifier cette armée qui devait, non seulement fonder, mais défendre l'unité allemande; et notre organisation militaire était telle que, au temps d'Olmütz, m'étant fait annoncer chez le ministre de la guerre en qualité de député et d'officier de landwehr, il me dit : « *Nous ne pouvons pas nous battre; nous ne pouvons empêcher les troupes autrichiennes d'occuper Berlin.* »

J'ai eu, de mon côté, l'occasion de parler de cet épisode avec beaucoup de ménagement en 1868, à propos de la loi de défense, en plein Reichsrath autrichien. Voici mes paroles :

« On a parlé, et comment ne pas le faire? de cette guerre malheureuse, dans laquelle nous avons été jetés; mais, je vous le demande, où sont les diplomates qui doivent en supporter la faute? Où donc l'indiscrète activité du ministère de la guerre s'est-elle montrée? Je jette un regard rétrospectif sur les vingt dernières années qui se sont écoulées depuis la chute de la vieille Autriche, — celle de Metternich, — et je ne vois qu'un homme d'Etat, exempt d'ambition personnelle, mais hardi et d'humeur

entreprenante. Je ne reviendrai point sur cet arrangement qui fut considéré bien à tort, en Prusse comme une humiliation, en Autriche comme un succès. Je ne sais qu'une chose, c'est que la situation a changé du tout au tout: je vois encore ce qu'elle était quand, en face de la Prusse mal préparée, des corps d'armée autrichiens, bavarois et saxons marchaient à la frontière; je vois ce qu'elle fut plus tard à l'heure où les colonnes prussiennes ennemies marchèrent contre l'Autriche prise au dépourvu; et je me dis alors que le ministre autrichien n'avait que faire de négocier et de rapporter les préliminaires d'une nouvelle constitution. »

En dehors du parlement, je ne me gênai point de dire qu'Olmütz avait été, non pas une humiliation de la Prusse, mais une faiblesse de l'Autriche.

« Avilir la Prusse, d'abord, et la démolir ensuite », tel est le mot qu'on a mis dans la bouche du prince de Schwarzenberg. Je suis persuadé qu'il ne l'a jamais prononcé, mais je suis également convaincu qu'il ne se rendait pas un compte exact de la situation. « Ni avilir, ni démolir, mais contenir », telle était la tâche, tâche qui demandait une ténacité rare, et qu'on négligea complètement à Olmütz.

Ainsi, d'après les aveux mêmes de l'empereur et du chancelier, la Prusse n'aurait pu empêcher l'occupation de Berlin. Et c'est dans ces conditions que l'on conclut avec cette puissance un arrangement par lequel elle ne rend rien de ce qu'elle avait acquis depuis deux ans, et cède seulement quelques vaines prérogatives au roi de Danemarck et au prince de Hesse? Le reste

à la grâce de Dieu! Conférences libres sans programme, sans stipulation! C'était toujours la même tradition: rechercher l'apparence et non la réalité. L'Autriche considérait comme un grand résultat d'avoir annulé l'Union de M. de Radovitz; elle ne songeait pas à s'assurer pour que cette union ne se reproduisît pas vingt ans plus tard sous une forme différente. Rien ne pouvait, d'ailleurs, être plus profitable au cabinet de Berlin que le sentiment de cette humiliation; et c'est depuis lors que l'honneur prussien a été quelque chose de spécial, et de supérieur à l'honneur des autres nations. L'Autriche, je le répète, ne gagnait au fond rien. L'Allemagne élève force monuments à M. de Bismarck, elle ne ferait pas mal d'en élever un à M. de Manteuffel: à Olmütz, il n'a pas moins mérité de la patrie.

Je me souviens qu'on répétait à Vienne qu'il fallait faciliter la tâche du nouveau ministère prussien, qu'on disait plein de bonne volonté. Comme je l'ai déjà dit, le prince Schwarzenberg méprisait fort l'humanité, mais il n'était pas un profond connaisseur des hommes. S'il l'avait été, il n'aurait pas oublié ce que dit la femme de Tell dans le drame de Schiller: « Malheur à toi qui as fait cela: il ne te pardonnera pas de l'avoir vu dans sa faiblesse. » Le prince Schwarzenberg n'a point compté sur la reconnaissance; il avait une trop pauvre opinion de ses semblables pour cela; mais il n'a pas songé à la vengeance de celui qu'il ménageait: dans un prochain chapitre, je montrerai que ce désir de vengeance s'affirma dès l'année suivante, dans les actes et les paroles non pas du roi, mais d'un homme qui allait devenir une puissance redoutable. M. de Manteuffel ne manqua pas

l'occasion non plus de se moquer peu après de l'Autriche, dans les affaires de Hanovre.

S'il n'y avait eu le conflit de Hesse, on comprendrait que, pour toute réclamation à la partie adverse, on lui eût demandé de céder en cette affaire. Mais le conflit en question n'était que le premier anneau d'une chaîne. On affirmait la tendance d'exclure l'Autriche de l'Allemagne. On avait refusé la couronne impériale offerte par la diète de Francfort, non seulement *in abstracto* mais *in concreto*, parce qu'on estimait que ceux qui l'offraient n'en avaient pas le droit, et cependant on voyait dans ces propositions un « précédent ». Plus tard survinrent la dépêche de janvier conçue par Bunsen, l'union de M. de Radowitz, la fédération des Etats. Il fallait donc, si l'on voulait maintenir l'Autriche dans ses droits en Allemagne, resserrer son alliance avec les Etats moyens et lui donner une sanction nouvelle. Il ne manquait pas de plumes exercées à Vienne pour donner à cet accord une forme polie et l'habiller de beaux noms; mais il était nécessaire que la convention fût nette et engageât fortement les deux parties.

Oui, mais la bonne harmonie en Allemagne et l'honneur de la Prusse? Eh bien, on ne pouvait hésiter. Quand on se sait incapable de garder sa capitale et qu'on veut la paix, on ne doit point prétendre à beaucoup de façons.

Le prince Schwarzenberg me disait à son arrivée à Dresde : « Vous auriez préféré en découdre. Moi de même. » Et peut-être aurait-il été préférable qu'on en vînt à la guerre. Elle eût été plus courte que celle de 1866. Si la Prusse, comme on l'affirmait

de tous côtés, avait essuyé une défaite, on ne lui aurait pas pris un seul village. Un puissant spectateur des événements, l'empereur Nicolas, à Varsovie, en était le garant. Seulement, pendant vingt ou trente années, on ne nous aurait plus parlé d'union allemande et d'hégémonie prussienne [1].

Je prie le lecteur de ne point oublier que je suis Autrichien et parle comme tel. Et qu'on ne s'imagine pas qu'un cri de triomphe se serait élevé dans les rangs des « ennemis de la Prusse. » La haine de la Prusse était plutôt imaginaire que réelle. Dans le discours que je prononçai, un peu avant que la guerre de 1866 éclatât, je disais devant la seconde Chambre saxonne : « La haine contre la Prusse est d'une espèce bien particulière. Si je ne craignais de commettre une profanation, j'emprunterais une comparaison à la théologie : tout ce qui est contraire à la volonté de Dieu est impie ; de même tout ce qui est contraire aux intérêts de notre puissant voisin, tout ce qui arrive contre ses désirs, indique à son gré la haine de la Prusse. « C'est seulement dans ce sens qu'on était ennemi de la Prusse à Munich et Stuttgart, comme à Hanovre et à

1. Trente-cinq ans après l'arrangement d'Olmütz M. de Beust déplorait encore avec l'amertume profonde qui perce dans les lignes qu'on vient de lire que l'Autriche n'eût pas profité des circonstances pour briser la puissance prussienne. Ce passage très franc et très sincère des mémoires ne s'accorde guère avec d'autres où M. de Beust proteste contre les intentions systématiquement hostiles qu'on lui a prêtées à l'égard de la Prusse. Pourtant regretter encore en 1886, que les Autrichiens ne soient pas entrés à Berlin en 1850, c'est là une preuve de solide rancune qui montre que, peut-être à son corps défendant et malgré ses atermoiements, l'ancien chancelier d'Autriche-Hongrie détestait ardemment la Prusse et les Prussiens. Cette haine vigoureuse ne nuira pas du reste à sa mémoire auprès des lecteurs français de ce livre. (F. K.-A.)

Dresde. Tous les états allemands se seraient prêtés avec empressement au rétablissement de la bonne entente entre l'Autriche et la Prusse.

Quoi qu'il en soit, dès que la nouvelle arriva à Dresde que M. de Radowitz cédait, on arrêta dans cette capitale, mais non pas à Vienne, la mobilisation, d'une part afin de ne pas faire des sacrifices pécuniaires sans nécessité; de l'autre, parce que ce procédé facilitait un accommodement avec le cabinet de Berlin. Là dessus on apprit que la Prusse abandonnait Cassel et que les frais de mobilisation étaient inutiles.

J'ai parlé plus haut du prince de Schwarzenberg. Je dois expliquer et faire comprendre sa conduite. — D'un côté, il songeait à la jeunesse de son empereur. A la vérité, il n'ignorait pas que, chez son souverain, l'intelligence des questions politiques était bien plus développée que ne le comportait l'âge; mais il ne pouvait oublier que la responsabilité d'un premier ministre, quand le prince est d'un âge encore tendre, pèse bien lourdement. Dans une telle situation, un homme d'honneur se sent, si peu timide qu'il soit par sa nature, assailli par l'angoisse. Ajoutons que Schwarzenberg ne pouvait guère comprendre toute la portée de la question qui s'agitait alors; on ne se doutait pas alors de quelle importance était le maintien de l'influence autrichienne en Allemagne. On ne savait pas que sa perte était sans compensation possible; qu'il ne s'agissait pas là seulement d'honneur, — l'honneur de conserver à l'empereur ses droits d'héritier d'une longue suite de princes, — mais que la position de l'Autriche lui était nécessaire même

pour la défense de l'intégrité de son territoire. Surtout, on ne se doutait pas qu'elle allait rendre difficile la solution du différend entre Allemands et Slaves autrichiens ; tout ce que les premiers peuvent alléguer aujourd'hui relativement à leur rôle civilisateur, s'adresse à des sourds ; au contraire les Slaves comprenaient très bien la suprématie des Germains au temps où l'Autriche avait sa place, — et une place de premier ordre — en Allemagne.

C'est là ce qu'on saisit clairement aujourd'hui. A Sadowa, Benedek ne voulait pas accepter la bataille, et entendait se retirer sur Olmütz. Par malheur l'inexorable logique de l'histoire avait dès longtemps décidé que la route d'Olmütz conduisait à Sadowa.

CHAPITRE XI

1851

Conférences de Dresde. — La Diète au complet. — Excursions à Londres et à Francfort. — Bismarck.

Ce fut un moment solennel quand le prince Schwarzenberg ouvrit au palais de Brühl les conférences des ministres. Je répondis à l'allocution du prince que cela me parut être une ironie du destin que la ville, où s'étaient déchaînés les pires éléments du parti unitaire, révolutionnaire, rassemblât aujourd'hui les hommes chargés de réprimer ces éléments et de rendre la paix à la patrie. Dès le début les conférences promirent beaucoup, et elles se terminèrent par un rendez-vous général à Francfort au palais de la Diète.

Schwarzenberg et Manteuffel n'étaient pas toujours présents; le premier avait un remplaçant qui était surtout content de sa propre personne, le second fut remplacé par le plus habile homme dont la Prusse pût disposer pour cet emploi.

Le comte Buol, malheureusement choisi par Schwarzenberg,

avait été longtemps ambassadeur à Stuttgart et en Russie. Il était si peu au courant de l'histoire allemande qu'au banquet de la société de tir de Dresde, il porta un toast à « l'inébranlable fidélité de la ville de Dresde envers son roi, » oubliant, la récente insurrection de mai. Un an plus tard les ministres des Etats allemands du centre, réunis à Darmstadt pour résoudre la crise douanière, furent surpris par l'accablante nouvelle de la mort du prince Schwarzenberg [1]. Le comte Thun nous avisa que Buol allait devenir premier ministre. Cette nouvelle causa un grand découragement. Toutefois notre jugement était précipité. Je m'aperçus bientôt à Vienne que le nouveau ministre brillait par sa dialectique serrée. En somme il justifia l'appréciation de M. de Metternich : « Le comte Buol, avait-il dit, est comme un couteau à pointe acérée, mais sans tranchant. »

La Prusse était représentée par un homme qui, sans prétentions et sans *pose*, déploya une extrême habileté et fut bientôt maître du terrain. Le comte Alvensleben, autrefois ministre des finances, était surtout connu par la raideur de son caractère, qui l'avait forcé bientôt à donner sa démission. Malgré son apparence, il était d'une incroyable finesse et ce fut lui qui délivra la Prusse d'un projet gênant, qui attribuait aux quatre royaumes une position privilégiée. Quant aux nombreux rapports et travaux relatifs à ce plan ils furent envoyés à Francfort, pour y demeurer ensevelis dans l'oubli.

1. Le prince de Schwarzenberg fut littéralement foudroyé le 12 avril 1852, pendant qu'il s'habillait pour aller dîner en ville. Il était âgé de cinquante ans à peine.

Je dois dire quelques mots d'une autre personnalité politique, l'envoyé du Danemark pour le Holstein, M. de Bülow. C'était sans nul doute un homme de grande valeur puisque le prince de Bismarck l'a appelé auprès de lui, et lui a fait une position influente et privilégiée. Plein d'urbanité et d'une haute intelligence, M. de Bülow était d'un commerce très agréable. Mais ses métamorphoses politiques sont remarquables. A l'époque des conférences de Dresde, M. de Bülow n'était pas seulement réactionnaire militant, mais ennemi décidé de la Prusse. Et il a fini par devenir l'homme de confiance de M. de Bismarck ! Il fit un stage singulier sur la route de Berlin, il fut quelque temps ministre à Mecklenbourg ! Et non pas à Mecklenbourg-Strélitz où l'on obéissait aux ordres de Berlin, — mais à Mecklenbourg-Schwerin, où l'on regardait bien plus du côté de Vienne que de la Prusse, ce qui n'était pas étonnant, la grande-duchesse douairière étant née princesse de Hesse et la duchesse régnante princesse de Hanovre. Le prince Bismarck sait choisir ses « gens », et, quand l'étoffe lui semble bonne, il s'inquiète peu de la provenance. — Je vis M. de Bülow, à Gastein, pour la dernière fois en 1879. Il était malade et mourut peu après.

Une autre connaissance que je fis aux conférences de Dresde, est celle du baron de Dalwigk, ministre du grand-duché de Hesse, avec qui j'ai toujours été lié de la plus étroite amitié. Jamais le moindre malentendu n'est venu troubler nos relations et j'ai toujours pu compter sur son appui, dans les affaires allemandes. Dalwigk partageait avec moi le renom de haïr la

Prusse, et tout aussi à tort ; il est vrai que sa déférence envers l'Autriche était encore plus entière que la mienne ; la guerre de Crimée lui donna bien du mal, et j'eus fort à faire pour le calmer. Les vues qu'on lui a attribuées relativement à la confédération rhénane étaient plus imaginaires encore que sa prétendue haine de la Prusse. A la vérité le gouvernement hessois se montra très aimable pour Napoléon III, mais il ne faisait en cela que suivre l'exemple donné par les grandes puissances. Ajoutons qu'en 1859, un peu avant la guerre d'Italie, M. de Dalwigk ne cachait pas son animosité contre la France. A l'intérieur, son activité a été appréciée même de ses adversaires politiques. Il fut Hessois, comme j'étais Saxon.

Qu'on me permette de mentionner ici deux épisodes d'importance diverse.

Dès que l'on sut que Dresde était choisi comme lieu de réunion de la conférence, je proposai au roi Frédéric-Auguste d'offrir aux deux ministres de Prusse et d'Autriche l'hospitalité au château royal. Le roi partagea mon sentiment ; et de la sorte M. de Schwarzenberg et M. de Manteuffel furent installés dans les appartements du prince royal qui dépendaient du palais royal. Ce procédé ne fut point goûté à Munich. Pour moi il s'agissait d'affirmer visiblement le rôle de présidence alternative, c'est-à-dire le rôle égal que je voulais assigner dans la confédération à l'Autriche et à la Prusse.

Un fait qui intéresse moins l'histoire est le suivant : un vieux professeur de l'Académie de peinture de Dresde, peintre habile en son temps, s'était mis dans la tête de reproduire l'ensem-

ble de la Conférence sur la toile. Par malheur il y avait deux obstacles : le roi de Saxe hésitait fort à acheter le tableau, et le prince Schwarzenberg refusait de poser. Le brave homme de peintre tourna les difficultés en persuadant au roi que M. de Schwarzenberg désirait voir achever le tableau et à M. de Schwarzenberg que le roi tenait fort à cette œuvre; ce dont l'artiste était d'ailleurs persuadé intérieurement. Le prince Schwarzenberg nous disait : « C'est moi qui ferai le cheval blanc du cirque ! », faisant sans doute allusion à son uniforme. Un jour, en posant, je vois qu'une grande figure avait été placée droite et qu'on ne m'apercevait plus qu'à mi-corps. « C'est, me dit le peintre, que l'habit rouge du ministre de Mecklenbourg tranche bien sur le vôtre ; vous êtes un peu étriqué, c'est vrai, mais que voulez-vous ? » — Il tenait à cet habit rouge, je le laissai faire !

Un peu plus tard je me rendis à Londres, où je vis, à l'Exposition universelle, le prince Albert, que M. de Bunsen n'avait guère favorablement disposé pour moi. Au retour, je passai un jour à Francfort, chez le comte Frédéric Thun, un ami d'enfance. J'y rencontrai M. de Bismarck, alors conseiller de légation attaché à la personne du général de Rochow [1]. Bien souvent, je me suis souvenu, pendant le Kulturkampf, d'un mot qu'il prononça alors, à propos d'un membre très dévot de la famille Westspol : « Ces fervents catholiques, dit-il, sont les meilleurs sujets du roi. »

1. M. de Bismarck qui s'était distingué comme réactionnaire pendant la période de 1848-49, avait reçu comme récompense cette place. Il ne tarda pas à succéder au général de Rochow comme représentant de la Prusse à la diète. (F. K.-A.)

Le prince de Bismarck a joué dans ma modeste existence un tel rôle, que j'aurai plus d'une fois à m'occuper de sa personne et de ses actes. Mes *Souvenirs* montreront bien que je n'ai pas toujours pris parti contre lui. Ma rivalité continuelle avec M. Bismarck et ma haine pour lui sont des fables convenues comme il en a tant couru sur mon compte. J'ai été son adversaire, et non point volontairement et d'une façon constante, mais seulement alors que ses projets menaçaient les intérêts que j'ai toujours défendus. Sa personnalité elle-même m'était sympathique, et par instants nos rapports furent on ne peut plus courtois. Au reste, il voulut bien m'écrire en 1871 : — « J'ai toujours honoré dans votre Excellence l'adversaire le plus aimable et le plus impartial. » Aimable, il ne m'appartient pas d'en juger; mais impartial, je le crois; et l'on verra, j'espère, que l'écrivain ne l'est pas moins pour M. de Bismarck que le fut le ministre et le chancelier.

Un de ces archanges armés de la trompette, qu'on voit dans les *Jugements derniers*, et que le prince de Bismarck envoie de temps à autre pour réduire à néant tout ce qui lui fait opposition, l'auteur du livre « Douze ans de politique allemande », récemment paru a cru devoir garder l'anonyme, et je me garderai de soulever le voile qui le cache tant bien que mal : qu'il me suffise de dire que son nom est aussi long que son titre. Il assure que, dans une conversation particulière, M. de Bismarck jaugeant ses adversaires, aurait dit qu'en défalquant ma vanité, il ne restait plus rien de moi. Nul ne peut se vanter de se connaître à fond : la suite de mon livre montrera dans quelle

mesure je mérite ce reproche de vanité. Qu'il me suffise d'ajouter ce qui suit. Tant que j'ai été ministre en Saxe, ou en Autriche, en même temps que M. de Bismarck, tant que j'ai été ambassadeur à Londres et à Paris, dès que la Prusse éprouvait une contrariété quelconque, les journaux allemands s'empressaient de signaler les « intrigues de M. de Beust ». Ce cliché se retrouve dans les journaux français et anglais. A force de l'entendre répéter, le monde politique de Londres et de Paris qui m'accordait quelque valeur, m'ayant vu de près, a fini par s'imaginer de très bonne foi que j'étais pour M. de Bismarck un adversaire dangereux, le seul qu'il eût à craindre. On serait vain à moins. Mais je ne comprends guère qu'à Berlin, on ne se soit pas douté qu'il n'y a qu'un châtiment pour la vanité : le silence.

CHAPITRE XII

1851-1859

La Prusse « à la Diète. »

Dans l'un des chapitres précédents, je racontais qu'au temps où j'étais ministre résident à Londres, j'avais eu pour collègue, à l'ambassade de France, le duc de Broglie. Vers la fin de 1847 parut l'*Histoire des Girondins* de Lamartine, livre qui préparait la révolution de février. Il semble que Lamartine eût voulu se venger de la sorte du mauvais jeu de mots de Louis-Philippe : « Le vain (vin) de Mâcon ». Quelqu'un ayant dit qu'après tout, c'était un mauvais livre. » — « Non, monsieur, répondit le duc de Broglie, ce n'est pas un mauvais livre, mais c'est une mauvaise action. »

J'aurais lieu d'en dire autant à propos du livre de Poschinger : « *Preussen am Bundestag* ».

A tout prendre, néanmoins, je suis heureux que cet ouvrage

ait paru, bien que je m'y trouve attaqué souvent. Tout d'abord parce qu'il me confirme dans mes vues sur la persévérance politique de M. de Bismarck, — politique qui, sous prétexte de défendre les intérêts prussiens, était agressive contre l'Autriche — le chancelier ne faisait rien d'autre ni rien de pis que ce que d'autres avaient fait, seulement il fut plus heureux et plus habile que ses prédécesseurs. Il serait bon alors de respecter la vérité historique, et de ne pas accuser l'Autriche d'avoir attaqué. — Je ne cède point, d'ailleurs, à un sentiment de rancune personnelle en écrivant ces mots : « mauvaise action ». Je ne les cite point pour caractériser dans son entier l'ouvrage de Poschinger ; mais je crois qu'il renferme des excitations peu scrupuleuses *pro futuro,* des exhumations inutiles *pro præterito.*

J'ajouterai encore si l'on veut, que l'action, pour n'être pas précisément mauvaise, n'est certainement pas louable ; je regrette fort, en tout cas, que M. Poschinger ait cru devoir se servir des rapports de M. de Bismarck pour attaquer quelques-uns des collègues du chancelier, et jeter ainsi en pâture à la curiosité publique des allégations inexactes avec ou sans la permission de M. de Bismarck.

En voici une, par exemple, relative au comte Thun (rapport du 22 décembre 1851) : M. de Thun aurait demandé à M. de

1. En 1856, un rapport de M. de Bismarck informe ses chefs que « l'année dernière j'avais vainement sollicité la grand'croix de la Légion d'honneur, alors que je l'avais reçue trois ans auparavant ! Le chapitre est intitulé « Beust sollicite la Légion d'honneur. » Voyez-vous le courtisan de Napoléon ! Un des rapports daté de 1852 demande dès cette époque ma révocation.

Bismarck, s'il voulait faire partie de la commission chargée de publier le bulletin des délibérations, et, malgré la réponse affirmative, aurait dressé une liste ne portant pas le nom de Bismarck, l'aurait mise en circulation, et aurait pris la parole avant l'élection pour combattre la candidature du futur chancelier. Je ne puis m'expliquer cette historiette fantaisiste que par les médisances auxquelles M. de Bismarck n'a pas toujours eu l'oreille fermée. Il me suffira de rappeler que Fritz Thun a laissé, dans tous les partis, les regrets les plus honorables.

M. de Bismarck accuse le successeur de M. de Thun, le baron Prokesch, d'avoir peu de goût pour la vérité et il se plaint constamment des abus de pouvoir du président et de la servilité des ambassadeurs saxons et wurtembergeois pour l'Autriche. Plus tard, le 23 mars 1855, l'envoyé de Prusse reproche avec vivacité à M. de Prokesch de communiquer aux ambassadeurs de France et d'Angleterre ce qui se passait au sein de la Diète. M. de Bismarck, lui, trouvait tout naturel de frayer quotidiennement avec l'ambassadeur de Russie.

De son côté, M. de Nostitz, délégué de la Saxe, est accusé d'avoir subordonné ses sympathies secrètes pour la Prusse à ses intérêts matériels, et d'avoir surtout songé à sa villa de Francfort. M de Nostitz méritait d'ailleurs parfaitement l'éloge d'activité et d'intelligence que veut bien lui accorder M. de Bismarck. Il me suffira, pour défendre cet excellent fonctionnaire, de rappeler un fait bien honorable pour lui. En 1848, il était depuis sept ans délégué au Bundestag. Quand, en 1850, la Diète fut restaurée en partie, je le fis appeler, et le priai de reprendre

son ancien poste. Il se récusa, démontrant qu'une nouvelle nomination pourrait amener des difficultés, et ne céda qu'à mes plus vives instances. On voit que la location de sa villa de Francfort ne le préoccupait pas autant qu'on a bien voulu le dire.

En ce qui concerne les relations de Prokesch et de M. de Bismarck, qu'on me permette de citer une anecdote. En 1862, ce dernier se félicitait en ma présence, à Paris, d'en avoir à jamais fini avec le désagréable Prokesch. Par contre en 1855, j'avais vu M. de Prokesch, nommé à cette époque ambassadeur à Constantinople, et qui était au septième ciel de n'avoir plus à discuter désormais avec M. de Bismarck, mais avec le sage Ali. En tout cas, on ne refusera jamais au diplomate autrichien l'originalité et l'esprit; si ses rapports étaient publiés, ils trouveraient certainement de nombreux lecteurs.

Il est vrai que M. de Bismarck n'a pas oublié, en lançant comme ballon d'essai le livre de M. de Poschinger, qu'à Dresde, à Munich et à Stuttgart, on ne s'aviserait pas de publier les rapports du temps, et qu'à Vienne on ne trouverait pas utile non plus de les mettre au jour.

Quand je vois un adversaire, qui a les mains attachées, je ne le frappe pas en pleine figure. C'est pourquoi je dis que le livre de Poschinger n'est pas honorable.

Peut-être objectera-t-on que ceux qu'il attaque sont morts. Mais ils ont laissé des fils, des parents, des amis, à qui leur mémoire est chère ; de plus, il y a des gouvernements qui n'oublient point leurs serviteurs fidèles et qui leur gardent un souvenir reconnaissant.

Mais il y a plus. Quand on est, comme je le suis, au fait de ce que contiennent les dépêches échangées de 1851 à 1866 entre Vienne et les Etats allemands du centre, et que l'on connaît les instructions autrichiennes envoyées à la Diète, on ne peut se défendre d'un sourire, en lisant quelles menées machiavéliques sont prêtées au cabinet de Vienne. Je n'oublie pas qu'à cette époque les Etats allemands moyens étaient plus souvent encore en dissentiment avec Vienne qu'avec Berlin. On leur reproche également leurs rapports avec la France. De ce que M. de Pfordten le ministre bavarois et moi sommes allés à l'exposition universelle de Paris, M. de Bismarck conclut que nous éclairions l'étranger sur la faiblesse de la confédération germanique (26 avril 1856). Il est vrai que plus tard, le comte de Bismarck se rend jusqu'à la frontière espagnole afin de voir Napoléon III, mais il est clair que les affaires allemandes n'ont eu aucune part à cette démarche !

Dans la poursuite de son idée fixe, qui n'empêcha pas le futur chancelier de proposer à son gouvernement une alliance avec la France — (15 avril 1856), survient un rapport (26 avril) accompagné de cette remarque : « L'empereur Napoléon III a paru accepter avec une froide politesse la proposition du comte Buol, attribuant à l'Autriche la première place dans la Confédération du Rhin, et seulement le second ou le troisième à la Prusse. » On prétend ensuite qu'au cas d'une attaque française, les princes allemands se seraient immédiatement soumis au lieu de joindre leurs troupes à celles de l'Autriche ou de la Prusse. En 1840, quand le gouvernement de

juillet se montra menaçant, tous les Etats allemands se levèrent comme un seul homme. De même en 1859, — je ne parle pas seulement de la Prusse, mais des Etats moyens qu'on calomnie, tous étaient prêts à résister à la France.

Il est, disons-le sans ambages, imprudent de jouer de cette rengaine : la Confédération du Rhin. Sont-ce donc les petits princes allemands qui se sont avancés, aigles déployées, au devant des Français ! On parle de ce qui eut lieu sous le premier Empire. Mais c'est qu'Ulm ne leur laissa pas le choix. Qu'aurait pu faire la Saxe? Elle avait réuni ses troupes à celles de la Prusse; à Iéna, elles sont écrasées ; les forteresses prussiennes tombent l'une après l'autre sans coup férir, — et ce n'étaient pas les princes du Rheinbund qui les commandaient. C'est ici que je sens le besoin de contredire mon compatriote, M. de Treitschke. Il ne reconnaît pas aux états moyens le droit d'exister que je revendique pour eux et que M. de Bismarck admet aussi dans l'intérêt supérieur de l'Allemagne. Pour en revenir à M. de Treitschke, je lis dans le IIIe volume de son *Histoire d'Allemagne* ce qui suit (il s'agit du roi Frédéric-Auguste) : — « Pour ne pas laisser son pays devenir la proie du vainqueur, il se laissa entraîner après Iéna à la seule défaillance de sa vie : il abandonna l'alliance prussienne. » — Cela est-il bien exact ? La Saxe était certainement à cette époque un faible appui pour la Prusse. Or quand le cabinet de Berlin ne pouvait protéger sa capitale, et laissait ses forteresses ouvrir en hâte leurs portes à l'ennemi, fallait-il que Frédéric-Auguste sacrifiât la Saxe à un faux point d'honneur. Pouvait-il empê-

cher la paix de Tilsitt ? Ce n'eût pas été une consolation pour lui de voir son royaume tomber aux mains de S. M. l'Empereur des Français, roi d'Italie, en vertu du droit de conquête.

M. de Treitschke aurait bien fait de se souvenir d'une page excellente que j'emprunte au livre du général de Gersdorff.: « Les débris de l'armée saxonne atteignirent l'Elbe. Avant que le général commandant y arrivât lui-même, il envoya le général-major von Dyherrn à Magdebourg, où l'on supposait la présence de S. M. le roi, afin de prendre des ordres. Il ne trouva dans la ville que le général-lieutenant von Kleist, en qui les Saxons avaient grande confiance. « Dites au commandant de l'armée saxonne, s'écria Kleist, qu'il peut faire ce qu'il voudra pour se sauver, mais qu'il n'a rien à espérer de nous. » On crut non sans apparences, que Kleist avait reçu l'ordre de répondre ainsi. En tout cas, la reine Louise dit, peu de temps après, en présence d'un officier : « Nous regrettons sincèrement les malheurs de la Saxe. Nous désirerions qu'elle trouvât moyen de se tirer d'affaire. » — C'est là ce que pensait et disait la reine Louise aux derniers jours d'octobre 1806.

J'ai été habitué dès l'enfance à honorer d'un pieux respect la mémoire de Frédéric-Auguste, le Juste. Il n'accepta, *après* Iéna, que le petit arrondissement de Kottbus, tandis qu'un grand Etat du nord ne fit pas difficulté de prendre tout un duché que Napoléon lui offrait, *avant* Iéna. Qu'on ne voie pas dans ces quelques lignes, une preuve nouvelle de ma prétendue haine contre la Prusse. Je sais tout ce que comportait une situation embarrassée, mais je pense que Frédéric-Guillaume III a dû

éprouver quelque regret à signer la proclamation suivante : « En suite d'une convention passée avec S. M. l'Empereur des Français, roi d'Italie, S. M. le roi de Prusse prend possession du duché de Brunswich, appartenant par droit de conquête à S. M. l'empereur des Français. » Ce que j'en dis est simplement pour prouver que le roi de Saxe n'a pas montré, envers la France, plus de déférence que d'autres princes allemands, au contraire.

J'ai été au service de ses deux neveux. Ils étaient loin d'aimer la France, et s'en cachaient moins qu'il n'aurait fallu. Sous le second Empire, Paris a vu les plus puissants monarques, — le roi de Prusse, par exemple; — il n'a jamais vu le roi Jean de Saxe. Et pourtant on l'accuse d'avoir recherché la protection de Napoléon III pour une seconde confédération du Rhin. Qui donc a donné l'exemple de l'entente de la soumission envers la France sinon la Prusse en signant le traité de Bâle !

C'est vainement qu'un lecteur attentif chercherait, dans les rapports de M. de Bismarck, une tentative de conciliation avec son collègue autrichien. Le 7 avril 1852, il refuse d'accepter un projet du comte Thun impliquant l'égalité complète. D'autre part, il obtenait de l'Autriche que ses possessions non-allemandes ne fussent pas comprises dans la Confédération. On devine partout, dans ses écrits et ses démarches, une hostilité secrète, et très peu de reconnaissance pour les concessions faites par l'Autriche. Il parle ouvertement, au reste, de liberté d'action, et d'alliance éventuelle avec une autre puissance. Dès le

26 avril 1856, il prédit la guerre : « L'Allemagne, écrit-il, est trop petite pour nous deux. » M. de Bismarck doit être fier d'avoir atteint en 1866 ce qu'il désirait depuis si longtemps ; mais il peut se dire que le succès de cette politique hasardeuse n'a tenu qu'à un fil.

C'est un « *infandum renovare dolorem* », comme je le montrerai dans un des chapitres qui suivent, que l'Autriche se soit contentée de l'apparence, et qu'elle n'ait pas recherché la réalité. Je ne sais où M. de Bismarck a vu qu'elle prenait une attitude dominatrice, et gênait les autres Etats allemands dans leur liberté : pour mon compte je puis assurer le contraire. A la vérité, elle oublia parfois les *formes* ; elle ne se souvint pas toujours qu'elle présidait l'Assemblée fédérale et non la Confédération même. Elle se laissa entraîner à des démarches inutiles. On peut lire comme pièce intéressante, un rapport sur la prétention du comte Buol, que voici : il voulait qu'à son passage à Francfort, les délégués des Etats allemands lui rendissent visite. MM. de Prokesch et Rechberg s'émurent les premiers et refusèrent. Le dernier président, M. le baron Kubeck, s'abstint de réclamer cette formalité d'étiquette, mais il était trop tard.

C'est une façon de voir admise et qui n'en est pas moins fausse, — nous la retrouvons chez Poschinger, — que le prince Schwarzenberg aurait rompu avec les vieilles traditions en ce qui concerne la Prusse, et qu'il aurait employé avec elle un ton dominateur. Il n'en est rien. De tels rapports entre les deux nations ne datent pas de cette époque ; elles sont du temps

où l'on en était à Berlin à jurer *in verba magistri*, c'est-à-dire à s'en rapporter toujours au prince de Metternich, et cela spontanément. A cette époque les prédécesseurs de M. de Bismarck, délégué autrichien à Francfort, étaient habitués à considérer le comte Munch comme leur supérieur.

Dans ses rapports M. de Bismarck obéissait à un sentiment inné à tout Prussien, qui est dans le sang prussien. Le Prussien ressent admirablement les injustices qu'on lui fait subir ; il ne remarque pas les siennes propres.

En 1878, j'allai visiter l'Exposition de Paris. On me raconta dans cette capitale l'anecdote suivante, relative à la mort du roi Georges de Hanovre : un secrétaire de l'ambassade d'Autriche, rencontrant un de ses amis, secrétaire à l'ambassade allemande, celui-ci lui apprit la mort du roi et ajouta : « Oh ! je suis certain que l'empereur Guillaume lui a pardonné ! » A quoi l'Autrichien, stupéfait, répondit seulement : « Comment donc ! » Je trouve, dans l'ouvrage de Poschinger, une foule de rapports hargneux en ce qui concerne l'affaire de Neuchâtel. Je crois donc nécessaire d'en dire quelques mots. Neuchâtel, en même temps canton suisse et principauté prussienne, avait, en 1848, proclamé son incorporation complète à la Confédération helvétique. Berlin protesta, mais ce fut tout. En 1856, le parti royaliste tenta une insurrection qui échoua ; les chefs furent saisis et emprisonnés. C'était un devoir d'honneur pour le roi de Prusse d'obtenir la libération complète de ces sujets fidèles : il ne s'y déroba pas. De leur côté, les tribunaux suisses pouvaient difficilement relâcher les rebelles. Une guerre faillit éclater.

L'intervention de Napoléon III permit de l'éviter. On ne saurait, dans cette affaire, reprocher une conduite suspecte aux Etats allemands du centre et du sud ; on ne saurait parler d'intrigue autrichienne, mais ils avaient le droit de réclamer que l'affaire fût réglée conformément aux statuts de l'association germanique, et qu'on ne fît point en quelque sorte litière de leurs avis.

Pourquoi, me dira-t-on, remuer ces cendres ? Permettez ; j'ai devant moi trois volumes pleins de poussière ; j'ouvre seulement la fenêtre afin de la dissiper.

Quant à l'union de l'Autriche et de la Prusse, je suis convaincu, je le répète, qu'elle ne pouvait durer que sur les bases d'une égale influence. Jadis, à Berlin, on ne faisait rien sans consulter Vienne : il ne fallait point vouloir renverser, mais redresser cette situation. Le passé est bien passé, sans doute ; mais quand on s'en occupe, il est bon d'en parler sans préventions. C'est là ce que j'ai voulu faire et, si j'ai réussi, mon travail n'aura point été inutile.

CHAPITRE XIII

1852

La crise douanière.

Je crois rappeler un fait connu en disant que j'ai été accusé, jusqu'à ces derniers temps, d'avoir voulu porter atteinte à l'union douanière. Le plus piquant, c'est que ceux qui se plaignent, sont les vrais coupables : on devine que je veux parler des Prussiens, auteurs de la convention particulière avec le Hanovre. Seule, parmi tous les Etats allemands, la Prusse eut l'idée de se séparer du Zollverein, et ce fut elle qui lui donna le premier coup. Tout ceci se passait en septembre 1851, où les mots de crise douanière, de négociations douanières avec l'Autriche, etc., étaient encore à l'ordre du jour.

Pour prouver que je dis vrai, et qu'il n'y a de ma part, en cette occasion, aucune haine de la Prusse, qu'on me permette de citer le livre de M. de Friesen, — M. de Friesen n'a jamais été, que je sache, aux yeux du gouvernement berlinois, un ennemi.

« Si les hommes d'Etat prussiens, écrit-il, avaient été vraiment pénétrés de l'idée allemande, s'ils avaient été partisans d'une politique large, s'ils s'étaient dégagés de sentiments personnels mesquins, ils auraient eu cent fois l'occasion de rétablir les bons rapports entre leur pays et les autres Etats germaniques, d'affermir l'influence affaiblie de la Prusse en Allemagne, d'opposer une digue très forte aux efforts de l'Autriche pour rompre le Zollverein. Pendant les conférences de Dresde, M. de Manteuffel fut instruit des sentiments hanovriens ; il pouvait dès lors s'entendre avec le Hanovre, mettre les autres Etats confédérés au courant de ces négociations, les inviter à y prendre part ; certainement une entente se serait bientôt produite dans les conditions les plus favorables aux douanes ; et, au moins dans ce domaine, les vœux de la nation relatifs à une union allemande plus intime auraient reçu satisfaction. Certainement le Hanovre aurait rabattu beaucoup de ses prétentions exagérées ; d'autre part, la Prusse aurait eu l'honneur et la gloire d'avoir eu en vue le bien de la nation, et d'avoir été l'instigatrice d'une mesure dont ses adversaires politiques eux-mêmes lui auraient su gré. Ces considérations ne touchèrent point M. de Manteuffel : il ne voulut voir dans les dispositions du Hanovre qu'une occasion de manifester ses préventions contre les Etats moyens. Ainsi s'explique la conclusion d'un traité qui blessait profondément ces derniers, et qui exprimait d'une façon mesquine des défiances à leur égard. Le Hanovre, dont le premier ministre se croyait peu apprécié par le prince Schwarzenberg, utilisait fort habile-

ment ces dispositions de M. de Manteuffel. On conçoit dès lors que les négociations, tenues dans le plus grand secret, aient été, si l'on en juge par l'effet, conduites d'une façon très superficielle. Le 7 septembre 1851 fut conclu entre le Hanovre et les états du « Steuerwein », d'une part, la Prusse, de l'autre, un traité d'union douanière qui stipulait, entre autres avantages, des pouvoirs étendus et l'attribution d'un million de thalers. Cette convention fut soumise à l'approbation des Chambres, dans les deux Etats, sans que les autres gouvernements qui avaient conclu le Zollverein, en fussent avertis autrement que par les journaux. Quand le projet eut été ratifié par les Chambres, la Prusse le notifia aux Etats allemands et les invita à envoyer des plénipotentiaires à Berlin, au cas où ils voudraient participer à la nouvelle union douanière.

La conclusion de ce traité produisit le plus mauvais effet, même chez ceux qui étaient le plus favorablement disposés. Cette désagréable impression fut accentuée par le fait que les gazettes prussiennes ou prussophiles représentèrent la chose comme un brillant succès de la politique berlinoise. »

Ce jugement sévère des procédés prussiens n'a point empêché M. de Friesen de me reprocher d'avoir voulu la rupture de l'union douanière. Et pourtant, Dieu sait si j'ai, de concert avec l'Autriche et les Etats du Sud, pris des précautions pour la maintenir. Mais comment s'en étonner? J'ai déjà rendu un éclatant hommage aux qualités de mon ancien collègue au ministère : je puis bien répéter ici que Friesen était, de renom comme de fait, un travailleur. Dès le matin, il se mettait au pupitre,

il était bureaucrate jusqu'au bout des ongles et méprisait toute action purement diplomatique. S'il avait voulu en reconnaître un peu l'utilité, et s'il avait eu en moi plus de confiance, il n'y aurait jamais eu de conflit entre nous et il n'aurait jamais eu besoin de sortir du ministère.

Au risque de fatiguer mes lecteurs, qu'on me permette de peindre ici la crise, comme je l'ai fait dans ma réponse aux *Souvenirs* de M. de Friesen. Je lis dans ce dernier ouvrage : « M. Beust et d'autres ministres des Etats du centre avaient pris leurs mesures de sorte que le Zollverein, si nécessaire à la Saxe, était sur le point de sombrer. Et cela grâce à des vues politiques sans profondeur et incertaines. Friesen ne voulant point être le complice de ces errements coupables, déposa son portefeuille. » Eh bien, je le déclare : Si le Zollverein a duré, ç'a été ma faute ou plutôt mon honneur. Ma tâche à cet égard était fort difficile. On le comprendra en se souvenant quels avaient été les agissements du Hanovre et de la Prusse. D'un côté, la Saxe ne pouvait se détacher de la Prusse, de l'autre il ne fallait pas s'aliéner l'Autriche et les Etats du sud, ces facteurs importants. M. de Friesen parle souvent de mon ignorance des besoins du pays; il devrait pourtant savoir que, durant toute ma carrière de ministre, ma porte a été ouverte à qui voulait me parler. Ce ne sont donc point les renseignements qui m'ont manqué. Je n'ai, en ce qui me concerne, jamais songé à briser le Zollverein, et si le directeur des douanes, M. von Schimpff, plus tard président de cercle et conseiller secret, qui m'a accompagné dans mes voyages à Munich et à Vienne, vivait

encore, il pourrait témoigner la vérité de mes assertions. Au reste, il est facile d'écrire de petites brochures, mais non d'obtenir ce qu'on dut à mes efforts. Il fallait déployer toute l'activité diplomatique dont je pouvais être capable, afin de conserver la confiance de l'Autriche et des Etats du Sud et de ne point aliéner cependant la liberté d'action de la Saxe. Enfin, le but fut atteint : à partir du 1er janvier 1854, le Zollverein devint une réalité.

Mes efforts ne furent pas vus de mauvais œil par les ministres de Bavière et de Wurtemberg, parce qu'ils croyaient en quelque sorte tenir la Saxe et l'empêcher de se joindre à la Prusse, alors que je voulais empêcher que la Bavière ne se retirât et ne s'alliât avec l'Autriche. M. de Pfordten ne devina ma pensée que plus tard et ne me pardonna jamais. On le comprend si l'on songe qu'aux conférences de Munich en septembre 1852, la Bavière se déclara en faveur d'une alliance douanière séparée avec l'Autriche. L'auteur des *Souvenirs* indique les diverses phases que parcourut la crise douanière, et notamment celles où le ministère saxon dut se mettre en avant. Il a eu les documents à sa disposition. Et néanmoins, il s'est trompé bien souvent ; qu'il me suffise de contester son récit des conférences de Bamberg.

Le résultat final de la crise fut satisfaisant. La prorogation du Zollverein et un traité de commerce avec l'Autriche, c'était ce que la Saxe pouvait le plus ardemment désirer. Le Zollverein avec la Prusse fut renouvelé conformément à la convention de Darmstadt. Je ne comprends guère comment M. de

Friesen a pu soutenir qu'en cette occasion les gouvernements des Etats du centre furent laissés de côté, et abandonnés par l'Autriche. Au contraire l'Autriche fut abandonnée par les Etats du centre et dut s'entendre avec Berlin, comme nous le désirions vivement en Saxe.

M. de Friesen a également soutenu, bien à tort, que l'entente entre l'Autriche et la Prusse fut dictée par les événements d'Orient et le coup d'Etat de Louis-Napoléon. Cette assertion n'est pas sérieuse, puisque la guerre d'Orient commença seulement une année plus tard, et que le coup d'Etat eut lieu une année avant. J'écrivais à ce propos [1] :

« Il n'y eut, en réalité, besoin ni de l'Orient ni de l'Occident pour envoyer la mission de Brück qui ne termina sa tâche qu'en 1853, mais qui l'avait commencée en 1852. On s'était convaincu à Vienne, — et cela grâce aux efforts de la Saxe, — que trois obstacles s'opposaient à l'union douanière : le monopole du tabac, le manque d'une bonne statistique de la population, et la diversité des systèmes douaniers. On ne doutait point, d'ailleurs, que la contenance de la Saxe envers l'Autriche ne fût amicale, et l'on savait que si elle se ralliait au Zollverein, la Hesse et Nassau suivraient cet exemple. Enfin, une influence extérieure avait agi, et ce n'était celle ni de la France, ni de la Turquie. » On devine que j'entends parler de l'empereur Nicolas, dont les paroles étaient soigneusement pesées, à Berlin

1. Pour lire cette partie des mémoires avec tout l'intérêt qu'elle mérite il faudrait avoir parcouru l'ouvrage publié en 1881, par M. le baron de Friesen, ancien ministre de Saxe. Ce livre est un réquisitoire en règle contre M. de Beust qui naturellement cherche à se défendre. (F.K.-A.)

comme à Vienne. J'ai contribué pour ma part que cette influence s'exerçât de la façon la plus modérée et la plus utile. Le chancelier de Russie, comte Nesselrode, qui avait marié sa fille à l'ambassadeur de Saxe à Pétersbourg, M. le comte Seebach, a séjourné de 1850 à 1852 à Dresde, et j'ai eu avec lui les relations les plus agréables. L'Allemagne dut beaucoup à cette action de la Russie, et mon témoignage, à cet égard, est digne d'être pris en considération.

Au reste, on me sut, de toutes parts, gré de ma politique douanière. La mission du baron Brück à Berlin fut précédée d'une visite de l'empereur François-Joseph au roi de Prusse. Sa Majesté voulut bien reconnaître, qu'en agissant en faveur de la Saxe j'avais travaillé aussi dans l'intérêt de l'Autriche, et, en passant à Dresde, au retour, elle me remit la grand'croix de l'ordre de Saint-Etienne, distinction qui n'avait encore été accordée à aucun ministre des Etats moyens. Il y eut, dans tout le pays, un sentiment profond de joie quand on apprit la fin de la crise douanière, et je pus m'en convaincre en passant à Leipzig et à Chemnitz.

CHAPITRE XIV

1852

L'empereur Nicolas à Dresde.

L'audience que j'obtins de l'empereur Nicolas, durant son court séjour à Dresde en 1852, m'a donné l'occasion de consacrer à ce souverain quelques lignes du précédent chapitre. — A cette époque, je n'avais encore jamais vu l'empereur, mais j'avais fort entendu parler de lui.

Comme l'on oublie de nos jours! Trente ans ne se sont point écoulés depuis la mort de Nicolas, et ne dirait-on pas qu'il a régné au XVIIIe siècle? Et, cependant, nul n'a été davantage le maître de l'Europe, si ce n'est Napoléon Ier, nul n'a inspiré autant de sympathies, de colères ou de haines! La position même de l'empereur Guillaume d'Allemagne peut à peine donner une idée de ce que fut la puissance de Nicolas. A Berlin, — je fus témoin du fait lors de mes missions en cette ville, il était à peu près considéré comme un être supérieur; il en était de même dans la plupart des cours allemandes. En

Angleterre même, on tenait de sa volonté un compte tout à fait à part, et en France, où on croyait avoir à se plaindre de lui, on ne laissait pas de tenir beaucoup à ses bonnes dispositions. On comprend dès lors quel intérêt j'avais à connaître ce monarque. L'empereur Nicolas arriva à Dresde le soir et en repartit le lendemain pour Varsovie, après avoir fait une visite à la Villa du roi de Saxe, et m'avoir accordé une audience.

On m'introduisit dans un cabinet de travail, à l'ambassade de Russie où l'empereur me rejoignit aussitôt. Je connaissais sa personne par ce que les journaux en avaient dit, mais je ne m'attendais guère, je l'avoue, à trouver chez lui autant d'amabilité naturelle. Après quelques mots obligeants pour moi, il me pria de prendre place et me retint une demi-heure, il me parla de tout autres affaires que celles de la Saxe. Je ne saurais assez dire quelle favorable impression me fit ce souverain, et je n'oublierai jamais son grand et bel œil bleu.

L'empereur parla de son séjour à Vienne et de son amitié pour François-Joseph qu'il appela plus d'une fois « ce cher empereur ». En revanche, il se montra peu satisfait du roi Frédéric-Guillaume IV : « Voyez-vous, me disait-il en français, avec mon beau-frère de Prusse, je ne parle plus politique ; ses idées le mettent tellement au-dessus de moi que je me fais l'effet d'un imbécile à côté de lui. »

Je ne puis oublier ce qu'il me dit à propos d'une question brûlante. Le coup d'Etat avait réussi à Paris, et la question du rétablissement de l'empire se posait, Nicolas me dit : « Louis-Napoléon s'est fait président, il se fera empereur. Bien, nous

reconnaîtrons sa personne, mais sa dynastie, jamais! » Je me permis de développer une opinion tout opposée. Il me semblait utile au point de vue dynastique, d'accepter pour empereur, non le premier venu, mais un homme né d'une famille autrefois souveraine, aussi Napoléon III valait-il mieux que Louis-Napoléon. L'empereur ne se laissa pas convaincre. Si j'y avais réussi, les événements auraient suivi un cours différent. La question du *bon frère* n'aurait plus eu d'objet, et, sans cette question, il n'y aurait jamais eu de guerre de Crimée.

Et c'est ainsi que j'ai, par deux fois, donné un bon conseil à la Russie, la première fois à propos du « bon frère », la seconde à propos de la mer Noire. On ne m'a point écouté; on m'en a su gré moins encore.

CHAPITRE XV

1853-1854

Ministre des affaires étrangères et de l'intérieur. — Police de Dresde. — Mort de Frédéric-Auguste. — Guerre de Crimée, 1853-1854.

C'est contre mes désirs que j'avais dû prendre possession du portefeuille de l'intérieur, à la place de celui des cultes et de l'instruction publique. Après la retraite de mon collègue Friesen, je dus me résigner à ma nouvelle tâche. Sans être président du conseil, j'étais néanmoins le personnage le plus en évidence du ministère. En Saxe, le ministère de l'intérieur comprenait aussi le commerce et l'agriculture. Ma nomination au poste de chef d'un département si complexe ne porta pas de préjudice à la bonne marche des affaires, grâce aux collaborateurs distingués que j'eus à ma disposition. Il m'est doux de rendre hommage à mes directeurs, MM. Kohlschütter, Weintig, Korner et von Zahn, et je le fais d'autant plus volontiers qu'ils n'ont certainement jamais eu à se plaindre de moi. Ils m'étaient fort attachés. Plus tard, quand je revins à Dresde, ils ne

manquèrent jamais de me rendre visite, ce qui les honore, et ce qui m'honore moi-même.

J'ai déjà dit que le ministre de l'intérieur était en même temps ministre de la police; ce dernier département prit, sous ma direction, une importance très grande. J'ai été toujours d'avis qu'une bonne police, — celle qui remarque beaucoup de choses sans être remarquée elle-même, — est une chose très utile. On est universellement injuste pour la police. Survient-il un malheur qu'elle aurait pu prévenir, chacun de l'accuser; en revanche, on ne paraît point s'apercevoir des cas nombreux où son intervention a été utile. A Dresde, la police se trouvait depuis 1830 aux mains du conseil municipal, mais elle était insuffisante. En devenant ministre de l'intérieur, je mis la ville dans l'alternative d'augmenter le personnel ou de céder la police à l'Etat. La municipalité prit ce dernier parti. Le directeur de la police, d'alors, occupait sa place depuis 1831, et on croyait que je m'estimerais heureux d'user de ses services. « Tout au contraire, m'écriai-je, un directeur de police qui n'a pas succombé à la tâche au bout de dix ans, ne vaut rien. » Ce n'était là qu'une plaisanterie, mais je me souvenais de l'impéritie du fonctionnaire en question pendant l'émeute. Il me fallait trouver un homme qui réunît ces trois qualités si rares : courage, sang-froid et tact; je ne pouvais trouver mieux que M. Schwaus, directeur de la police encore aujourd'hui, après plus de trente ans, et qui fut arrêté par les Prussiens en 1866 comme « Beustien » relaps. Il ne manqua jamais par la suite de me rendre visite, quand je passai à Dresde.

L'année 1854 fut signalée par la mort du roi Frédéric-Auguste et la guerre de Crimée.

On sait que Frédéric-Auguste périt dans un accident de voiture, pendant une excursion dans le Tyrol. Je me trouvais en ce moment à Munich. On peut s'imaginer quel fut mon émotion en recevant la terrible nouvelle. Je partis aussitôt, non sans peine, car le choléra venait d'éclater à Munich et les wagons étaient bondés de fuyards. Peu après mon retour, le cercueil arriva à Dresde, avec la dépouille mortelle du souverain. Le roi Jean et ses deux fils suivirent à pied le convoi funèbre, depuis la gare à l'église catholique ; le lendemain le corps fut porté au caveau royal.

Dès le premier jour, le roi Jean m'accorda sa confiance, et il me la garda toujours. J'avais fait sa connaissance au temps où, comme prince et député, il prenait une part active aux délibétions de la première Chambre. C'était un homme d'une haute culture intellectuelle, presque un savant. Le roi Frédéric-Guillaume ne l'appelait que « le professeur. » Et néanmoins nul n'était plus dépourvu de morgue. Etranger à la politique extérieure, il était très au fait des besoins du pays, et si, en matière d'affaires étrangères, il voulait bien m'accorder quelque crédit, comme légiste ses connaissances étaient infiniment plus étendues que les miennes. Mais il ne me fit jamais sentir sa supériorité.

On m'en croira difficilement, et néanmoins c'est la vérité pure, son avénement ne laissa pas que d'être envisagé avec inquiétude dans le pays. C'est que deux mots ont le pouvoir

de mettre les Saxons hors d'eux-mêmes : jésuite et juif. Le temps n'est pas loin où l'accès de certaines villes était interdit aux Israélites; notamment dans les districts miniers, on semblait croire qu'un juif ne pouvait passer auprès d'une mine sans la fourrer dans sa poche ; d'autre part, en 1831, on demanda formellement que l'ordre des Jésuites ne fût jamais toléré en Saxe.

Etant catholique, on comprend dès lors que le roi Jean fit crier à l'intolérance religieuse. Et Dieu sait, pourtant, s'il était réservé! Il était même trop sévère pour les intérêts de sa propre Eglise, et je fus un jour obligé d'intervenir auprès de lui pour elle. Quand nous refusâmes d'appuyer le catholicisme allemand, ce mouvement dont les faits montrèrent l'inanité, il y eut des gens qui en rejetèrent la faute sur le roi, on organisa même des émeutes, l'on cria au jésuite. Rien de moins justifié que ce reproche.

A l'heure où le roi Jean montait sur le trône, les problèmes posés étaient nombreux. A l'intérieur, il fallait réorganiser la justice et l'administration, à l'extérieur, il fallait déjà songer à la guerre de Crimée.

En ce qui concerne le premier objet, je n'ai que peu de mots à dire. Avant que je prisse en main le portefeuille de l'intérieur, on était généralement disposé à séparer les deux services en question. Le chef de division Kolschutter, que j'ai déjà loué comme il le méritait, avait dû même préparer, la mort dans l'âme, un projet de loi conçu dans ce sens. Bientôt la question se posa devant les Chambres mêmes. Elles décidèrent

de conserver l'état de choses existant. Plus tard, cet état de choses fut changé, mais non point pour des motifs politiques. Quant à la loi sur les attributions des juges de paix que je préparai à la même époque, elle sortit fort écornée des délibérations de la Chambre, mais on me dit qu'elle a subsisté. Passons aux affaires étrangères, c'est ici que je dois réclamer une fois encore l'attention de mes lecteurs. — J'avais à considérer tout d'abord la politique autrichienne relativement à la guerre de Crimée, puis les dispositions de l'Allemagne. J'ai déjà réduit à sa valeur le mot fameux attribué au prince Schwarzenberg : « Avilir la Prusse et la démolir ensuite. » Je ne sais s'il a prononcé davantage la phrase célèbre : « Nous étonnerons le monde par notre ingratitude. » Ce que je sais bien, c'est que cette ingratitude produisit peu de fruits. Le prince Gortschakoff, qui avait l'esprit de repartie, put répondre en 1859 : « Et nous, nous étonnerons le monde par notre *reconnaissance.* » Il *reconnut* en effet le royaume d'Italie.

Je croirais volontiers que le prince Schwarzenberg était d'avis que le service rendu par les Russes en Hongrie, — si précieux fût-il, — ne devait pas embarrasser l'Autriche dans la défense de ses intérêts. Mais il aurait tiré meilleur parti de la situation que son successeur, le comte Buol, ce couteau acéré, mais sans tranchant, pour répéter le mot de Metternich. Le prince Schwarzenberg était un homme d'action, et, s'il avait vécu, je devine ce qui aurait eu lieu. Aussitôt après le passage du Pruth en 1853, l'Autriche eût occupé la petite Valachie, en se déclarant prête à retirer ses troupes, dès que la Russie en ferait autant

en Moldavie. Un tel procédé aurait choqué, sans doute le cabinet de Pétersbourg, mais bien moins que l'attitude du comte de Buol qui versa goutte à goutte le fiel amer. On en serait venu difficilement à la guerre, et cette guerre eut laissé moins de ressentiment qu'une prise d'armes, qui paralysait le bras du voisin.

On sait quels fruits a portés cette politique. Cinquante mille Autrichiens moururent dans les lazarets, et la dette publique s'accrut de 500 millions. On n'a pas oublié comment l'Angleterre et la France prouvèrent en Italie leur gratitude du service rendu par l'Autriche, qui leur permit seul, peut-être, d'en finir avec Sébastopol. La patience de Buol était telle que la Sardaigne put joindre ses troupes à celles des Etats de l'Ouest, dans le but évident de pouvoir instruire plus tard le procès de l'Autriche et se poser en sixième grande puissance. On comprend à peine aujourd'hui cette politique. On comprend moins encore le langage des journalistes viennois de l'époque, Zang dans la *Presse*, Varrens dans le *Lloyd*, et Kuranda, que j'estimais si fort, dans l'*Ost deutsche Post*. Tous étaient montés sur leurs grands chevaux et prenaient en pitié la Prusse et la Confédération germanique. Plus tard, lorsque les mêmes journaux ne parlaient que de l'*époque maudite du Concordat* « et de l'impuissance de la réaction » je ne pus m'empêcher de songer que précisément, pendant cette époque, les feuilles viennoises aimaient à glorifier la « majestueuse puissance de l'Autriche ».

D'autre part, Buol ne voulait point d'une demi-alliance avec les Etats de l'Ouest ; il croyait qu'une étroite union avec la

Prusse et les gouvernements germaniques en vue de la neutralité, serait une garantie pour les possessions italiennes. Le roi Frédéric-Guillaume ne pensait pas autrement, malgré l'avis de M. de Bismarck, j'ai pu m'en convaincre en lisant les lettres qu'il écrivait au roi de Saxe, et dont celui-ci me donnait communication. Car à cette époque les relations entre Dresde et Berlin étaient excellentes, et les intentions du roi de Prusse n'étaient nullement contrariées par M. de Manteuffel. On peut attribuer ce revirement au fait que M. de Radowitz n'était plus au nombre des vivants et que Bunsen comptait politiquement parmi les morts.

Les états du Rhin, non moins que ceux du centre, se trouvaient placés au même point de vue que la Saxe. Il y eut complet accord entre leurs vues lorsque les ministres de Bavière (Pfordten), de Saxe (Beust), de Wurtemberg (Neurath), de Hanovre (Lenthe), de Hesse électorale (Mayer), du grand-duché de Hesse (Dalwigk), de Nassau (Wittgenstein), se réunirent en conférence à Bamberg. J'y allais, porteur d'une note, pour préciser les intentions allemandes relativement à la question du jour. Mon projet fut adopté presque sans opposition. Je transcris ce document dont la suite montrera l'importance.

« Le soussigné s'est fait un devoir de transmettre à son auguste maître la note par laquelle l'ambassadeur de Prusse nous a communiqué l'acte d'alliance défensive conclu entre son pays et l'Autriche. Sa Majesté en a pris volontiers connaissance, et elle a chargé le soussigné d'y répondre. Elle trouve que la conclusion de cette alliance en date du 20 avril comble

les espérances qui, au milieu de tant d'événements, devaient animer les Etats allemands sans exception aucune. Elle scelle à nouveau la profonde amitié qui existe entre l'Autriche et la Prusse, et le gouvernement du Roi partage avec une joyeuse certitude la conviction que cette alliance affermira encore l'union, la fidélité et la force germanique, pour la bénédiction de notre commune patrie. De même que la volonté nettement exprimée par les Etats contractants est de défendre les droits et les intérêts allemands contre toute tentative et d'appeler tous les membres de la Confédération sous le drapeau de l'indépendance nationale, de même le gouvernement du Roi considère avec joie que le domaine des intérêts et des devoirs allemands n'est point borné dans les limites des deux plus grands Etats. Il reconnaît dans l'invitation qui lui a été adressée conformément à l'art. 4 de l'alliance une preuve excellente des sentiments amicaux que lui conservent les gouvernements frères. Il se souvient que le renvoi contenu dans l'article 4 à l'article 47 des statuts de Vienne, en conformité de l'art. 40 du même acte, fixe le mode de votation dans l'assemblée fédérale, et que l'art. 3 indique les devoirs, dont l'acceptation est nécessaire pour être admis à l'alliance. Il s'est convaincu que l'éventualité indiquée par l'art. 2 et l'article additionnel n'est point prévue par les lois d'alliance, et que, selon l'art. 46 des statuts de Vienne l'alliance n'est point entamée pour la conclusion d'une convention spécifiée prusso-autrichienne et que, tout au contraire, comme l'ont reconnu les hautes cours contractantes, il s'agit d'étendre les obligations voulues par l'acte fédé-

ral. Ni le gouvernement du Roi ni les Etats allemands ne doutent que le but énoncé dans l'article II par les contractants, but que les circonstances rendent si important, — les oblige à considérer leur tâche d'un point de vue élevé et à porter toutes leurs forces du côté où l'Allemagne se trouvera menacée.

» A cet égard le gouvernement du roi ne peut se dissimuler que les dispositions énumérées dans le paragraphe additionnel de l'article 1, qui unissent l'Autriche et la Prusse en leur qualité de grandes puissances, correspondent à ce que la confédération allemande doit se proposer pour tâche; mais il faudrait, à ses yeux, que la disposition relative à la retraite d'une puissance belligérante fût complétée par la cessation des hostilités sur terre et sur mer et la retraite correspondante des autres puissances. En complétant de cette manière les statuts, le maintien de la paix serait facilité, de même que la préservation des intérêts germaniques en Orient. Le gouvernement du roi espère donc que les hauts cabinets contractants se mettront en mesure de faire à l'assemblée fédérale des ouvertures qui lui prouvent que cette partie de l'acte d'alliance n'est point mise en oubli.

» Il espère par cette action des Etats fédérés, non seulement de fortifier l'équilibre européen, mais de sauvegarder les intérêts allemands, soit en ce qui concerne le commerce et l'industrie, soit sous le rapport religieux et national. Le gouvernement du roi entend donc parler de la liberté complète de la navigation et du cabotage sur la mer Noire, de la protection accordée aux sujets chrétiens de la Turquie, enfin de la durée du royaume grec, dont la dynastie allemande mérite toutes nos

sympathies. Il se joint au désir exprimé par les hautes cours contractantes, de s'épargner toute participation à la guerre, et de rétablir la paix générale. Il espère fermement que les efforts de la Prusse et de l'Autriche dans ce sens porteront leurs fruits, et qu'en mettant dans la balance leurs forces et celles de la confédération, ces deux gouvernements feront accepter aux Etats belligérants un arrangement à l'amiable.

» Le soussigné vous prie de porter ces explications à la connaissance de votre haut gouvernement, etc. »

Cette note où l'idée des trois groupes est discutée pour la première fois fut plus ou moins bien accueillie à Berlin et à Vienne, mais elle excita la colère du gouvernement anglais qui donna carrière à sa mauvaise humeur dans une dépêche qui fut remise à Dresde seulement. Les autres participants aux conférences de Bamberg ne la reçurent point, j'y répondis par une note que la *Gazette d'Augsbourg* put se procurer à mon insu et dont voici le texte.

LE BARON DE BEUST, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, AU COMTE DE WITZTHUM AMBASSADEUR DE SAXE A LONDRES :

« M. Forbes m'a donné lecture d'une dépêche de M. le comte de Clarendon, concernant les conférences de Bamberg, qui semblent avoir causé un vif déplaisir à Sa Seigneurie. Vous connaissez, monsieur le comte, les résultats de ces conférences. Nous n'avons eu jusqu'ici aucune raison de les regretter, et les doutes mêmes qui auraient pu naître à ce sujet, ont entièrement disparu à la suite de la réponse des cabinets de Vienne et de Berlin à la

note que les huit cours représentées à Bamberg leur avaient présentée.

» Quelque satisfaisante que soit ainsi la solution de la question qui restait à régler entre les deux grandes puissances et les autres états de la confédération appelés à accéder au traité du 20 avril, nous n'en serions pas moins disposés à tenir compte des susceptibilités du cabinet britannique, dont le jugement ne saurait nous être indifférent, et à lui fournir telles explications qui fussent de nature à l'éclairer sur les intentions qui nous ont guidés, si les représentations que M. Forbes s'est trouvé chargé de nous faire, avaient été revêtues des formes analogues à la dignité que tout gouvernement souverain, quelle que soit l'étendue du pays qu'il représente, doit être jaloux de faire respecter.

» Le langage que M. le comte de Clarendon a cru devoir nous tenir est tel qu'il fallait tous les égards que nous devons au gouvernement de Sa Majesté britannique, pour nous décider à ne pas préférer le silence à une réponse. Cependant, afin de faire de cette dépêche l'objet d'un examen consciencieux, j'en ai demandé au Ministre d'Angleterre une communication écrite. M. Forbes ne s'y est pas cru autorisé. Il me semble que, lorsqu'un gouvernement ne craint pas d'entrer dans de pareilles explications avec un gouvernement étranger, et qu'il va même, ainsi que je l'ai appris depuis — car la dépêche a été communiquée ailleurs par les Missions britanniques — à donner à ses accusations du retentissement, il serait au moins juste de mettre le gouvernement à qui s'adressent des repro-

ches aussi graves, en mesure de les peser mûrement et d'y opposer une défense raisonnée. J'ai dû me contenter d'une seconde lecture et d'imprimer le mieux possible dans ma mémoire les principaux passages de la pièce en question.

» M. le comte de Clarendon se flatte que les États représentés à Bamberg recevront une réponse, qui sera proportionnée à leur intervention mal inspirée (« *ill-advised interference* ». Vous voyez que par ma traduction je cherche à adoucir le mot). Cette réponse est aujourd'hui connue de tout le monde. Nous ignorons si le Cabinet britannique en est satisfait, ainsi que nous l'espérons sincèrement; ce qui est bien certain, c'est qu'elle nous satisfait, et qu'il en résulte clairement que les deux grandes puissances allemandes n'ont trouvé dans la note que nous leur avions adressée, aucun sujet d'y voir une intervention mal inspirée; et cependant s'il y avait eu lieu de nous faire un pareil reproche — M. le comte de Clarendon sera assez juste pour le reconnaître — c'eût été bien plutôt aux Cabinets de Vienne et de Berlin à nous l'adresser. Mais indépendamment du blâme que notre conduite paraît avoir encouru à Londres, j'ai quelque peine à m'expliquer ce qui a pu amener Lord Clarendon à y voir une intervention quelconque. La question que l'on appelle la question d'Orient a été débattue à différentes reprises dans des conférences auxquelles la Confédération germanique est restée étrangère, et je ne sache pas qu'aucun des gouvernements allemands de second ordre se soit permis d'intervenir dans ces débats. C'est à la suite d'un traité conclu entre l'Autriche et la Prusse, et d'une invitation

que ces deux puissances ont adressée aux autres États de l'Allemagne, que ceux-ci ont été mis en demeure de se prononcer sur une question fédérale. Il s'agissait donc de remplir à la fois un devoir, et d'user d'un droit, dans l'exercice duquel nous ne saurions reconnaître à aucune puissance étrangère le pouvoir de nous imposer des limites, ni admettre une intervention, fût-elle la mieux inspirée.

» Je ne puis passer ici sous silence que l'envoyé de France m'a également communiqué une dépêche de son Gouvernement à la suite des conférences de Bamberg, et je me plais à constater que dans cette dépêche, portant le cachet d'une politesse exquise, M. Drouyn de Lhuys s'est abstenu de tout commentaire sur les résolutions de Bamberg, et s'est borné à relever un seul point, savoir la faculté que nous avions revendiquée pour la Confédération d'être représentée dans des négociations ultérieures. C'est là une question que nous ne croyons pas douteuse, mais dont une discussion même anticipée devait nous paraître parfaitement convenable.

» En repassant dans ma mémoire la suite de la dépêche de M. le comte de Clarendon, j'arrive à des reproches qui s'adressent plutôt à la Russie qu'à nous-mêmes. Cette puissance est accusée d'avoir de tout temps semé la discorde en Allemagne, et d'effrayer les Gouvernements allemands par le fantôme de la révolution. Sans prétendre me faire l'avocat de la Russie comme nous le reproche un autre passage de la dépêche, il m'est difficile de trouver la première de ces accusations tout à fait juste, en songeant à la manière dont la Russie est interve-

nue dans les affaires de l'Allemagne pendant les années où des complications intérieures menaçaient l'union et la paix de l'Allemagne, et où tous les efforts du Cabinet de Saint-Pétersbourg tendaient à aplanir les différends survenus entre les deux grandes puissances allemandes.

» Quant à la révolution dont la Russie se servirait avec nous comme d'un épouvantail, personne mieux que moi n'a été à même d'en connaître la portée. Appelé aux affaires au commencement de l'année 1849, je m'assis en face du fantôme dont les formes se dessinaient très nettement autour de moi ; et deux mois plus tard je le vis ensanglanter pendant six journées consécutives les rues de Dresde.

» J'ai appris alors comment il faut s'y prendre avec le spectre, et les souvenirs de cette époque m'autorisent à répondre à lord Clarendon, qu'on peut très bien croire à l'existence du fantôme, sans être soupçonné de le redouter. Il est vrai que lord Clarendon dans la même dépêche nous fait observer comment il n'y a rien à craindre de la révolution aujourd'hui que l'Autriche est alliée avec l'Angleterre et la France. Je serais le premier à repousser les conclusions malveillantes que l'on pourrait tirer de cette combinaison, mais ce que je ne puis admettre non plus qu'avec une certaine réserve, c'est que la révolution soit désarmée comme nous le dit également lord Clarendon, par la politique populaire des grands Cabinets. L'expérience des années 1848 à 1849 nous a laissé de trop graves leçons, pour ne pas nous méfier de cette déroute apparente des partis révolutionnaires en présence de l'initiative des Gouvernements. Mais, suivant la

dépêche de lord Clarendon, c'est la Russie qui, après avoir prêché la crainte de la révolution, s'est chargée de la patroniser, de la faire elle-même, car déjà ses agents parcourent la Grèce et la Hongrie pour fomenter des troubles. Je n'ai pas de notions particulières sur ce qui se passe dans ces deux pays; mais placé par la confiance du roi à la tête du Ministère de l'Intérieur et de l'administration de la Police, j'ai été à même d'observer les allées et venues des agents révolutionnaires en Allemagne, et je dois dire que le pays d'où ils nous venaient, n'était point la Russie, et que les passeports russes dont ils se trouvaient munis n'étaient point des passeports russes. Il y a ensuite une considération dont je ne puis pas entièrement me défendre. S'il est vrai que c'est la Russie qui patronise la révolution, comment se fait-il que les partis qui ont chance d'y gagner et qui y travaillent sourdement et ouvertement depuis des années, ne cessent de prêcher la guerre contre cette puissance ?

» Qu'on me pardonne ces digressions ; je conviens qu'elles ont aussi peu de rapport avec la grande question du moment qu'il n'y en avait entre la note de Bamberg et notre prétendue peur de la révolution.

» Malheureusement il me reste à répondre à des attaques infiniment plus directes et plus graves. Lord Clarendon nous accuse littéralement : d'être aveuglés au point de ne pas comprendre que dans une grande crise les petites jalousies doivent se taire, et de sacrifier les intérêts de l'Allemagne à des intrigues russes. Je serais curieux de savoir ce qui a pu autoriser M. le comte de Clarendon à nous reprocher de petites jalousies

et à expliquer notre manière d'envisager les intérêts de l'Allemagne — matière dans laquelle, par parenthèse, nous croyons le dernier des gouvernements allemands meilleur juge que l'Étranger — par des intrigues dont nous serions ou dupes ou complices. Lord Clarendon n'a pas jugé à propos de citer un seul fait ou acte à l'appui de pareilles suppositions, et, en effet, il lui aurait été difficile d'en trouver. Une accusation lancée aussi légèrement rend toute défense inutile; nous ne pouvons que la regretter profondément.

» Il en est de même du reproche qu'on nous adresse, enfin, d'avoir donné à l'Europe le spectacle de l'Allemagne désunie. Les faits mêmes y répondent mieux que ne le pourrait une défense éloquente. L'union de l'Allemagne n'a jamais été mieux assurée qu'elle ne l'est dans ce moment, et jamais le principe fédéral n'a fait mieux ses preuves. Les deux grandes puissances allemandes ont témoigné par leur déclaration du 16 juin combien elles tiennent à relever la constitution fédérale et à respecter la position indépendante des autres États confédérés; et ceux-ci à leur tour, en se ralliant aux deux puissances, après un examen mûr et consciencieux de leurs propositions et avec l'intention bien marquée de placer le but de l'union allemande au dessus de toute autre considération, ont rempli dignement leur tâche comme États indépendants et comme Confédérés.

» Nous ne craignons donc point les souvenirs de Bamberg, dont la dépêche de Lord Clarendon finit en quelque sorte par nous menacer. Nous n'avons jamais eu d'autre prétention que de faire un acte allemand; ce n'est pas nous qui nous plaçons

sur le terrain européen. Si on nous y appelle, nous avons le ferme espoir que le même esprit de justice et d'équité qui a déjà dicté le jugement de l'Allemagne, prévaudra également dans les conseils de l'Europe.

» Je terminerai par une dernière réflexion. Vous savez que la note de Bamberg fut concertée et adoptée par huit gouvernements allemands : d'après ce qui me revient, la dépêche que m'a communiquée M. Forbes n'a été adressée qu'au gouvernement du Roi seul. Je ne demande pas d'explications de ce fait. Ce qui précède vous prouvera que nous ne reculons pas devant la responsabilité d'un acte dont nous sommes solidaires.

» Vous savez, M. le Comte, quel prix le Gouvernement du Roi attache à des sentiments bienveillants du Gouvernement de la Reine ; vous concevez donc aisément combien ces explications ont dû m'être pénibles ; mais je suis certain qu'elles ne déplairont pas au Cabinet de Sa Majesté britannique. Le Gouvernement anglais, si jaloux de faire respecter partout le droit et d'empêcher qu'il n'y soit porté atteinte, ne voudra pas nous faire un crime de tenir au nôtre ; et lord Clarendon avec son esprit éclairé et impartial, loin de s'offenser de notre franchise, y verra l'empreinte de la vérité, et regrettera, j'en suis sûr, de nous avoir supposé des mobiles qui nous sont étrangers.

» Vous donnerez lecture de cette dépêche à M. le comte de Clarendon, et vous êtes autorisé à en donner copie, si elle vous était demandée.

» Recevez etc. »

Le jugement de l'envoyé prussien, M. de Bismarck, n'est point

sans intérêt. Dans le quatrième volume de Poschinger, « Preussen am Bundestag », on trouve une lettre du futur chancelier au ministre de Manteuffel. Il écrit : « Avez-vous pris connaissance de la dépêche de Beust à Londres ? Elle est fort bien écrite, et serait meilleure encore, si la Saxe n'était si petite. » Je ne vois, dans ces derniers mots qu'une méchanceté gratuite. Ce n'était pas la « petite » Saxe qui répondait à la grande Angleterre, c'était le ministre d'un état allemand qui repoussait l'intervention étrangère. Il fallut bien que la réplique vînt du ministre saxon puisqu'il avait été seul visé par l'attaque. Que la Saxe fût grande ou petite, peu importe! C'est le sentiment de l'Allemagne entière qui parlait dans cette note.

CHAPITRE XVI

1854-1856

La guerre de Crimée (*suite*). — Un éclaircissement. — L'Autriche au seuil de la guerre. — La dépêche secrète de janvier. — Gastein et le comte Buol. — Ma première rencontre avec Napoléon III. — Ma correspondance avec le comte Nesselrode. — La mission du baron Seebach à Pétersbourg. — La paix de Paris.

Ce n'est pas ma tâche de raconter ici les divers épisodes de la guerre d'Orient. dont on se souvient parfaitement. Je n'insisterai que sur certains détails restés à peu près ignorés et sur des faits auxquels j'ai été personnellement mêlé et qui m'ont donné l'occasion de prendre part aux événements.

On sait qu'immédiatement après la déclaration de guerre par la Turquie, dès que l'accommodement stipulé par la conférence de Vienne, qui offrait à la Russie comme un pont d'or pour exécuter sa retraite, eut été rejeté à Saint-Pétersbourg, les puissances occidentales intervinrent dans la lutte. On a fait un reproche à Nicolas Ier d'avoir refusé de souscrire à l'arrangement proposé : en réalité, il n'était point le coupable. Après sa dé-

mission, le comte Nesselrode vint plus d'une fois à Dresde, et nous eûmes l'occasion de causer du passé; il m'avoua un jour que l'empereur voulait accepter la proposition de la conférence, mais lui, le chancelier s'y était opposé parce qu'il croyait ces propositions incompatibles avec la dignité du souverain. Je ne crois point par cette indiscrétion, diminuer en aucune façon le mérite de l'homme d'Etat qui rendit, aux jours difficiles, d'inappréciables services à deux empereurs, Alexandre Ier et Nicolas. Si j'aime à exprimer franchement mon jugement sur les autres, j'aime aussi à les décharger des reproches qu'ils ne méritent pas. On est généralement prévenu contre l'empereur Nicolas. La situation actuelle de la Russie est-elle une conséquence de son système de gouvernement, ou ne prouve-t-elle pas plutôt jusqu'à l'évidence que ce système était indispensable? C'est une question à discuter. Mais on ne devrait point oublier en Autriche que l'empereur Nicolas fut l'adversaire résolu du panslavisme, et qu'il pensa, contrairement à l'avis de son successeur, qu'une monarchie autocratique ne peut point favoriser les éléments révolutionnaires dans d'autres pays, sans propager les mêmes mouvements chez elle.

Cependant les batailles de l'Alma et d'Inkermann avaient eu lieu. Sébastopol était encore dans la première période du siège. C'est à ce moment que survint la convention de l'Autriche avec les puissances occidentales, qui suivit une dépêche secrète de janvier adressée aux Etats allemands; par malheur, elle ne resta point secrète, car nous la trouvons commentée longuement — dans les rapports de M. de Bismarck. Ç'a été, je dois le

dire, une fatalité que l'Autriche, dont la meilleure arme contre les ambitions prussiennes, était le maintien rigide du pacte fédéral, y porta atteinte elle-même. La dépêche du 14 janvier 1855 en contenait au moins deux : d'une part, les gouvernements allemands étaient requis de se rallier à une action belliqueuse, contraire à leurs devoirs de confédérés, de l'autre, le prix de cette alliance devait être cherché aux dépens d'États frères, puisque l'Autriche ne pouvait accorder à la Bavière un morceau du Tyrol et à la Saxe une partie de la Bohême, et qu'elle ne pouvait davantage partager entre elles la Pologne ou la Bessarabie. Quoi qu'il en soit, l'impression que cette démarche fit dans les cercles gouvernementaux fut profonde; elle n'empêcha pas malheureusement, quelques années plus tard, dans la question du Schleswig, l'Autriche de violer le statut fédéral, et de fixer de la sorte les destinées de la Confédération et les siennes propres.

J'ai exprimé, l'opinion que, pour le cabinet de Vienne, la meilleure politique eût été ou bien de s'opposer nettement à l'action russe en intervenant dans les principautés danubiennes, ou d'utiliser les bonnes dispositions du roi Frédéric Guillaume IV ; il fallait s'abstenir de tout arrangement avec les puissances occidentales et maintenir de concert avec la Prusse, la neutralité. Mais cette politique il fallait l'arrêter et l'appliquer en temps opportun, il ne fallait point pendant une année, s'en éloigner toujours davantage et se rapprocher sans cesse de la guerre. Il n'est pas sans intérêt de lire les dépêches de M. de Bismarck, à cette époque. L'éven-

tualité d'une guerre russo-autrichienne y est discutée tout comme la possibilité d'une alliance prusso-autrichienne. En ce qui concerne cette dernière combinaison, je me permets cette remarque qu'une démarche correcte de l'Autriche n'eût sans doute point été inutile.

L'une des plus grandes qualités de François Joseph c'est l'abnégation. En plus d'un cas, j'ai eu l'occasion de m'en convaincre. L'empereur ne voulait pas la guerre, car sa seule influence aurait suffi pour la décider. Et pourtant, étant né soldat, et sentant à ses côtés une armée aguerrie, il devait la désirer.

L'entrée de l'Autriche parmi les belligérants était une question ajournée, elle allait devenir la question palpitante, si Sébastopol avait tenu plus longtemps. La place résista jusqu'en septembre 1855. Ce fut par moi que le comte de Buol apprit la grande nouvelle. Il était allé passer quelques jours dans la montagne avec son collègue, le baron Bach ; le ministre autrichien pour ne pas être dérangé dans sa villégiature avait défendu qu'on lui envoyât des dépêches. Nous nous rencontrâmes un soir, au bourg de Golling : je venais de lire le récit de l'assaut de Sébastopol dans la *Gazette universelle d'Augsbourg* que j'avais trouvée à Gastein.

Mon dessein était de partir le lendemain de grand matin. Le comte Buol vint me surprendre vers six heures, et m'exposa, une fois de plus, le point de vue autrichien. Deux de ses phrases me sont restées en mémoire : il affirma que l'Autriche avait, pour ainsi dire, les principautés danubiennes dans la poche [1],

1. C'était vrai, mais il fallut les rendre.

et m'assura qu'il ne ferait *jamais* la guerre à la France.

Bientôt après cette rencontre je me rendis à Paris. M. Von der Pfordten y vint également comme moi à cause de l'exposition sans que nous nous soyons concertés. Nous fûmes reçus en audience à Saint-Cloud et nous dînâmes plusieurs fois à la table impériale.

Huit années auparavant, j'avais vu Napoléon à Londres : il venait de s'échapper de Ham. J'ai dit déjà que s'étant présenté, en 1847, à un club anglais, il fut refusé par trois boules noires, et qu'une année plus tard il obtenait six millions de suffrages. La comparaison entre le passé et le présent s'imposait; involontairement, aussi je songeai à certain soir où Louis-Napoléon fit, chez le duc de Beaufort, mille essais infructueux pour être présenté à une personne de sang royal. L'empereur était en uniforme; étant donnés son gros corps et ses courtes jambes, cette tenue le flattait peu. En revanche, l'éclat de sa voix prédisposait favorablement; c'était un timbre sympathique qui a toujours fait de l'effet sur moi, même quand je le revis après sa chute en Angleterre. — Après le dîner, je m'entretins avec l'empereur dans la salle de billard. En passant à Francfort, j'avais vu le baron de Brunnow, ambassadeur russe près le Bundestag. Brunnow avait été, jusqu'à l'heure où éclata la guerre de Crimée, ambassadeur de Russie à Londres, où il retourna après la conclusion de la paix. Je l'y avais déjà connu, étant ministre résident de Saxe. Il avait reçu des instructions, et m'avait averti que la Russie traiterait volontiers, à condition qu'on ne réclamât d'elle ni cession de territoire, ni in-

demnité de guerre. Je communiquai ces vues à l'empereur, et il me donna l'assurance qu'on ne réclamerait ni l'une ni l'autre chose, si la Russie voulait consentir à la neutralisation de la mer Noire. Aussitôt de retour à Dresde, j'écrivis une longue lettre au comte Nesselrode, lui conseillant de faire une démarche conforme aux désirs de la France. Je développai avec conviction cette vue que la Russie pouvait, sans scrupule, accepter des clauses que leur absurdité même rendrait bientôt nulles et non avenues : je tenais en effet pour impossible d'empêcher un grand Etat de quatre-vingt millions d'âmes d'entretenir une marine sur les mers qu'il domine. « Je suis certain, lui disais-je, que dans dix ou douze ans, un diplomate se trouvera pour proposer de revenir au *statu quo ante*. » Je fus moi-même ce diplomate, douze ans après. Comme ministre autrichien, je demandai la suppression des entraves apportées à la liberté d'action russe, mais, il est vrai, à titre de compensation et sans reconnaître à la Russie le droit d'abolir le traité de son plein gré.

M. de Nesselrode me répondit de la façon la plus obligeante, mais il se récusa. Pendant qu'il hésitait, le cabinet de Vienne conçut le projet funeste pour l'Autriche comme pour la Russie d'une cession de territoire en Bessarabie [1]. Rien n'était plus déraisonnable puisqu'il s'agissait de substituer à la frontière naturelle du Pruth, une frontière qui ne l'était pas. Ces prétentions aigrirent profondément la Russie contre l'Autriche, elle

1. Il s'agit du delta du Danube que la Russie dut céder à la Roumanie et que celle-ci fut contrainte en 1878 de restituer au tsar.

savait que cette demande n'était pas soutenue par la France et l'Angleterre.

La réponse du comte de Nesselrode prouve qu'à ce moment, bien que Sébastopol eût succombé, le cabinet de Pétersbourg était loin de vouloir sérieusement la paix. S'il se résolut à accepter les préliminaires concertés entre Londres, Paris et Vienne, Dresde n'a pas eu une petite influence sur cette détermination. En effet, sur le désir formel de l'empereur Napoléon, le baron Seebach, alors ambassadeur de Saxe à Paris, et gendre du comte Nesselrode, partit pour Saint-Pétersbourg afin d'agir sur l'esprit de son beau-père.

Tout le monde a reconnu alors que cette mission fut d'une décisive importance. Ainsi finit mon intervention dans les négociations relatives à la guerre d'Orient. Je n'atteignis pas à l'honneur de figurer au traité de Paris, mais je ne m'en attristai pas. Cet instrument diplomatique est un chef-d'œuvre de confusion et pourra servir de modèle chaque fois que l'on voudra expliquer les événements d'une guerre autrement qu'ils se sont passés et que l'on désirera stipuler le contraire de ce que l'on a voulu obtenir. Un des plus actifs négociateurs, l'ambassadeur de France en Autriche, le baron Bourqueney, en me rendant visite à son retour, ne me cacha pas son désappointement. « Quand vous lisez ce traité, dit-il, vous vous demandez qui est le vaincu, et qui est le vainqueur. »

Il avait pleinement raison. Celui qui le lirait, sans connaître l'histoire, croirait que la Russie fut victorieuse au même titre que les Etats d e l'Ouest et que la Turquie avait chassé l'enva-

hisseur par sa seule énergie. C'était là un point de vue humanitaire et courtois, mais il produisit de véritables catastrophes diplomatiques. Puisqu'on négligeait de stipuler des réformes précises en Turquie comme compensation au secours prêté par le monde chrétien; puisqu'on se contentait de prendre acte des promesses du sultan, au moins fallait-il avoir l'œil ouvert sur l'exécution de ces engagements. Mais si étrange fut la convention que tout en reconnaissant comme une nécessité européenne l'existence de l'empire ottoman, on déclarait ne point vouloir s'immiscer dans les embarras intérieurs de cet Etat. La conséquence évidente fut qu'en 1877 les puissances de l'Ouest se trouvèrent hors d'état de rien faire pour défendre la Turquie, et que les garanties données en ce qui concernait les chrétiens turcs et le paiement des intérêts restèrent sans résultat. Les choses eussent pris un autre cours si, comme je le proposai en 1867, on s'était décidé à une révision du traité de Paris, dans le sens d'un contrôle effectif des puissances. Le fameux article 9 de cette convention a eu pour résultat que les puissances réfléchissaient tranquillement à ce qu'il fallait faire, tandis que la Russie creusait, dans l'impunité et le calme, le fossé où allait s'engloutir l'œuvre du Congrès.

CHAPITRE XVII

1856-1858

Les années exemptes de soucis politiques. — Fêtes à la cour, dans la diplomatie et chez moi. — Visites de hauts personnages à Dresde. — Maladie de Frédéric-Guillaume IV. — Mort du ministre Zschinski. — Restauration du château d'Albrechtsburg. — Deuil dans la famille royale.

Le traité de Paris eut néanmoins une conséquence heureuse: la détente de la situation. Cette pause fut marquée en Allemagne, pour ainsi dire, par une agréable température politique. A dire vrai, l'onde faillit être troublée par le conflit de Neufchâtel, mais ce ne fut qu'un incident.

La vie de société à Dresde était alors brillante. Plusieurs familles étrangères appartenant aux classes élevées s'étaient fixées parmi nous et à la tête du corps diplomatique se trouvaient deux grands seigneurs que leur nom et leur fortune destinaient nécessairement à la diplomatie : le comte Henri de Redern, ambassadeur de Prusse, et le prince Richard Metternich, ambassadeur d'Autriche. Les mariages de deux filles du roi, en 1856, de la princesse Marguerite avec l'archiduc Karl-

Ludwig, et de la princesse Anna avec le grand-duc héritier de Toscane, furent signalés par des bals somptueux à la cour, chez moi, chez le prince de Metternich et chez l'ambassadeur de Toscane. Celui-ci, le prince Corsini m'a laissé l'impression du gentilhomme accompli de la tête aux pieds. Il était la représentation incarnée. C'est lui qui m'apprit à porter deux grands cordons à la fois en les croisant. Le bal qu'il donna dans les salons de la société de l'Harmonie fut splendide, mais le gérant de l'établissement lui présenta une note tout à fait démesurée. Le prince Corsini paya sans broncher en disant au restaurateur : « Mon cher, vous m'avez royalement écorché, je vous fais cadeau de cette épingle. » Et, là-dessus, il sortit de sa poche une épingle de prix. C'était, au reste, un homme d'une courtoisie parfaite, et je ne puis oublier qu'il fut du petit nombre de ceux qui restèrent fidèles en 1859 au grand-duc.

A cette époque de calme politique, j'organisai un bal costumé dans mon hôtel. Plus de trois cents personnes y assistèrent : pour une ville comme Dresde c'était beaucoup. En donnant cette fête je voulais surtout favoriser le commerce. J'y réussis et l'on m'en sut gré. Je priai le roi Jean de venir, il y consentit, « seulement, fit-il, je serai obligé de me costumer en Auguste III, » faisant allusion au comte de Brühl [1] à qui l'on me comparait quelquefois sans que je l'aie mérité. Il va sans dire que le roi vint en uniforme ainsi que le prince héritier. Par contre le prince Georges voulut bien me faire l'honneur de figurer dans

1. Le comte de Brühl, premier ministre d'Auguste III, fut le grand-vizir du sultan saxon. (F. K.-A.)

un groupe « Pierre le Grand à Saardam » il faisait le tzar. Pour mon compte je m'étais joint à un groupe représentant une « ambassade française à Constantinople sous Louis XVII. J'étais l'ambassadeur, et j'avais madame de Metternich comme ambassadrice. Quant au sultan c'était le comte Edmond Zichy bien connu de mes lecteurs autrichiens et qui se trouvait alors dans tout l'éclat de sa mâle beauté sans qu'un poil blanc se fût mêlé à sa superbe chevelure blonde et sa barbe rutilante. Le costume turc rehaussé par les brillants sortis des écrins de famille lui allait à ravir. Dans l'allocution que j'adressai au sultan je me permis quelques malices visant le traité de Paris. Le Roi dit en riant au ministre de France, je m'attends à une note pour demain. Mais le ministre M. le baron de Rouen fut le premier à rire et il ne se formalisa même pas lorsque je commis le mauvais jeu de mots: « Nous garantirons à Votre Hautesse l'indépendance de la Porte jusqu'au jour où nous vous y mettrons. » Les visiteurs de haut rang abondèrent à Dresde en 1857, le roi Frédéric-Guillaume vint pour la dernière fois à Pillnitz. C'est à son retour qu'il fut atteint de la maladie dont il ne s'est plus relevé.

Ici je me trouve obligé de citer le livre de M. Busch : *Notre chancelier*. L'écrivain prussien raconte ce qui suit, à propos du congrès princier de Francfort, en 1863, et des conférences de Baden entre le roi de Prusse et le roi de Saxe qui s'y était rendu sur le désir formel des souverains allemands : « Le roi de Saxe, que le roi Guillaume estimait fort, s'efforçait si vivement, de concert ave[illegible] de Beu[illegible]e le décider à partir pour Francfort, que l'état[illegible] de [illegible]armant et donna lieu

à de graves soucis. M. de Bismarck dut écrire au ministre saxon pour lui rappeler que Frédéric-Guillaume IV était revenu de Dresde avec le germe d'une maladie mortelle, et que certains ménagements étaient dès lors nécessaires. »

J'ai lu que naguère, au temps où la cuisine italienne était encore dans l'enfance, les serpents remplaçaient parfois les anguilles, cela s'appelait manger une *anguilla del bosco*; ici aussi, on nous sert une *anguilla de bosco*, — une vipère émergeant du buisson. Celui qui lit M. Busch, s'imagine que Frédéric-Guillaume IV revint de Dresde malade et nerveux, au même titre que son successeur de Baden. Rétablissons les faits dans leur vérité.

La visite de Frédéric Guillaume à Dresde, qui se borna à un dîner à Pillnitz, eut lieu à une époque où Dresde et Berlin n'étaient séparés par aucune difficulté. Je n'étais pas présent, étant en congé à Lindau; mais je sais que les relations entre les deux beaux-frères furent si cordiales qu'elles ne pouvaient donner matière à une discussion. Ce ne fut pas davantage la cuisine qui agit d'une façon funeste sur la santé du roi de Prusse. Celui-ci eut le tort d'entreprendre après avoir achevé sa cure à Marienbad un voyage très rapide et très fatigant à Vienne et il se ressentait déjà à Pillnitz des suites de cette fatale excursion.

Je reviendrai sur les conférences de Baden-Baden lorsque nous en serons à l'année 1863. M. Busch a du reste une méthode étrange pour un historien consciencieux. Il raconte non pas ce qu'il sait mais ce qu'il suppose. Et voilà comment le Dr Busch raconte l'histoire ! Faut-il s'en étonner chez un écrivain qui

souvent parle de ce qui *doit* être arrivé ! Faut-il lui apprendre qu'un narrateur consciencieux mentionne seulement ce qui *est* arrivé !

J'ai peu de choses à dire sur l'année 1858. En vertu de la constitution, le Landtag saxon ne se réunissait que tous les trois ans. Toutefois, les sessions extraordinaires restreignaient d'ordinaire cet intervalle à une année. Le Landtag de 1858 eut pour le gouvernement des complaisances que la famille royale sut apprécier. Il s'agissait de construire des bâtiments nouveaux en vue d'y installer la célèbre manufacture de porcelaine, et de pouvoir ainsi restaurer dignement le château de Wettin (l'Albrechtsbrirg). Le jour où je devais parler devant les chambres, sur cette question, un subit mal de gorge me saisit : je recourus à des moyens énergiques pour m'éclaircir la voix. Ils firent leur effet, et je fis voter par les Chambres mon projet, de préférence à celui de la commission, qui réclamait une réduction du crédit. Seulement quelques heures plus tard, la toux me reprit si fort qu'à peine arrivé dans ma villa de Laubegast, je dus m'aliter. Le roi vint me voir et m'exprima sa satisfaction du résultat obtenu ; on avait voulu lui imposer comme condition la promesse de ne point faire célébrer le culte catholique dans le château, et il était prêt à y accéder pour l'amour de la paix confessionnelle. Je dus lui dire : « Mais Votre Majesté ne peut se priver d'un droit que le dernier de ses sujets possède en observant les lois sur la matière. » Tel était l'homme qu'on accusait d'être un « Jésuite » !

Je partis pour Gastein, non sans souffrances ; j'y trouvai

l'archiduc Johann que j'avais vu en 1832, alors qu'il présidait la table d'hôte de Straubinger. Aussitôt après mon retour le ministre Zschinsky mourut : j'ai déjà parlé de lui avec éloge. Le roi chargea du portefeuille de la justice le ministre des finances Behr, à qui il accorda des lettres de noblesse. Il appela en son lieu et place le baron de Friesen.

La famille du souverain fut cruellement éprouvée. L'archiduchesse Marguerite, partie pour Monza dans toute la force et l'éclat de la jeunesse, mourut au moment où je revenais de Gastein; j'assistai à la cérémonie funèbre à l'église des Capucins à Vienne. Ce coup ne fut point isolé. L'année suivante moururent la princesse Sidonie et sa sœur cadette, Sophie, qui avait épousé le duc Théodore de Bavière. Quiconque a été, comme moi, témoin de la chrétienne résignation du roi, en gardera l'éternel souvenir.

CHAPITRE XVIII

1859

La guerre d'Italie. — Mes entretiens à Berlin, Münich, Carlsruhe, Paris, Londres et Francfort.

Les conséquences de la paix de Paris, qui avait méconnu la nécessité de transformer la situation intérieure de la Turquie, n'éclatèrent qu'en 1876 : en revanche, il ne fallut pas longtemps pour reconnaître les erreurs politiques du comte Buol. La Russie indignée, le Piémont enhardi et exigeant, la France choyée et dangereuse, l'Angleterre hésitante, la Prusse abandonnée et dans l'expectative, telle était la constellation politique qui, deux ans après le traité de Paris, assombrissait l'horizon de l'Autriche.

Sur ces entrefaites, était survenu le concordat, dont Buol ne saurait être rendu responsable, mais qui mettait une mauvaise carte dans son jeu[1]. Cependant la partie n'eût point encore été

1. Le Concordat de 1855 aboli en 1866 qui établissait la suprématie de l'Eglise sur l'Etat dans toutes les questions confessionnelles d'enseignement et d'état civil.

si mauvaise, si le cabinet autrichien n'avait multiplié les fautes.

Je ne pourrais, en l'absence d'informations sur les négociations entamées à Vienne avant la guerre d'Italie, me permettre un jugement aventuré sur ces dernières. Ma conviction est que le résultat eût été meilleur si l'on avait eu plus d'initiative, si l'on avait provoqué une explication nette avec Turin et Paris, si l'on s'était rapproché de la Prusse et de la Confédération germanique, au lieu de bouder. La contenance de Cavour au congrès de Paris avait suffisamment instruit les ministres autrichiens mais on n'osait pas affronter cet adversaire : un incident le montrera. En 1857, le roi Jean fit une visite à sa fille, la duchesse de Gênes, à Stresa, sur le lac Majeur ; une circonstance importante me força d'aller le rejoindre. Cavour avec qui, sans le connaître personnellement, j'avais été souvent en rapports d'affaires et qui désirait me parler, me proposa un rendez-vous à Arona. Avant d'accepter, je crus devoir sonder le cabinet de Vienne, il trouva la chose si monstrueuse que je déclinai l'offre du ministre piémontais. Je l'ai regretté depuis.

Les futils tiraillements se prolongèrent au delà de l'incident du premier janvier 1859 aux Tuileries. Certes en 1866, après Sadowa, la position de l'Autriche était moins forte qu'en 1859, avant Solférino : et pourtant jamais je n'eusse souffert qu'un ambassadeur placé sous mes ordres restât un jour de plus à son poste, après avoir eu à subir l'apostrophe de Napoléon III. Je ne l'aurais pas rappelé, mais il aurait dû prendre un congé. Aucun des gouvernements neutres n'y aurait pu voir un acte

agressif, et le courant germanique sympathique à l'Autriche, eût de la sorte été soutenu.

Je répète toutefois ce que j'ai déjà dit : je ne suis point exactement informé de tout ce qui se fit à cette heure, bien que les fautes et les erreurs dont j'ai parlé appartiennent à l'histoire et sont indiscutables.

Comme pendant la guerre de Crimée, je fus, pendant la guerre d'Italie, moins éloigné des événements que beaucoup de mes collègues; et, si je ne puis me vanter que mes démarches aient eu quelque succès, on voudra bien reconnaître que, d'accord avec la volonté de mon souverain, d'accord avec l'opinion en Allemagne, je m'employai vaillamment pour l'Autriche.

Au commencement de 1859, le second fils du roi, le prince Georges de Saxe, s'était fiancé avec la princesse Marie de Portugal. Le mariage devait avoir lieu au printemps à Lisbonne. Le roi, voulant me fournir l'occasion d'un voyage agréable, me confia une mission tout à fait privée dans cette capitale. Je devais, tout d'abord, rejoindre le prince à Florence, m'embarquer à Livourne et traverser les provinces méridionales de l'Espagne. Seulement l'état politique devint si inquiétant en Europe que je changeai mon itinéraire, et me décidai à passer par Paris. En premier lieu, je me rendis, selon le désir du roi, à Berlin, où je vis le prince de Prusse alors régent du royaume. Le prince de Hohenzollern-Sigmaringen, président du conseil, m'expliqua nettement qu'on ne pouvait troubler le pays par une levée prématurée de troupes, mais qu'on se souviendrait des obligations qu'imposait le pacte fédéral. Dans une

lettre que ce diplomate adressa au roi, en réponse à une lettre de félicitations relative au mariage du prince héritier, je trouve les lignes suivantes : « J'ai été très heureux d'avoir eu avec M. le ministre de Beust une entrevue qui m'a rapproché de lui, nos vues, nos désirs, nos espérances sont les mêmes, et si quelques légères divergences se sont produites elles ont porté sur des questions d'opportunité, mais non sur des questions de fond. » Le prince régent déclara que, si la Sardaigne seule attaquait, il n'aurait point à intervenir, mais qu'il le ferait si la France entrait dans la lutte. Il ajouta qu'au reste la Prusse n'avait point à se plaindre du gouvernement napoléonien. L'aimable ministre des affaires étrangères, comte Schleinitz, avec qui je me croisai dans le palais royal, me jeta, en revanche, un regard plein de sous-entendus et se montra fort réservé.

La mort de ma belle-mère m'obligea à passer par Münich pour aller à Paris. J'obtins une audience du roi Maximilien de Bavière qui, à ma grande surprise, ne manifesta qu'un enthousiasme modéré pour la cause autrichienne et me pria de faire tous mes efforts pour empêcher cette « stupide guerre ». A la suite de complications intérieures M. de Pfordten venait de quitter le ministère et son successeur n'était point encore entré en fonctions. De là une attitude forcément passive peu favorable à l'Autriche. En dehors des sphères gouvernementales, la haine des Français était générale à Münich. A Stuttgard, je pris le ministre baron Hügel dans mon coupé; à Carlsruhe je trouvai M. de Dalwigk et le ministre de Bade, baron Meyrenbrorg. Nous eûmes une conférence et quand j'en-

tendis, plus tard, dénoncer M. de Dalwigk comme suspect, je me rappelai l'ardeur qu'il mettait à prêcher la croisade contre les Français ! Une seule chose l'embarrassait : à qui donnerait-on l'Alsace ? M. de Dalwigk tout à ses ardeurs anti-françaises me trouvait trop réservé.

Le lendemain, je me trouvai à Paris, où l'opinion était loin d'être confiante. On était sous cette impression que, la politique inspirée à l'empereur par Orsini acculait le pays à l'alternative d'une guerre dangereuse ou d'une retraite humiliante. Les classes inférieures connaissaient fort mal la situation. Un témoin oculaire, qui assista fortuitement, à la gare de Lyon, au départ des troupes, me raconta que les soldats criaient, de leurs wagons : « Allons donner une bonne raclée à tous ces Italiens ! »

Je n'ai pas besoin d'ajouter que ma visite aux Tuileries, préparée par l'ambassadeur saxon, m'ennuyait fort : il n'est jamais commode d'entrer dans une maison où l'on sait que règne la mauvaise humeur.

Après l'audience, j'en rédigeai le procès-verbal, aussitôt de retour à mon hôtel. On le trouvera en appendice, et j'aime à croire qu'il intéressera mes lecteurs. Il résulte aussi de ma correspondance déposée aux archives de Dresde, que je me donnai bien du mal pour assurer à l'Autriche l'appui de la Prusse et de la Confédération, sans méconnaître les droits de la Prusse que le cabinet de Vienne ne ménageait pas assez. A vrai dire, l'attitude de la Prusse envers l'Autriche et la Confédération dans les affaires d'Italie, ne fut jamais très sympathi-

que. Mais la façon dont l'Autriche lança son ultimatum sans prévenir personne alors que tous les obstacles semblaient levés, n'était pas de nature à gagner la Prusse. Je me permets de répéter ce que j'ai dit déjà à propos des rapports de M. de Bismarck. Il y déclare à tort que l'Autriche asservit les États allemands; mais il a raison de dire qu'elle emploie un ton dominateur, qui blesse. Il en était encore de même à l'instant où éclata la guerre d'Italie. A l'occasion de mon voyage à Londres, je visitai le roi Léopold Ier à Lacken, et nous parlâmes sur ce thème. « Eh oui, Excellence, me dit le roi, avec sa douce et fine ironie, c'est toujours la même chose : d'abord Léopold et ensuite Sobieski. »

Il va sans dire qu'il ne pouvait plus être question du voyage à Lisbonne. J'abandonnai même l'idée de partir pour Londres, à la suite d'un entretien avec lord Cowley, ambassadeur à Paris. Je me rendis donc à Francfort. Là je trouvai une lettre du roi, qui me laissait libre de me rendre à Londres. Je discutai la question avec le comte Rechberg, et me décidai, sur son conseil, à partir.

Je vis le prince Albert pour la dernière fois, et le trouvai, sinon gagné à la politique viennoise, au moins plus sympathique au cabinet autrichien qu'à celui de Paris. Tel était également le cas du duc de Cobourg, alors présent à Londres. Mon audience chez la reine me donna l'occasion de faire la connaissance d'un type très intéressant: l'ambassadeur de France, le maréchal Pélissier, duc de Malakoff, qui venait présenter ses lettres de rappel. C'était un vrai soldat que son ignorance de

l'étiquette rendait original à la cour. La reine Victoria aime l'air frais et laisse volontiers, même dans les après-midi de mars, les fenêtres ouvertes. Lorsque le maréchal prit place à la table, près de la reine, se souvenant de ses rhumatismes, il cria aux domestiques : « Fermez les fenêtres ! » — « Shut the windows », ajouta la reine en riant. Plus tard, lorsque je fus ambassadeur à Londres, on citait encore des preuves du sans-gêne, qui distinguait Pélissier. Mais la reine fut toujours très indulgente pour lui. — Quand il sortit de l'audience, il essuya furtivement une grosse larme. Nous parlâmes naturellement de la guerre ; il me dit : « Voyez-vous, je n'aime pas la domination tudesque », à quoi je répondis : « Comme nous n'aimons pas la domination gauloise. »

Le premier lord de la trésorerie était lord Derby, père du ministre actuel, lord Malmesbury était ministre des affaires étrangères. Tous les deux manifestèrent une grande répugnance à s'expliquer nettement sur la situation. Cependant lord Derby avait déjà qualifié injustement de « criminelle entreprise » le fatal ultimatum de l'Autriche. Après un dîner chez la reine, lord Malmesbury voulut bien me faire la surprise de me dire que de la manière dont allaient les choses, le moment semblait venu de placer sur le Rhin un corps d'observation. Je pris acte de ce propos, et le transmis à l'ambassadeur prussien, comte Bernstorff, que je savais très favorable aux intérêts de l'Autriche et fort mal disposé pour les Italiens.

Je me permets de mêler ici le plaisant au sérieux. Au temps où j'étais secrétaire de légation à Paris, j'avais connu maints

vieux envoyés diplomatiques, qui avaient vu le consulat, l'empire, la république, la restauration et la monarchie de juillet. L'un d'entre eux, délégué des villes hanséatiques, espérait bien, malgré son âge et sa surdité déplorable, assister à l'épanouissement complet du second empire. Quand je le vis en 1859 je lui exprimai mon désir que les représentants des Etats allemands à Paris parlassent une langue ferme et énergique. — Bah! me répondit-il, tenons-nous bien tranquilles dans notre coin et il (l'empereur) ne nous fera rien.

Mon audience chez Napoléon III (Rédigé pour le Roi).

Je sors à l'instant de l'audience de l'Empereur qui a duré juste une heure. M'étant rendu aux Tuileries en uniforme, je fus reçu par l'Empereur dans son cabinet de travail. Il se trouvait assis en redingote à son bureau et commença par me faire des excuses de ne pas avoir mis d'uniforme croyant qu'il s'agissait d'une visite sans cérémonie.

Sa Majesté me dit ensuite : « Au reste vous venez en ennemi — pas personnellement, je l'espère. » — L'Empereur m'ayant fait asseoir engagea aussitôt la conversation en abordant la question du jour; et après avoir manifesté un vif regret de la tournure qu'avaient prise les affaires pendant les derniers jours, il se mit à me parler de l'Allemagne et me lança tout en conservant un ton d'exquise politesse dont du reste il ne s'est pas départi un seul instant pendant toute la conversation, la phrase que voici : « Il me semble, permettez-

moi de vous le dire, que les gouvernements allemands de second ordre se prêtent dans tout ceci à un rôle de dupe. J'ai été à même de prendre connaissance de plusieurs pièces assez curieuses émanant de personnes qui se trouvent en rapports intimes avec les rédacteurs de la Gazette d'Augsbourg et d'autres journaux allemands; il y était dit en toute lettre qu'on ne poussait à ce mouvement que dans l'espoir et même la certitude d'en finir cette fois avec les souverainetés allemandes. » — « Puisque Votre Majesté » — répondis-je à mon tour — m'a si nettement dit sa pensée, je ne crains pas de lui parler avec une entière franchise et je crois même remplir un devoir envers elle en y mettant le moins de réserve que possible. » Sur un signe affirmatif de l'Empereur je lui donnai les explications suivantes : « Nous ne nous faisons aucune illusion sur les mauvais éléments qui entrent dans le mouvement général des esprits en Allemagne et il ne faut pas s'étonner que dans cette crise ils jouent leur rôle comme ils le font chaque fois qu'il y a chance d'exercer une pression quelconque sur les gouvernements. Mais ce serait tomber dans une grave erreur, que de chercher dans ces éléments l'origine et la principale explication du courant actuel de l'opinion publique en Allemagne. Je vous donne une grande preuve de sincérité en commençant par dire que l'Autriche en général n'a pas en Allemagne des sympathies bien vives. Elles sont très prononcées dans les populations catholiques du midi, mais dans le reste de l'Allemagne et surtout dans la population protestante les tendances politiques et religieuses se trouvent plutôt aux prises

avec le gouvernement autrichien. Il n'en est que plus digne de remarque que dans cette question italienne l'Allemagne a vu disparaître pour la première fois depuis longtemps toute scission et division de parti devant la conscience d'une solidarité d'intérêt entre l'Allemagne et l'Autriche. Cette conviction a jeté de si profondes racines que même la question du concordat qui était cependant faite pour opérer une puissante diversion, s'est trouvée complètement étouffée. Il est vrai de dire que cette solidarité d'intérêt ne date pas d'hier. Elle a été solennellement reconnue par les gouvernements en 1840 et au début de la guerre d'Orient. Mais ce qui alors ne se faisait jour que dans le cercle rétréci des régions officielles, a été compris cette fois-ci par les populations. En Allemagne on ne rêve pas des conquêtes, mais on tient à conserver ce qu'on a. Or il ne s'agit pas de donner la Lombardie à l'Autriche, mais de se rendre compte de l'importance que l'état de possession de l'Autriche en Italie a pour l'Allemagne au point de vue militaire, politique et commercial. Et ceci on l'a complètement compris. Malgré cela il y aurait lieu de s'étonner de l'extrême passion que les Allemands ordinairement si calmes apportent dans cette appréciation, et puisque j'ai promis à Votre Majesté une entière franchise, je lui en donnerai encore l'explication. Eh bien, sire, ne cherchez la cause de cet entrain passionné que dans l'antipathie dont votre gouvernement est l'objet depuis que cette question italienne a surgi à l'horizon; il vous arrive ce qui est arrivé à l'Empereur Nicolas : on vous considère et on vous juge comme ayant troublé la sécurité publique. Ce

sentiment était très vif en Allemagne alors qu'il ne s'agissait que d'une attaque contre l'empire Ottoman. Jugez ce que cela doit être lorsqu'il s'agit d'une menace dirigée contre un État de la Confédération ; à côté des esprits turbulents il y a la grande masse qui ne règle ses pensées politiques que sur les intérêts qui la touchent. Tous ces gens-là se disent avec raison qu'une question italienne tant qu'elle se traiterait entre l'Autriche et les États de la Péninsule ne pourrait jamais être de nature à compromettre le repos de l'Europe. Ils se disent encore avec raison que c'est l'intérêt que la France y met de son côté et l'appui qu'elle prête à un gouvernement italien qui s'est identifié avec la révolution qui est cause de la perturbation générale. Dès ce moment, sire, tous les partis ont dû se tourner contre le gouvernement impérial. Le parti conservateur qui l'avait accepté avec reconnaissance lorsque vous aviez terrassé la révolution se trouve forcément sur le même plan que le parti démocratique qui ne vous l'a jamais pardonné. Tout ceci doit prouver à Votre Majesté que ceux qui lui paraissent des agitateurs peuvent bien être des organes passionnés et excentriques du mouvement actuel, mais qu'ils n'en sont nullement les auteurs.

L'Empereur paraissait écouter ces explications avec un calme parfait, et, je puis le dire, y prêter une attention soutenue. Il n'entreprit nullement de les réfuter et arriva par une brusque transition à l'article de l'acte final du congrès de Vienne qui désintéresse les Etats de la confédération dans les guerres qu'entreprendraient pour leur compte les deux grandes puissances allemandes. Cette observation me fournit matière à

exposer à l'Empereur le vrai caractère de la confédération qui n'était en effet nullement agressif et purement défensif, mais qui avait été toujours et surtout pendant la guerre d'Orient comprise et appliquée par les gouvernements dans la conception la plus large. Je fis remarquer que pendant la guerre d'Orient la confédération s'était arrêtée dans l'appui prêté à l'Autriche du moment qu'il s'était agi de prendre part à une agression.

Cette fois-ci il n'y avait aucun doute au contraire aussi bien pour les cabinets que pour les peuples allemands, qu'il n'était pas question pour l'Autriche de se lancer dans une guerre d'agression qu'elle avait à soutenir, mais une guerre de défense.

« Vous connaissez les Allemands, Sire ; ils sont lents à se fixer, mais une fois qu'ils se sont arrêtés à une idée, ils ne l'abandonnent pas facilement, et aujourd'hui une apparence même d'agression de la part de l'Autriche ne changera rien à leur jugement. »

L'Empereur me dit alors : « Mais on fera une chose très simple, on s'engagera à respecter les frontières de la confédération. » — « Permettez-moi, Sire, de vous répondre que la confédération ne pourrait jamais accepter un engagement que je dois supposer lui être offert à des conditions onéreuses. Si les frontières étaient attaquées elle devrait les défendre, et il est impossible que la France puisse calculer d'avance jusqu'où la guerre doit s'étendre et jusqu'où elle ne doit pas. » — « Ainsi, vous croyez une neutralité impossible ? » — « Je le crois et le dis très sincèrement. Nous ne désirons nullement la guerre, nous la croyons désastreuse pour tout le monde et les gouver-

nements sauront apporter toute la modération possible dans leurs actes. Ce qui se fait aujourd'hui à la Diète n'a rien de provocant ; mais si la guerre éclate et qu'elle s'engage entre la France et l'Autriche, il paraît impossible que l'Allemagne n'y soit enveloppée. Je suis le dernier à suivre aveuglément le courant de l'opinion publique ; j'ai montré à ce sujet assez d'indépendance, mais nous devons compter avec le mouvement national et lorsque ce mouvement bien contrairement aux tendances subversives qu'il a montrées jusqu'ici ne demande que le soutien du premier Etat de la confédération contre les dangers dont il est menacé, il y aurait folie à l'étouffer. » — L'Empereur passa alors à la question italienne elle-même en répétant plus ou moins les arguments de la brochure La Guerronière « sur la nécessité de régler les affaires de l'Italie. » Il est inutile de rapporter cette partie de notre entretien où de part et d'autre il n'y avait qu'un échange de redites. Je ne saurais toutefois passer sous silence que l'Empereur déguisait assez mal la pensée secrète de mettre fin à la domination autrichienne en Italie, qui ne pourrait être soutenue qu'avec 100000 hommes en temps de paix et constituait un état de choses insoutenable. Revenant alors à la charge, l'Empereur me dit : « Il n'y a donc aucun moyen d'amadouer l'Allemagne ? » — « Franchement, Sire, je n'en vois pas d'autre que de la désintéresser de la guerre qui est sur le point de s'enflammer. » — « Mais, savez-vous que l'attitude de l'Allemagne commence à devenir inquiétante pour l'Europe, on ne peut plus faire un pas ni s'intéresser à une question quelconque sans la

trouver sur son chemin. D'un côté vous menacez le Danemark, de l'autre l'Autriche étend ses bras jusqu'à Naples et là encore vous êtes avec elle. » — « Permettez, Sire, » dis-je en souriant « que je n'accepte pas cette position brillante que vous faites à l'Allemagne. Le Holstein est un pays allemand et la Diète doit écouter ses plaintes comme celles de tous les autres pays allemands. Elle y a mis une modération que je ne désapprouve pas, mais qu'une grande partie de l'Allemagne lui reproche. Quant à Naples je peux vous dire ceci : si l'Autriche avait pesé de tout le poids de ses influences italiennes sur ce pays-là, elle aurait peut-être bien fait, mais je vous certifie qu'en Allemagne personne n'y aurait vu un motif pour la confédération de s'y associer. » Je dois ajouter que le long préambule dont l'Empereur faisait précéder cette dernière sortie ne permettait pas de supposer de sa part une simple plaisanterie. L'Empereur me parla encore beaucoup des questions d'actualité. Il m'apprit le fait assez curieux qu'à l'heure qu'il est la sommation n'était pas encore arrivée à Turin. Je fus frappé de l'extrême modération que l'Empereur apporta dans son jugement sur la conduite de l'Autriche dans cette dernière circonstance et l'air presque indifférent dont il parlait des protestations qu'elle avait provoquées. Sa Majesté s'attacha seulement à relever les embarras que l'Autriche venait de créer au ministère britannique qui était resté dans l'ignorance la plus parfaite de ce qu'on avait médité à Vienne. Je me permis d'exprimer sous ce dernier rapport des doutes que j'avais lieu de croire très fondés, car il me paraît au moins très certain

qu'à la suite de la mission de lord Cowley, le ministère anglais devait connaître assez la position avancée du gouvernement autrichien pour mesurer l'étendue des moyens qui étaient nécessaires pour empêcher une résolution précipitée, et que l'Empereur fut assez juste pour reconnaître sans que j'y eusse fait allusion, que les discours des ministres anglais avaient été faits pour encourager l'Autriche à entrer dans la voie où elle venait de s'engager. En général, je dois relever comme un fait curieux que, somme toute, l'Empereur eut presque plus de blâme pour les oscillations de l'Angleterre, que pour les actes du gouvernement autrichien pendant cette dernière phase.

L'Empereur avant de me congédier s'informa avec beaucoup d'intérêt de la santé du Roi et m'exprima de nouveau toute la part qu'il avait prise à la douloureuse perte éprouvée par la famille royale. Il me serra enfin cordialement la main en me disant qu'il espérait me revoir et non en ennemi [1].

1. Cette note se trouve *en français* dans l'ouvrage original. Elle est donc reproduite textuellement.

CHAPITRE XIX

1859.

La guerre d'Italie (*suite*). — Les chambres saxonnes. — Note en réponse au prince Gortschakoff. — Visite à Vienne. — La conférence de Wurzbourg. — La fête de Schiller.

Aussitôt après mon retour, les chambres saxonnes se réunirent en session extraordinaire. On ne se fait aucune idée de l'opinion sympathique à l'Autriche, qui régnait à ce moment dans la presse et dans les corps constitués. Elle ne se manifestait pas seulement au sein de la première chambre, — ce qui se comprenait facilement, — mais au milieu de la seconde, et je n'oublie pas en quels termes son président stigmatisa la « mission civilisatrice » de Napoléon. Mon attitude parut presque trop timide. Je ne me suis jamais bien expliqué pourquoi, alors qu'on parlait à Vienne de concentrer des troupes, — et des troupes autrichiennes, — sur le Rhin, l'Autriche ne réclama pas l'assistance fédérale dès que la France se fut résolue à la guerre. Sans doute on tenait compte de la Prusse ;

on eût dû le faire autrement et plus tôt. Je ne sais si l'on était exactement informé à Vienne, mais on devait y savoir à coup sûr que l'on ne pouvait pas compter sur une initiative favorable de la part de la Prusse. Si l'Autriche avait demandé à la diète d'intervenir, la majorité se serait prononcée affirmativement et personne ne se serait opposé à ce que le vote reçût pleine et entière exécution. Et pourtant c'était l'époque des « *misères du Bundestag* « du *particularisme grotesque* » que les journaux de Vienne aiment tant à tourner en ridicule. Dans un discours prononcé à la première chambre je disais ceci:

« On a fait remarquer à différentes reprises que les États moyens de l'Allemagne étaient devenus terriblement agressifs pendant ces derniers temps; pendant la guerre d'Orient, dit-on, la Confédération a gardé une attitude plus modérée. Elle a écarté d'une façon presque craintive toutes les propositions qui auraient pu l'engager dans la guerre; elle s'est complue dans un rôle passif et tout expectant. Eh bien! cette inconséquence que l'on reproche aux États moyens est purement imaginaire. Au contraire pendant la guerre d'Orient la Confédération est allée plus loin qu'elle n'a le désir d'aller aujourd'hui.

De quoi s'agissait-il donc alors ? De l'attitude de l'Allemagne en présence d'une guerre entre la Russie et la Turquie, c'est-à-dire deux puissances étrangères à la Confédération, l'intégrité de la monarchie autrichienne n'était pas menacée par la Russie ni par des paroles, ni par des actes, ni par des manifestes ou des projets. Et malgré cela, la Diète fédérale a voté une réso-

lution garantissant à l'Autriche ses possessions non allemandes et déclarant que toute attaque dirigée contre ces possessions serait considérée comme une atteinte à la Confédération.

Et maintenant qu'il s'agit de ravir à l'Autriche une de ses provinces on trouve que nous sommes agressifs parce que nous déclarons qu'il est temps d'intervenir en faveur de l'Autriche. L'attitude des États moyens est toujours restée logique et conforme aux précédents. La confédération germanique a été créée dans un caractère défensif, mais pendant la guerre d'Orient ce caractère défensif a été interprété dans le sens le plus large. Nous désirons faire prévaloir cette même interprétation aujourd'hui.

La question (envoi d'un corps d'observation fédéral sur le Rhin) est soumise aux délibérations du comité. Elle sera certainement résolue d'un commun accord. Les Etats moyens et les autres également, car à très peu d'exceptions tous les gouvernements allemands sont du même avis, ne s'entêteront pas à réclamer le corps d'observation comme étant le seul et unique moyen d'intervenir au nom de la Diète, si on leur soumet un mode de procéder différent mais tendant au même but, ils l'examineront sans parti-pris. Mais aucune considération, rien de ce qui ressemblerait à un *veto* n'empêchera les gouvernements et le gouvernement de la Saxe en particulier, de voter à la Diète selon leur conscience et leur conviction. La Chambre m'approuvera, j'en suis certain. »

A la fin de mon discours, où j'affirmai que notre action n'avait porté préjudice ni à l'unité allemande ni à la cause

germanique, je m'élevai contre les insinuations de certains journaux relativement à mon dernier voyage à l'Etranger. Je n'ai nullement eu l'intention de parler et d'agir à l'insu de certains gouvernements allemands et surtout du gouvernement prussien. J'ai rendu compte de toutes mes démarches au cabinet de Berlin et je l'ai fait à dessein. C'est m'accuser injustement que de prétendre que j'ai voulu représenter les Etats moyens seuls en face de l'Etranger.

Dans ce même discours je relevai un reproche qui m'avait été adressé : d'avoir longtemps été du parti de la France contre l'Autriche et d'avoir tout à coup changé d'avis.

« Je sais, dis-je, que ce sont des articles du Journal de Dresde, organe du gouvernement qui ont fait naître ces accusations. La chose est trop importante pour que je ne consacre pas quelques mots à justifier le gouvernement. Il y a quelques articles du Journal de Dresde qui ont donné lieu à des malentendus regrettables. Ces articles ont été inspirés par un sentiment qui aurait peut-être empêché le conflit actuel d'éclater. La Presse allemande a eu le grand tort d'attribuer dès le début au gouvernement français des intentions qui ne se sont manifestées que plus tard; elle a eu le tort d'attaquer avec véhémence le gouvernement français alors qu'aucun acte, aucune parole ne justifiait tant d'hostilité. Cette attitude a pu, il est vrai, soulever l'opinion publique d'Allemagne contre la France ; mais en revanche on a pu persuader le public français que ce mouvement de l'opinion n'était pas sincère et qu'il avait été commandé par une puissance, l'Autriche, qui avait intérêt à exciter les passions

allemandes contre la France. En procédant ainsi, la Presse a enlevé au mouvement national allemand une bonne partie de son prestige et l'a empêché de produire à l'étranger tout l'effet qu'on devait en espérer. Le Journal de Dresde s'est tenu d'abord sur la réserve, c'est maintenant seulement en présence des faits qu'il combat avec vigueur la conduite du gouvernement français. Si tous les journaux avaient adopté la ligne de conduite du Journal de Dresde, l'impression causée sur la France par le mouvement national en Allemagne eût été plus forte et beaucoup plus efficace. »

Je n'ai point à raconter ici quel cours prit la guerre et ce que fut la paix. En revanche je dois rappeler ici une dépêche que j'adressai au prince Gortschakoff en réponse à des remontrances impérieuses qu'il avait fait parvenir aux gouvernements allemands, et relatives à la nature de l'alliance qui les unissait.

« Le prince Volkonsky, » écrivai-je, « m'a donné lecture d'une dépêche que lui a adressée M. le prince Gortchakow, à l'effet de constater l'attitude du gouvernement impérial en présence des complications survenues en Italie et de la guerre qui en est résultée, ainsi que la manière dont le cabinet de Saint-Pétersbourg croit devoir juger la position des gouvernements d'Allemagne au milieu de ces mêmes événements.

» Le gouvernement du roi, mettant une confiance entière dans les sentiments nobles et élevés de S. M. l'empereur de toutes les Russies, n'a aucun doute sur le caractère bienveillant et équitable des dispositions dont le gouvernement de

S. M. Impériale est animée envers l'Allemagne et les différents gouvernements de la Confédération germanique ; ce n'est donc qu'avec reconnaissance que nous avons pu accueillir cette importante communication, et je vous prie, monsieur, de vous en faire l'interprète auprès de M. le prince Gortchakow.

» Nous croyons donner au gouvernement impérial la meilleure preuve de la sincérité de ces mêmes sentiments en répondant avec une égale franchise aux différentes observations qui viennent de nous être faites.

» La dépêche de M. le prince Gortchakow se divise en deux parties distinctes. La première, qui est rétrospective, passe en revue les négociations qui ont précédé le commencement des hostilités, et rappelle le congrès proposé par la Russie pour les empêcher ; la seconde, qui s'occupe du présent et de l'avenir, s'applique de préférence à faire ressortir les vues du gouvernement impérial sur la tâche réservée aujourd'hui à la Confédération germanique.

» Quant à la première, M. le prince Gortchakow saura apprécier les considérations qui nous engagent à mettre une certaine réserve à en aborder le sujet. Il n'en trouvera pas moins excusable qu'un Gouvernement allemand se permette de ne pas partager le jugement sévère infligé à la conduite du Gouvernement autrichien, lequel, suivant les développements de la dépêche de M. le prince Gortchakow, serait seul responsable des calamités de la guerre. Le Gouvernement du Roi a rendu dans le temps pleine justice aux efforts tentés par le Cabinet de Saint-Pétersbourg pour la prévenir par un congrès

européen. Mais à moins de manquer à tout devoir d'impartialité envers un gouvernement confédéré, il nous serait impossible de nous arrêter à l'épisode du congrès représentant une phase, et non l'ensemble des faits qui ont précédé et amené la guerre, au lieu de nous reporter à l'origine des complications qui ont fini par la faire éclater; et alors nous ne saurions oublier que le Gouvernement autrichien n'ayant rien fait qui pût donner ombrage, ni à ses voisins, ni à une puissance quelconque en Europe, fût inquiété d'abord, et menacé ensuite dans le paisible exercice de ses droits de souveraineté. Il nous est difficile encore de ne pas nous convaincre que, si de pareilles entreprises, au lieu de rencontrer des sympathies avaient encouru le blâme non équivoque de l'Europe, le fléau de la guerre eût été très probablement épargné à l'humanité avant même que la question de congrès ne fût posée.

» Nous serons plus explicites sur les questions qui se rattachent à la position et à l'attitude des gouvernements allemands. Ici nous avons une mission à remplir, et nous devons de sincères remerciements à M. le Prince Gortchakow de nous avoir fourni l'occasion d'entrer dans quelques explications propres à éclairer les Gouvernements étrangers sur ce qui se passe aujourd'hui en Allemagne.

» La dépêche de M. le Ministre des affaires étrangères de Russie témoigne des regrets au sujet de l'excitation se manifestant dans quelques parties de l'Allemagne; elle exprime la crainte que cette agitation n'ait sa source dans un malentendu, et ce malentendu elle le trouve dans la tendance de quelques

Etats de la Confédération Germanique à se préoccuper d'un danger imaginaire, et à en faire naître de très réels, non seulement en ne résistant pas à des passions dont le développement pourrait mettre en péril la sécurité et la force intérieure des Gouvernements, mais encore en fournissant des griefs sérieux à un Etat voisin et puissant, au moment même où ils en reçoivent des déclarations rassurantes.

» Il y a ici évidemment un malentendu, mais ce n'est pas du côté des Gouvernements allemands qu'il faudrait le chercher.

» Monsieur le Prince Gortchakow veut bien nous rappeler plus loin que la Confédération est une combinaison purement et exclusivement défensive, et que, si aujourd'hui elle se portait à des actes hostiles envers la France, elle aurait faussé le but de son institution et méconnu l'esprit des traités qui ont consacré son existence.

» A ce sujet nous devons commencer par faire une légère réserve. Sans vouloir examiner jusqu'à quel point le mot de *combinaison* peut s'appliquer à une union d'États indépendants reconnue indissoluble, et comptant parmi ses membres deux grandes puissances européennes, nous nous permettrons de relever que la Confédération germanique, par son organisation, a en effet un caractère principalement et essentiellement défensif, mais qu'on ne saurait prétendre qu'elle est une combinaison exclusivement défensive. Les traités sur la base desquels elle est entrée dans le droit public européen — je me sers des propres paroles de M. le Prince Gortchakow — et auxquels la Russie a apposé sa signature lui reconnaissent le droit de paix

et de guerre. Les Etats allemands se sont toujours montrés très jaloux de se conformer aux lois fondamentales qui régissent la Confédération, et de ne pas s'en écarter, mais par cela même ils peuvent prétendre à les conserver intactes.

» Nous prions cependant monsieur le Prince Gortchakow de ne pas perdre de vue que dans notre pensée il ne s'agit en aucune façon de méconnaitre ce caractère défensif par excellence, ni de sortir du cercle des dispositions défensives qui se trouvent dans les lois fondamentales.

» L'article 47 de l'acte final de Vienne, et dont il a été question trop souvent dans ces derniers temps, pour qu'il soit nécessaire d'en citer le texte, a prévu l'éventualité qui se présente aujourd'hui comme fait accompli, et pour que les Gouvernements allemands songent à remplir les devoirs qu'il leur impose, ils n'ont besoin ni de céder à des passions qui compromettent leur sécurité, ni de se préoccuper d'un danger à venir. Nous pourrions rappeler d'ailleurs que jusqu'ici la Confédération n'a pas encore arrêté les décisions qui sont l'objet de la sollicitude de monsieur le Prince Gortchakow, et lui inspirent des craintes pour la solidité de notre « assiette intérieure », mais loin de soulever une question d'opportunité, nous préférons lui donner une preuve de notre confiance dans les dispositions amicales du Gouvernement Impérial, en acceptant ainsi une discussion anticipée.

» Ce n'est pas pour la première fois que la Diète de Francfort est appelée à discuter la mesure des obligations fédérales de l'Allemagne envers les deux grandes puissances faisant partie de la Confédération. Il n'est pas inutile de rappeler des précédents

d'assez fraîche date; ils prouveront de quelle manière on a entendu jusqu'ici son caractère défensif sans donner lieu à aucune objection de la part des grandes puissances, qui ont signé les traités, sur la base desquels l'Allemagne est entrée dans le droit public européen.

» Il y a quelques années la Russie, à la suite d'un différend avec l'Empire Ottoman, fit occuper par ses troupes les Principautés danubiennes. L'intervention des grandes puissances, ayant pour but d'amener une entente, resta infructueuse par suite du refus de la Porte ottomane d'accepter purement et simplement l'arbitrage de la conférence de Vienne, et ce fut alors la Turquie qui déclara la guerre à la Russie. Elle eut pour alliés l'Angleterre et la France. A cette époque la Confédération germanique, à la proposition de l'Autriche et de la Prusse, prit une résolution portant que tout acte d'agression contre les possessions non allemandes de l'Autriche et de la Prusse, serait considéré comme équivalant à une attaque contre le territoire fédéral, et quelques mois plus tard, les troupes autrichiennes occupant les Principautés danubiennes, la Confédération amplifia la dite résolution dans ce sens qu'une attaque contre cette force armée, se trouvant donc en dehors non seulement du territoire fédéral, mais même du territoire autrichien, serait encore considérée comme agression dirigée contre la Confédération.

» Je ne sache pas que ces décisions aient provoqué des protestations ou seulement des remontrances ni à Paris, ni à Londres, ni même à Saint-Pétersbourg — et cependant le Gouvernement Impérial de Russie aurait certainement trouvé matière à s'y

opposer, si l'attitude de la Confédération avait été contraire aux traités.

» Mais si la Confédération est restée alors dans les limites de ses droits et de ses devoirs, pourquoi donc s'exposerait-elle aujourd'hui à fausser le but de son institution, et à méconnaître l'esprit des traités en prenant des résolutions analogues ?

» Ou bien n'existerait-il pas d'analogie entre les circonstances actuelles et celles d'alors ?

» Il y a en effet une différence à noter. En 1854 la confédération avait en vue l'éventualité d'une agression venant de l'est comme elle tourne aujourd'hui ses regards du côté de l'ouest. Mais à cette époque l'intervention de la diète n'avait été précédée d'aucun acte, ni d'aucune démonstration tendant à menacer le territoire autrichien ou prussien ; aujourd'hui au contraire cette intervention n'a pas encore eu lieu, mais en revanche le territoire autrichien est envahi.

» Voudrait-on enfin nous objecter à Saint-Pétersbourg qu'à cette époque l'Allemagne avait plus à redouter de la Russie qu'elle n'a à craindre aujourd'hui de la France ?

» La dépêche de M. le Prince Gortchakow nous rappelle que le Gouvernement français a solennellement proclamé qu'il n'a aucune intention hostile à l'égard de l'Allemagne. Elle nous apprend en même temps que cette déclaration a été accueillie avec un assentiment empressé par la majorité des grandes Puissances.

» Nous nous souvenons également d'un manifeste proclamant l'intention de délivrer l'Italie des Alpes jusqu'à l'Adriatique.

Cette déclaration aurait-elle aussi obtenu l'assentiment empressé des grandes Puissances.

» La dépêche de M. le prince Gortchakow constate une fois de plus l'intention du Gouvernement Impérial de veiller au maintien de l'équilibre européen. Nous sommes profondément pénétrés de ce que cette manifestation a de rassurant pour l'avenir de l'Europe. Nous savons apprécier au même degré l'importance de l'intérêt que le Gouvernement Impérial déclare attacher à l'intégrité de l'Allemagne. Nous aimons de plus à nous persuader que, si la Russie en faveur de l'Allemagne a supporté des sacrifices, elle ne les regrette pas, car, ainsi que nous le dit la dépêche de M. le Prince Gortchakow, la Russie ne s'inspire que de ses intérêts, et il s'est présenté telles circonstances, où la Russie à son tour a eu à se louer de l'Allemagne guidée également par les inspirations de ses propres intérêts. L'Allemagne aujourd'hui ne demande pas des sacrifices, elle ne réclame que son indépendance dans l'accomplissement de ses devoirs fédéraux.

» En parlant ainsi nous n'avons pas la prétention de prendre la parole au nom de l'Allemagne. Mais lorsqu'il s'agit des affaires fédérales et du maintien des droits aussi bien que des obligations de la Confédération, nous croyons chacun des Gouvernements allemands appelé à élever sa voix, et nous ne craignons pas, pour notre part, d'être démentis par nos Confédérés.

» Veuillez donner lecture de la présente dépêche à M. le prince Gortchakow. »

Je reçus de plusieurs côtés des lettres de félicitations et de remerciments, — mais rien de Vienne.

Je ne pris point la chose trop à cœur, puisque en septembre je me trouvais dans cette capitale. Je n'oublierai jamais quel douloureux sentiment s'empara de moi, quand j'entendis de mon hôtel la musique d'un régiment qui passait jouer la marche de Radetzki qui en des temps plus heureux me causait tant de plaisir [1].

J'eus avec le comte Rechberg, qui était maintenant à la tête du ministère, des entretiens fréquents au cours desquels je m'efforçai de lui prouver que l'entente étroite entre l'Autriche et les Etats moyens allemands du centre pourrait avoir d'utiles résultats. Par malheur, on n'en a jamais été bien convaincu à Vienne.

Cependant la conférence des Etats moyens venait de se réunir à Würzbourg. Elle discuta certaines questions relatives à la Confédération. Elle n'eut d'ailleurs qu'à se louer des dispositions de l'Autriche à son égard.

D'autre part, l'Allemagne entière s'unissait pour célébrer le centenaire de Schiller. Cettre fête eut lieu à Dresde avec éclat, et sans que la politique s'en mêlât autant qu'ailleurs. Le discours que je prononçai, à cette occasion, au banquet donné

1. Après les défaites en Italie, le cabinet clérical Buol-Bach-Thun s'était effondré à Vienne. Le ministre des finances baron de Bruck s'était coupé la gorge. En attendant l'avénement d'un ministre parlementaire l'expédition des affaires avait été confiée à des diplomates et hauts fonctionnaires. Le comte Rechberg, ancien président de la Diète, ministre des affaires étrangères, était le plus important et le plus connu de ces personnages (F. K.-A.)

dans les salons de la société d'harmonie, fit une excellente impression. Il m'attira de la part de la *Gazette de la Croix,* des éloges auxquels je ne m'attendais guère. Et je vois que, somme toute, après vingt-cinq ans écoulés, je puis maintenir ce que je disais alors.

CHAPITRE XX

1860-1861

L'Union nationale. — Mon projet de réforme à l'endroit de la Confédération — Encore une fois l'Italie.

L'année 1860 ne fait souvenir du National-Verein. Je voudrais donner une idée exacte de cette association. A cet effet, j'ouvre le *Dictionnaire de la Conversation*, de Brockhaus, et j'y trouve les lignes suivantes :

« National-Verein allemand... le mouvement qui agita l'Allemagne pendant la guerre d'Italie en 1859 donna naissance à cette société patriotique qui, après divers pourparlers à Hanovre et Eisenach, se constitua formellement à Francfort-sur-le-Mein, les 15 et 16 septembre 1860. »

Sans vouloir énumérer tous ses mérites, le *Dictionnaire* de Brockhaus possède au moins celui de n'être ni réactionnaire, ni particulariste, ni anti-prussien. Et pourtant on ne se saurait

imaginer une plus mordante satire que sa définition du National-Verein. Le mouvement patriotique allemand dont on nous parle pendant ou plutôt avant la guerre d'Italie, — car il fut très court et eut un caractère tout spontané, — avait pour but de soutenir l'Autriche, et de châtier les prétentions françaises. Le résultat fut que nul ne vint au secours de l'Autriche et que l'Allemagne resta tranquille pendant que son Confédéré était dépouillé de ses plus belles provinces. On aurait pu croire au moins que le National-Verein chercherait à relever l'Autriche ou du moins lui accorderait le repos s'il ne lui tendait pas une main secourable. Il n'en fut rien. Il s'efforça tout au contraire de la chasser de l'Allemagne : les vieilles tendances exclusivistes de 1850 reprirent le dessus dès que l'aigle à deux têtes eut reçu du plomb dans l'aile en Italie.

On comprend dès lors que les gouvernements allemands, et même la Prusse dans les premières années de régime de Bismarck, se soient montrés fort réservés à l'égard de cette association. Quant à moi je n'hésite pas aujourd'hui encore à avouer toutes mes répugnances. Cependant je n'eus point à sévir contre mes employés et je suis resté convaincu qu'aucun d'entre eux n'a fait partie de l'association. Les « *poursuites* » se bornèrent au refus de sanctionner quelques élections municipales, ce qui était parfaitement justifié, étant donné le caractère de cette agitation soi-disant nationale [1].

1. En Saxe comme en Prusse les bourgmestres et adjoints des villes au-dessus d'un certain nombre d'habitants sont élus par les municipalités, mais le gouvernement se réserve de sanctionner l'élection ou de la déclarer nulle.

Bientôt après la naissance du National-Verein je présentai un projet de réforme fédérale. Je n'obéissais nullement à un désir déplacé de concurrence ou d'hostilité envers cette association. Ce fut le résultat du hasard. Un député rural au Landtag de 1860 proposa que le gouvernement fît des efforts pour établir un pouvoir central germanique avec une chambre. La motion fut renvoyée à une commission qui la garda quatre mois ; le fait me donna l'occasion d'égayer le Parlement par ces mots : « S'il faut, pour établir un pouvoir central, un temps proportionné à celui dont la Commission a besoin pour examiner le projet, quand donc ce pouvoir entrera-t-il en activité? ». A la fin de la session de 1861, je préparai mon projet en quelques semaines, et je le soumis tout d'abord au cabinet de Vienne. J'ai la conviction que le projet était viable et qu'il eût été plus avantageux pour l'Autriche que celui du congrès princier de Francfort. Les réformes qu'il contenait ne pouvaient être radicales. Je m'appliquai surtout à substituer des rouages fonctionnant vite et supprimant ainsi l'indolence que mettait à délibérer l'assemblée fédérale de la Eschenheiner-Gasse. Voici comment mon projet cherchait à atteindre ce but : il laissait à Francfort[1] seulement les rouages du gouvernement ; en revanche il établissait deux fois par an, et pendant huit semaines, une session du Bundestag, le premier mai dans une ville du sud (Regensburg), le premier novembre dans une ville du nord (Hambourg). Il statuait également la création

[1] C'est ce qui arriva en Saxe lorsque le maire ou adjoint élu faisait partie du National-Verein (F. K.-A.)

d'un Parlement fédéral, composé de délégués, qu'on pouvait consulter facultativement, dans lequel l'Autriche et la Prusse auraient alternativement la présidence.

Le Bundestag aurait été formé des représentants des Etats germaniques, munis de pleins pouvoirs, et ainsi groupés: 1. Autriche. — 2. Prusse. — 3. Bavière. — 4. Saxe. — 5. Hanovre. — 6. Wurtemberg. — 7. Bade. — 8. Hesse électorale. — 9. Grand-duché de Hesse. — 10. Danemarck-Holstein. — 11. Hollande-Luxembourg. — 12. Duché et grand-duché de Saxe. — 13. Brunswick et Hesse. — 14. Meklenbourg-Schwerin et Meklenbourg-Strelitz. — 15. Oldenbourg, Anhalt, Schwazbourg. — 16. Lichtenstein-Reuss, Schaumbourg-Lippe, Lippe-Lippe, Waldeck. — 17. Villes libres: Francfort, Lubeck, Brême, Hambourg. = Total, 17 voix.

Le parlement fédéral aurait été formé par les représentants des corps constitués, comme suit: Autriche, 30 membres, — Prusse 30, — Bavière 10, — Saxe, Hanovre, Wurtemberg, chacun 6, — Holstein 2, — Luxembourg 2, — Brunswick 2, — Mecklembourg-Schewerin 3, — Mecklembourg-Strelitz 2, — Nassau 2, — Saxe-Weimar 2, — Saxe-Meiningen 1, — Saxe-Cobourg-Gotha 1, — Saxe — Altenbourg 1, — Oldenbourg 2, — Anhalt-Dessau, Anhalt-Bernbourg 1, — Schwarzenbourg, Rudolstadt et Sondershauhen 1, — Waldeck, Lippe, Lippe,-Schaumbourg, Reuss 2, — Lubeck 1, — Francfort 1, — Brême 1, — Hambourg 1. = Total 128.

Ajoutez à cela une direction militaire centrale, qui présenterait chaque année un rapport, et une chancellerie fédérale.

La compétence et le nombre des membres du parlement se seraient rapidement étendus. C'est à bon droit que je pouvais répondre au cabinet de Vienne, dans une dépêche adressée à l'ambassadeur de Saxe, baron Konneritz : « Notre projet de la Diète intermittente peut ne point paraître pratique, mais on doit se demander si les résultats déplorables, auxquels en 1859 arriva la commission militaire de Francfort, auraient pu se produire si, le 1er mai, le Bundestag eût été réuni à Regensbourg. La Prusse n'aurait pu se soustraire à la question brûlante, et les pourparlers n'auraient pas duré jusqu'à ce que l'heure favorable fût passée et que l'accord fût impossible. »

Par malheur, je ne trouvai à Vienne aucune décision. L'empereur, qui voulut bien m'accorder une audience, s'exprima avec sympathie, la présidence alternative accordée à l'Autriche et à la Prusse, ne lui déplut pas. Le comte Rechberg fut beaucoup plus réservé, mais il fit preuve cependant de dispositions amicales. Malheureusement le baron de Biegeleben, chargé des affaires allemandes au ministère des affaires étrangères, était malade, et l'on dut attendre son avis. Cet avis fut défavorable, il l'exprima nettement dans plusieurs dépêches; il me fut impossible de le convertir, car je n'eus pas l'occasion de causer avec lui. Il s'indignait fort contre ma naïveté : Imagine-t-on, s'écriait-il, deux présidents aux Etats-Unis d'Amérique. C'était toujours la même persistance à confondre le président du Bundestag avec le président de la Confédération. Il n'admettait pas, en outre, que l'Autriche pût se résoudre à partager

un droit honorifique avec qui que ce soit. Toujours le même souci du paraître, et non de l'être.

Si l'on se souvient quelle était, à ce moment, la position du parti qui réclamait pour l'Autriche et la Prusse des droits égaux, on reconnaîtra sans doute qu'en faisant le léger sacrifice dont je parle, le cabinet de Vienne eût perdu peu de chose et gagné beaucoup. Qu'on me permette de citer ma réplique au gouvernement autrichien :

« Soyez certain que le gouvernement saxon respecte les droits de l'empereur ; et on peut être assuré que s'il conseille l'abandon d'un de ces droits, il estime que le profit qu'on retirera de cette perte sera bien supérieur aux désavantages qu'elle peut entraîner. Il ne nous appartient point d'indiquer au cabinet de Vienne à quel taux il doit coter ce droit. Mais nous serions fautifs, nous manquerions à la franchise, qui est notre premier devoir envers le gouvernement impérial, si nous acquiescions silencieusement aux vues, d'où sont nées les « objections générales » qu'on nous oppose surtout en ce qui concerne la grande question de la présidence fédérale. Nous nous sommes plus d'une fois proposé pour tâche de défendre la Confédération contre l'opinion du jour, et nous poursuivons aujourd'hui le même but. Nous croyons n'avoir avancé que des vérités historiques, qui ne seront pas facilement réfutées. Nous craindrions de rencontrer une opposition fondée, si nous voulions prétendre que l'Allemagne possède une présidence fédérale, un chef véritable qui peut assurer l'unité d'action.

» On nous parle de l'Union américaine. Nous retournerions volontiers la comparaison. Il nous serait permis, peut-être, de soulever la question suivante : un Congrès alternatif à Charlestown et à Philadelphie, ne serait-il pas le meilleur moyen d'étouffer la guerre civile ? Mais il y a autre chose. Si le délégué président à Francfort possédait seulement la moitié des pouvoirs accordés au président de l'Union, nous ne lui demanderions pas de renoncer à une partie de ses attributions. Par malheur le président de la Diète est devenu, par la force des choses dont l'Autriche n'est pas responsable, le simple président d'une assemblée au lieu d'être le chef effectif de la confédération.

» Nous ne dissimulons point que notre projet prévoit une concession à faire à la Prusse. Il s'agit ici d'une prérogative historique, qui a sa signification. Nous avons hautement proclamé qu'il y avait ici besoin d'une résolution généreuse de S. M. l'empereur, que nous saluerions avec joie. Dans l'état des choses actuel l'attribution à l'Autriche d'une présidence honorifique donne à la Prusse et aux amis de la Prusse la sensation humiliante d'une sujétion incompatible avec le rang d'une grande puissance. Et, d'autre part, l'Autriche n'a pas les moyens de rendre cette sujétion effective et d'en tirer parti lorsque l'intérêt de la confédération l'exige. »

Etait-ce là parler en ennemi de la Prusse ? Je disais que le baron Biegeleben avait exprimé ses vues dans plusieurs dépêches. Il ne faudrait point croire cependant que le gouvernement impérial ait écarté mon projet *a limine*. Au contraire il

y eut de longues discussions et je fis en sorte que les négociations ne fussent pas rompues. Toutefois, comme rien n'indiquait une acceptation même éventuelle, je dus répondre que je ne pouvais proposer à Berlin un projet déjà contraire à mes convictions personnelles, et que le cabinet de Vienne n'appuyait cependant pas sans réserve.

Je suis bien loin de prétendre que la Prusse aurait adhéré facilement, mais les répugnances de l'Autriche rendirent son refus aisé. Le comte Bernstoff combla de louanges le « récent travail de l'homme d'Etat distingué dont l'activité, en ce qui concernait les questions allemandes était vivement appréciée à Berlin » ; il ne tarit pas d'éloges sur le « plan ingénieux qui tenait compte des désirs et des tendances des Etats confédérés, » etc. mais, en même temps, il démasqua le projet prussien qui n'admettait des réformes que si elles avaient pour but la suprématie de la Prusse sur les Etats unis de l'Allemagne.

Mon intention était de soulever la question des réformes fédérales, je choisis une forme pratique pour que mon initiative eût plus d'effet. Au lieu de créer autour de mes vues une agitation dangereuse et inutile, le cabinet de Vienne aurait dû les ensevelir dans le silence. Il préféra crier au feu et provoquer contre la note prussienne de M. Bernstorff qui s'adressait non pas à l'Autriche mais à la Saxe une protestation signée par la Bavière, le Wurtemberg, le Hanovre, le grand-duché de Hesse. Le gouvernement saxon s'y joignit à regret ne pouvant faire autrement vu ses relations avec les Etats moyens, ce que le gouvernement prussien prit fort mal.

Je ne prendrai point congé de l'année 1860 sans raconter un épisode qui a son intérêt. Mes lecteurs trouveront dans le second volume de **mes Mémoires la mention d'un discours prononcé à Pesth**, dans la délégation de 1870, où je réduisis au **silence** les orateurs cléricaux qui me reprochaient de n'avoir pas su empêcher les Italiens d'entrer à Rome, en lisant une dépêche adressée, en 1860, par le ministre des affaires étrangères autrichien à l'ambassadeur de cette puissance auprès du pape. Bien que les circonstances fussent plus favorables pour une intervention, le ministre expliquait qu'il n'y avait pas lieu de s'opposer par les armes à l'invasion du territoire pontifical; ce que je ne racontais pas c'est qu'au moment où les troupes sardes se préparaient à entrer dans les Marches, je reçus la visite de M. de Seebach, ministre de Saxe à Paris, alors en congé. Il était chargé d'une mission secrète de Napoléon III qui m'invitait à faire savoir à Vienne que la France ne s'opposerait pas à une intervention armée de l'Autriche pourvu que rien ne fût changé en Lombardie. Napoléon III aimait ces négociations indirectes et mystérieuses. Il n'a pas tenu son serment à la constitution, mais on pouvait compter sur sa parole quand il s'agissait de traités internationaux. Du reste on pouvait s'assurer des garanties à Vienne. L'occasion était bonne, car le traité de Zurich qui était en cause maintenait aussi les ducs de Toscane et de Modène, la situation en Vénétie se modifiait également. Je reçus de Vienne une lettre très affable remplie de remerciements, mais on ne se prononçait pas sur le fond. J'appris indirectement qu'en recevant ma

communication on s'était écrié. « A quoi bon, tout cela ne durera pas. »

On s'était exprimé de même au sujet de la révolution de juillet.

CHAPITRE XXI

1862

La seconde crise de l'Union douanière. — La deuxième Exposition de l'industrie à Londres. — Rencontre de Bismarck à Paris; son entrée au ministère et sa correspondance avec moi.

L'année 1862 est féconde pour moi en souvenirs intéressants. Il y eut d'abord une nouvelle crise douanière, pendant laquelle je déployai mon activité dans un sens tout autre que dix années auparavant. Cette fois on ne pouvait me reprocher à Berlin de haïr la Prusse, et on ne pouvait méconnaître que mes efforts, en matière de politique allemande, étaient dirigés, non par des affections ou des haines préconçues, mais par le sentiment très net de mes devoirs envers le pays.

Les circonstances étaient bien différentes de ce qu'elles m'avaient semblé en 1852. La Prusse venait pour la seconde fois d'agir en dehors de ses alliés du Zollverein. En 1852 elle avait conclu un arrangement séparé avec le Hanovre et les Etats li-

mitrophes, en 1862 elle venait de conclure le traité de commerce avec la France.

Tandis qu'en 1852 la politique avait joué un rôle décisif, il s'agissait cette fois d'un progrès et même, en quelque sorte, d'un coup de force économique auquel la Prusse avait été contrainte par suite de l'abus du veto de la part des autres membres du Zollverein.

Tandis qu'à Berlin, on avait reconnu dès longtemps la nécessité d'un tarif libéral, il fallait vaincre la résistance des Etats du Sud. Or il était impossible d'avoir raison de leur protectionisme autrement que par la conclusion d'un traité international particulier auquel ils se rallieraient, mais qui n'aurait jamais été signé si les représentants de la Bavière, de la Hesse et du grand duché de Bade avaient participé aux négociations.

En Saxe nos industriels ne furent point, au premier instant, sans crainte; mais, en dehors de l'urgence qu'il y avait à soutenir le Zollverein, je devais supposer que nos fabricants montreraient assez d'intelligence pour lutter contre la concurrence étrangère : ils se hâtèrent en effet d'améliorer leurs machines et d'en construire de nouvelles.

En ce qui me concerne, je n'avais pas de violence à me faire, puisque j'avais habité plusieurs années l'Angleterre libre-échangiste. Je fis introduire et voter par les chambres une loi en faveur du libre exercice des métiers qui eut de très heureux résultats. Plus tard lorsque des tendances hostiles à la liberté des métiers prévalurent en Autriche, j'eus la satisfaction d'entendre dire en Saxe que cette liberté avait largement contri-

bué au développement de la prospérité publique [1]. La Saxe prit donc l'initiative et proposa aux membres du Zollverein de se rallier au traité conclu par la Prusse. On m'a reproché dans les deux camps, comme un effet de mise en scène, la convocation d'un Landag extraordinaire. Le gouvernement devait rechercher un arrangement conforme à la constitution, soit vis-à-vis du pays lui-même, soit vis-à-vis des Etats du Sud, dont il ne voulait pas partager la défaite prévue. Le vote unanime des Chambres leva toute équivoque. Ce qui ne m'empêcha point de recommander à Berlin de se montrer plus avenant à l'égard du grand duc de Bade, de la Bavière, du Wurtemberg, etc., ainsi que le prouverait au besoin ma correspondance avec M. de Bismarck.

Si j'ai dit plus haut que des motifs politiques ne guidaient point le gouvernement prussien, il ne faut pas prendre mon assertion trop à la lettre. La protestation éclatante du cabinet de Vienne contre les tendances ambitieuses de la Prusse précipita la conclusion du traité de commerce avec la France et la reconnaissance du royaume d'Italie, par le cabinet de Berlin. J'ai dit déjà combien l'on était responsable en Prusse de la prétendue vanité qu'on m'a si souvent reprochée. J'en pourrais dire autant de l'Autriche, dans le cas présent. La correspondance entre deux ministres, de Dresde et de Berlin, devait rester secrète. Je ne puis prétendre que la solennelle démarche

1. C'est une justice que tous ceux qui ont parcouru la Saxe ne sauraient refuser à M. de Beust que sa longue administration favorisa d'une façon très remarquable l'essor économique et la prospérité de ce royaume qui devint une Belgique allemande couverte d'immenses fabriques et sillonnée en tout sens par des chemins de fer. (F. K.-A.)

collective à laquelle mes lettres inoffensives donnèrent lieu, ait été pour moi un honneur ; mais elle aurait pu me rendre vain, si j'en avais eu envie. L'Autriche ne réussit qu'à irriter la Prusse, et celle-ci, pour se venger, conclut le traité avec la France et reconnut le royaume d'Italie. Ce fut un singulier hasard que l'ancien ambassadeur à Naples signât précisément ce dernier acte. Un phénomène non moins étrange, fut de voir l'opposition douanière encourager d'une part les résistances de l'Allemagne du Sud et conclure, de l'autre, un traité libre-échangiste avec l'Angleterre, dont j'eus plus tard à supporter les funestes conséquences.

La Saxe n'étant plus mêlée aux discussions entre la Prusse et les autres États de l'union douanière. je profitai de mes loisirs pour visiter la seconde exposition de l'industrie à Londres. Au retour, je m'arrêtai à Paris, où je me rencontrai avec M. de Bismarck, qui venait d'y être nommé ambassadeur de Prusse. Un gai dîner au *Petit Moulin rouge*, organisé par le ministre de Saxe fut suivi le lendemain d'un entretien sérieux. Quoique nos vues, en matière de politique allemande, ne fussent point toujours identiques, elles se touchaient beaucoup et me rapprochèrent de mon interlocuteur. Je n'en veux d'autre preuve qu'une lettre, qu'il m'écrivit trois mois plus tard, aussitôt après son entrée au ministère.

Berlin, 4 octobre 1862.

Mon noble baron,

Le souvenir de nos agréables entretiens à Paris éveilla en

moi, dès l'instant où j'acceptai d'occuper ma position présente, le désir d'entamer avec Votre Excellence une correspondance intime en dehors des formes étroites officielles. Certains travaux extraordinaires m'ont empêché jusqu'ici de donner suite à mon désir. Les emplois publics que nous remplissons dans deux pays voisins, le succès avec lequel vous veillez à la bonne harmonie entre les Etats allemands, me font un devoir de rechercher des rapports amicaux et directs avec Votre Excellence. Je recevrais avec les plus vifs remerciements l'assurance que vos souhaits correspondent aux miens.

Je n'ai pas besoin d'en appeler à votre connaissance des hommes et des choses, pour vous convaincre que je suis fort éloigné des plans aventureux que des gamins politiques et mes ennemis dans la Presse me prêtent. Ce sont autant d'affirmations mensongères ou incohérentes que l'on m'attribue afin de rendre suspecte la capacité de mon jugement. Votre Excellence sait à quoi s'en tenir là-dessus. Je ne sens pas le besoin d'engager la Prusse sur les chemins de la politique sarde, et, quand bien même quelqu'un le voudrait, il n'aurait guère les moyens de passer de la théorie à la pratique.

En ce qui concerne les efforts du cabinet de Paris, je ne crois guère, au point de vue allemand, me trouver en désaccord avec Votre Excellence sur les points essentiels. Seulement, tant que les intérêts particularistes ne se seront point fondus en un intérêt général, qui assure la solidarité dans le péril, je garderai pour la Prusse cette liberté d'action que revendique notoirement la diplomatie viennoise. Sur la façon d'en

user je n'ai point encore d'opinion décidée, mais je veux avant tout combattre l'idée fausse que la Prusse plus que tout autre Etat est exposée à des attaques du dehors et qu'elle en est réduite à rechercher l'appui soit de ses confédérés, soit d'étrangers.

A l'intérieur, mon premier soin sera de réagir contre les exigences grandissantes du Parlement ainsi que des fonctionnaires imbus de parlementarisme et de conserver à la couronne ses droits. Je tiens cette tâche pour possible, sans rompre avec les engagements qu'impose la Constitution, et je crois qu'il suffira de fortifier les sentiments de fidélité au roi. Dans la certitude que vous me comprendrez, je vous rendrais avec joie les conseils que votre expérience pourra vous dicter relativement à cette question.

En ce qui concerne le traité, les résultats obtenus à Munich sont plus favorables que je ne m'y attendais ; comme partisan du Zollverein je m'en réjouis d'autant plus que tenir ferme au contrat me paraît la meilleure politique.

A la fin de la semaine, je partirai pour Paris, afin de présenter mes lettres de rappel. Le roi se rendra peut-être en même temps à l'Exposition de Londres.

Je vous prie, etc.

V. Bismarck.

J'ignore si mes *Mémoires* arriveront jamais à la connaissance de M. de Bismarck. S'il en était ainsi, j'aime à croire qu'il ne verrait pas une indiscrétion désagréable dans la publication de la lettre qu'on vient de lire. Cet autographe précieux nous prouve que dès la première heure de pouvoir de-

puis vingt-deux ans, le futur chancelier était conscient de son but ; et, si nous ressentions une impression bizarre à lire qu'il n'éprouvait « pas le besoin d'engager la Prusse sur les chemins de la politique sarde, » il ne faut point voir là un manque de franchise, M. de Bismarck n'avait certes pas davantage l'intention de suivre la « politique sarde » qu'il n'avait l'intention d'abord de combattre à outrance les catholiques, appelés autrefois par lui « les meilleurs sujets de Sa Majesté », et ensuite de se rendre incognito à Canossa. En 1862 on n'avait pas à Berlin une double mesure, l'une pour les annexions sardes-italiennes, l'autre pour les annexions prusso-allemandes, on ne tenait pas les unes pour justes, les autres pour exécrables, quoiqu'elles ne fussent pas à mépriser, car sans elles il n'y aurait jamais eu un général Govone à Berlin en 1866 [1].

Voici ma réponse à M. de Bismarck.

Dresde, 31 octobre 1862.

Excellence,

Si je n'ai point répondu de suite à votre lettre honorée du 16, qui m'est parvenue le 20, c'est parce que ma réponse ne vous aurait point trouvé présent à Berlin. C'est pour moi un devoir agréable de remercier vivement Votre Excellence des preuves précieuses de confiance que vous me témoignez, et que je sais apprécier à leur valeur. J'ai pleinement conscience de la modestie de ma position et de la petite sphère d'action qui m'a été dévolue si on la compare aux grands devoirs qui incombent à Votre Excellence ; mais cela ne m'empêchera pas de répondre

1. Pour négocier l'alliance contre l'Autriche.

avec empressement à l'appel que m'adresse votre confiance, je m'appliquerai donc à rendre nos relations utiles pour l'un comme pour l'autre.

Vu la multiplicité des questions à débattre, je crois et Votre Excellence partagera mon avis qu'un entretien verbal donnerait les plus heureux résultats. Je ne doute pas que le roi mon maître ne m'accorde un congé pour me rendre à cette entrevue dès que Votre Excellence voudra bien m'en fixer l'époque.

En attendant je tiens à assurer Votre Excellence de la plus entière estime que je professe pour Votre caractère et Vos hautes capacités, permettez-moi d'ajouter que les explications que vous avez bien voulu me donner, quelque précieuses qu'elles soient, n'étaient pas nécessaires pour me tranquilliser au sujet de certaines suppositions. Si je désire un entretien avec Votre Excellence, c'est surtout à cause du traité de commerce français, dont vous m'entretenez en terminant votre honorée lettre. Dans cette question, quelles que fussent nos réserves, nous avons appuyé le cabinet de Berlin, et nous espérons pouvoir le faire encore. Seulement nous ne pouvons approuver la conduite que la Prusse a adoptée vis-à-vis des Etats du Sud bien que nos deux gouvernements se rencontrent dans leur désir de conserver le Zollverein. Je n'ai jamais fait mystère de mon opposition à M. de Savigny, mais je me suis toujours efforcé de ne point laisser ces dissidences percer dans la presse.

Agréez, etc.

BEUST.

Je recommande la lecture de cette lettre à ceux qui, se fiant aux feuilles nationales-unitaires, croient que le cabinet de Dresde ressentait une démangeaison perpétuelle de jouer à la « grande puissance » et qui me comparaient à la « grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf ».

Quelques mois plus tard, il y eut un nouvel échange de lettres; elles n'émanaient point cette fois directement de M. de Bismarck, mais de son chargé d'affaires, M. de Savigny, autrefois secrétaire de légation à Dresde, qui remplit une mission dans cette ville en 1849, pendant l'insurrection de mai, je l'avais beaucoup fréquenté pendant son ambassade à Dresde. Il venait d'être nommé à Bruxelles ; aussitôt après son rappel, il se rendit à Berlin, et c'est de là qu'il m'écrivit, le 27 février.

Mon cher ami,

M. de Bismarck a le plus vif désir de vous voir et de s'expliquer avec vous. Je vous écris ici par son ordre exprès et je dois insister sur son vœu en me référant à la correspondance que vous avez échangée avec lui l'automne dernier. M. de Bismarck irait volontiers vous trouver à Dresde, mais l'état des discussions parlementaires ne lui permet pas de s'absenter. Il vous prie donc de lui faire l'amitié de pousser jusqu'ici, aussitôt que possible, dès que vos occupations vous y autoriseront. Voilà ma commission faite et faite avec plaisir; permettez-moi maintenant d'y ajouter quelques réflexions de mon crû.

Il y a longtemps que j'attendais ce rapprochement qui doit produire d'heureux résultats. Vous savez mieux que personne combien je l'appelai de mes vœux.

Les questions qui sont en jeu maintenant sont d'intérêt politique général, mais il faudra tout d'abord les juger au point de vue de notre politique fédérale allemande. Ce n'est pas seulement à cause de votre rare compétence dans les questions fédérales que l'on éprouve le besoin de vous consulter sur la situation actuelle, mais la position importante de la Saxe dans la confédération entre pour beaucoup dans le désir que l'on a ici de se sentir les coudes avec le cabinet de Dresde. En un mot vous pouvez faire beaucoup de bien, aussi je vous dis : venez! On est tout disposé à accueillir toute idée saine et pratique et le vieux proverbe « Il faut battre le fer tant qu'il est chaud » est tout à fait en situation. J'espère que plus tard on vous saura gré à Vienne d'avoir contribué à l'entente commune. S'il vous faut un prétexte ostensible pour colorer votre voyage à Berlin, la question des traités de commerce est là sous votre main.

M. de Bismarck avec qui j'ai passé la soirée d'hier chez le roi, avait l'intention de charger le comte de Rantzau qui devait pour cela se rendre immédiatement à Dresde de vous transmettre cette invitation. Mais il a préféré me confier cette mission, parce que mon successeur n'est pas aussi au courant et ne sait rien de votre correspondance antérieure avec M. de Bismarck. Je vous dis cela pour que vous sachiez que votre départ pour Berlin ne causera aucune surprise à M. de Rantzau.

La situation de notre ministère, malgré tous les bruits contraires n'est nullement ébranlée, au contraire les derniers incidents l'ont même plutôt fortifiée. Les libéraux tels que Auerswald, Patow, Vinke considèrent son maintien comme très nécessaire. Vous pouvez vous convaincre de tout cela vous-même. Si vous venez prochainement, vous me trouverez encore ici.

Je vous envoie cette lettre par un de mes domestiques qui rentrera ici demain à trois heures. Je vous prie de le charger d'un mot pour m'informer si vous viendrez et quand.

Croyez-moi votre tout dévoué.

SAVIGNY.

Voici quelle fut ma réponse :

A M. de Savigny, ambassadeur royal de Prusse à Bruxelles, en ce moment à Berlin.

Mon cher ami,

Mes quelques lignes hâtives d'hier vous auront informé qu'il m'était impossible de répondre à votre honorée lettre avant le retour de votre messager. Maintenant je suis d'autant mieux en état de vous répondre que j'ai mis Sa Majesté le Roi mon maître au courant de la question. Je n'ai pas besoin de vous dire combien je suis flatté de la confiance que l'on me témoigne et vous savez aussi que j'ai toujours préféré les entretiens personnels aux négociations par lettres lorsqu'il s'agit de créer une entente. Je suis tout disposé à partir pour Berlin et à tra-

vailler avec un zèle sincère à un accord dès que les voies auront été aplanies.

Le ton général de votre lettre tout à fait conforme à mes intentions semble indiquer que les questions qui seront discutées ne concernent pas seulement la Prusse et la Saxe, mais bien l'Allemagne tout entière et surtout le lien fédéral. Mais pour que les délibérations directes entre la Prusse et la Saxe aient des résultats, il faut s'assurer d'abord des dispositions des autres États, notamment du gouvernement impérial autrichien et des gouvernements des Etats moyens. Il est de toute nécessité que la confiance dont je jouis auprès de ces gouvernements ne soit pas affaiblie et ma position vis-à-vis d'eux compromise. Or de nombreuses expériences me font craindre que si le but de mon voyage à Berlin n'est pas clairement expliqué et parfaitement défini, il donnera lieu aussitôt à des suppositions désobligeantes et qui exerceraient une influence fâcheuse sur mes rapports avec les Etats que j'ai voulu désigner.

Pour échapper à cet inconvénient, il faut mettre en lumière la vérité telle qu'elle est.

Je vous prie donc, mon honorable ami, d'obtenir de M. de Bismarck son acquiescement à ce qu'avant mon départ ou le jour même, notre ambassade à Dresde soit informée par un communiqué officiel que je me rends à Berlin sur l'invitation du président du conseil, M. de Bismarck, pour négocier avec lui. Je laisse à M. de Bismarck le soin de juger s'il est nécessaire d'indiquer sur quel point ces négociations devront porter ou s'il faut s'en tenir à des termes généraux.

Votre jugement est trop sûr et trop impartial, mon cher ami, pour que je doute un seul instant que vous ne partagiez pas mon point de vue. Vous y reconnaîtrez une nouvelle preuve de la droiture et de la franchise dont vous m'avez si souvent fait compliment.

Veuillez, je vous prie, communiquer aussitôt que possible cette lettre à M. de Bismarck et me faire connaître sa réponse. Je regretterai de ne plus vous trouver à Berlin, car j'aurais aimé vous renouveler de vive voix l'expression des sentiments que je garde pour vous au plus profond de mon cœur.

BEUST.

M. de Savigny à M. de Beust.

Berlin, 5 mars 1863.

Mon honorable ami,

J'ai rendu compte à M. de Bismarck de notre entretien d'hier. La peinture que je lui ai faite de vos sentiments chevaleresques a encore augmenté son désir d'entrer en relations plus suivies avec vous. Mais en ce moment il recule devant les explications que vous seriez obligé de donner après coup et verbalement au sujet de votre voyage à Berlin. On se souvient encore ici du mauvais effet produit autrefois par une demande d'explications semblables du comte de Thun. On ne voudrait donc pas accentuer comme vous le désirez l'initiative dans un sens ou dans l'autre. M. de Bismarck apprécie pleinement la pensée qui vous oblige à vous entourer de précautions. Mais

de son côté il redoute l'impression que ferait sur l'esprit de notre roi une proposition comme celle-ci : « Mon collègue de Saxe ne peut s'entretenir confidentiellement avec moi qu'après avoir informé les autres puissances, qu'il est venu ici sur ma demande expresse. » M. de B. se voit donc obligé à son grand regret de renoncer pour le moment au rapprochement qu'il avait projeté.

Il espère que *bientôt* une occasion toute naturelle amènera cette rencontre, et qu'il trouvera toujours chez vous le même empressement. Peut-être pourrez-vous faire naître cette occasion pour voir M. de Bismarck sans préliminaires. Vous savez maintenant quelle est la situation; de mon propre mouvement, je vous l'ai fait toucher du doigt, de sorte que vous savez ce que l'on peut obtenir. Puissent les événements ne pas marcher plus vite que nous devons le souhaiter, afin que votre voix se fasse encore entendre assez à temps et que l'on ait toujours pour vos précieux conseils, la déférence qu'on leur témoigne actuellement.

Faut-il que notre situation en Allemagne soit fausse pour que la rencontre de deux hommes d'esprit et de cœur exige tant de précautions et de réserves, parce qu'ils sont tous deux ministres allemands et de deux États voisins. Et cependant on ne peut adresser aucun reproche ni à l'un ni à l'autre de ces deux hommes d'Etat, parce qu'ils sont obligés de tenir compte de certains faits et circonstances. Sans la domination de la Presse on serait plus libre ici de ses mouvements.

Vous comprendrez sans peine qu'il y a des ménagements

que l'on est obligé de garder à Berlin en très haut lieu. Il y a des moments où les nerfs sont particulièrement irritables.

Je ne veux pas clore cette lettre sans donner à mon vieil ami mais pour lui seul quelques informations sur la politique du moment.

La position du ministère auprès du roi est tout ce qu'il y a de plus solide malgré toutes les tentatives pour l'ébranler faites au dehors et au dedans. Il y a dissentiment entre Paris et Londres au sujet des affaires de Pologne. Paris s'est aperçu que Londres voulait le mettre en avant ; de là, sa mauvaise humeur. Le cabinet de Vienne s'est montré très correct et on le reconnaît ici.

Au revoir ; plaignez votre fidèle ami de n'avoir pu resserrer le lien que ses mains avaient été chargées de nouer.

Votre Savigny.

Je répondis par la lettre suivante :

Dresde, 6 mars 1863.

Je ne veux point vous laisser partir, mon cher ami, sans vous remercier de votre aimable lettre. Dans les conditions que vous m'indiquez, je crois préférable que mon voyage en reste là : seulement je ne puis comprendre clairement pourquoi votre chef voulait me le faire entreprendre. Car, quand même j'aurais pu renoncer au traitement « prophylactique » de cette démarche, encore M. de Bismarck devait-il se dire que je ne pourrais me dérober aux interpellations des envoyés

diplomatiques à Dresde en me clouant une serrure sur la bouche. Pour me rendre à Berlin il faut que je me sois mis en mouvement de mon plein gré ou que j'y aie été poussé. Si je nie l'initiative prussienne, je commets un gros mensonge inutile. Mais croyez-moi, on ne va loin qu'en racontant les faits tels qu'ils sont, et tels qu'ils se sont passés. Je comprendrais à merveille les terreurs de M. de Bismarck s'il s'agissait d'une entrevue entre le ministre de la grande Prusse et celui de la grande Autriche ! Mais qui dans le monde s'inquiétera d'apprendre qu'un ministre prussien a cité à Berlin un ministre de la petite Saxe? Comprendra qui pourra, comme on dit dans Wallenstein. Vous me rendrez cette justice que j'ai agi loyalement et avec ménagements, car je pouvais faire de mon chef la déclaration pour laquelle j'ai réclamé l'assentiment préalable de M. de Bismarck.

Croyez-moi, etc.

BEUST.

Quelques remarques supplémentaires seront utiles. Je soumettais au roi toute ma correspondance diplomatique, et même mes lettres privées, au cas où leur contenu touchait à la politique. Dans l'intervalle entre ses deux lettres, M. de Savigny arriva à Dresde pour m'engager personnellement à me rendre à Berlin, et il laissa tomber, en me couvrant de fleurs, certains propos qui me firent deviner le désir de son chef de me voir entrer dans le ministère prussien. J'en délibérai avec mon vieil et fidèle ami, le conseiller secret von Weber, et nous

tombâmes d'accord de remettre la décision aux mains du roi, dès que des ouvertures catégoriques m'auraient été faites. Ces ouvertures ne vinrent pas, soit que M. de Savigny eût outrepassé ses pouvoirs, soit que M. de Bismarck eût changé d'avis. Plus tard, quand mon collègue Friesen signa les préliminaires de Nikolsbourg, il demanda à Savigny : « Pourquoi donc Bismarck déteste-t-il Beust autant que cela ? Il ne lui a fait aucun mal que je sache. » Alors Savigny, avec l'ironie qui lui était propre répondit : « Je vais vous dire pourquoi, c'est du dépit amoureux ! »

CHAPITRE XXII

1863

La seconde révolte polonaise.— Je vais à Berlin et Bismarck vient à Dresde. — La fête de gymnastique à Leipzig.

C'est à ce moment qu'éclatèrent les événements de Pologne dont la Prusse profita au détriment de l'Autriche. On a vu plus haut que M. de Savigny considérait l'attitude de l'Autriche comme étant correcte. Je dirais de la correction en politique : « Pas trop n'en faut, l'excès en tout est un défaut. »

Le gouvernement saxon questionné par les puissances occidentales, au sujet de son attitude dans la question polonaise répondit que, comme membre de la confédération allemande, il ne pouvait entreprendre une action diplomatique particulière; que l'Autriche seule se trouvait en état de parlementer avec Pétersbourg et qu'elle n'avait pas jugé utile de réclamer le concours de la Saxe. Le roi Jean ne fut pas moins précis dans sa réponse à Napoléon III, qui l'invitait à prendre part à un congrès européen : « Si les cabinets de l'Europe

veulent prêter leur concours pour accomplir cette tâche ardue, si l'Allemagne, surtout ses grandes puissances en tête, s'y associe, je m'estimerai heureux d'y contribuer dans la modeste mesure de mes moyens, et de prouver à Votre Majesté combien les princes d'Allemagne, fidèlement attachés à leurs devoirs fédéraux, mais exempts de tout esprit de préjugé ou de prévention, ont à cœur de resserrer les liens d'amitié et de bonne intelligence avec leurs voisins et de maintenir les mutuels rapports sur la base solide d'une confiance réciproque. » Voilà ce qu'on pouvait appeler être correct avec mesure. Un État comme la Saxe n'avait à consulter que ses strictes obligations internationales et l'étendue de ses forces. Une grande puissance européenne a d'autres devoirs.

J'étais en correspondance continuelle avec l'ambassadeur de Saxe à Vienne, baron Kœnneritz. Je lui écrivais ce qui suit en 1863 : « Comme il serait temps de se tourner franchement d'un côté ou de l'autre! L'Autriche a deux routes devant elle, dont l'une mène à Pétersbourg. Je dirais à la Russie : « Nous sommes deux puissances copartageantes, je suis prête à concourir au rétablissement de l'ordre (sans excès à la Mourawieff); en même temps je vais effectuer en Allemagne une réforme du pacte fédéral. Si l'on ne veut pas prendre ce chemin, que l'Autriche se rattache résolument aux puissances occidentales, afin de rétablir la Pologne. »

La première route était la plus facile. En effet, la Pologne était loin d'exciter en Allemagne des sympathies pareilles à celles de 1831; l'insurrection nous laissait froids, ce qui ne

m'empêcha pas de répondre carrément : Non ! au prince Gortschakoff qui réclamait l'extradition de réfugiés polonais.

D'autre part rappelons-nous ce qu'était M. de Bismarck en 1863. Sa manière de proclamer les visées de sa politique, qu'il inaugurait alors, l'avait fait considérer par tout le monde comme un esprit dangereux sans doute, mais turbulent et capricieux. Sauf dans les cercles ultra-conservateurs, il était cordialement haï partout. On ne le prenait pas au sérieux; c'était à l'époque où, comme il me le racontait en 1871, les gens « crachaient devant lui. » Aussi, quelle que fût la conduite de l'Autriche, il ne semble pas qu'une intervention de la Prusse eût été à craindre. Quant à moi j'aurais choisi la route qui mène à Saint-Pétersbourg ; on serait arrivé à une étroite et durable alliance avec la Russie. Les puissances occidentales auraient eu moins d'humeur contre l'Autriche si celle-ci ne s'était pas engagée envers elles. Lorsque le cabinet de Vienne les abandonna à moitié route, elles furent fâchées et n'eurent pas tort.

Il n'y eut point, comme on l'a dit parfois, *dissentiment* entre la France et la Russie, sur la question polonaise. La vérité est que Napoléon III abandonna ses projets, quand il les vit repoussés par l'Autriche, et que le cabinet de Londres, remarquant la réserve de la diplomatie française, se souvint de l'expérience faite pendant la guerre de Crimée. Napoléon III avait fait faire à Vienne des offres très précises, non pas officiellement mais sous forme d'un mémoire du prince de Metternich.

On sait le cours que prirent les choses : la Russie sut mau-

vais gré à l'Autriche de sa demi-connivence avec les puissances de l'Ouest et de son indulgence pour les réfugiés polonais; au contraire, elle vit avec joie les mesures ultra-*correctes* de la Prusse. En fin de compte la Russie sortit plus forte et plus altière de la lutte, prête à témoigner sa reconnaissance au cabinet de Berlin qui avait sévi contre les insurgés.

M. de Bismarck parcourut sa première étape sur la route de la politique du « *Sus à l'Autriche!* » inaugurée à Francfort : ce ne devait pas être la dernière.

Je reviens maintenant au chapitre de mes relations avec le futur chancelier. Le dépit amoureux ne m'empêcha pas, quelques mois plus tard, de me rendre à Berlin. Le sujet principal de nos entretiens fut le traité de commerce avec la France. Il fallait ménager une porte de rentrée aux États du Sud. L'accueil qu'on me fit fut très cordial : M. de Bismarck se mit en frais d'amabilité. Je n'oublie pas qu'un soir, nous promenant près du Wallner-Théâtre, nous entendîmes rire bruyamment dans la salle. « Ils s'amusent à nos dépens là dedans, » dit M. de Bismarck faisant allusion à la pièce bourrée de mots politiques. On jouait à Berlin des pièces, où je figurais comme personnage comique. J'avais exprimé le désir que le fameux acteur Hélmerding parût en scène avec ma tête, mais il n'en fit rien [1]. —

1. Pendant que j'étais ambassadeur à Londres, M. Gladstone, premier ministre, fut mis en scène, ainsi que son collègue Lowe, dans une pièce « *happy land* » jouée au *Court Theater*. M. Gladstone se mit fort en colère et les représentations durent cesser. Tandis que j'étais chancelier d'Etat à Vienne, le préfet de police vint un matin me trouver tout effaré pour me dire qu'un petit théâtre voulait me faire paraître dans une pièce nouvelle. « Eh bien, dis-je, je prendrai une loge et j'y conduirai mes amis pour leur procurer quelque

Quelques semaines plus tard, M. de Bismarck me rendit ma visite à Dresde, avant de rejoindre son royal maître à Gastein. Nous nous séparâmes dans les meilleurs termes, mais notre amitié fut bientôt troublée.

C'est à cet instant qu'eut lieu la fête centrale allemande de gymnastique à Leipzig. Le bourgmestre Koch, qui est toujours resté mon fidèle ami, malgré nos divergences politiques, insista pour me faire venir et m'assura d'un accueil cordial. De fait l'impression que mon discours causa fut sympathique, et presque enthousiaste. C'était la première fois que j'avais l'occasion de parler devant des milliers de personnes [1].

divertissement. » Le soir nous nous rendîmes au théâtre, mais on ne vit pas paraître mon sosie. J'avais été aperçu et la scène dans laquelle je figurais avait été coupée.

1. Dans ce discours, qui fit événement à l'époque, M. de Beust, rompant avec sa politique plutôt conservatrice, se plaçait au point de vue des idées d'unité allemande et de liberté qui constituaient le fond des programmes de toutes les associations populaires de tir, de chant et de gymnastique.

CHAPITRE XXIII

1863

Le Congrès des Princes de Francfort.

Peu de temps après la visite de Bismarck et la fête de Leipzig, les princes allemands reçurent de l'empereur d'Autriche l'invitation de se rendre au congrès de Francfort. Ce fut à Dresde une grande surprise; je n'en avais pas le moindre pressentiment. J'avais à craindre que la Prusse ne me considérât comme l'instigateur de ce congrès. En tout cas le cabinet de Berlin pouvait penser, bien à tort, que j'en connaissais le projet. M. de Bismarck a certainement supposé que je manquai de confiance envers lui. Il n'en était rien, et le coup m'atteignit à l'improviste : j'écrivis à notre ambassadeur à Vienne : « La partie est dangereuse, mais puisque le jeu est fait, jouons. » Nous ne connaissions pas encore le projet autrichien; et nous ne doutions pas que tous les princes confédérés ne donnassent suite à l'invitation impériale. — Je ne voudrais pas être

accusé de manquer de modestie en comparant le projet de réforme autrichien à celui que j'avais présenté avec si peu de succès deux années auparavant, cependant si le projet autrichien a fait fiasco, c'est parce qu'il était dans ses parties essentielles l'opposé du mien.

En effet, — tandis que le projet saxon s'efforçait de gagner les princes et les gouvernements, c'est-à-dire les grands facteurs, et fractionnait en vue des intérêts publics les sessions des pouvoirs fédéraux, — le projet viennois frappait en plein visage les meilleurs amis de l'Autriche en élevant la Bavière au rang de troisième grande puissance; quant aux trois autres rois, ses alliés fidèles, on les mettait de niveau avec les derniers des principicules, et tous ensemble avaient droit à deux voix directoriales. Le directoire comptait en effet cinq membres : l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse, le roi de Bavière, et deux des souverains appartenant aux VIIIe, IXe, et X^e^ corps d'armée. On voit que les dispositions ne se recommandaient guère par la simplicité. Un paragraphe additionnel ne servait point à les rendre plus claires; le voici : « Aucune classe de monarques allemands n'est exclue de l'éligibilité, même ceux qui appartiennent à la division d'infanterie de réserve. (Etats minuscules.) » Dans ces conditions, voici quelle était la situation du roi Jean : la Saxe formait avec la Hesse électorale et Nassau le IXe corps d'armée. Comme le Roi ne pouvait guère voter pour lui-même, la nomination du prince électeur de Hesse était toujours possible, étant donné le rôle que jouait alors ce souverain, elle eût été assez étrange. — Seule-

ment, grâce aux dispositions relatives à la division d'infanterie, l'éligibilité des souverains infimes étant devenue possible, rien n'empêchait que Reuss-Greiz allât remplacer la Saxe au directoire. On comprend dès lors que ce mécanisme compliqué ne fût point du goût de tout le monde.

Si j'ai soumis le projet de Vienne à une critique aussi incisive, ce n'est point avec la pensée de le blâmer systématiquement, mais afin de justifier la conduite que je crus devoir suivre.

Je dois, aujourd'hui encore, reconnaître que le noble roi Maximilien, de Bavière — dont la mort fut hâtée par le congrès, (car il était si consciencieux qu'il s'entretenait déjà malade et épuisé plusieurs heures par jour sur ce sujet avec de Pfordten), je dois, dis-je, reconnaître que Maximilien déclara parfaitement comprendre les sentiments des princes confédérés. Le plus fort, c'est que, tout en dégradant d'un trait de plume trois rois souverains, Vienne se refusait à sacrifier le moindre avantage. C'est en vain que je m'efforçai de ramener les esprits à l'idée de la présidence alternative, que j'avais défendue en 1861 : « Où donc est le ministre autrichien, me répliqua le comte Rechberg, qui oserait reparaître à Vienne après avoir cédé sur un point de cette importance? »

On m'a reproché d'être *particulariste*. — Eh bien! le particularisme était pardonnable quand il réagissait contre une répartition injuste du pouvoir, contre un organisme imparfaitement constitué, contre une réforme que le peuple ne devait point approuver. Les décisions du congrès des députés allé-

mands réuni à Francfort en même temps que le congrès des princes montrent bien l'exactitude de mes observations. Cette assemblée décida de ne pas passer à l'ordre du jour sur le plan autrichien, mais d'obtenir l'assurance que les droits du peuple allemand seraient pris en plus grande considération; que les droits de tous les princes allemands seraient également reconnus et qu'on travaillerait à créer une *unité fédérale*, comme celle qui avait été le but de la constitution impériale de 1849, et qu'une assemblée élue par la nation serait établie à la place de la réunion des délégués quelque peu suspecte.

La résistance des princes atteints dans leur souveraineté ne fut pas irréconciliable. Ils présentèrent un amendement accordant à tour de rôle une voix directoriale à chacun des trois rois. Le mécanisme électoral fut compliqué par la substitution du nombre de six voix à celui de cinq, mais pourquoi les auteurs du projet primitif s'étaient-ils simplifié leur tâche en touchant à des droits sacrés.

Le roi Jean, dont la réputation de tacticien parlementaire était établie depuis longtemps, assista fidèlement l'empereur d'Autriche; il ne s'écoula pas une journée sans de longues et savantes conférences.

Ce projet autrichien diffère encore nettement du projet saxon par la nature du mémoire qui l'accompagne. Le mien s'efforçait de faire valoir les bons côtés de l'ancien pacte tout en signalant ses imperfections. Tout au contraire, le mémoire autrichien n'était qu'une longue satire, à laquelle les membres du National-Verein et les démocrates n'auraient rien changé. On

avait brûlé ses vaisseaux, l'on comprend le cri d'alarme du roi de Hanovre: « L'Autriche veut donc nous tordre le cou. »

L'échec du Congrès doit être attribué aussi à la disproportion entre la pièce représentée qui était dénuée d'intérêt et la mise en scène trop tapageuse. On rendit de la sorte l'abstention de la Prusse inévitable.

La position privilégiée qui était faite à la Bavière pouvait faire supposer que le projet avait été élaboré à Munich. C'est plus tard seulement que j'appris la vérité : je sus que le plan de constitution avait été préparé en Autriche, le baron Biegeleben et le chef du parti pangermanique, Julius Froebel en étaient les principaux auteurs.

C'est avec tristesse que je me reporte en pensée, — moi Autrichien, — à ces jours brillants du congrès de Francfort; — non à cause des fêtes dont il fut l'occasion, mais parce qu'on vit bien quelle était encore l'influence de l'Autriche. A l'appel de l'empereur, tous les princes, malgré les résistances de la Prusse, obéirent, même ceux de Baden, Oldenbourg et Mecklembourg-Schwerin, notoirement dévoués au cabinet de Berlin. Les princes eurent l'occasion d'apprécier l'élévation et le zèle qui présidèrent aux négociations. On peut affirmer que l'opinion publique accueillit avec enthousiasme l'initiative autrichienne et qu'elle salua avec une joyeuse confiance la réapparition du drapeau noir, rouge et or.

Je ne pardonne point au député autrichien M. Jacques, dont j'estime fort le talent, ces mots qu'il prononça à l'assemblée des légistes, à Cassel : « Auparavant il y avait entre l'Autriche

et l'Allemagne mariage de raison ; désormais ce sera une union d'amour. » Rien n'est plus faux. L'initiative prise à Francfort fut bien accueillie, non pas *quoiqu'elle* vînt de l'Autriche, mais parce qu'elle en émanait.

Quelque répulsion qu'eût excité le régime de Metternich et la réaction cléricale, l'Autrichien était, du sud au nord de l'Allemagne, le bienvenu, et surtout à l'époque du ministère Schmerling. Si Schmerling avait accompagné l'empereur, sa présence à Francfort aurait été utile. Par malheur, il n'était point ministre des affaires étrangères et il n'existait point en Autriche de ministre pour les affaires allemandes, comme il y avait un chancelier pour la Hongrie.

La sourde résistance de la Prusse, qui, bientôt après, surenchérit sur les propositions autrichiennes en demandant des élections directes avec le suffrage universel, fut la cause essentielle de l'échec éprouvé par le cabinet de Vienne. Malgré cela rien n'était encore perdu. Il fallait considérer le congrès de Francfort comme une reconnaissance du terrain et renouveler la tentative, non plus en présentant un nouveau projet de réforme, mais en s'adressant directement au peuple allemand. C'est ici que l'Autriche se montra maladroite. Au lieu de saisir l'occasion, elle tourna le dos à ses alliés, qui, au point de vue constitutionnel, s'étaient montrés toujours parfaitement corrects, et elle tendit la main à la Prusse, contre les vœux de la majorité, dans la question danoise qui aurait dû être pour elle une affaire purement fédérale.

C'est l'instant de raconter le voyage du roi Jean à Baden-

Baden, voyage qu'il entreprit sur la recommandation formelle des princes assemblés. J'eus l'honneur d'accompagner le roi. Nous arrivâmes dans l'après-midi. Je me mis à la recherche de M. de Bismarck qui était descendu au Stephanienbad, si connu par le séjour de Napoléon en 1860. M. Busch a donné sur ma première entrevue avec M. de Bismarck des détails complètement faux. Il était déjà tard, M. de Bismarck m'invita à souper avec lui ; j'acceptai volontiers. Ses premiers mots furent : « Vous venez pour nous perdre; vous ne réussirez pas ! » — « Je ne vous comprends guère, répondis-je ; si votre roi arrive à Francfort demain, s'il se montre affable pour les princes, et leur demande un sursis à cause de sa cure, le congrès s'ajournera sur l'heure, qu'est-ce donc qui vous effraie ? » A quoi Bismarck répondit : « C'est possible, très possible, mais pas certain. » Et comme je m'efforçais de le rassurer. « Ah ! me répondit-il, je n'ai plus confiance en vous depuis le discours de Leipzig. » Je trouve bizarre que le fondateur de l'empire allemand m'ait refusé sa confiance pour avoir parlé, en réunion publique, de la grandeur de l'Allemagne et de l'unité allemande. Il ajouta : « Vous causez les plus grandes déceptions à vos amis. Tenez, vous n'aviez pas en Prusse de plus chaud partisan que le général de Manteuffel. Eh bien ! après avoir lu votre allocution, il est tombé malade et s'est mis au lit pour vingt-quatre heures, tout en répétant : « Ah ! comme on peut se tromper sur le compte d'un homme ! » — Quant au roi Guillaume que, selon M. Busch, j'aurais rendu malade, voici tout ce qu'en dit M. de Bismarck. « Vous savez que le roi est très fâché de ce que votre

maître soit venu, il m'a dit à plusieurs reprises: « Ah! si l'on m'avait envoyé mon gendre (le grand-duc de Bade) comme je lui aurais savonné la tête, mais voici que l'on m'envoie « *ce digne roi de Saxe.* »

La rédaction de la réponse prussienne coûta beaucoup de peine : on ne m'en apporta le texte qu'à une heure tardive de la nuit. Nous rentrâmes à Francfort par un train spécial apportant le refus définitif de la Prusse.

Les négociations allaient finir à Francfort, quand nous apprîmes que l'empereur comptait réunir en conférence privée les rois et le grand-duc de Hesse. Admis ainsi que les autres ministres à faire connaître mon sentiment, je déclarai qu'à mon avis on ne pouvait rien faire sans la Prusse et qu'il fallait s'entendre avec elle. Je proposai à cet effet de soumettre le projet de réforme aux parlements particuliers des Etats qui étaient consentants; des délégués de ces chambres se seraient réunis dans une ville centrale, à Nuremberg par exemple, afin d'exhorter la Prusse à se rallier au projet sanctionné par les corps délibérants. Il serait plus difficile cette fois à la Prusse de résister et les délégués ne se sépareraient pas sans avoir obtenu un résultat. Le roi Jean trouva ma proposition assez de son goût, mais l'empereur me recommanda de ménager l'excitation nerveuse du roi de Bavière. Je résolus tout d'abord de garder le silence. Toutefois, je me vis obligé de prendre la parole, ayant été directement convié par l'empereur; mais pour ne pas manquer à mon engagement envers lui et par crainte de surexciter le roi Maximilien, je mis tant de réserve et de pé-

riphrases dans mon discours qu'il ne produisit aucun effet. A la fin du Congrès nous reçûmes du Danemark une déclaration conçue en termes blessants. Je conseillai à l'empereur d'Autriche de provoquer une protestation énergique qui aurait agi sur l'opinion publique. Le comte Rechberg partagea mon avis, mais il voulait d'abord s'entendre avec la Prusse! L'affaire tomba à l'eau. Le Bundestag qui devait s'en occuper ne tint même pas séance le jour fixé pour l'examen de la note danoise.

Si j'eus lieu de me féliciter du prologue du congrès que j'avais, paraît-il, sans le savoir organisé à Leipzig, il n'en fut pas de même de l'épilogue, je veux dire de la conférence des ministres convoquée par l'Autriche à Nuremberg, en octobre. Le projet présenté par le cabinet de Vienne ne fut appuyé par personne. Les préliminaires de Francfort furent définitivement écartés. En prenant congé de moi le comte Rechberg me dit d'un ton que je n'ai pas oublié : « S'il en est ainsi, nous nous entendrons avec Berlin. »

CHAPITRE XXIV

1863-1864

Mort du roi de Danemark. — La question du Schleswig-Holstein à la Diète et à la Chambre. — La conférence de Londres.

La fin de l'année 1863 et le commencement de 1864 furent une des époques les plus remplies de mon existence ; j'eus en effet à intervenir dans la question des duchés de l'Elbe et j'allai à la conférence de Londres. Ma nomination de délégué de la Confédération à ce dernier congrès était une haute distinction, qui gagna encore en signification historique par le fait que ce fut le seul cas où la Diète désigna un plénipotentiaire. Je dois à la vérité de dire que je ne m'attendais nullement à l'honneur de cette désignation qui fut unanime de la part des gouvernements allemands : mon attitude si décidée envers l'Angleterre a pu aussi y contribuer. La popularité que je m'étais acquise dans les affaires du Schleswig a pu décider aussi plus d'un gouvernement allemand à voter pour moi. M. de Bismarck m'était favorable parce qu'il attendait de moi une grande fermeté et une

attaque en règle de la convention de Londres, en 1852. De son côté, M. de Rechberg ne me refusa pas sa voix, pour des raisons absolument opposées ; il s'imaginait que je ne battrais pas en brèche la convention qu'il estimait avantageuse pour la confédération, et puis il comptait sur la déférence d'un ministre allemand pour le cabinet de Vienne. A tort ou à raison, on colportait d'ailleurs le propos suivant : M. de Rechberg aurait déclaré qu'il me préférait à M. de Pfordten parce que j'étais plus vaniteux, plus malléable et plus facile à égarer. Sous ce dernier rapport au moins il s'est trompé. Ce serait mettre trop à l'épreuve la patience de mes lecteurs que de leur indiquer le cours suivi par la question du Schleswig pendant les vingt années qui précédèrent 1863 [1]. Il me suffira de dire que le gouvernement danois repoussait avec raideur les justes plaintes des États allemands relativement au Schleswig-Holstein. C'est sur ces entrefaites que mourut le roi Frédéric VII : dès cet instant la tâche de la confédération changeait de nature. Les droits du nouveau roi Christian IX sur les duchés étaient fortement contestés. Il ne pouvait donc plus être question d'une *exécution* fédérale, cette pénalité n'était en vigueur que lorsqu'il s'agissait d'un prince confédéré reconnu comme légitime par tous ; ce qu'il fallait à présent c'était l'occupation militaire des duchés pendant que la question de droit serait examinée et résolue aussi bien en général qu'au point de vue des droits éventuels du duc de Holstein sur le Schleswig.

1. Rien de plus embrouillé que cette question de la succession des duchés et des revendications de la Diète en faveur de l'autonomie du Schleswig-Holstein

C'est pour faire reconnaître ces droits qu'il fallait recourir aux armes.

Le gouvernement saxon resta fidèle à ce principe qui était à la fois correct et pratique. Il était généralement d'accord avec les États moyens. Mais nous marchions alors en éclaireur puisque nous avons proposé et fait adopter l'exclusion du représentant danois de la Diète.

Les deux grandes puissances allemandes considéraient la situation sous un jour tout différent. Elles se considéraient comme engagées par le protocole de 1852, qui réglait l'ordre de succession monarchique en Danemark, de telle sorte que, les princes hessois ayant renoncé à leurs droits, Christian de Schleswig-Holstein-Glucksburg devait être appelé au trône. Les duchés étaient compris dans cet arrangement qui fut la ratification d'un accord conclu à Varsovie par lequel le Danemark s'engageait à certaines concessions. La même convention désintéressait le prince d'Augustenbourg, ce qui n'enlevait rien aux droits de son fils. Le protocole de Londres n'avait point été communiqué à la Confédération allemande, et, par conséquent, n'avait point été approuvé par elle.

Il faut reconnaître que la position des deux puissances allemandes n'était point exempte de difficultés; mais il serait inexact de prétendre qu'il leur était impossible d'accepter une décision de la Diète. Ni la Prusse ni l'Autriche n'auraient

dont la population se plaignait d'être opprimée par les Danois, et adressait pétitions sur pétitions à Francfort. Lord Palmerston avait coutume de dire: « Il n'y a que deux hommes qui ont compris la question des duchés, le prince Albert qui est mort et moi qui l'ai oubliée. » (F. K.-A.)

souffert dans leur dignité de grandes puissances si elles s'étaient entendues avec leurs confédérés. Elles devaient conserver au protocole de Londres son vrai caractère. Cette obligation était d'autant plus impérieuse qu'il s'agissait de réclamer un pays allemand à un Etat étranger, et que l'opinion publique se déclarait nettement pour le duc d'Augustenbourg et pour la défense de ses droits.

C'est en tenant compte de ces considérations que je dessinai mon attitude vis-à-vis des deux grands cabinets, dans une note adressée à nos ambassadeurs à Vienne et à Berlin, en date du 15 décembre 1863. Au reste le langage des parlements et de la presse semblait inviter les petits Etats à s'unir étroitement aux deux plus importants. Je ne laissai point passer l'occasion, dans un discours à la seconde chambre, de rappeler que tous mes efforts tendaient, dès longtemps, à resserrer les liens fédéraux de l'Allemagne.

L'Autriche et la Prusse avaient cependant décidé d'agir pour leur compte. Le 19 janvier les deux puissances proposèrent à la Diète de sommer le Danemark de changer sa constitution sous peine de l'occupation du Schleswig. Dans un des précédents chapitres j'ai exprimé toute l'estime et toute l'affection que j'ai toujours éprouvée pour mon honorable ami M. de Dalwigk. Je ressentis donc plus douloureusement la faute qu'il commit en présentant au nom de la Hesse la motion d'occuper le Schleswig. Cette proposition qui différait de la motion de l'Autriche et de la Prusse parce qu'elle ne faisait pas dépendre l'occupation d'une entente avec le Danemark était complètement superflue

et elle avait l'inconvénient de justifier en la précédant la motion des grandes puissances. Le vote de la Saxe admettait l'occupation du Schleswig, mais sans *ultimatum* au Danemark parce qu'on aurait eu l'air de reconnaître ses droits. La Saxe demandait en outre que pour affirmer le caractère allemand de l'occupation, celle-ci fût effectuée par un corps d'armée fédéral composé de troupes des différents États. La propósition de l'Autriche et de la Prusse fut rejetée. Immédiatement après, l'Autriche et la Prusse décidèrent d'occuper le Schleswig sous leur propre responsabilité et la guerre fut déclarée.

CHAPITRE XXV

1863-1864

La guerre avec le Danemark. — La conférence de Londres.

Ainsi la menace de M. de Rechberg : « S'il en est de la sorte, nous nous entendrons avec la Prusse » était réalisée. Cette guerre danoise restera toujours incompréhensible de la part de l'Autriche. De quoi s'agissait-il en effet? Il s'agissait d'une question allemande, l'Autriche en fait une question internationale. Elle reconnaît les droits du roi Christian puisqu'elle admet le protocole de Londres et cependant elle fait la guerre pour lui enlever deux provinces. Revendiquées par l'Autriche? non! mais par un prétendant qu'elle ne reconnaît pas. Quel chaos !

Bien qu'il m'en coûte de le déclarer ici, je ne me dissimule point que le sentiment public est indigné en voyant deux puissances de premier ordre se ruer sur un pays minuscule. On me le fit sen-

tir à Londres et à Paris. On me dira qu'il en eût été de même si la Confédération dans son entier avait pris les armes. Néanmoins la différence est bien réelle. Quand le fort a des droits contre le faible, la débilité de son adversaire ne saurait l'arrêter. Or ces droits appartenaient à la Confédération seule, mais non point aux deux puissances. On écrivait même dans les feuilles allemandes que la Russie, la France et l'Angleterre possédaient juste autant de droits sur les duchés, et qu'elles pouvaient demander anssi au roi de Danemark de les respecter.

Sans l'opiniâtreté du Danemark les cabinets de Vienne et de Berlin auraient pu se trouver dans une position embarrassante. Si en effet on avait été plus avisé à Copenhague, l'on eût abandonné, avec de solennelles protestations, le Schleswig, sans tirer l'épée, vu la supériorité colossale des agresseurs. Les troupes autrichiennes et prussiennes auraient occupé le pays, mais il y aurait eu intervention certaine de la Russie, de la France et de l'Angleterre, le Danemark aurait dû accorder dans le cas le moins favorable, une constitution plus autonomiste pour les duchés. Dès lors il aurait fallu évacuer le Schleswig, et les résultats eussent été piteux. Cette humiliation fut évitée, grâce à la bonne chance qui n'abandonne jamais M. de Bismarck, grâce encore à celle de ses qualités que les Anglais définissent par un mot significatif : *unscrupulons*. En 1865, je vis M. de Bismarck à Gastein. « Avez-vous pensé, lui disais-je, à ce qui serait arrivé si les Danois avaient refusé le combat? » — « J'avais pris mes mesures, me répondit-il. J'avais fait croire à Copenhague que l'Angleterre nous menaçait, — ce qui n'était pas vrai, — d'une

intervention armée si nous attaquions le Danemark. » A quoi je répondis: « A la Diète nous ne sommes pas de cette force. »

Tout cela n'empêche pas que les armées d'Autriche et de Prusse accomplirent de beaux faits d'armes pendant cette guerre. Si pour l'Autriche cette entreprise était pleine de contradictions, elle s'expliquait pour la Prusse qui dores et déjà voulait mettre es duchés dans sa poche. Mon ami Savigny, étant ministre de Prusse à Copenhague longtemps avant la mort de Frédéric VII, me parlait un jour du Schleswig-Holstein, et, ayant, comme on dit, le cœur sur la main, il lui échappa de me dire: « Vous verrez que les duchés de l'Elbe reviendront un jour à la Prusse. » C'était un plan médité dès longtemps, qu'un Bismarck pouvait seul réaliser. Mais où était donc dans cette campagne l'intérêt de l'Autriche?

Il y a des choses surprenantes! L'opinion publique en Allemagne se passionne pour une question de légitimité et pour la formation d'un nouvel Etat de moyenne importance. La légitimité est en tous points conforme aux traditions de la politique suivie par le cabinet de Vienne, le nouvel État répond aux intérêts autrichiens. On ne se rend pas compte de cette double épidémie? Mais il y a plus. Pour l'Autriche le moment était favorable pour marcher à la tête de l'Allemagne dans une question sur laquelle tous les corps constitués se montraient d'accord. On m'objectera l'attitude de la Prusse. Eh bien! la résistance venue de Berlin pouvait être active ou passive. Dans ce dernier cas elle était négligeable : la résistance active était impossible : menacer et exécuter ont toujours été deux choses fort différentes.

Mais le protocole de Londres? Ce n'était pas une pierre d'achoppement. L'Autriche tout en le reconnaissant jusqu'à un certain point pouvait alléguer ses devoirs envers les Etats confédérés. Je sais bien qu'on eut de très louables scrupules pour la paix européenne et pour l'intervention de puissances étrangères: mais si les grands Etats redoutés, la Russie, la France, l'Angleterre, n'intervinrent pas à une époque où l'opinion publique allemande était très partagée, elles seraient bien moins intervenues encore quand il y avait unanimité.

Les deux puissances germaniques après avoir tiré le glaive se tinrent également à l'écart de la Confédération et de l'Europe, le moment arriva où elles durent s'en rapprocher: la conférence de Londres à laquelle je fus délégué fut convoquée. Avant de raconter les souvenirs qu'elle m'a laissés, je dois faire quelques pas en arrière.

Mes lecteurs se souviennent sans doute de la note envoyée en 1854 par lord Clarendon à Dresde, et de la réponse que j'y fis. La leçon ne profita guère à un de ses successeurs, lord Russell. Il écrivit à l'ambassadeur britannique à Dresde des dépêches où il était question de « loose and capricious mode of interpreting treaties », je m'abstins de toute réplique; en effet l'heure était critique et je me savais responsable des suites qu'entraînerait une verte algarade pour l'Allemagne entière. Ma modération fut dépensée en pure perte. M. Murray reçut bientôt une seconde dépêche, où l'on se plaignait amèrement de la conduite des troupes fédérales dans le Holstein [1], et surtout

1. Tandis que les Austro-Prussiens combattaient dans le Schleswig, les

des soldats saxons. Cette fois, ma réponse fut un peu pimentée.

Voici ce que je disais à M. Murray. « Vous me faites l'honneur de me communiquer le contenu d'une dépêche de M. le comte Russell en me déclarant que vous n'aviez pas l'ordre exprès de m'en faire part. Je regrette que vous ayez cru devoir me faire néanmoins cette communication, car je me vois obligé de vous signaler certains passages où la tournure blessante du langage égale la légèreté des appréciations. On ose même attaquer l'honneur de notre drapeau ! Vous dites que la conduite des troupes fédérales est contraire, non seulement aux instructions de la Diète, mais aussi contraire à la justice. Vous rendez la Bavière, la Saxe et le Wurtemberg responsables. C'est la première fois que l'on s'exprime en ces termes sur le compte de nos troupes. Je serais tenté de vous demander des preuves à l'appui de vos allégations. Mais j'y renonce parce qu'il s'agit d'une exécution fédérale ordonnée par la Diète, c'est-à-dire d'une affaire intérieure qui ne saurait regarder une puissance non-allemande. Rendre responsables les gouvernements de Bavière et de Wurtemberg qui n'ont pas de troupes dans le Holstein, c'est une preuve frappante de l'ignorance avec laquelle en Angleterre on juge les événements d'Allemagne.

» Vous me dites enfin que l'entrée de nos troupes dans le Schleswig aurait les conséquences les plus graves. La Diète est, comme vous le savez, sur le point d'examiner différentes propositions concernant le duché de Schleswig. L'avertissement

Hanovriens et Saxons occupaient le Holstein non comme belligérants mais comme garnisaires envoyés par la Diète.

que nous fait parvenir le gouvernement de S. M. Britannique est de nature à attirer l'attention du gouvernement royal et il l'examinera avec tout le soin qu'il comporte. Mais je dois vous faire remarquer que rien ne contribue autant qu'une menace à décider un gouvernement soucieux de son honneur et de sa dignité à faire face aux résolutions les plus énergiques que la situation peut lui dicter. »

CHAPITRE XXVI

1864

La conférence de Londres.

La note remise à M. Murray par mes ordres ne pouvait, on le comprendra, me servir de lettre de recommandation auprès des ministres anglais. D'ailleurs les membres de la conférence durent m'attendre quelques jours et interrompre la première séance commencée sans moi. « Bismarck, — m'écrivait notre ambassadeur à Berlin M. de Hohenthal, est furieux contre vous. » On comprend néanmoins sans peine que je ne pouvais partir *ex abrupto*, moi chef de deux départements. On aurait voulu, je crois, que je fisse directement route de Dresde à Londres : il me paraissait pourtant assez nécessaire d'aller retirer mes pouvoirs et régler mon indemnité à Francfort.

J'y trouvai plusieurs ministres : Hügel, du Wurtemberg, Roggenbach, de Baden, Dalwigk, de Darmstadt. Ce dernier me demanda si je ne voulais point être accompagné par un employé supérieur. Tout bien examiné, j'acceptai, et me décidai pour un

Hessois, le conseiller de légation Hoffmann, qui me suivit à Londres : je regrette que ce sympathique secrétaire, qui s'est élevé plus tard aux plus hautes charges, dans l'empire d'Allemagne n'ait point trouvé au congrès un champ d'activité digne de lui. En effet j'écrivais moi-même la plupart des rapports et, pour les négociations directes avec le gouvernement anglais, je me servais de l'excellent ambassadeur de Saxe à Londres, comte Vitzthum. Il ne resta donc guère à Hoffmann que la tâche de me communiquer les innombrables adresses qui m'arrivaient de l'Allemagne et spécialement du Schleswig-Holstein. Le Saxon est poli et en cette qualité je répondais à toutes ces pièces à moins qu'elles fussent par trop excentriques, comme ces deux télégrammes : « Nous crions pour vous hourrah, pour Russell pereat : dites-le lui », ou bien : « N'oubliez pas, M. le plénipotentiaire, que vous représentez la nation la plus civilisée. » Je ne me lassai pas d'admirer avec quelle virtuosité M. Hoffmann chargé de rédiger les réponses s'acquittait de sa tâche. Aux derniers jours de la conférence, l'occasion s'offrit enfin de mieux utiliser ses talents; je le chargeai de rédiger le rapport général à la Diète sur les travaux de la conférence. Ce document me plut tellement dès les premières lignes que je me bornai à le parcourir et à le signer sans y faire de changements. Or j'avais laissé passer une phrase blessante pour l'Autriche et la Prusse. Lorsque je retournai à Dresde, l'ambassadeur de Prusse M. de Schaüenbourg me communiqua un rescrit du ministère déclarant que l'on m'aurait certainement accordé une décoration pour reconnaître mes services à la

conférence, mais qu'on y avait renoncé à cause de cette malencontreuse phrase dont je n'étais pas l'auteur. Je reçus la décoration — l'Aigle noir — sept ans plus tard à Salzbourg. Quant à M. Hoffmann qui m'avait attiré cette pénitence, il est devenu, je le répète, un des plus actifs et des plus intelligents collaborateurs de M. de Bismarck.

Je pus, dès mon arrivée, me convaincre du mécontentement de l'Angleterre. Je recus une invitation chez lady Palmerston. Palmerston premier ministre habitait alors Cambridge-House, à Piccadilly. M. Murray, depuis sir Charles Murray, se trouvait en congé à Londres, et, quand il m'aperçut à la porte du premier salon, il m'annonça au maître de la maison. Le Premier me serra la main, mais il continua à causer avec d'autres personnes en me tournant le dos. Un tel accueil ne me désarçonna point; je me contentai de dire gaiment, et à voix assez haute pour être entendu, à quelques amis : « Quel dommage qu'il n'y ait pas ici un journaliste allemand, comme cela ferait mon affaire. » Dès lors je ne remis plus le pied dans cette maison.

On ne saurait avoir aujourd'hui une idée exacte de l'amertume témoignée contre l'Allemagne dans tous les cercles de la société anglaise. Les numéros du *Punch* de 1864 pourraient en donner une idée. On y voyait le roi de Prusse à genoux demandant grâce au roi de Danemark. Particularité singulière l'irritation était surtout attisée par les femmes. Une année auparavant le prince de Galles avait épousé la fille de Christian IX et la jeune femme avait gagné tous les cœurs. Il m'arriva plus d'une fois, en me rendant à mon hôtel de passer devant Mal-

boroug-House. C'était l'heure où la princesse avait coutume de sortir l'après-midi, et chaque fois je voyais des milliers de personnes l'attendre, malgré le « time is money. »

Ce grand mécontentement contre l'Allemagne était sensible même dans les cercles aristocratiques. Je pus m'en convaincre chez la duchesse de Cambridge. A toute autre époque, et même après la conférence pendant que j'étais ambassadeur d'Autriche-Hongrie, j'ai eu l'honneur d'entrer fort avant dans les bonnes grâces, de cette auguste famille, mais tant que dura la conférence, je ne fus pour la duchesse qu'un inconnu. Il en était autrement en haut lieu. Lord Clarendon, peut-être en souvenir de la note que je lui avais envoyée dix ans auparavant, se montra des plus froids. Comme la reine vivait fort à l'écart et qu'elle n'apparaissait plus aux Drawing-Rooms, je le priai de bien vouloir me ménager une audience. Il promit de s'employer en ma faveur, mais d'un ton qui semblait me dire : « Compte là-dessus! » La reine Victoria se trouvait alors à Osborne, dans l'île de Wight. Quand je revis lord Clarendon, il me fit un tout autre visage : c'est que la reine avait immédiatement déclaré vouloir accepter ma visite, comme celle d'un vieil ami. Elle me fit parvenir une invitation pour Osborne. Sitôt que la nouvelle fut connue, par le « *Court-circular* » la haute société m'accabla d'invitations. C'est que le libre Anglais est plus courtisan encore que le Russe esclave.— Mon séjour à Osborne ne fut pas seulement pour moi un honneur et une satisfaction : il fut profitable à la cause que je représentais. Fidèle à ses habitudes, la reine ne paraissait pas à

table, mais elle venait après le dîner avec ses filles, les princesses Hélène et Louise. J'eus donc l'occasion de conférer longuement avec S. M. Victoria. Elle connaissait parfaitement la nature et la portée de la question du Schleswig. Je lui déclarai nettement que l'Allemagne entière se lèverait comme un seul homme si l'Angleterre ou la France intervenaient, et, ceci n'était pas une supposition gratuite, étant données les manœuvres qu'exécutait la flotte de la Manche. Je ne saurais douter qu'en cette affaire, la reine n'ait agi d'une façon personnelle, et que, tout en respectant les formes constitutionnelles, elle n'ait pesé sur l'opinion de ses ministres.

Avant de raconter ce que fut la conférence elle-même, je veux donner quelques détails relatifs à ceux qui y prirent part.

Parlons d'abord du président. Une particularité de la politique anglaise c'est que la distribution des portefeuilles est réglée non suivant les aptitudes personnelles, mais selon les convenances des partis. Palmerston et Russell étaient alternativement premier ministre et ministre des affaires étrangères. Et pourtant, si tous deux étaient grands orateurs parlementaires, ils n'étaient pas également faits pour traiter avec l'Europe. Palmerston, par sa haute urbanité, par ses manières exquises, et cependant fières par sa connaissance des langues les plus usitées, était infiniment plus propre à cette tâche que Russell, auteur de réformes électorales et scolaires excellentes, mais diplomate d'ordre inférieur, ainsi qu'on le vit bien dans les affaires de Pologne et d'Amérique. Vu qu'il parlait fort peu le français, on lui avait adjoint comme *alter ego* lord Claren-

[illegible] par sa [illegible] suprême et grâce à sa prudente [illegible].

Je [illegible] des plénipotentiaires allemands : [illegible] le comte Apponyi, et surtout le comte Bernstorff dont j'avais été le collègue à Londres, à Paris et à Madrid. Il était d'autant plus compétent et [illegible] le côté historique de la question, que sa famille avait des attaches en Danemark et possédait des biens fonds dans le Lauenbourg.

C'est à Londres que je vis pour la première fois l'aimable ambassadeur de France, prince de la Tour d'Auvergne. Nous devînmes bientôt bons amis; son attitude envers l'Allemagne était pleine de modération et de réserve. J'ai pris grand plaisir à le retrouver plus tard, quand il était ambassadeur à Vienne. Au contraire du duc de Gramont et du marquis Cazaux il comprenait à merveille la situation politique de l'époque. Mon amitié pour le prince de La Tour d'Auvergne et ses façons charmantes me décidèrent même à lui céder et à expédier à Paris cette note, du 20 juillet 1870 qui m'a été tant reprochée et dont il sera question dans la seconde partie.

Quant au délégué russe, baron Brunnow, c'était une capacité trop vantée. Il combattait avec vigueur pour les Danois; il était par conséquent mon adversaire de toutes les heures, tout d'abord parce qu'il était l'instigateur du protocole de Londres en 1852, ensuite parce qu'il voulait être agréable à la cour. Il est à croire que son attitude eût changé bien vite, s'il eût mieux connu les sentiments de la reine. Courtisan dans l'âme, il dissimula trois

jours la mort de sa femme et traita le cadavre par la glace afin de ne point interrompre les fêtes pour l'entrée solennelle de la duchesse d'Edimbourg en 1874. M. de Brunnow occupait déjà son poste à Londres lorsque j'y fus ministre de Saxe en 1849. Il y est resté jusqu'en 1875 sauf les deux années de la guerre de Crimée pendant lesquelles il fut envoyé en disgrâce à Darmstadt. Il n'avait cessé d'expédier rapports sur rapports pour dire que l'Angleterre n'interviendrait pas. Mais il se rattrapa au Congrès de Paris, où il put faire briller de tout leur éclat ses talents de rédacteur diplomatique. C'est grâce à lui que les clauses les plus importantes furent conçues dans des termes qui pouvaient faire croire que la Russie était victorieuse.

Quoiqu'il eût une déplorable tendance au bavardage il exagérait souvent la réserve diplomatique. Lors du mariage du duc d'Edimbourg et de la grande duchesse Marie, je lui demandai des informations exactes sur cette nouvelle qu'on allait rendre publique : « Pour vous, mon cher collègue, me répondit-il, je n'ai point de secrets; seulement je ne parle jamais d'affaires de famille. » — Le comte Schouwaloff, son successeur, alla voir Brunnow à Darmstadt où il s'était retiré: « Eh bien, vous qui connaissez l'Angleterre demanda le comte, dites-moi quel homme est lord Derby. » — « Lord Derby, répliqua Brunnow, est un homme qui possède cinq millions de francs de revenu. » — « J'en suis heureux, pour lord Derby, dit Schouwaloff, mais comment dois-je m'y prendre avec lui? » — « Vous êtes trop perspicace pour ne pas deviner ce qu'on doit dire à un homme qui a 200000 livres sterling de rentes. » — On ne put jamais le faire sortir de là.

CHAPITRE XXVII

1864

La conférence de Londres (suite).

Si l'envoi d'un plénipotentiaire fédéral était en soi quelque chose de nouveau et de singulier, la position de ce délégué vis-à-vis de ses commettants n'était pas moins bizarre. Elle était à la fois très entravée et très libre. Très entravée, car mes instructions étaient limitées; très libre, car il m'était permis de les outrepasser à mon gré. Je ne m'en privais point et mes motions étaient parfaitement acceptées à la Diète de Francfort. De fait j'étais soutenu par l'opinion allemande, et je crois que si j'avais réclamé outre le Schleswig un petit morceau du Jutland, elle m'eût encore approuvé.

Mes instructions se résumaient ainsi :

1° Obtenir, sur le terrain de la constitution fédérale, une formelle reconnaissance des droits allemands et la sauvegarde des intérêts de l'Allemagne dans les duchés de Holstein, Lauenbourg, Schleswig, avec la plus grande indépendance possible pour ces pays.

2° Empêcher tout dissentiment des délégués germaniques sur les points de capitale importance en m'entendant au préalable avec les représentants de la Prusse et de l'Autriche qui avaient reçu des instructions analogues. Je suivis religieusement l'instruction n° 1, puisque j'obtins la séparation des territoires du Danemark. Quant à l'instruction n° 2, il n'en fut pas tout à fait de même. Comment supprimer un désaccord qui existait entre les ambassadeurs d'Autriche et de Prusse autant qu'entre ces messieurs et moi.

Les pouvoirs les plus larges m'étaient accordés : « Les princes souverains et les villes libres d'Allemagne, la confédération s'étant déclarée prête à répondre aux avances du gouvernement anglais, désignent pour leur plénipotentiaire à la Conférence de Londres M. le baron de Beust, afin de contribuer au rétablissement de la paix dans le nord de l'Europe. »

On a mal jugé la conférence de Londres. On a dit qu'elle fut vaine et sans résultat. Sans doute, après la prise d'Alsen [1] et la conclusion de la paix à Vienne en ce qui concerne Londres et Paris. Cette critique peut à la rigueur être comprise venant de Copenhague et de Londres ; mais de la part des Allemands elle constitue un acte d'ingratitude. Le résultat négatif de la conférence permettait aux puissances allemandes d'agir désormais sans redouter aucune intervention. La situation était éclaircie et le protocole de 1852 aboli. Je crois pouvoir revendiquer en partie du moins le mérite de ce résultat. Les

1. Cette petite île fortifiée fut prise par un corps prussien après un combat très vif, au mois de juillet 1864, après la rupture de la Conférence.

deux ambassadeurs d'Autriche et de Prusse étaient comme je l'ai dit en dissentiment. M. de Bismarck et M. de Rechberg sentaient peut-être « leur cœur battre à l'unisson » comme dans la ballade, mais leurs cerveaux ne logeaient pas les mêmes idées. A Vienne, on s'efforçait surtout de maintenir le protocole de Londres; à Berlin on voulait le réduire à néant. Par déférence pour son collègue prussien, le comte Apponyi effaçait en quelque sorte son attitude diplomatique; M. de Bernstorff, de son côté, n'osait se prononcer et pour me servir d'une expression triviale « il tournait autour du plat. » Quant à moi, je déclarai nettement que jamais la Confédération ne souffrirait la rétrocession des duchés au Danemark. Presque effrayé de cette audace, le comte Apponyi s'écria : « Mais je ne sais pas si M. le plénipotentiaire fédéral est autorisé à dire cela »; à quoi je répondis : « Je n'ai pas, en effet d'autorisation spéciale, mais je suis certain de ne pas être désavoué ». — « Eh bien! j'aime mieux cela, repartit lord Clarendon, au moins c'est clair, et c'est un acte de bonne foi. » On vit maintenant qu'il n'y avait plus à se gêner et c'est ainsi que les représentants de l'Autriche et de la Prusse reconnurent comme moi le duc Frédéric d'Augustenbourg souverain légitime des duchés. Cette déclaration qui ne suscita aucune réclamation de la part des neutres marqua le point culminant de la Conférence.

Sitôt après avoir fait cette déclaration, je pris à part le comte Apponyi, et le priai de provoquer à Vienne la formelle reconnaissance du duc Frédéric par la Diète; je me doutais que cette proposition ne serait pas agréable à la Prusse, mais

le cabinet de Berlin ne pourrait l'éluder. Il ne m'échappa point que le pays ne pouvait être remis entre les mains du duc d'Augustenbourg avant la conclusion de la paix; mais il fallait que le Bundestag, de concert avec les délégués de Prusse et d'Autriche, approuvât ma déclaration. Or cette assemblée n'avait qu'à transformer en résolution le rapport de Pfordten qui lui était soumis et qui concluait à la reconnaissance du duc Frédéric. Il importait peu une fois le principe solennellement admis quelle serait la situation du duc Frédéric vis-à-vis de la Prusse ; mais il n'y aurait eu ni *condominium* ni traité de Gastein, ni guerre de 1866.

Malgré tous les obstacles, la Conférence fut, durant la seconde période de ses séances, sur le point de s'entendre. Après que les neutres, je veux dire la France et l'Angleterre, qu'on était parvenu à tenir à l'écart, eurent autorisé, au moins par leur silence l'enlèvement des duchés au Danemark, le cabinet de Londres eut l'idée de reconstituer l'intégrité du Danemark en lui accordant une rectification de frontières. A Paris, on parlait de réclamer un plébiscite. On proposa de placer la limite sur la Schlei, la Suède indiqua même l'Eider. Pour mon compte, j'émis l'opinion de ne point traiter cette question uniquement au point de vue diplomatique, et de ne point englober dans l'annexion des populations qui n'étaient pas allemandes et ne voulaient pas le devenir. Je reconnus combien la *modalité* d'un plébiscite était avantageuse et pratique : la frontière nord était reculée seulement de quelques milles; les territoires rétrocédées au Danemark auraient été insignifiants. Seulement j'avais compté

sans mon hôte. A Vienne ma proposition souleva un *tolle*. On écrivait au comte Apponyi « si j'avais perdu la tête pour proposer un plébiscite. Si j'avais oublié la Vénétie. » Par conséquent les représentants autrichiens votèrent contre toute espèce de plébiscite tandis que le comte Bernsdorff l'admettait parfaitement. Il n'y avait aucune corrélation entre le Schleswig et les Etats italiens où le plébiscite avait eu lieu. Il ne s'agissait pas de demander aux populations danoises si elles voulaient un nouveau maître mais si elles voulaient conserver l'ancien. Rien ne sentait la révolution dans un tel vote.

La conférence de Londres fut brusquement interrompue; elle s'arrêta net comme une pendule qui vient encore de sonner. Elle n'a point été sans importance pour l'histoire de cette époque. Tant que j'ai été ministre, j'avais l'habitude de me faire remettre ce que mes adversaires ou les feuilles de l'opposition écrivaient contre moi. Depuis, mon libraire connaissant mes goûts m'expédie en premier lieu tous les ouvrages qui m'attaquent. Un jour je trouvai dans la bibliothèque nombreuse que je m'étais ainsi formée un volume: « *Nation et Bundestag* », de Karl Fischer. J'ignore quelle situation politique occupe l'auteur; elle paraît être assez considérable. En tout cas M. de Bismarck a dû lui donner communication de ce qui reste des archives de Francfort. Il a eu, dans son ouvrage, l'occasion de mentionner la conférence de Londres, et il analyse mes rapports sur le ton d'un continuel persiflage. Il s'égaie également à propos de mes dépenses de voyage : elles avaient pourtant été fixées avant mon arrivée à Francfort et sans ma participation.

J'ai d'ailleurs de quoi me consoler des railleries de M. Fischer. Voici en effet les lettres qui me furent adressées après la clôture de la conférence. On voudra bien admettre que le signataire valait bien comme autorité l'auteur de « Nation ùnd Bùndestag. »

A Son Excellence le ministre royal d'Etat saxon, M. de Beust plénipotentiaire de la confédération germanique aux conférences de Londres.

Francfort-sur-le-Mein, 11 mai 1869.

Monsieur le baron,

Très estimable M. le Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception à Votre Excellence de vos rapports N° 1 à 5 inclusivement et de vos télégrammes y compris celui du 9 de ce mois; je les ai soumis dès qu'ils me sont parvenus aux Comités réunis et aujourd'hui même en séance à la diète. C'est pour moi une satisfaction de constater l'intérêt considérable avec lequel ces communications ont été accueillies de toute part.

Je prie V. Excellence d'agréer, etc.

KUBECK [1].

Francfort, le 2 juin 1864.

Monsieur le baron,

Très estimable Monsieur le ministre d'Etat,

La haute assemblée fédérale a pris connaissance de vos nou-

1. Le dernier président du *Bundestag*.

veaux rapports jusqu'au 29 du mois passé (compris le n° 12). Elle a chargé son président d'exprimer à Votre Excellence la vive satisfaction et son approbation entière pour votre attitude personnelle et pour les résultats conformes aux droits et aux intérêts de l'Allemagne que vous avez obtenus. La haute Assemblée a tout particulièrement approuvé votre déclaration faite dans la séance du 28 mai, d'accord avec MM. les représentants de l'Autriche et de la Prusse.

Cette déclaration est tout à fait conforme à l'esprit et au contenu de vos instructions générales.

Je saisis avec plaisir l'occasion, etc.,

KUBECK.

J'obtins à la même époque une autre approbation très flatteuse à laquelle je ne m'attendais pas, grâce à une interversion de l'*ab hoste discere*.

Après la clôture de la conférence lord John Russell présenta à la chambre haute un *statement* (compte-rendu) de nos travaux. Le noble orateur fit remarquer qu'en somme le représentant de la Confédération germanique avait eu plus d'autorité que les représentants des deux grandes puissances allemandes. Je sais bien que cette observation dans l'esprit du ministre anglais renfermait plutôt une malice à l'adresse de mes collègues qu'un compliment pour moi.

L'attitude des ministres anglais me rappelle un petit souvenir qui montre combien les opinions peuvent changer avec les événements.

La veille de mon départ j'assistai à un grand bal donné dans cette hospitalière demeure de *Shawberry Hill*. En prenant congé de moi, lord Clarendon me dit textuellement ceci en français : *Eh bien, je ne vous en veux pas, vous ne pouviez faire autrement, mais je ne veux plus jamais avoir rien à faire avec cet homme sans foi ni loi qui s'appelle M. de Bismarck, ni avec celui qui est son nègre M. de Rechberg.* » Deux années plus tard étant ministre en Autriche, je priai le comte Apponyi de passage à Vienne ambassadeur à Londres, de rappeler un jour en plaisantant à lord Clarendon ce propos sur M. de Bismarck. M. Apponyi me répondit quelque temps après que lord Clarendon ne se souvenait plus de ce qu'il pouvait avoir dit. Je crois plutôt que c'est M. Apponyi qui n'a pas voulu se souvenir de ma commission. En quittant Londres, je rentrai en Allemagne par Paris. J'y étais déjà venu une première fois pendant le congé que la conférence s'était accordé pour les fêtes de la Pentecôte et ces deux visites m'ont valu de gros reproches, surtout à Vienne.

Et pourtant les entretiens que j'eus lors de mon premier voyage avec l'empereur et M. Drouin de l'Huys firent modifier, dans un sens favorable pour l'Allemagne, les instructions de l'ambassadeur de France. La seconde fois je passai par Paris pour des raisons entièrement étrangères à la politique et je serais arrivé aussi vite à Francfort que si j'avais passé par Bruxelles si je n'avais trouvé en descendant à la légation de Saxe, une invitation pour Fontainebleau où séjournait la cour. J'y passai une journée et je vis non seulement l'empereur et M. Drouin de l'Huys, mais aussi les ambassadeurs d'Au-

triche et de Prusse, MM. de Metternich et de Goltz qui, au moment où la guerre éclatait de nouveau avec le Danemark, devaient être fort aises d'apprendre de première main ce qui s'était passé à la conférence.

N'importe, Beust à Paris et deux fois encore, il devait y avoir de la « confédération du Rhin » là-dessous.

Mes efforts à la conférence me valurent des témoignages d'estime et de reconnaissance fort nombreux : c'était le beau temps qui passe si vite ! — Il en venait de toute l'Allemagne. Beaucoup de personnages notables des duchés étaient venus à Londres pour suivre les travaux de la conférence ; ils m'avaient vu à l'ouvrage et ils parlaient de moi avec éloge dans les communications adressées à leurs amis.

On ne m'en voudra pas si je cède au plaisir de reproduire la description suivante qui a paru dans un ouvrage dont je ne suis pas l'auteur de la réception qui m'attendait dans ma patrie en Saxe. On oublie vite de nos jours, et d'ailleurs cette réception fait partie de l'histoire de l'époque.

« Nous insisterons sur l'accueil qui fut fait à M. de Beust dans la capitale (à Dresde). Comme à Leipzig les gares étaient pavoisées en son honneur de drapeaux allemands et saxons. Bien que l'heure exacte de l'arrivée du train ne fût pas connue d'avance, une foule nombreuse était rassemblée pour le saluer de ses vivats bruyants.

Il y avait également une députation de la municipalité et des ministères. La grande ovation publique décrétée par la municipalité, ne devait avoir lieu que le lendemain. Par con-

séquent tout se borna pour l'instant à un échange de discours dans le salon de réception de la gare entre le bourgmestre et le ministre qui déclara combien il était heureux de l'accueil sympathique qu'il trouvait dans sa ville natale après une absence de plusieurs semaines. Puis il s'engagea sur la route de Pillnitz pour y rejoindre son roi.

Le lendemain 9 juin, la grande réception solennelle eut lieu. Elle fut imposante et favorisée par un temps superbe. Le programme comportait une sérénade aux flambeaux avec le concours de l'Orphéon et des sociétés de gymnastique. A neuf heures du soir, l'interminable cortège ayant à sa tête les échevins, le conseil municipal *in corpore* marchant précédé des Bannières du conseil des chanteurs et des gymnastes, se mit en mouvement pour se rendre au ministère des affaires étrangères. Les chanteurs marchaient au centre entourés de gymnastes porteurs de grands flambeaux de cire. Une foule qui se comptait par milliers de têtes suivait le cortège qui prit position sur la place du ministère, tandis que les musiques jouaient l'hymne de Schlesvig-Holstein. L'Orphéon exécuta une cantate composée pour la circonstance, après quoi un conseiller municipal poussa trois *vivats* en l'honneur du ministre que la foule répéta avec enthousiasme. Puis les chants recommencèrent et un membre de l'orphéon prononça un discours enflammé, remerciant M. de Beust d'avoir tenu si haut à la conférence de Londres le drapeau de l'Allemagne et d'avoir fait entendre la voix de l'honneur allemand. D'immenses acclamations accueillirent les paroles ardentes de l'orateur.

M. de Beust qui s'était rendu expressément de sa villa de Laubegast à l'hôtel des affaires étrangères, répondit en peu de mots, mais qui firent une vive impression sur tous les assistants. Il déclara tout d'abord qu'il aurait hésité à accepter cette ovation, si elle ne s'adressait qu'à lui, et à ses faibles mérites. Mais à son avis, c'est surtout la cause qu'il avait servie, qu'il s'agissait d'acclamer. C'était pour lui une destinée digne d'envie, que d'avoir été chargé de tenir dans ses mains le drapeau de l'Allemagne en présence de l'étranger, et d'avoir pu le rapporter intact. C'est un honneur aussi pour la Saxe, honneur à jamais inscrit dans ses annales, que d'avoir été appelée à fournir le porte-bannière. Cette distinction est due à la réputation du roi, que l'on savait partout si dévoué à l'honneur de l'Allemagne et aux intérêts de la patrie allemande.

En terminant, M. de Beust demanda donc aux assistants de pousser des hourrahs vigoureux en l'honneur de Jean, roi de Saxe, et l'air retentit des acclamations de la foule entière. L'hymne à la patrie d'Arndt et un triple vivat harmonique, composé par le maître de chapelle Krebs terminèrent cette soirée qui, nous en sommes persuadé, comptera parmi les plus beaux, parfois aussi parmi les plus mélancoliques souvenirs de celui qui fut l'objet de ces ovations. »

La reconnaissance du pays tout entier fut exprimée à M. de Beust par les présidents des Etats, lorsque le ministre reparut pour la première fois en séance. Il répondit par ces mots au discours de bienvenue du président de la seconde chambre : « Ce n'est pas à moi de juger, si j'ai répondu à la confiance qui

m'a été témoignée. Mais il est une chose que je dois déclarer, c'est que si à dessein ou non on voulait couvrir les faits d'un voile incertain, je n'ai rien quant à moi, à craindre de la lumière. »

CHAPITRE XXVIII

1864-1865

La paix avec le Danemark et l'éloignement des troupes fédérales. — Contradictions. — Le traité de Gastein et ma visite à Vienne. — Une dépêche historique.

Par une singulière ironie de la destinée la Saxe qui s'était le plus passionnée pour la délivrance des duchés, la Saxe qui fournit le représentant germanique pour plaider cette cause à Londres fut la première victime de cette délivrance. *Infandum regina jubes renovare dolorem*, m'écrierai-je volontiers en songeant aux affaires de Rendsbourg. Ce sera là mon excuse, si j'expose brièvement les événements survenus en cette remarquable année 1864.

Aussitôt après la conférence de Londres, la guerre recommença sans que les puissances étrangères s'en mêlassent aucunement. Que dirai-je? Le Danemark fut vaincu et subit sa destinée. L'armistice, les Préliminaires de la paix et la paix elle-même se succédèrent rapidement.

L'Autriche et la Prusse avaient pas voulu entreprendre une guerre de conquête ni châtier le Danemark pour un affront qu'elles auraient subi. Pour m'exprimer juridiquement, elles étaient non sans doute les mandataires de l'Allemagne, mais ses chargés d'affaires, *negotiorum gestores*. Logiquement la Confédération, qui occupait le Holstein et qui avait participé à la Conférence de Londres, avait son mot à dire dans le traité de paix. Et cela d'autant plus que les deux puissances, ayant accepté la séparation des duchés et la proclamation du duc d'Angustenbourg, ne pouvaient demander au Danemark de leur céder deux provinces qui déjà ne lui appartenaient plus mais qui de l'aveu même des plénipotentiaires de l'Autriche et de la Prusse appartenaient au duc d'Augustenbourg.

Ce n'était pas trop demander non plus que l'on montrât quelques égards pour les états de la confédération qui n'avaient jamais oublié ce qu'elles devaient aux grandes puissances et notamment à ceux qui avaient une position militaire dans le Holstein en vertu d'un mandat fédéral. Quoi qu'il en soit, la Prusse agit seule. Elle savait que le général saxon commandant à Rendsbourg n'obéirait qu'aux ordres émanés de l'assemblée fédérale. Elle si ferrée sur la discipline militaire donna cependant au prince Frédéric Charles l'ordre de se rendre maître de Rendsbourg et de l'occuper avec 6000 hommes. Je ne regrette pas que le général von Hake ait cru devoir céder à la force, mais s'il avait résisté par les armes, il n'aurait encouru, j'en suis sûr, aucune responsabilité.

On comprend que de tels agissements aient laissé de l'amer-

tume et causé des frottements. Le gouvernement saxon crut devoir rapatrier ses troupes, non à travers la Prusse, mais par le Hanovre, la Hesse et la Bavière. Le docteur Ebeling, mon biographe, s'imagine que j'ai sans doute plus d'une fois regretté cette mesure : il se trompe étrangement. A vrai dire, certaines feuilles prussiennes proclamèrent bien haut mon hostilité, mais dans les cercles gouvernementaux, à Berlin, on se montra satisfait, car on nous avait invité à procéder le plus vite possible et n'importe par quelle route à l'évacuation. Nous risquions même de supporter les frais de ce voyage circulaire d'une division, mais on voulut bien ne pas les imputer à la Saxe : les deux gouvernements étaient sûrs de leurs troupes, mais ils n'auraient pu empêcher l'effervescence populaire dont les effets auraient été graves.

Si, comme je l'ai montré, la politique de l'Autriche et de la Prusse fut, avant la paix de Vienne, pleine de contradictions, elle ne le fut pas moins après, les « contradictiones in adjecto » faisaient l'affaire de M. de Bismarck; elles lui étaient utiles : il en était tout autrement pour ses adversaires.

En ce qui concernait le légitime possesseur des pays conquis, de nombreux problèmes se posaient. Le duc d'Augustenbourg avait été proclamé comme tel devant l'Allemagne et l'Europe ; malgré cela les deux grandes puissances invoquant l'avis de « légistes de la Couronne » traitaient son avénement comme une question ouverte et opposaient au prétendant le respect des droits des lignes d'Oldenbourg et du Brandebourg. Le point de vue, fondé sur une certaine priorité des droits d'Augustenbourg,

resta, en thèse générale, celui de l'Autriche. Tout au contraire, d'autres gouvernements confédérés s'en tenaient aux déclarations de Londres et aux résolutions de l'assemblée fédérale, ils considéraient la reconnaissance du duc Frédéric comme un fait de première importance. Quant à la France on y faisait des mots sur le prétendant: « puisse son règne être aussi long que son titre », écrivait un journal parisien. En somme la déclaration de Londres était d'une haute importance, elle constatait en effet que « le prince héritier d'Augustenbourg faisait valoir des droits parfaitement établis sur les duchés, que l'assemblée fédérale était prête à le reconnaître, et qu'en outre l'immense majorité des suffrages, dans les pays conquis, se porterait sur son nom. » La préférence accordée par l'Autriche au duc d'Augustenbourg est due en grande partie à l'activité déployée par l'agent du duc d'Augustenbourg à Vienne, M. de Wydenbrugk, ancien ministre de Weimar, homme intelligent et affable, que je fréquentai pendant mon exil de 1866 à Vienne. On peut supposer aussi que la duc de Cobourg, parent et ami du comte Mensdorff, seconda les efforts de M. de Wydenbrugk. En tout cas, il est certain, qu'à Vienne le sentiment général était d'accord avec les royaumes et Etats secondaires, plutôt qu'avec la Prusse. L'annexion des duchés à la Prusse n'était pas ce qu'il avait de plus malheureux, l'Autriche aurait dû reconnaître tout de suite qu'elle n'avait aucun intérêt à occuper le Schleswig, dont la possession entraînait de nombreux embarras et d'inutiles sacrifices pécuniaires. Si l'on avait eu plus tôt conscience de la situation, les cal-

culs de M. de Bismarck auraient avorté et la guerre de 1866 eut été évitée. En tout cas, je suis d'avis que l'Autriche pouvait faire *d'une pierre trois coups*. Elle était en position de gagner pour longtemps l'opinion publique allemande, de rendre une nouvelle vie à la confédération, et de se concilier la Prusse.

Il fallait soutenir le duc d'Augustenbourg, mais en exigeant de lui qu'il tînt compte des réclamations formulées par le cabinet de Berlin en cédant à la Prusse le port de Kiel et certains avantages administratifs et militaires. Depuis le duc et ses amis ont reconnu que ces conditions étaient en somme acceptables et il était plus facile d'exiger des concessions plus étendues d'un état en formation que d'un état constitué. On agit tout autrement, de telle sorte que le duc se montra très roide à l'égard de Berlin. Il comptait en effet sur l'appui de l'Autriche. On sait qu'il eut tort.

Il y eut un moment encore où l'Autriche aurait pu bien « couper » le jeu, seulement mes conseils ne furent pas suivis. Comme j'en avais l'habitude chaque année, je me rendis en 1865 à Gastein et je m'arrêtai à Vienne au retour. J'obtins une audience de l'empereur, et je dînai à Weidlingau chez le comte Mensdorff avec MM. Maurice Esterhazy et Bloome. A cette occasion je remis un mémoire à mon amphitryon. Partant de ce principe que l'Autriche, tout en recherchant une solution honorable, ne voulait pas se laisser entraîner à faire la guerre à la Prusse, je demandais si l'Autriche avait intérêt à prolonger sa situation dans les duchés. Après avoir répondu négativement à cette question, j'expliquais comme quoi le cabinet de

Vienne avait lutté pour un intérêt germanique ; dès lors, je concluais qu'il devait s'en remettre à l'organe de l'opinion allemande, je veux dire l'assemblée fédérale. Au cas où celle-ci déciderait l'abandon des duchés, les troupes autrichiennes se retireraient avec armes et bagages; dans le cas contraire, l'Autriche serait soutenue si un conflit se produisait. Telles étaient les principales vues exposées dans ce mémoire que je cherchai vainement dans les archives lorsque je fus devenu ministre autrichien : il n'avait jamais été remis à l'empereur.

En arrivant à Gastein, je trouvai la convention conclue. « Nous avons, me dit Bismarck, fait accepter par l'Autriche un arrangement pacifique [1]. » L'histoire a montré ce qu'il valait. Quand deux associés possèdent deux terrains ou deux fabriques et qu'ils ne s'entendent plus au sujet de l'administration, il faut liquider. S'ils persistent à pratiquer le régime de la communauté, les choses iront plus mal qu'auparavant.

On comprend qu'au milieu de tels embarras la confédération germanique ait été de plus en plus exposée à la dissolution. Il est même étonnant qu'elle ait encore pu répondre à l'appel de l'Autriche à son concours en 1866. Et cependant, certaines feuilles viennoises parlent volontiers encore du « misérable Bundestag ». Ce fut le mérite de la Bavière, de la Saxe et du grand-duché de Hesse de tenir haut et ferme le drapeau de la Confédération et d'avoir formulé la déclaration suivante, en pré-

1. Il s'agit de l'arrangement conclu entre M. de Bismarck et le comte Mensdorff au sujet du partage provisoire des deux duchés. La Prusse occupait le Schleswig et l'Autriche le Holstein.

sentant une résolution tendant à mettre le duc d'Augustenbourg sur le trône, résolution qui fut enterrée par une commission spéciale.

« Les gouvernements de la Bavière, de la Saxe et du grand duché de Hesse ne croient pas devoir entrer dans le détail de ce qu'ont résolu la Prusse et l'Autriche en date du 6 avril. Il leur paraît superflu de rappeler les démarches qui ont été faites en vue d'obtenir une solution effective de la question du Holstein. Au contraire de la plupart des Etats représentés à l'assemblée fédérale, qui ont approuvé silencieusement, les gouvernements indiqués ci-dessus ont épuisé, dans le sens de la solution qui leur paraissait juste, tous les moyens que leur permettait la constitution. Dès lors, ils déclarent que, tant qu'une proposition conforme au droit ne sera pas faite à l'assemblée fédérale, ils sont obligés de considérer leur vote comme définitif dans cette affaire et protestent contre tout arrangement illégal. »

CHAPITRE XXIX

1866

Le bouleversement. — Les derniers six mois de la confédération germanique.

Si l'on a lu attentivement les chapitres précédents et si l'on se souvient des incessantes attaques dirigées contre la Confédération, on ne s'étonnera point qu'elle ait succombé.

Le député Braun-Wiesbaden [1] qui m'a fait souvent, sans me connaître, l'honneur de s'occuper de moi, raconte dans un feuilleton de la « *Nouvelle Presse libre* » que le prince Wittgenstein, président du conseil des ministres de Nassau, avait dit, à propos de ma réforme projetée de 1861 : « Comment transformer la Confédération ? Quand on enlève sa bosse à un bossu, il meurt. » Il est très possible que ce mot soit authentique et qu'il ait échappé à mon vieil et joyeux ami Wittgenstein. Toutefois,

1. M. Braun (de Wiesbaden) fut avant 1866 un des plus ardents adversaires du particularisme et applaudit des deux mains à l'agrandissement de la Prusse qui absorba aussi le Nassau sa petite patrie. Orateur très caustique, M. Braun brilla longtemps au premier rang au Reichstag de Berlin. Il appartenait au parti national-libéral. Depuis plusieurs années M. Braun a renoncé à la politique militante pour se consacrer entièrement à sa charge d'avocat à la haute cour de Leipzig.

je ne refuse pas la comparaison; mais ma conclusion est différente. Les bossus sont, j'en tombe d'accord, d'aspect extérieur peu agréable; mais ils ne manquent ni d'intelligence ni d'activité, et la Confédération toute bossue qu'elle pouvait être ne manquait pas de qualités; or il fallait en tirer parti au lieu de la railler et de l'insulter à cause de son infirmité. Jusqu'à la fin le « Bund » a montré de quels heureux résultats il était capable.

Cela est si vrai qu'une violation flagrante de la constitution fut seule assez forte pour le briser. Il serait fort inutile de rechercher qui doit porter la responsabilité de cette infraction. Est-ce l'Autriche en proposant la mobilisation à cause des agissements de la Prusse dans le Holstein ; sont-ce les Etats de moyenne importance en acceptant cette motion ; est-ce la Prusse en voyant dans ce fait une attaque directe? Nous n'avons pas à nous prononcer. Il nous suffira de faire remarquer que depuis longtemps la Prusse avait violé la constitution en concluant une alliance avec l'Italie en vue d'une guerre commune. Cette considération est capitale. Elle ôte beaucoup de leur mystère aux événements de 1866.

Ils sont les conséquences logiques de ce qui avait eu lieu en 1865; ils découlent de ce fait que le cabinet de Vienne soutint trop tard les droits du duc d'Augustenbourg et se prêta à l'arrangement de Gastein.

L'Autriche revint au pacte fédéral. Elle voulut, de son côté, oublier le passé. Par malheur il était trop tard. Les erreurs commises devaient porter leurs fruits. Trois ans plus tôt l'Autriche avait dit : « Je ne puis forcer la Confédération à me

suivre ; mais rien ne m'empêche de m'allier à la Prusse et de faire ce qui me plaira ».

Maintenant la Prusse disait : « Je veux me séparer de l'Autriche et, s'il le faut, lutter avec elle. Rien ne s'oppose à ce que j'agisse comme puissance européenne ; à ce que je recherche des alliances, et à ce que je traite en ennemis les états fédérés qui ne me suivront pas ou qui ne resteront pas absolument neutres. » Toute la différence c'est que, entre ces deux raisonnements, l'un était habile et l'autre ne l'était pas.

Quant aux Etats germaniques de moyenne importance, que les feuilles de Berlin et de Vienne insultaient à l'envi, ils surent, au milieu du conflit, garder une attitude pleine à la fois de dignité et d'énergie. La Saxe en particulier ne resta pas au-dessous de sa tâche ; quand le péril vint, son armée était bien exercée et toute prête ; et, si le bras de son puissant voisin s'appesantit sur elle, au moins a-t-elle mérité une page glorieuse dans le grand livre de l'histoire.

Il ne me reste qu'un mot à ajouter. On se souvient que le 24 mars 1866 un arrangement « satisfaisant jusqu'à un certain point » avait été conclu entre l'Autriche et la Prusse ; c'est immédiatement après que le cabinet de Berlin envoya aux gouvernements germaniques l'ordre de « prendre position, » et de procéder à une réforme du pacte fédéral dans un sens tout avantageux à la Prusse. Je répondis avec la plus grande fermeté, et, dans la note que je rédigeai, je me trouvai généralement d'accord avec mes confrères, les ministres d'autres Etats allemands.

CHAPITRE XXX

1866

Au seuil d'une époque nouvelle. — Regard rétrospectif.

Avant de raconter les souvenirs qui se rattachent aux événements qui précédèrent la guerre, je tiens pour indispensable de jeter encore un regard sur ce « Bund » qu'elle anéantit. On va se demander : Comment ? il verse des larmes sur une institution qui n'a jamais eu la sympathie des populations et que les gouvernements eux-mêmes ont contribué à amoindrir et à ruiner. A-t-il donc cessé d'être Allemand lorsqu'il s'est établi en Autriche, et ne doit-il pas se réjouir du changement qui a créé la patrie allemande une et forte ? Je ne ferme pas mes yeux pour ne pas voir la grandeur de la nouvelle création politique, ni mes oreilles pour ne pas écouter le concert de louanges qui s'élève en Allemagne et au dehors. Comme Autrichien, je n'ai pas qualité pour soulever et discuter les questions concernant l'empire allemand, et quant aux bonnes relations des

cabinets de Vienne et de Berlin, loin d'y être hostile, c'est moi qui ai posé les bases de cette entente.

Je n'obéis pas davantage à un dépit personnel, car la guerre de 1866 a été pour moi la source d'honneurs inespérés et m'a valu des journées glorieuses bien vite envolées. Mais d'autre part, il m'est impossible de ne pas constater que la solution de la question allemande telle qu'elle est intervenue, n'était pas celle que l'Autriche eût choisie de son plein gré, non seulement à cause de la rivalité entre les deux plus puissants souverains allemands tranchée en faveur de la Prusse, mais encore à cause du contre-coup que les événements de 1866 ont eu à l'intérieur. Il est étrange que les Allemands-Autrichiens qui ont eu le plus à souffrir du nouvel état de choses se soient consolés si vite.

En me plaçant non pas au point de vue autrichien, mais au point de vue allemand, il me sera permis de faire observer qu'il ne convient pas plus aux peuples qu'aux particuliers parvenus à la richesse et à la puissance de renier le passé modeste et de méconnaître ce qu'il avait de bon et d'honorable.

L'ancienne constitution fédérale était-elle vraiment si mauvaise ? C'est un fait que pendant les cinquante ans de son existence, la paix extérieure n'a pas été troublée. Cet heureux résultat est dû à l'intimité de la Prusse et de l'Autriche, mais c'est la constitution fédérale qui créa cette intimité. Tant que ces excellentes relations ont duré, tous les gouvernements germaniques ont marché de concert avec les deux grandes puissances. Quand l'une d'elles a conçu le dessein d'exclure l'autre,

il a bien fallu que les petits prissent parti pour la Prusse ou pour l'Autriche. Les Etats allemands de moyenne importance n'ont rien fait pour attirer l'immixtion de l'étranger dans les affaires fédérales. S'ils ont eu une certaine déférence pour la Russie ou pour la France, pour Nicolas ou Napoléon III, l'exemple leur venait de haut. Dès qu'on s'adressait à eux pour défendre la commune patrie, ils étaient prêts ; en 1840 comme en 1859.

On parle aujourd'hui volontiers des efforts de l'empire allemand pour conserver la paix, autrefois on n'en parlait pas, parce que le maintien de la paix allait de soi, depuis 1866 et 1870 il n'en est pas de même.

Le jugement sévère que l'on porte sur l'ancien « Bund » s'appuie surtout sur la diversité et l'indépendance trop grande des petits États. Soit ! mais n'oublions pas que le système représentatif a été introduit non pas par les deux grandes puissances, mais par ces États de second ou de troisième ordre qui l'ont pratiqué, vingt ou trente ans plus tôt, malgré les bâtons que l'on mettait dans les roues à Vienne et à Berlin. Voudrait-on prétendre que ce système qui fut en France et en Italie le véhicule de toutes les réformes libérales est arrivé à l'apogée de son développement et de son prestige dans le nouvel empire allemand ?

Il ne manque pas de gens qui se réjouissent en voyant le parlementarisme amoindri et limité, — mais ceux-là sont-ils bien certains qu'il ne faudra point recourir à ce système, non pas pour endiguer le pouvoir d'en haut mais afin de créer une sou-

pape de sûreté pour les mouvements d'en bas. Ce jour viendra et elle sera pénible à supporter alors la responsabilité de ceux qui auront discrédité le régime représentatif.

Sur d'autres terrains l'action des États secondaires a été tout aussi remarquable. Je rappellerai qu'on leur doit l'initiative en matière de chemins de fer. La ligne de Leipzig-Dresde venant après la petite ligne Nuremberg-Furth fut le premier railway de quelque importance établi en Allemagne; la ligne Leipzig-Magdebourg n'en est que le prolongement. J'étais secrétaire de légation à Berlin lorsque le comité pour le chemin de fer de Leipzig-Dresde fut créé et commença ses travaux. On ne se privait pas de railler la « sagesse supérieure » des Saxons, et le ministre des affaires étrangères, devenu plus tard mon oncle par alliance, ne manqua point de m'adresser de charitables avertissements. Ai-je besoin de rappeler combien la multiplicité des capitales a contribué à répandre le goût des des beaux-arts et des sciences? On me dira que rien ne les empêche de se livrer au même culte à l'avenir... Il y avait des motifs très délicats que je ne puis indiquer ici qui n'existent plus et qui poussaient à l'émulation ceux qui se sentaient indépendants et pouvaient agir en conséquence.

Je me suis promis de prendre les faits tels qu'ils *sont* et non tels qu'ils *devraient être;* peut-être ai-je poussé cette franchise trop loin. N'importe! Mais tout en rendant hommage à la vérité, je n'ai pas voulu déprécier le présent au profit du passé! Je n'ai jamais eu du goût pour le *victrix causa placuit Diis sed victa Catoni.* Je n'ai jamais boudé dans mon coin, les Alle-

mands à Vienne comme ceux de Londres et de Paris ont eu l'occasion d'en juger. J'ai comparé jadis 1866 et 1870 à des phénomènes volcaniques. Les blocs de terre resteront là où ils ont été projetés! Ce serait folie que de vouloir les remettre à leur ancienne place. Je n'ignore pas que les Etats allemands se sont rapidement identifiés avec le nouveau régime — c'est le cas plus que partout en Saxe. Le premier dans l'État donne l'exemple de la fidélité sans réserve à l'Empire. C'est une calomnie de prétendre que les Saxons sont *ennemis de l'Empire*,... de la législation impériale peut-être! En lisant ce que j'écris, beaucoup de mes compatriotes saxons ne seront pas ébranlés dans leurs sentiments à l'égard de l'empire, mais ils ne se sentiront pas blessés dans leurs idées.

Mais dans tout l'empire allemand il est quelqu'un qui approuvera mes observations, car ses actes sont conformes à mes idées, ce quelqu'un c'est M. de Bismarck. Est-ce qu'il insisterait autant sur l'utilité des États, est-ce qu'il favoriserait autant le Bundesrath qui les représente aux dépens même du Reichstag, s'il n'avait appris à Francfort ce que valent ces États de second ordre et s'il ne les considérait pas comme autant de pierres angulaires de l'édifice qu'il a construit.

CHAPITRE XXXI

1866

Les préliminaires de la guerre.

M. Biedermam raconte dans ses « Trente ans de l'histoire de l'Allemagne » que « M. de Beust a poussé à la guerre, mais qu'il ne réussit pas à entraîner M. von der Pfordten à l'imiter. M. Biedermann s'en refère à M. de Friesen qui prétend que M. von der Pfordten lui-même lui a tenu ce propos. Je ferai remarquer en passant que l'auteur des « Trente ans » a fort énergiquement protesté certain jour contre la façon, dont M. de Friesen écrivait ou plutôt déguisait l'histoire. Il est étrange qu'il s'appuie sur une telle autorité. En supposant que le propos attribué à M. von der Pfordten ait été tenu, cela ne prouverait rien. M von der Pfordten le chef de file des États secondaires a décidé la Saxe hésitante, à adopter le projet de mobilisation présenté par l'Autriche et son langage à la chambre bavaroise était bien plus belliqueux que le mien.

Je comprends néanmoins qu'à un moment donné, M. von der Pfordten ait tenu à passer pour plus pacifique que moi. C'est en 1866 lorsque lui et de Friesen négociaient avec beaucoup de difficultés à Berlin et que tout semblait perdu. Je venais alors d'être relevé de mes fonctions, on me considérait comme un homme mort, il n'y avait donc pas à se gêner avec moi et l'on pouvait me tout mettre sur le dos. J'étais incapable de me défendre. Le procédé manquait de générosité, mais je me sens pris d'indulgence pour ceux qui acculés comme l'étaient alors les plénipotentiaires des Etats vaincus cherchent à s'en tirer n'importe comment.

Je sais bien que ce n'est pas seulement dans les « Trente ans d'histoire, » que l'on m'accuse d'avoir poussé à la guerre. On s'est surtout appuyé sur les prétendus armements de la Saxe. Voici ce que j'ai dit à cet égard à la seconde chambre.

« Je crois, messieurs, que les pièces qui vous ont été communiquées réfutent si complètement les reproches concernant nos armements précipités, qu'il est inutile d'insister. On s'étonnera peut-être que nous n'ayons pas répondu au même reproche qui nous a été adressé à plusieurs reprises au sein de l'assemblée fédérale. Permettez-moi de m'en expliquer en toute franchise. Nous avons vu le gouvernement d'une grande puissance prétexter devant l'Europe quelques levées de recrues, et quelques achats de chevaux dans un petit État pour justifier la concentration d'une armée entière. Eh bien, nous, c'est-à-dire le gouvernement de ce petit État, nous considérons comme contraire à notre dignité, après avoir réfuté une fois avec

preuves à l'appui, les accusations dirigées contre nous, de répondre à nouveau lorsque les mêmes accusations se répètent. On nous objectera peut-être, messieurs, qu'il ne fallait même pas fournir le mince prétexte que l'on a invoqué contre nous. A ce sujet aussi je vous demanderai la permission d'être franc.

» Une certaine dose de prudence est la condition première de tout gouvernement.

» Il est facile de nier *après coup* des intentions qui n'ont pas été exécutées et de ranger certaines suppositions dans la catégorie des vaines terreurs, mais cette prudence dont je parlais doit se régler sur les circonstances et sur les hommes à qui l'on a affaire. Il faut éviter de mêler les absents aux discussions publiques, il faut surtout s'abstenir de déverser le blâme sur eux. Je suis très heureux de n'avoir à invoquer pour nous justifier que les éminentes qualités d'un important personnage dont l'importance aggrave notre péril. Cet homme haut placé — vous devinez de qui il s'agit — est remarquable par son ambition qui n'est pas une ambition vulgaire, mais qui a ses racines dans un amour ardent pour son pays d'origine; il est remarquable aussi par l'énergie de la volonté et la décision dans l'action, par sa grande intelligence et par le parti qu'il sait tirer des forces dont il dispose. Ajoutez à cela, qu'il a eu la chance d'avoir eu comme alliés, la faiblesse et l'indulgence de ses adversaires, songez aux leçons que l'histoire de notre Saxe nous enseigne [1], vous comprendrez notre prudence et vous

1. Il s'agit de l'envahissement subit de la Saxe par Frédéric le Grand au début de la guerre de sept ans.

admettrez que plus d'un renseignement puisé à bonne source et dont nous ne tiendrions pas compte si les circonstances étaient autres, ait été accueilli par nous comme un sérieux avertissement.

» Lorsque je parle des enseignements de l'histoire, je n'ai même pas besoin de retourner de cent ans en arrière pour invoquer des faits connus de tous les Saxons, d'autres événements sont plus récents, et ont été vivement discutés dans cette salle.

» Je veux parler des incidents de Rendsbourg et de la situation de nos troupes dans le Holstein qu'on était prêt à chasser de vive force, alors même que la confédération leur aurait prescrit d'y rester. Après une telle expérience, il est difficile de comprendre l'audace de la presse officieuse prussienne signalant notre attitude menaçante, il est difficile aussi pour vous d'oublier, qu'à une époque où il n'était question ni de la politique saxonne, ni de nos armements, la presse officieuse prussienne se moquait fort de la « Gazette de Leipzig » qui discutait l'éventualité d'un conflit entre les deux puissances et recommandait à la Saxe de rester neutre. On proclamait alors à Berlin qu'un champ de bataille bien choisi et une bataille gagnée valaient mieux que l'amitié d'un petit État. »

Je me représente le rire ironique errant sur quelques lèvres. Non, je n'avais pas la prétention d'arrêter l'armée prussienne avec les forces militaires de la petite Saxe. Mais nous faisions partie d'un ensemble, et si nous voulions compter sur le secours de nos confédérés, il ne fallait pas, nous qui étions les premiers exposés, nous montrer hésitants et peu empres-

sés à nous défendre. Aucun des gouvernements allemands ne désirait la guerre. L'Autriche pas davantage; et même s'il ne l'avait pas affirmé en 1871 à Gastein, je serais néanmoins persuadé que l'empereur Guillaume se décida à la lutte malgré lui après de longues hésitations et le cœur bien gros. Je n'en dirai pas autant de son gouvernement, les rapports de Francfort sont là pour démontrer que chez M. de Bismarck la guerre avec l'Autriche ne fut pas le résultat d'inspirations subites, mais le fruit de longs calculs combinés. Elle faisait dès le début partie de son programme politique; il la considérait comme une nécessité inéluctable (Voyez l'ouvrage de M. Poschinger).

La Prusse était militairement préparée à la guerre. Il n'en était pas de même de l'Autriche dont la politique comme à l'époque d'avant 48 subissait des courants contradictoires; on se décida à agir trop tôt ou trop tard.

Pendant les premiers jours de juin, deux sematnes avant la déclaration de guerre, le général autrichien baron de Ringelsheim stationné à Teplitz fut envoyé secrètement à Dresde pour demander que l'armée saxonne passât en Bohême. Nous ne nous rendions pas compte des motifs qui avaient déterminé le gouvernement autrichien à nous faire cette proposition *alors*. Se défiait-il de nous? ou bien craignait-il que l'armée saxonne fût cernée et obligée de capituler sans combat comme au début de la guerre de sept ans. Il n'importe, ce qui nous décida à refuser, c'est que dans l'état où se trouvait la question, nous eussions agi en dehors du pacte fédéral, ce que

nous ne voulions à aucun prix. Plus tard, après de longues années, je revis M. de Ringelsheim, homme très aimable et dont j'avais fait avec plaisir la connaissance. « Je me souviens toujours, me dit-il, de ce que vous m'avez dit à Dresde ! — Eh quoi donc? — *Empochez trois soufflets plutôt que de marcher avant d'être prêt.* »

Pour pouvoir armer il faut non seulement de l'argent mais aussi du temps. Le Congrès proposé par Napoléon III fournissait à l'Autriche une excellente occasion pour en gagner. L'Autriche refusa de se rendre à ce Congrès ou ce qui revient au même, elle mit à son consentement des conditions qui ne furent pas agréées.

On ne voulait pas à Vienne que la question de la Vénétie fût soulevée. La dépêche du gouvernement autrichien est tout ce qu'il y a de plus honnête et de plus digne, mais ni l'honnêteté ni la dignité n'auraient souffert en rien si l'Autriche était allée au congrès avec ses réserves en poche pour les faire valoir au moment opportun. Le grand maître de la diplomatie moderne en a agi tout autrement lorsqu'il faisait miroiter aux yeux de M. Benedetti des cessions de territoire.

On a dit et répété que le comte Mensdorff-Pouilly n'avait accepté le portefeuille des affaires étrangères qu'à son corps défendant et en vertu de l'obéissance passive que tout militaire (il était lieutenant-général) doit à son chef suprême, l'empereur. Le comte Mensdorff ne se croyait pas qualifié pour prendre la parole au nom de l'Autriche au sein d'un grand aréopage européen. J'aurai occasion plus loin de rendre justice aux quali-

tés de M. de Mensdorff, qualités fort méconnues, il me sera donc permis de dire qu'il eût mieux valu que M. de Mensdorff ne se laissât point guider par l'obéissance passive, mais qu'ayant accepté le ministère, il devait en remplir tous les devoirs y compris celui de prendre part à un congrès. On semble avoir oublié complètement qu'à l'époque où il fut question du congrès l'alliance prusso-italienne n'était plus un secret pour personne. La Prusse avait donc tout intérêt à empêcher un rapprochement qui aurait pu s'effectuer au congrès entre l'Autriche et l'Italie.

Avant de m'appesantir sur le rôle de la Bavière, je crois devoir citer le passage suivant de l'almanach historique de Schultz, un manuel qui mériterait d'être dans toutes les mains.

« 1865, 23 *juillet*. M. de Bismarck, retour de Gastein se rencontre à Salzbourg avec le ministre bavarois von der Pfordten qu'il avait invité à s'y rendre.

M. de Bismarck ouvrit l'entrevue en déclarant que la guerre entre l'Autriche et la Prusse était problable et très prochaine. Il était donc de l'intérêt des États secondaires de prendre position dès à présent en vue de ce conflit. Selon M. de Bismarck, il ne s'agissait que d'un duel entre les deux grandes puissances et il y aurait peu d'intérêts engagés pourvu que les autres Etats allemands restassent simples spectateurs. La Prusse n'avait jamais songé à étendre son action au delà de la ligne du Mein. L'affaire sera promptement terminée ; l'Autriche n'est pas armée et n'a pas d'argent pour se préparer. Après une seule grande bataille, la Prusse sera en mesure de dicter ses conditions. M. de

Pfordten émit des doutes sur la possibilité de maintenir la neutralité absolue des petits Etats et fit valoir que la Prusse ne pourrait guère se dispenser d'occuper la Saxe. M. de Bismarck répondit qu'il suffirait d'agir par la Silésie; ce n'était pas seulement son idée mais l'avis des militaires les plus compétents... Quant à la Bavière elle serait l'héritière naturelle de l'Autriche dans l'Allemagne du Sud, ce que M. de Bismarck engagea son interlocuteur à bien considérer. M. de Pfordten répondit qu'il n'avait pas mandat pour discuter au nom du gouvernement les ouvertures de M. de Bismarck et il refusa également d'exprimer son opinion personnelle. »

Je ne sais si ces révélations sont parfaitement authentiques. Le langage de M. de Bismarck tenu après la conclusion de la convention de Gastein serait singulier à l'égard de son « allié » et je le recommande aux journaux de Vienne lorsqu'une nouvelle occasion se présentera pour publier des articles dithyrambiques sur le chancelier allemand.

J'ai passé une époque heureuse de ma vie en Bavière. J'y fus reçu avec beaucoup de sympathie et je garde à ce pays un souvenir reconnaissant. Je considère aussi comme une tâche délicate de parler d'un homme avec lequel j'ai été longtemps en étroite communion d'idées. Je m'en vais toutefois le faire brièvement et avec franchise. Après les conférences de Salzbourg, j'eus des entrevues répétées avec von der Pfordten à Munich. Il ne me parla point de ce qui s'était passé à Salzbourg, car il devait toute discrétion à M. de Bismark et n'était point obligé à une communication envers moi. Dans tous les entretiens que nous

eûmes ensemble et avec le ministre wurtembergeois, baron de Varnbuler, ses déclarations relatives à la question du Schleswig restèrent identiques et ne trahirent pas la moindre faiblesse pour la Prusse. Il en fut de même pendant l'hiver suivant. En revanche, à la conférence des Etats de second ordre qui, en avril, eut lieu à Augsbourg, son attitude me laissa fort à penser. J'eus même l'intention de partir aussitôt pour Vienne afin d'aviser le comte Mensdorff qu'il ferait mieux peut-être de s'entendre avec la Prusse, fût-ce au prix d'un sacrifice. Le roi m'en dissuada. Aux conférences de Bamberg, Pfordten changea à nouveau de langage et se montra tel que je l'avais connu autrefois. Le général von der Tann fut envoyé à Vienne pour annoncer que les Bavarois rejoindraient l'armée autrichienne en Bohême. Cet engagement ne fut pas tenu. Les Bavarois ne voulurent pas laisser leur frontière dégarnie ; leur absence affaiblit l'aile gauche à Sadowa et entraîna le désastre.

On conçoit que ces agissements aient prêté le flanc à la critique et que Pfordten ait pu rester sous le coup d'une accusation de duplicité. Cette accusation est pourtant injuste, à mon sens. Pfordten se souvenait de 1850 lorsque l'Autriche contraignit la Bavière à mettre 80,000 hommes sur pied, pour déclarer ensuite qu'on n'avait pas besoin des *Strafbayern*[1]. Il en voulait aussi à l'Autriche de n'avoir pas soutenu plus effica-

1. On appelait ainsi les détachements de troupes bavaroises envoyées dans l'électorat de Hesse pour y rétablir le Prince et pour punir (strafen) les Hessois de leur attachement à la constitution.

cement le duc d'Augustenbourg. Ces réminiscences paralysaient son énergie. Des sentiments divers se combattaient dans son âme. Son patriotisme, son chauvinisme bavarois l'égaraient. On sut en profiter, et peut-être fit-on miroiter à ses yeux la rétrocession du district de l'Inn que l'Autriche enleva à la Bavière en 1778, mais sans le séduire. Sa politique fut très indécise, mais nullement intéressée.

L'eau trouble ne manquait pas, mais il n'y avait rien à pêcher.

CHAPITRE XXXII

1866

La rupture et le branle-bas du départ.

L'Autriche avait réclamé à l'assemblée fédérale la mobilisation de tous les corps d'armée à l'exception des corps prussiens. A la suite de cette motion, la Prusse sortit de l'assemblée fédérale et la guerre fut déclarée. Loin d'y pousser j'adressai à Vienne des paroles sérieuses d'avertissement, et je ne me ralliai à la motion autrichienne que lorsque la Bavière y eut adhéré.

Mais si la Saxe n'eut point d'intentions belliqueuses, elle ne mérita pas davantage le reproche de s'être endormie dans une sécurité trompeuse. Les ministres de la guerre et des finances, Rabenhorst et Friesen, prirent toutes les mesures nécessaires avec une précision digne d'éloge. Les troupes (30,000 hommes et 75 pièces d'artillerie) entrèrent en campagne le lendemain du jour où le sort fut jeté à Francfort, et trois jours plus tard elles passaient en Bohême. Le trésor, les papiers précieux, les objets d'art du Caveau vert furent empaquetés et di-

rigés sous la surveillance du baron de Weissenbach, par Prague, sur Munich où le gouvernement bavarois avait fait construire une cachette à l'épreuve du feu.

J'ai eu l'occasion de dire qu'il n'y eut pas en 1866 de traité spécial entre la Saxe et l'Autriche. La Saxe remplit simplement ses devoirs fédéraux, ainsi que Friesen l'expliqua après la guerre devant les chambres. Il n'a point manqué de gens pour réclamer une réunion des troupes saxonnes aux troupes bavaroises; c'eût été commettre une faute grossière. Nos soldats eussent servi à couvrir la frontière nord de la Bavière; ils n'auraient point participé à la victoire, qui était possible; et en cas de défaite nous ne pouvions compter sur aucun appui de l'Autriche pendant les négociations pour la paix, ne lui ayant prêté aucun secours direct.

La réunion des troupes saxonnes aux troupes autrichiennes me fournit l'occasion de réfuter une erreur très répandue. Dans les cercles militaires viennois, j'entendis exprimer l'opinion que la grande faute avait été de ne point frapper un coup décisif, pour empêcher la jonction du prince royal et de Frédéric-Charles et l'on prétendait pour expliquer cette faute qu'on ne pouvait pas, par égard pour le roi de Saxe, livrer bataille sur son territoire. Il n'en est rien. Certes, le roi Jean était le meilleur et le plus paternel des souverains, mais il était incapable d'une telle faiblesse. Une dépêche de l'ambassadeur d'Autriche à Dresde, comte Werner, me déclarait au contraire que les troupes autrichiennes entreraient en Saxe sur réquisition du gouvernement royal pour arrêter l'invasion prussienne.

Cependant, le roi s'étant décidé à suivre l'armée, un conseil de régence provisoire fut établi ; il prit le nom de commission nationale « et fut composé des trois ministres suivants : MM. von Falkenstein, von Friesen, Dr. Schneider, auxquels on adjoignit le général von Engel. Cette commission entra de suite en activité ; elle se montra résolue et prudente pendant les mauvais jours et mérita la reconnaissance du pays.

Tout marcha suivant nos prévisions. Une note prussienne nous fut envoyée, dont voici le début : « Le gouvernement royal prussien ne peut voir dans l'attitude prétendue réservée de la Saxe, qu'une preuve directe d'hostilité. La position géographique interdit au cabinet de Berlin le droit de se méprendre sur l'attitude hostile qu'adopte à son égard celui de Dresde. »

Immédiatement après, on sommait la Saxe de remettre son armée sur le pied de paix, de préparer les élections pour le parlement germanique, et d'accepter une réforme fédérale exécutée, cela va de soi, dans le sens prussien. Il va sans dire que nous refusâmes. L'ambassadeur quitta Dresde ; les troupes prussiennes commencèrent leur marche que la rupture du pont de l'Elbe à Riesa ralentit considérablement. En même temps l'armée saxonne se dirigeait sur la Bohême. Le mercredi 14 juin, la reine, la princesse royale, la princesse Georges et leurs enfants, montèrent à bord d'un vapeur en partance pour Aussig.

La reine veuve Marie était restée à Dresde et c'est grâce à son intervention que les promenades menacées par d'inutiles

travaux de fortification furent épargnées [1]. La princesse Amélie bien connue par ses travaux dramatiques resta également à Dresde. Le roi partit dans l'après-midi, je le rejoignis le soir à Siebenstein sur la route de Teplitz, à peu de distance de la frontière autrichienne.

Deux souvenirs me sont restés de cette journée. Le roi était parti à cheval avec le ministre de la guerre et plusieurs officiers supérieurs. J'aurais bien voulu faire la route de même, seulement mes six chevaux (parmi lesquels se trouvait celui que je montai l'année suivante au couronnement à Budapesth) étaient déjà partis pour Prague. Je tenais trop à ces bêtes pour les abandonner. Le chef des écuries ne voulant ou ne pouvant pas me donner de cheval, je me rendis en voiture au « Palais du Grand-Jardin ». C'était le rendez-vous général. Tout à coup nous fûmes informés que le départ était prématuré ce jour-là et chacun rentra chez soi. Un peu plus tard je me rendis au palais royal où je trouvai mon maître non pas abîmé dans ses pensées et livré aux préoccupations, mais parcourant des dossiers avec toute sa tranquillité d'esprit. Nous partîmes un peu plus tard et je passai la nuit à Siebenstein. J'y fus suivi par des messagers venant de Dresde (les fameux porteurs de chaises); il était très tard lorsque je trouvai enfin le repos. Le matin de

1. Les Prussiens étaient très mal informés des mouvements et des forces de l'armée autrichienne que l'on exagérait beaucoup. Un jour par exemple on battit la générale dans les rues de Dresde parce qu'une patrouille de hussards s'était avancée jusqu'à Fribourg, ville assez éloignée de la frontière.

fort bonne heure je fus réveillé par ordre du roi et je me rendis auprès de lui. « J'ai peu dormi, me dit-il, parce que j'ai réfléchi à tout. J'espère que la victoire sera de notre côté et alors il pourrait être question de nous rendre notre ancienne province. Mais je n'en veux pas. On éterniserait de vieilles haines et nous aurions là des sujets mécontents et qui nous donneraient peu de satisfaction. »

J'assurai à Sa Majesté que je n'avais jamais envisagé cette éventualité lorsque je discutai les questions qui allaient être tranchées par l'épée, mais que si elle se présentait par suite de la marche des événements je demanderais la permission de l'examiner à un autre point de vue. Je n'osai dire tout haut qu'il ne serait pas nécessaire de longtemps de se lever de bonne heure pour s'occuper de la rétrocession des districts enlevés à la Saxe en 1815.

J'ai voulu démontrer par ces deux réminiscences d'abord combien le roi était calme et ensuite combien toute velléité d'ambition lui était étrangère.

Le roi séjourna encore quelques jours sur la frontière où il assista au passage de ses troupes. Je le précédai à Prague où m'attendaient déjà les employés de mon ministère. Je fus reçu de la façon la plus cordiale par le commandant en chef comte Clam-Gallas. Je penserai toujours avec reconnaissance à cette demeure si hospitalière dont la belle et gracieuse comtesse me fit les honneurs. Quelques jours plus tard je partis pour Teplitz d'où je revins cette fois avec le roi qui fit son entrée à Prague au bruit des *vivats* et des *slavas*.

J'ai insisté un peu longuement sur notre départ de Dresde pour bien montrer que, contrairement au récit de certains journaux, l'entrée des Prussiens en Saxe n'eut rien d'imprévu et ne causa nullement une panique.

Les nouvelles que je recevais de Dresde me tenaient au courant des procédés prussiens qui furent fâcheux pour moi, mais peu honorables pour leurs auteurs. Mon collègue, M. de Friesen, qui certes ne peut être regardé comme un anti prussien, fait remarquer dans son livre qui m'est hostile que « l'opinion publique se montra d'autant plus indignée que les actes étant isolés avaient le stigmate d'une mesquine vengeance personnelle. » Je tiens à relater les faits tels qu'ils se sont passés, car on les a un peu exagérés et mon récit plaidera les circonstances atténuantes. Je commencerai par le pillage de la villa de Laubegast. Ma femme qui ne manquait pas de courage personnel, elle l'a prouvé pendant les journées de mai 1849, était restée après mon départ à Laubegast avec mes enfants alors très jeunes. Je comptais qu'à la campagne elle serait moins importunée qu'en ville ; cependant au moment de la mise en route je fis par le télégraphe une démarche à Paris pour réclamer en faveur des miens la protection diplomatique de la France. Ma demande fut accueillie avec empressement ; non seulement le ministre français à Dresde en fut informé, mais on chargea M. Benedetti de faire le nécessaire auprès du gouvernement prussien. Avant que ces démarchent eussent été commencées, le ministre de France à Dresde, M. le baron Forth Rouen qui occupait ce poste depuis onze ans et que je considérais comme un ami fidèle et dévoué, avait vive-

ment engagé ma femme à quitter la campagne. Il l'avait conduite en ville avec les enfants et leur précepteur pour l'installer non pas au palais du ministère mais dans un des principaux hôtels. Quelques jours plus tard, M. le baron Rouen accompagna ma famille à la frontière.

C'est le lendemain du départ de ma femme que s'est produit l'incident de Laubegast. La plupart de mes serviteurs étaient restés à la villa dont les portes donnent d'un côté sur l'Elbe et de l'autre sur la route de Pillnitz. Il ne serait rien arrivé si les grilles étaient restées closes. Mais un des domestiques se mit sur le pas de la porte pour voir passer un détachement de troupes.

Un des soldats lui demanda à qui appartenait cette villa. Dès que mon nom eut été prononcé la maison fut envahie. Les caves furent vidées — cela je l'admets, — mais comment qualifier les sévices à l'égard de mes domestiques, les bris des serrures et le saccagement des meubles. En 1849, les insurgés avaient pénétré dans mon logis, mais il n'y manqua rien si ce n'est une portière de velours. Je ne crois pas que l'incident de Laubegast soit dû à des ordres supérieurs.

M. de Friesen signale aussi l'indignation que causa la violation du domicile d'une dame de mes amies qui était alors absente. On rechercha chez elle des papiers importants. Il ne pouvait être question ici de l'action d'un subalterne, car ce fut un haut fonctionnaire qui dirigea les perquisitions. Cependant je ne prétends nullement qu'il agissait en vertu d'ordres supérieurs venus de Berlin. Lorsque en 1871, profitant de la lune

de miel de réconciliation avec M. de Bismarck, je le priai de charger le ministre prussien de présenter à la dame en question des excuses pour le procédé dont elle avait souffert, le chancelier, je lui rends volontiers cette justice, déféra avec empressement à ma demande.

L'attitude des habitants de Dresde, comme le constate M. de Friesen, fut très digne et pleine de réserve. Les concerts si nombreux pendant l'été cessèrent complètement, les restaurants, sauf ceux fréquentés par la lie de la population, demeurèrent déserts, les dames de la noblesse et de la bourgeoisie évitaient de se montrer dans les rues et elles étaient toujours vêtues de noir. Nulle part on ne voyait la population frayer avec les officiers ou soldats prussiens.

CHAPITRE XXXIII.

1866

Jours d'espoir à Prague et jours d'angoisses à Vienne. — La fin de la guerre et ma fin.

On m'aurait bien surpris en me prédisant que M. Herbst, le célèbre orateur libéral autrichien, qui s'était joint à une députation de professeurs qui vinrent me saluer, serait mon collègue deux ans plus tard, que je siégerais moins d'un an après à la Diète de Bohême et que, dans quelques mois, je prêterais serment au Palais du Hradschin comme ministre de l'Empereur d'Autriche. Mes idées étaient tout autres, nous songions à la rentrée victorieuse des Saxons-Autrichiens à Dresde. La nouvelle de la victoire très réelle de Custozza fut suivie d'autres bonnes nouvelles, moins véridiques. Mais on y croyait tout de même. Le moral était excellent et la bière mousseuse de Pilsen coulait à flots.

Le corps diplomatique accrédité en Saxe s'était dans son en-

tier, à l'exception de l'ambassadeur anglais qui était en route, transporté à Prague.

De cette ville j'entretenais, par de sûrs intermédiaires, des intelligences avec Dresde. Mon temps était absorbé par une volumineuse correspondance avec le cabinet de Munich que nous suppliions de faire avancer en Bohême les troupes dont il disposait. Au moins l'oisiveté dont je souffris tant à Vienne pendant six semaines me fut épargnée. Si mes représentations avaient été écoutées, l'aile gauche n'eût point été si faible à Sadowa et la bataille n'eût peut-être pas été perdue. Bientôt des nouvelles militaires assez graves survinrent; le roi se rendit de nouveau au milieu de ses troupes et il y fût resté, si les instances de Benedek ne l'en eussent empêché. Je reçus l'ordre de me rendre à Pardubitz; le chemin de fer n'était pas libre; nous partîmes en voiture. La route étant encombrée par les voitures de munitions, le véhicule qui portait le roi, les deux généraux von Witzleben et von Thietan et moi, n'avançait que très lentement. « Les hussards prussiens n'auront pas beaucoup de peine à nous enlever », dit le roi en plaisantant; mais cela aurait pu arriver. Au matin nous parvînmes jusqu'à Deutsch-Brod, le soir à Iglau, où nous passâmes une fort bonne nuit. Le jour suivant eut lieu la bataille de Sadowa. Nous arrivâmes dans l'après-midi à Brunn, où je vis pour la première fois le bourgmestre et futur ministre M. Giskra. Les renseignements sur la bataille étaient contradictoires. Nous prîmes le train pour Vienne, sans avoir renoncé à toute espérance. Nous y arrivâmes à deux heures de la nuit. Saisissant spectacle! La gare illuminée et ornée de fleurs.

Sur le quai l'empereur nous attendait, la figure pâle comme son uniforme blanc. C'est par la notification d'un désastre que s'ouvrit l'entrevue des deux souverains.

Pendant les sept semaines que je passai à Vienne, je fus souvent mêlé aux affaires autrichiennes. Je m'occupai de la cession de la Vénétie et fus dans ces conjonctures chargé d'une mission pour l'empereur des Français, à laquelle le roi donna son assentiment. — Cependant Nicolsburg était arrivé sans nous surprendre.

Un matin l'Empereur François-Joseph me fit appeler, je trouvai chez lui les comtes Mensdorff et Esterhazy [1]. Le souverain me déclara qu'il continuerait la guerre au cas où le roi de Saxe l'exigerait ; je l'assurai que nous n'accepterions pas une si lourde responsabilité, et que nous réclamions, pour toutes conditions, l'intégrité de la Saxe et son incorporation à la confédération du sud [2]. C'est à propos des préliminaires de Nicolsburg que le baron Friesen a cru devoir m'accuser de n'avoir pas bien défendu les intérêts saxons. Je me suis justifié de ce reproche dans ma réponse aux *Souvenirs* de M. de Friesen. Le même diplomate a cru pouvoir prétendre que je me décidai avec peine à donner ma démission, et que je le fis seulement sur les instances du roi. Il ne me sera pas difficile de montrer l'inexactitude de ces allégations. Le roi Jean était l'ennemi né de toute hypocrisie, de toute comédie; et on lira la lettre qu'il m'a

1. Ministre pour les affaires hongroises.

2. J'ajoutai que le roi, de son côté, était prêt à continuer la guerre si l'Autriche persistait à lutter.

envoyée. Il ne me l'aurait pas adressée, si je m'étais refusé à abandonner mon poste de bonne grâce. Aime-t-on mieux penser qu'en partant je réclamai un certificat, comme un simple laquais. La vérité est que, même après les préliminaires de Nikolsburg, je crus que mes services seraient peut-être utiles pendant quelque temps encore à mon souverain et à mon pays, et les plus hauts personnages le pensaient comme moi[1].

On m'a reproché également d'avoir empêché le roi de se rendre à Nikolsburg et on a eu la bonté d'ajouter que ma conduite était dictée par la crainte de perdre mon portefeuille. La vérité est que le roi n'a jamais songé à se rendre à Nikolsburg, mais s'il l'avait voulu je l'en aurais dissuadé en effet parce que son voyage eût été inutile. Il lui aurait seulement valu une humiliation, dont le souvenir aurait certainement empêché le rapprochement si cordial qui s'est opéré plus tard entre l'empereur d'Allemagne et le roi de Saxe.

Quant à moi si je ne songeais point à me rendre à Nikolsburg, c'est parce que je voulais éviter au roi un nouvel embarras. M. Von der Pfordten m'avait raconté en revenant à Vienne que M. de Bismarck l'avait accueilli par ces mots: « Savez-vous que je pourrais vous faire prisonnier ? » Si l'on veut savoir sous quelles conditions M. de Bismarck n'a pas exécuté cette menace, les traités militaires avec les Etats du sud répondront. Quant à moi, j'aurais été dirigé sans cérémonies sur la forte-

1. M. de Beust a réfuté en détail les reproches qui lui ont été adressés par son ex-collègue, M. de Friesen, dans une brochure « Souvenirs à propos de souvenirs ».

resse de Spandau. Je n'y aurais sans doute pas été en butte à des mauvais traitements, mais je m'y serais horriblement ennuyé, tandis que le roi Jean dans sa générosité aurait considéré comme étant de son honneur d'obtenir ma liberté même au prix de concessions. Je serais devenu un « objet de compensation » sans valeur pour mon pays, mais précieux pour la Prusse. M. de Friesen ajoute lui-même que je n'avais pas de suppléant à ma disposition, il ne restait donc plus qu'à m'adresser au cabinet autrichien pour qu'il prit en mains les intérêts de la Saxe. L'événement a démontré que cette voie était la bonne. Il ne faut pas oublier qu'on était très monté contre la Saxe à Nikolsburg, trois fois plus qu'à Berlin, où cependant M. de Friesen se plaignait de rencontrer tant de difficultés. Quant à l'idée d'incorporer la Saxe dans l'union des états du Sud, je ne me suis point entêté à la réclamer, comme M. de Friesen le prétend. Les plénipotentiaires autrichiens avaient été chargés en effet de mettre la proposition sur le tapis sans insister. Je savais fort bien qu'aux premiers mots, M. de Bismarck s'était levé et avait déclaré qu'il romprait les négociations s'il en était encore question.

Je mets sous les yeux du lecteur les principales pièces relatives à ma démission, j'attire l'attention de mes détracteurs surtout sur la lettre du roi Jean dont je parlais plus haut. Je répète que jamais il ne m'aurait adressé ce témoignage de son estime et de son affection si j'avais démérité à ses yeux. Je n'ai rien fait pour solliciter cette lettre. Une seule démarche peut-être a pu y contribuer. J'avais demandé au roi sur le ton un

peu familier qu'il m'autorisait à prendre: « Suis-je en disgrâce auprès de Votre Majesté? » Le roi me répondit : « Pas du tout et je veux qu'on le sache. »

C'est cette lettre que M. de Friesen m'a reproché d'avoir rendue publique. Je n'ai qu'un mot à répondre. Ce n'est pas moi qui ai le premier publié cette lettre. Elle a été insérée pendant que j'étais à Vienne dans le journal officiel de Dresde par ordre de la « Commission du gouvernement » dont M. de Friesen était l'âme![1] On supprima même après avoir demandé au roi par télégraphe l'autorisation de le faire, le passage où Sa Majesté me demandait « d'expédier les affaires pendant quelque temps jusqu'à la nomination d'un chef intérimaire du département. » On craignait que cette phrase ne causât des inquiétudes et elle fut laissée de côté. Voici les lettres :

« *A messieurs les ministres d'Etat :*

BARON DE FALKENSTEIN,
BARON DE FRIESEN,
DOCTEUR SCHNEIDER.

» La lettre que messieurs les ministres d'Etat ont adressée au soussigné lui a été remise hier par M. le chambellan de Luttichau. Il s'est empressé de la communiquer ce matin à S. M. et il est chargé en conséquence de notifier la communication qui suit à MM. les ministres.

1. Elle parut également dans le Journal officiel de Vienne, évidemment sur le désir du roi, car je n'étais guère en situation moi-même de réclamer et d'obtenir cette insertion. Le fait que cette lettre portait la suscription « *Monsieur Monsieur d'Etat* » et non « *mon bien cher ami* » comme les autres que S. M. m'adressait, prouve bien qu'elle était destinée à la publicité

« Tout en appréciant comme il convient les sentiments qui ont dicté cette lettre, S. M. estime que les raisons invoquées ne sauraient être admises qu'en ce qui concerne la personne et le rôle du ministre d'Etat soussigné *seul*. Ces raisons ne sauraient donc entraîner la retraite du ministère dans son ensemble, et S. M. désire d'autant plus que la démarche de MM. les ministres reste sans effet que l'on pourrait croire dans le pays si elle était connue que l'on se trouve à la veille d'un changement de système complet non seulement sous le rapport des relations extérieures, mais encore de l'administration intérieure. Abstraction faite de ce qu'il serait difficile à S. M. de choisir d'autres ministres en ce moment si elle désirait modifier le système de gouvernement, S. M. est trop satisfaite des éminents et utiles services de MM. les ministres d'Etat pour éprouver ce désir.

» C'est pour ce motif qu'un télégramme a été envoyé aujourd'hui par la voie de Paris à M. le baron Rouen pour empêcher, si cela était encore possible, de rendre publique la démission du ministère [1]. Sa Majesté l'apprendrait avec regret si, comme cela semble résulter d'une lettre, M. de Hohenthal en avait parlé à Berlin.

» Quant au ministre d'Etat soussigné, il a fait remarquer dès l'ouverture des préliminaires de paix que sa personne étant peut-

1. Voici le texte français du télégramme.

Urgent télégraphier chiffres à Rouen. Roi regarde démission collective non avenue veut qu'elle reste secrète acceptera la démission de Beust déjà offerte antérieurement à moins que sa mission annoncée déjà à Berlin ne soit agréée.

peu familier qu'il m'autorisait à prendre: « Suis-je en disgrâce auprès de Votre Majesté? » Le roi me répondit: « Pas du tout et je veux qu'on le sache. »

C'est cette lettre que M. de Friesen m'a reproché d'avoir rendue publique. Je n'ai qu'un mot à répondre. Ce n'est pas moi qui ai le premier publié cette lettre. Elle a été insérée pendant que j'étais à Vienne dans le journal officiel de Dresde par ordre de la « Commission du gouvernement » dont M. de Friesen était l'âme![1] On supprima même après avoir demandé au roi par télégraphe l'autorisation de le faire, le passage où Sa Majesté me demandait « d'expédier les affaires pendant quelque temps jusqu'à la nomination d'un chef intérimaire du département. » On craignait que cette phrase ne causât des inquiétudes et elle fut laissée de côté. Voici les lettres :

« *A messieurs les ministres d'Etat:*

BARON DE FALKENSTEIN,
BARON DE FRIESEN,
DOCTEUR SCHNEIDER.

» La lettre que messieurs les ministres d'Etat ont adressée au soussigné lui a été remise hier par M. le chambellan de Luttichau. Il s'est empressé de la communiquer ce matin à S. M. et il est chargé en conséquence de notifier la communication qui suit à MM. les ministres.

1. Elle parut également dans le Journal (officiel) de Vienne, évidemment sur le désir du roi, car je n'étais guère en situation moi-même de réclamer et d'obtenir cette insertion. Le fait que cette lettre portait la suscription « *Mon cher Ministre d'Etat* », et non « *mon bien cher ami* » comme les autres que S. M. m'adressait, prouve bien qu'elle était destinée à la publicité.

» Tout en appréciant comme il convient les sentiments qui ont dicté cette lettre, S. M. estime que les raisons invoquées ne sauraient être admises qu'en ce qui concerne la personne et le rôle du ministre d'Etat soussigné *seul.* Ces raisons ne sauraient donc entraîner la retraite du ministère dans son ensemble, et S. M. désire d'autant plus que la démarche de MM. les ministres reste sans effet que l'on pourrait croire dans le pays si elle était connue que l'on se trouve à la veille d'un changement de système complet non seulement sous le rapport des relations extérieures, mais encore de l'administration intérieure. Abstraction faite de ce qu'il serait difficile à S. M. de choisir d'autres ministres en ce moment si elle désirait modifier le système de gouvernement, S. M. est trop satisfaite des éminents et utiles services de MM. les ministres d'Etat pour éprouver ce désir.

» C'est pour ce motif qu'un télégramme a été envoyé aujourd'hui par la voie de Paris à M. le baron Rouen pour empêcher, si cela était encore possible, de rendre publique la démission du ministère [1]. Sa Majesté l'apprendrait avec regret si, comme cela semble résulter d'une lettre, M. de Hohenthal en avait parlé à Berlin.

» Quant au ministre d'Etat soussigné, il a fait remarquer dès l'ouverture des préliminaires de paix que sa personne étant peut-

1. Voici le texte français du télégramme.

Urgent télégraphier chiffres à Rouen. Roi regarde démission collective non avenue veut qu'elle reste secrète acceptera la démission de Beust déjà offerte antérieurement à moins que sa mission annoncée déjà à Berlin ne soit agréée.

être un obstacle à l'entente avec la Prusse, il désirait se retirer. Sa Majesté n'a pas tenu compte de cette objection et elle a déclaré qu'elle voulait être assistée des conseils du soussigné dans la direction des pourparlers engagés. Sa Majesté a permis aussi que par les raisons exposées dans une lettre au ministre de Falkenstein, le soussigné fût annoncé à Berlin ocmme devant prendre personnellement part aux négociations.

» En vertu de la démarche de MM. les ministres, le soussigné s'est empressé d'offrir immédiatement sa démission. S. M. a décidé avant de l'accepter d'attendre la réponse qui doit arriver à chaque instant de Berlin. Si comme on le présume cette réponse est négative, la démission sera immédiatement offerte et acceptée.

» S. M. conserve l'intérim tel qu'il est pour les départements des affaires étrangères et de l'intérieur, se réservant de prendre une décision lorsque M. le baron de Friesen sera arrivé ici.

» Baron de Beust,
ministre d'Etat. »

« Vienne 10 août 1866.

J'ajoutai le post-scriptum suivant: « Je remercie messieurs mes collègues de la franchise de leur communication. Mais j'espère qu'ils m'estiment assez pour croire qu'il était inutile de me rappeler ce que l'honneur et le respect de moi-même exigent au milieu des circonstances actuelles. Je répondrai avec la même franchise que j'aurais vu avec plaisir mes collègues se borner à définir la situation, cela leur aurait suffi pour atteindre le but. Je vois dans la solidarité que l'on m'offre une preuve

d'attachement amical, mais je ne saurais l'accepter; mes devoirs envers le roi me le défendent. J'ai appris avec joie que j'étais le *seul* obstacle à l'entente avec la Prusse, mais je regrette que la démission collective enlève à ma démission toute la valeur qu'elle peut avoir en lui retirant le caractère de spontanéité et en donnant lieu aux commentaires malveillants. Je ne serai pas surpris de lire prochainement dans les journaux que la « commission du gouvernement a donné sa démission parce que l'on hésitait à éloigner M. de Beust sur l'heure. »

» La réponse négative n'est pas encore arrivée de Berlin, mais je l'attends. Je puis donc dès à présent prendre congé de mes collègues en exprimant le désir qu'ils consacrent longtemps encore leurs services à la maison royale. Puisse aussi l'obstacle une fois écarté, tout marcher d'une façon aussi satisfaisante que le promettait M. de Wurmb (le commissaire général prussien). Je l'espère fermement, j'espère aussi que le temps viendra où la version que M. de Beust a poussé à la guerre trouvera peu de crédules, et qu'en y réfléchissant on conviendra que malgré M. de Beust la Saxe n'a pas eu le plus mauvais rôle et que, toujours en dépit de M. de Beust, elle n'a pas été la plus maltraitée au milieu de l'écroulement général.

» Quant à la situation actuelle j'en rendrai compte à mon collègue M. de Friesen, lorsqu'il sera ici, je me bornerai à signaler les faits suivants pour montrer combien l'assertion, « qu'on a laissé passer le bon moment à Nikolsburg » est dérisoire. Un aide de camp du roi de Hanovre porteur d'une lettre du Roi ne fut même pas reçu et dut remporter son message. M. de Pford-

ten dut attendre deux jours avant d'être reçu par M. de Bismarck et il lui fallut se contenter d'un armistice permettant à la Prusse d'occuper le centre de toute la Franconie; on avait commencé par lui demander une cession de territoire, M. de Varnbuler n'obtint même pas l'armistice.

» *Signé :* BEUST. »

LETTRE AU ROI JEAN DE SAXE.

» Très auguste et très gracieux, Roi et Maître,

» Votre Majesté a daigné sur ma respectueuse proposition me charger de prendre part personnellement aux négociations pour la paix qui vont s'ouvrir à Berlin. Cette haute faveur me pénètre d'une reconnaissance d'autant plus profonde que si je l'ai sollicitée, c'est d'abord pour montrer que je ne voulais nullement me soustraire aux graves devoirs de l'heure présente, ensuite parce que j'espérais mettre en lumière en portant la parole les intentions qui ont dès le début guidé Votre Majesté et créer un meilleur terrain pour les négociations en dissipant les erreurs et les malentendus. Sur ces entrefaites ma participation a été déclinée à Berlin.

» Votre Majesté daignera se souvenir que le jour de la signature des préliminaires de paix entre la Prusse et l'Autriche, j'ai prié V. M. de prendre en considération s'il ne convenait pas d'écarter ma personne, puisqu'elle semblait être un obstacle au rétablissement de l'entente avec le gouvernement royal prussien.

» La réponse arrivée de Berlin me confirme dans ma supposition. Mon devoir envers V. M. et envers mon pays m'oblige à déposer ma démission aux pieds du roi ; malgré le regret douloureux que j'éprouve de quitter au milieu des circonstances actuelles le service de V. M.

» C'est un ministère de dix-sept ans qui arrive ainsi à son terme. Ses débuts et sa fin ont été signalés par de graves secousses de la vie publique. Ma conscience me permet d'affirmer que je n'ai provoqué ni les unes ni les autres. Je me suis toujours borné à défendre le droit et à remplir mon devoir sans crainte, d'accord avec les sentiments et les idées de mon roi et maître.

» Que Votre Majesté daigne me conserver ses bonnes grâces et qu'elle soit persuadée que je m'efforcerai de rester toujours digne des preuves de confiance et d'indulgence qui m'ont été accordées.

» Je suis avec le plus profond respect, de Votre Majesté, le tout dévoué

» Baron de Beust. »

Vienne, 15 août 1866.

RÉPONSE DU ROI :

« Cher ministre d'Etat, baron de Beust,

» Je viens de recevoir votre lettre de démission, et, dans cette démarche, je reconnais encore les sentiments d'abnégation fidèle au roi et à la patrie, qui vous ont toujours honoré. Je n'ai pas besoin de vous dire combien m'est douloureuse la

pensée d'une séparation entre nous. Depuis mon avénement vous m'aviez été dévoué dans les bons et dans les mauvais jours, et j'avais eu sans cesse l'occasion d'apprécier votre expérience diplomatique, votre activité. Vos conseils étaient dictés par la conscience même ; ils naissaient de l'étude des questions et non point d'antipathies personnelles. Sur les points de capitale importance, nous nous sommes rapidement compris, et de même que j'avais la conviction que, dans les affaires conduites par vous, rien ne se faisait à mon insu, j'étais également sûr que, au cas où nos opinions différaient, vous n'agissiez que d'après mes vues.

» C'est donc avec peine que je vois se rompre de si heureux et de si longs rapports. Si j'accepte votre démission, c'est que je fais le sacrifice de mes sympathies personnelles au bien du pays en tenant compte des raisons politiques que vous m'avez exposées. Ma reconnaissance vous est acquise à jamais pour les services importants que vous m'avez rendus ainsi qu'à mon frère défunt. Soyez assuré que je vous conserverai même au milieu des circonstances nouvelles tout mon attachement et toute mon estime.

» Agréez, etc.

» JEAN. »

Schœnbrunn, 16 août 1866.

Une seconde lettre du roi, que j'ai pieusement conservée et qui n'est pas connue, m'arriva le lendemain ; la voici :

Schœnbrunn, 17 août 1866.

« Cher ami,

» J'espère que vous ne vous abstiendrez point de me rendre visite, si vous en avez le désir. Nous ne sommes pas encore au point que nous ne puissions nous voir. Tant que vous serez ici, il ne dépend que de vous de venir.

» Votre bien dévoué,

» JEAN. »

M. de Friesen a publié une seconde édition de son livre, qui semble peu répandue, et qui n'est pas faite pour affaiblir la série de réfutations qu'on a lues plus haut. Il déclare par exemple n'avoir pas eu connaissance des deux lettres précédentes. Il m'est désagréable de revenir encore sur ces misères, tout d'abord parce que je prise fort l'activité et l'intelligence diplomatique du baron Friesen, ensuite parce que nos relations personnelles ont été agréables. Je n'ai point l'intention d'ajouter encore une pièce à son dossier ; qu'on me permette de citer pourtant le billet suivant que je trouve dans mes papiers.

Vienne, 24 août 1866.

» Sitôt qu'un événement d'importance se sera produit, je vous en rendrai compte.

» Je vous prie avant tout *de ne pas quitter* Vienne; la phase, où le rejet absolu des conditions prussiennes était douteux, est

passée, il s'agit maintenant de savoir quelles concessions nous ferons ; conservez donc au pays et au roi vos bons conseils.

» FRIESEN. »

Par conséquent l'homme dont la retraite était si nécessaire, qui était dangèreux même par les louanges que lui accordait son roi, cet homme-là, quelques jours plus tard, était indispensable à l'entourage du souverain... Que deviennent les allégations de M. de Friesen ?

Quand son billet arriva à Vienne, j'avais abandonné cette ville. J'étais parti pour Gastein, alors presque désert, accompagné du dernie délégué saxon au Bundestag, M. le conseiller secret von Bose. C'était de la part du roi une dernière et délicate attention de me ménager la société d'un ami. Mon frère, inspecteur des mines en Saxe, obéit à la même pensée et vint me rejoindre. Au reste ma disparition de l'arène politique ne devait pas durer longtemps.

Annexe au chapitre VIII.

MÉMOIRE

Concernant l'évolution de la question allemande en 1848 *et* 1849 *en considérant spécialement l'attitude du gouvernement saxon.*

Ce n'est pas ici l'endroit, de noter de nouveau les faits et phénomènes universellement connus qui appartiennent à l'histoire de la période d'un an qui s'est écoulée du moment de la réunion de l'assemblée nationale jusqu'à sa dissolution. Je veux seulement attirer l'attention sur les moments qui ont eu une influence décisive sur l'attitude et l'action des gouvernements. Dans les pays plus grands comme en France et en Angleterre où la représentation du peuple a eu depuis quelque temps un développement extraordinaire, se manifestant sous forme de nombreuses assemblées législatives, on était arrivé depuis long-

temps à la conviction, par des expériences quelquefois payées très cher, que ces assemblées législatives ne doivent pas se mêler des questions gouvernementales, que sous peine de les voir manquer leur but c'est au contraire un besoin indéniable pour elles d'avoir comme appui un pouvoir exécutif fort, légalement institué dès le début, et qui non seulement tienne écarté le droit du pouvoir exécutif de l'action de l'assemblée législative, mais qui soit en même temps le contre-poids et qui serve à tenir la marche des discussions législatives dans ses justes limites. Malheureusement après la réunion de l'assemblée nationale on ne s'était pas attaché à prendre ces précautions. En partie on n'en avait peut-être pas reconnu la nécessité dans une juste mesure, et en partie c'était la situation politique d'alors qui n'offrait pas l'accommodement nécessaire pour les prendre. La Diète fédérale qui jusqu'alors avait existé ne pouvait être utilisée *comme assemblée valable, pour être adjointe par les gouvernements* de l'Allemagne au pouvoir exécutif à placer aux côtés de la représentation du peuple. Les deux plus grands états de l'Allemagne étaient occupés de leur situation intérieure, de l'organisation de leur représentation nationale. L'assemblée nationale de Francfort de son côté ne voulait pas reconnaître le besoin et la nécessité d'un pouvoir représentant les gouvernements, elle ne pouvait pas même admettre que ces gouvernements y aient droit, elle préféra chercher sa force et l'exécution de ses décisions dans le principe de la souveraineté du peuple proclamé par elle, et elle préféra se borner à créer un pouvoir exécutif, qu'elle instituerait exécuteur de ses

décisions conformément à la constitution; mais qui serait écarté et exclu complètement de l'œuvre de la constitution. On sait à quelles erreurs et à quels résultats lamentables a mené cette conception qui ne reposait que sur un mépris des droits des gouvernements allemands et par laquelle l'assemblée prouvait combien peu elle connaissait les forces dont les gouvernements disposaient.

Si donc la conduite passive des grands gouvernements allemands imposée par les circonstances rendait impossible aux petits états d'intervenir, le gouvernement saxon saisissait néanmoins déjà à ce moment chaque occasion pour obtenir que les chambres des différents gouvernements fussent mises à même de collaborer avec l'assemblée nationale. Dès que l'institution du pouvoir central provisoire eut abouti, et que S. A. I. l'archiduc Jean d'Autriche eut été investi, avec l'assentiment de tous les gouvernements allemands, il importait d'utiliser les dispositions de la loi du 28 juin 1848 concernant la légalisation de plénipotentiaires des gouvernements pour atteindre ce but. Cette nécessité fut parfaitement reconnue par plusieurs gouvernements et surtout de ceux du sud et on comprenait surtout que les plénipotentiaires des différents états ne devaient pas assister isolément mais en corps organisé l'administrateur nommé par l'assemblée nationale. Le gouvernement royal de Prusse ouvrit les négociations par une entente à ce sujet avec empressement en soumettant aux différents gouvernements le projet d'organiser les plénipotentiaires en corps de la manière suivante : le nombre devait être réduit à sept et les voix de-

vraient être fixées à onze, ces voix devaient être réparties comme suit : La Prusse et l'Autriche auraient chacune trois voix et les cinq voix restantes seraient partagées en sorte que la Bavière ait une voix, la Saxe, le Hanovre, le Wurtemberg et la Hesse auraient des voix collectives en commun avec les petits états qui les environnent. Puis le gouvernement consentit à fixer les voix des deux grands états à quatre au lieu de six. Le gouvernement royal de Saxe consentit de suite à cette proposition. Malheureusement ce projet n'aboutit pas faute d'entente de ces gouvernements; ce qui en fut la cause, fut la résistance que rencontra le projet à Francfort dès qu'il fut connu, où on crut remarquer dans cette tentative une révolte contre les décisions de l'assemblée nationale, peut-être même une tentative pour le rétablissement de la diète. A présent on ne niera pas que l'échec de la proposition du gouvernement prussien qui avait été faite d'une manière si intelligente était bien à déplorer. Car non seulement avec le secours d'une représentation réciproque des gouvernements, si l'assemblée nationale eût voulu aider à sa fondation, l'entente des gouvernements et de l'assemblée eût été possible, mais il eût été impossible de faire ce qui fut fait plus tard à Francfort contre l'établissement de la constitution allemande, à savoir que des partis appartenant à l'un ou à l'autre des grands états cherchaient à résoudre la question de constitution du pouvoir en faveur et dans l'intérêt d'un de ces états, ce qui amena une lutte qui à la première lecture de la constitution laissa indécise toute la question, et qui amena en seconde lecture une solution, mais une solution

qui ne fut possible qu'en transigeant avec les principes extrêmes et qui par cela même amena la rupture ouverte entre l'assemblée nationale et les gouvernements. L'opposition des gouvernements, que j'ai souvent signalée, à prendre part à l'établissement de l'œuvre de la constitution, n'en devint que plus palpable et plus nuisible. L'assemblée, divisée par les luttes intestines, partagée entre des intérêts divers, ne sut pas procéder comme elle aurait dû le faire. Avant de se préoccuper de la quantité de droits à attribuer au pouvoir, avant de fixer les attributions de la représentation nationale et la somme des libertés publiques, il fallait tout d'abord résoudre la question de la forme du pouvoir et décider ce que l'on mettrait à la place de l'ancienne constitution. Cette solution était vivement réclamée, parce qu'elle se rattachait à des conventions internationales. Il fallait avant tout éviter les conflits sur ce terrain, les questions se rattachant uniquement à la législation intérieure de l'Allemagne seraient alors bien plus faciles à résoudre. On ne saurait nier que les circonstances permettaient de résoudre la question de gouvernement si, au lieu de courir après des chimères, on avait été pratique. Le projet mentionné plus haut émanant de la Prusse, qui avait pour base la réciprocité parfaite, pourra servir comme preuve que mon opinion est juste.

On a souvent dit pour excuser le procédé défectueux suivi par l'assemblée nationale, désireuse pourtant de remplir le mandat dont la nation l'avait investi, on l'a dit aussi pour empêcher une entente des gouvernements en faveur de l'ap-

plication du nouveau pacte ; l'union de trente-sept gouvernements est une chose impossible et qu'elle ne se ferait jamais.

Au contraire, en examinant la composition de la confédération germanique, on comprendra que cette union n'est pas impossible, à cause du trop grand nombre d'états. La résistance invincible ne vient pas de ce côté, l'entente générale est rendue facile ou difficile selon que les deux grands États, l'Autriche et la Prusse s'entendent ou sont divisés.

Le besoin d'une entente établie dans ces circonstances entre les deux grands États pour soumettre d'abord aux autres gouvernements, puis à l'assemblée nationale, une motion en vue de fonder le pouvoir exécutif, fut compris aussi bien à Berlin qu'à Vienne par les deux gouvernements qui s'étaient fortifiés pendant ce temps, lorsqu'à la fin de l'année 1848 la première lecture de la constitution à Francfort ne promettait pas de solution dans la question de souveraineté. Les pourparlers entre les deux cabinets, donnaient l'espoir qu'ils réussiraient à soumettre et à faire accepter par l'assemblée nationale une solution convenant à tous les États allemands afin d'établir un pouvoir central et de le soustraire à la lutte des partis.

Mais le gouvernement prussien parut tout à coup renoncer à cet espoir en envoyant, le 23 janvier 1849, la circulaire bien connue de tous les gouvernements allemands.

Par cette circulaire le gouvernement prussien fit connaître qu'il avait acquis la conviction satisfaisante, que l'Autriche considérait la confédération allemande comme subsistant encore ; qu'elle voulait y rester et contribuer à son développement.

Elle était prête à s'entendre avec l'Assemblée nationale et avec les autres gouvernements. Mais le gouvernement prussien exprimait en même temps la crainte que le gouvernement autrichien ferait peut-être des réserves qui nuiraient au développement de l'Allemagne et ne renoncerait pas à ses droits de suzeraineté en faveur d'un fort pouvoir central.

En considération de cette éventualité possible, le gouvernement prussien émit alors la pensée de donner à l'Autriche la position qu'elle méritait dans l'Allemagne, la confédération subsistant comme auparavant, et de réunir les autres États allemands en une fédération distincte dans la confédération. Comme preuve de la possibilité de cette double fédération nouvelle, on fit valoir l'union des douanes existante; mais cette analogie ne me paraît pas admissible, n'oublions pas que l'union des douanes est une association qui peut être dissoute, qu'elle n'a été contractée que pour un certain nombre d'années, qu'elle assure égalité de voix à tous les participants, c'est une union de gouvernements allemands, en un mot, pour gérer en commun une administration, mais qui n'a entraîné, en aucune manière, un changement dans l'exercice des droits et des devoirs des membres de la confédération germanique, elle n'a par conséquent rien changé dans l'existence du *Bund*. Cependant cette circulaire apportait en même temps une déclaration importante de nature à rapprocher les gouvernements allemands. Il y est dit que le gouvernement prussien ne croyait point que la dignité impériale fût nécessaire pour aboutir à une union

réelle et entière; qu'au contraire, il était à craindre que justement le caractère exclusif de cette forme donnée à l'unité allemande créerait des difficultés insurmontables; que l'on n'atteindrait pas ainsi le but; et qu'il faudrait trouver une autre forme pour satisfaire les vœux de la nation allemande. On n'avait prononcé ici la séparation de l'Autriche de la nouvelle confédération germanique que comme une nécessité, quoiqu'elle n'eût jamais été déclarée nécessaire officiellement, qu'au contraire elle eût été repoussée expressément par le rescrit du gouvernement impérial du 28 décembre 1848. Cependant la circulaire prussienne avait donné en même temps un point d'appui important à une fraction de l'assemblée nationale qui travaillait à l'expulsion de l'Autriche. On a fourni ainsi un point de départ à cette discorde regrettable, qui, à partir de ce jour, devait se manifester dans toutes les relations des deux gouvernements dès qu'il s'agissait de constitution allemande.

Le gouvernement de l'Autriche a répondu par la note du 10 février, qui avait déjà été soumise aux chambres. Dans cette note, il répondait affirmativement en ce qui concernait les conclusions de la note circulaire de la Prusse, pour trouver une nouvelle forme du pouvoir de la confédération en opposition avec la dignité d'empereur, comme la Prusse avait l'intention d'unifier l'Allemagne; mais en même temps on exprimait la conviction, que le gouvernement impérial considérait indispensable pour la réussite de prendre part aux négociations qui pourraient être engagées à ce sujet. Le gouvernement impérial combattit formellement par le rescrit adressé le 4 février à

son plénipotentiaire à Francfort la supposition qu'il voudrait ou pourrait s'exclure de l'unification désirée par les princes et les peuples allemands ; il protestait aussi contre une union fédérative plus étroite. En même temps le gouvernement autrichien déclara aussi être disposé à s'entendre avec les autres gouvernements en indiquant les bases des négociations qui avaient été mises en avant par lui. Le 29 février le gouvernement autrichien envoya des instructions à son plénipotentiaire à Francfort le chargeant de présenter le projet d'une constitution directoriale.

Au ministère prussien il y avait eu pendant ce temps un changement de personnes qui faisait espérer une meilleure volonté d'entente avec l'Autriche et, en effet, le 10 mars, le gouvernement prussien fit connaître ses intentions conciliantes par une dépêche-circulaire demandant de négocier sur les bases des propositions faites, en invitant en même temps les autres gouvernements à y prendre part. Du côté de l'Autriche on se déclara de suite disposé à travailler à l'entente des deux grands pays. Les négociations à cet effet avaient à peine commencé à Francfort entre les plénipotentiaires, quand tout à coup dans l'assemblée fut présentée la proposition bien connue de Welcker qui concluait de décider d'un coup la question de constitution dans le sens du parti de l'empire héréditaire.

Après que S. M. le roi de Prusse eut refusé la couronne impériale d'Allemagne qui lui avait été offerte par suite d'une décision de l'assemblée nationale qui avait outrepassé son mandat,

une autre circulaire prussienne fut lancée le 3 avril dans laquelle le gouvernement du roi convoquait une réunion de plénipotentiaires pourvus d'instructions spéciales à Francfort.

La pensée de la formation d'une union étroite avec la Prusse y prédominait encore davantage que dans la circulaire du 23 janvier; on y prévoyait déjà le cas de ceux qui n'adhéreraient pas et il y fut question des dispositions spéciales qui seraient créées pour les membres de la fédération nouvelle. Le gouvernement saxon ne put ni croire à la possibilité ni reconnaître la légitimité d'une telle fédération, il contesta donc qu'elle fut conforme aux droits et aux devoirs stipulés par le pacte fédéral existant, et ses doutes à cet égard furent articulés dans une dépêche du 11 avril.

Les autres gouvernements de l'Allemagne aussi, exception faite de ceux qui acceptèrent bientôt la constitution du 28 mars, se refusèrent à négocier les bases d'une union d'États dans l'ancienne confédération. Pendant ce temps l'agitation pour la constitution de l'empire allemand avait commencé dans plusieurs parties de l'Allemagne et en Saxe aussi, où les chambres se prononcèrent pour l'acceptation, on recueillit de nombreuses pétitions pour décider le gouvernement de faire droit au vœu des chambres. Le gouvernement prussien dont la décision devait être d'un poids considérable dans ces circonstances, n'avait fait jusqu'alors que refuser la couronne impériale, sous prétexte qu'elle ne pouvait être offerte que par la libre volonté des princes et des villes libres d'Allemagne. Le 21 avril enfin,

le ministère prussien fit la déclaration, que les chambres ne voulaient accepter la constitution du 28 mars que sous réserve de changements notables, au sujet desquels il y aurait à établir un accord avec l'assemblée nationale.

Annexe I au Chapitre X

A Sa Majesté le Roi.

Votre Majesté a eu la grâce de me permettre de lui soumettre quelques remarques ayant trait à la lettre confidentielle de S. M. le roi de Prusse. Je me sens d'autant plus disposé à me servir de cette permission, que je crois non seulement comprendre les sentiments que cette lettre a éveillés dans le cœur de Votre Majesté, mais que cette lettre me donne un motif nouveau de jeter un coup d'œil calme et serein en ce moment sur les questions passées.

J'ai réfléchi à différentes reprises aux passages de la lettre du Roi que Votre Majesté m'a lue et j'ai acquis de plus en plus l'impression que cette lettre a dû être écrite dans un moment de vive irritation mais aussi d'oppression. C'est un phénomène psychologique qu'on a souvent occasion d'observer dans la vie, que pendant une discussion l'un des deux adversaires, affaibli par les arguments de l'autre, prend en main des

moyens de défense qui aboutissent seulement à démontrer la faiblesse et la nullité de sa cause. Dans cette catégorie il faut ranger l'injure envers des personnes et des citations de faits inexacts et de bruits qui n'ont rien de fondé.

Il n'est pas besoin d'indiquer plus clairement les passages qui me font dire ce qui précède, mais il devrait y avoir une raison de plus pour juger moins sévèrement les attaques, qui certainement paraissent exiger un blâme.

Parmi ces attaques il en existe une ayant pour but la personne du prince Schwarzenberg, elle se prononce en ce sens que les royaumes se font les instruments dociles d'un homme qui, par un caprice insolent, serait capable de faire naître la guerre civile en Allemagne.

Cette phrase semble bien quelque peu étrange quand on réfléchit que quelque éminente que puisse être la position du Prince, il ne peut en aucun cas être considéré comme un second Metternich, qu'à côté de lui dans le ministère autrichien il y a des personnalités éminentes comme Bach, Bruck et Schmerling, qui n'ont pas besoin et qui ne sont pas faites pour se laisser entraîner par les passions du président des ministres, qu'enfin sur le trône de l'Autriche se trouve un monarque qui, bien que jeune encore, est armé pourtant d'indépendance de caractère et de volonté.

Je ne sais si l'on peut affirmer que les gouvernements de Bavière et de Saxe obéissent tous au commandement de la même manière que le font les petits gouvernements de l'*union* vis-à-vis de la Prusse. Peu importe. Mais nous pouvons

répondre que la Saxe, en se joignant étroitement à l'Autriche à l'exemple des autres royaumes, n'a jamais eu l'intention de servir la politique particulière de l'Autriche ou de faire des plans hostiles contre la Prusse ; la Saxe a uniquement agi de la sorte pour appuyer vigoureusement la constitution fédérale. Dès l'instant où Votre Majesté avait reconnu la nécessité de rétablir effectivement la constitution fédérale, qui existait encore juridiquement, pour que l'Allemagne, mise dans l'impossibilité d'une entente entre les projets et les partis qui se combattaient, ne se déchirât point, mais qu'elle puisse établir la nouvelle constitution sur les bases fermes de l'ancienne (constitution), votre gouvernement a travaillé avec la plus stricte conséquence pour mener à bonne fin cette entreprise. Rien dans tout cela ne fut fait avec une intention hostile envers la Prusse, mais avec la ferme conviction que le rétablissement vigoureux de la constitution fédérale était le seul moyen de faire sentir au gouvernement prussien la nécessité d'y collaborer, et Votre Majesté aura encore aujourd'hui le courage d'avouer avec une sincérité parfaite que la Prusse rétablirait bien vite sa considération affaiblie par les tentatives d'union non réussies, en donnant son adhésion et en faisant partie de l'assemblée fédérale pour prendre en main l'initiative de la révision. Chacun peut se convaincre que nous n'avons pas agi d'après des instructions de Vienne mais d'après notre propre impulsion, en parcourant les noms des membres saxons de l'assemblée plenière ou en lisant les mémoires saxons concernant la paix avec le Danemark.

A Berlin, on doit savoir que le gouvernement saxon a défendu quelquefois la situation du droit fédéral, même contre les vues et la volonté du cabinet impérial, et c'était surtout le cas lorsque l'Autriche proposa la formation d'une commission mixte pour administrer les propriétés fédérales.

Mais si on pose la question : Est-il juste que le sang des frères allemands coule à cause de l'entêtement d'un seul homme ? je crois qu'il serait juste et permis de poser cette question dans une autre direction. Dans tous les cas l'entêtement qui demande qu'on respecte avant tout le droit est plus pardonnable que celui qui sacrifie la paix de l'Allemagne pour réaliser une idée d'une valeur douteuse. Ici on ne sait rien des offres faites au détriment de la Prusse et de l'Allemagne par le gouvernement de la République française et nous pouvons déclarer hardiment que cette nouvelle est une invention malveillante. Tant pis si à Berlin on ajoute foi aux récits d'un homme dont on connaît parfaitement le caractère à Londres, dont personne en Prusse n'ignore qu'il a créé la confusion dans l'affaire de l'archevêque de Cologne, et qui, comme chacun sait, fut un collaborateur zélé de Palmerston [1].

Votre Majesté sait quelles sont les négociations que M. de Persigny a commencées à Berlin au nom du président de la République Française, mais Elle s'est bien gardée d'y rattacher des suppositions offensantes pour la Prusse, analogues à celles qu'on a voulu déduire d'un rapport de M. de Beust contre

1. Il s'agit de M. de Bunsen, ambassadeur de Prusse à Londres, et ami particulier de Frédéric-Guillaume.

l'Autriche et ses alliés. Il y a enfin encore dans cette lettre une allusion qui m'a vivement touché, d'autant plus que je ne me souviens pas l'avoir jamais vue dans les lettres de S. M. le roi de Prusse. Je veux parler du reproche indirect d'ingratitude au sujet des secours que le roi nous a envoyés. Si je ne me suis pas trompé il ne serait pas superflu d'examiner aussi quelque peu ce reproche. Dans cet ordre d'idées je voudrais me permettre d'assembler les remarques suivantes : Le gouvernement prussien avait invité tous les gouvernements allemands, par la note circulaire du 28 avril 1849, à ne pas reconnaître la constitution votée à Francfort et la Prusse avait offert ses troupes pour le cas où une émeute se produirait par suite du refus d'accepter cette constitution. Cette offre avait été apportée par le prince de Croy, spécialement envoyé à cette fin. Si la Prusse devait ce secours, comme expliquait un article du Moniteur prussien le 12 mai 1849, l'accorder à la Saxe lorsque celle-ci l'avait demandé, était un acte très simple et tout naturel. Le secours méritait néanmoins de la gratitude, mais il faut bien peser la mesure d'après ce que je viens de préciser. La comparaison peut paraître triviale, elle n'en est pas moins juste. Prenons l'exemple d'un homme privé, qui invite son voisin à faire une spéculation risquée, qui lui offre l'argent à cet effet et qui se vante après, le cas échéant, d'avoir réellement fourni de l'argent pour tirer son associé d'affaires. Mais il y a des choses plus sérieuses. Personne ne peut nier, et c'est encore l'article du Moniteur prussien qui le confirme, qu'il ne s'agissait pas dans les jours de mai de

vaincre la rébellion qui menaçait le trône saxon; mais bien d'étouffer un mouvement qui s'étendait sur toute l'Allemagne, et dont la victoire momentanée à Dresde aurait eu comme suite inévitable la révolution dans les pays voisins. Il y avait donc pour la Prusse, d'une façon absolue, la nécessité d'éteindre le feu dans la maison du voisin. De plus, on ne peut le rappeler assez souvent, qu'à ce moment la Saxe avait la moitié de ses troupes en campagne pour le service fédéral, il n'aurait donc pas été admissible de ne pas envoyer les secours demandés; donc encore une fois, la gratitude doit être réduite à sa juste mesure.

Votre Majesté et son gouvernement ont néanmoins exprimé cette gratitude tant qu'elle était compatible avec les devoirs envers le gouvernement de Votre Majesté et envers le pays. Votre Majesté ne refusant pas son adhésion à la fédération du 26 mai, c'était là un signe de gratitude envers la Prusse. Il ne peut y avoir de doute qu'il y ait eu danger pour la Saxe d'accepter cette union, car on se rappelle très bien que la première impression produite en Saxe n'était pas favorable. Ce qui hâta la décision, ce fut la circonstance que S. M. le roi de Prusse avait déclaré à son peuple avant que les négociations aient commencé que la Saxe faisait partie de l'union et que le gouvernement saxon regardait comme un devoir de ne pas démentir cette parole royale. J'ai éclairé en temps et lieu M. Radowitz sur la signification et sur le but de notre réserve afin qu'il n'y ait pas de méprise possible.

Combien M. Zeschau s'est efforcé avec sincérité d'accorder l'al-

liance du 26 mai avec les devoirs envers l'Autriche et combien peu le gouvernement prussien l'y a aidé, tout cela est suffisamment connu. A coup sûr, on doit s'avouer aujourd'hui à Berlin qu'on aurait mieux fait de prendre en considération les réclamations de la Saxe et du Hanovre, de faire siéger immédiatement le parlement et de maintenir les plénipotentiaires de ces deux États dans le conseil d'administration [1]. Par le conciliabule de Munich nous avions offert à la Prusse la position la plus favorable. Car si la Prusse acceptait alors ces propositions, toutes les voix des États non désignés pour concourir à la formation du gouvernement fédéral adhérant à la Prusse lui étaient acquises, car ils étaient libres de se réunir avec un des gouvernements chargés de voter.

Je ne crois pas de mon devoir de m'arrêter à l'opinion de S. M. le roi de Prusse, qui croyait à la destination providentielle de son pays. Mais l'amour exclusif de l'honneur allemand devient déjà douteux dans la période historique quand le margrave de Brandebourg ne trouva plus suffisant son chapeau d'électeur. L'exemple donné a trouvé imitation, mais c'était le premier exemple.

Enfin un regard rétrospectif sur la situation de droit et de fait définie plus haut, qui servait de base pour le rétablissement de la constitution fédérale, devrait contredire l'opinion, comme si l'action tentée dans la Hesse électorale était une mesure hostile envers la Prusse. Abstraction faite de ce que la Prusse est par-

1. Le pouvoir exécutif de l'*Union* des États sous le protectorat de la Prusse.

faitement libre d'entrer dans la confédération par l'adhésion à la constitution et de prendre part alors à l'action, l'intervention si souvent mentionnée n'a nullement lieu sur injonction d'une alliance spéciale pour occuper la Hesse électorale plus ou moins longtemps, mais pour donner au gouvernement de la Hesse, ce qu'il peut attendre et même exiger du pouvoir de la confédération qu'il a reconnue lui-même. S'il ne veut pas s'abandonner lui-même, le pouvoir fédéral ne doit pas laisser ses confédérés sans secours parce qu'il est menacé lui-même.

(Octobre 1850.)

Annexe II au chapitre X.

Sommaire de mon discours prononcé à la première chambre après Olmutz. (Novembre 1850.)

Alors que la nouvelle se faisait attendre, qu'on avait accepté à Berlin des propositions très avantageuses, et que nous entendions parler au contraire de luttes violentes au ministère, une demande du gouvernement prussien nous parvint, qui devait donner à réfléchir sérieusement. Je n'hésite pas à soumettre à l'honorable chambre, une dépêche qui, à la suite de ces événements, fut envoyée à notre ambassade à Berlin, et qui, explique la chose assez clairement.

Dresde, 2 novembre.

L'ambassadeur prussien comte de Galen me fit parvenir par écrit dans la soirée d'hier la demande de bien vouloir lui désigner pour le lendemain matin une heure, afin de pouvoir se décharger d'une commission pressée qui venait de lui arriver. Par suite d'une invitation de ma part, il se rendit dans la même

soirée chez moi et me communiqua une dépêche du ministre de Radowitz, que je parcourus alors encore une fois et dont la teneur était, sauf peu de chose, la suivante : L'assemblée siégeant à Francfort, dite assemblée fédérale, à laquelle le gouvernement prussien devait contester tout droit de se considérer ayant un caractère légal, malgré l'avis contraire des ministres du Roi de Prusse avait décidé une intervention isolée et armée. Il avait été convenu qu'une médiation devait être tentée par la collectivité des gouvernements allemands. Une telle intervention paraîtrait inadmissible au gouvernement prussien même venant du côté d'un organe reconnu légal, vu l'état où en était cette affaire. Mais l'assemblée siégeant à Francfort ne pouvait être considérée comme telle. Le gouvernement prussien ne pouvait admettre que la Hesse, qui déjà comme voisine était étroitement liée à la Prusse, soit le théâtre d'une action illégale dirigée et exécutée par une soi-disant assemblée fédérale, d'ailleurs la Hesse était liée par la fédération du 26 mai 1849 dont les clauses subsistaient. Les troupes prussiennes sur la frontière de la Hesse avaient donc l'ordre d'occuper le pays à la première nouvelle de l'arrivée des soi-disant troupes fédérales. Vis-à-vis des conflits qui naîtraient irrévocablement de cette situation il était important pour le gouvernement prussien de connaître l'attitude que compterait conserver la Saxe, pays voisin de la Prusse et ayant toujours été en bons termes avec celle-ci. On savait bien que la Saxe avait été représentée à Francfort, lorsque ces décisions ont été prises, mais on croyait pouvoir espérer d'après des rela-

tions de l'ambassadeur, que le gouvernement saxon déplorait le danger qui devait naître de ces décisions.

L'ambassadeur est donc chargé de me demander une déclaration sitôt que possible.

Je fis remarquer à M. l'Ambassadeur que mes regrets en ce qui touchait les dangers d'une conflagration ne s'adressaient pas aux décisions de l'assemblée fédérale. Puis je lui fis comprendre que les expressions dont il s'était servi ainsi que son gouvernement vis-à-vis du Bundestag pourraient peut-être me dispenser de donner la réponse désirée, mais que je n'avais aucune raison de laisser subsister le moindre doute sur l'attitude politique de la Saxe, comme il ne pouvait exister de doute sur la conduite de la Saxe dans l'esprit du gouvernement prussien; qu'à la vérité nous n'avions pas encore eu l'occasion d'échanger nos vues avec la Prusse en ce qui concernait la réouverture de la Diète, mais que la Prusse avait eu occasion de voir et se rendre compte par les actes rendus publics du plénipotentiaire saxon à Francfort, que la Saxe et son gouvernement reconnaissaient l'assemblée de Francfort comme légale en tous points et que par conséquent la Saxe consacrait ses décisions et ne s'y soustrairait pas, qu'elle s'attacherait au contraire à les exécuter à la lettre. La question qui me fut alors adressée par le comte Galen fut de savoir si nous reconnaissions à l'assemblée le droit de déclarer la guerre; je répondis alors que nous reconnaissions la constitution fédérale et l'assemblée fédérale avec les droits que la constitution lui conférerait, et que je

lui laissais le soin d'en tirer les conséquences. Le comte Galen se tut alors en me faisant toutefois la proposition de me communiquer le lendemain avant de l'envoyer la relation qu'il était obligé de faire au gouvernement prussien.

J'acceptai cette offre en faisant remarquer aussi que jusqu'à ce moment j'aurais occasion de faire connaître l'incident à S. M. le roi.

Aujourd'hui, à midi, l'ambassadeur se présenta chez moi de nouveau pour me lire son rapport comme il en avait manifesté l'intention. Avant de le laisser commencer, je le priai de tenir compte de la déclaration suivante : Que je tenais à me prémunir contre cette opinion, qu'ayant entendu ce rapport on devait en conclure forcément une entente entre les deux gouvernements.

Dans le cas grave présent une réponse serait faite par écrit et communiquée au gouvernement prussien dès que le gouvernement saxon aurait reçu de son côté une demande par écrit de la Prusse ; j'ajoutai que j'insistais beaucoup sur la demande écrite pour pouvoir en faire l'objet d'une discussion au conseil des ministres et d'une communication au roi, que, pour le reste, je n'avais qu'à répéter ce que le jour auparavant j'avais déclaré sur notre position politique.

Le comte Galen accepta cette ouverture sans protester et déclara vouloir modifier son rapport en ce sens. J'ajoutai encore que nous devions voir une complication d'un caractère plus ou moins grave dans la démarche faite par l'ambassadeur au nom de son gouvernement qui nous devait imposer la prudence

de toute manière. Cette prudence nous a obligés doublement à des précautions, puisqu'il fallait se poser la question de savoir ce que ferait de la Prusse dans le cas où la déclaration qu'elle nous avait demandée ne la contenterait pas? Il importait donc tout d'abord d'éviter, qu'on ne donnât pas à notre déclaration un caractère agressif ou provocant. Nous sommes assurés contre tout reproche qui pourra nous être fait à ce sujet, parce que notre réponse se réglera exactement sur la demande qui nous sera adressée.

Mais en attendant nous trouvons, à notre grand regret notre appréhension justifiée, à cause des démarches tentées déjà par la Prusse, d'être obligés par les devoirs qui nous sont imposés envers nos alliés, de prendre position directement dans le conflit; et le gouvernement royal n'a pas cru devoir attendre plus longtemps pour mobiliser, quoique jusqu'à ce moment tout espoir d'aplanir les difficultés n'ait pas été abandonné complètement. J'ajoute encore que, pendant mon premier entretien avec le comte Galen, je m'étais efforcé de lui démontrer que l'intervention des troupes fédérales en Hesse ne pouvait être considérée comme une mesure hostile envers la Prusse; mais M. l'ambassadeur pensa devoir repousser la discussion de ce sujet quoiqu'il eût employé à tous les égards une forme conciliante pour remplir sa mission.

L'ambassadeur royal utilisera en temps et lieu cette communication.

Le ministre d'État des affaires étrangères,

Signé: De Beust.

Dans ces circonstances, la chambre haute comprendra que le gouvernement s'est vu contraint à la plus grande circonspection.

Un ministère consciencieux doit certainement estimer qu'il vaut mieux assumer la responsabilité et les désagréments qui peuvent en résulter pour lui, plutôt que de négliger les précautions nécessaires contre le danger menaçant ; même lorsque les événements ne justifient pas entièrement les craintes qu'on avait conçues.

Qu'on considère en même temps tout ce qui se passa à Berlin, ces conseils de ministère, dont une feuille allemande, la « Réforme allemande », une feuille ministérielle dit en parlant des résultats que le parti vainqueur tâcherait d'obtenir par des moyens pacifiques ce que l'autre parti qui avait été vaincu s'efforçait d'obtenir par la guerre, quand on considère, dis-je, ces circonstances, on n'aura plus le droit de douter que nos craintes étaient suffisamment justifiées pour prendre des mesures qui exigeaient de la promptitude. Par contre le gouvernement saxon a décidé d'arrêter la mobilisation sans attendre d'autres explications du côté de la Prusse, dès que la nouvelle de la retraite du ministre d'État Radowitz fut arrivée ici. Ces réductions dans la mobilisation ont été opérées ces jours derniers.

Pour être complet dans mes explications, je vais encore communiquer la réponse que j'ai faite lundi soir à l'ambassadeur de Prusse à la suite d'un entretien avec lui sur la question que vous venez de m'adresser : « Pourquoi a-t-on mobilisé en

Saxe juste au moment où, en Prusse, on a décidé de renoncer à toute mobilisation ? » J'ai l'honneur, ai-je écrit, de répondre à Votre Excellence que les mesures prises par le ministre de la guerre, en vertu d'un décret du 2 de ce mois, ont été motivées par la dépêche de M. le ministre Radowitz, communiquée au cabinet saxon la veille, et dans laquelle il demandait quelle attitude comptait prendre la Saxe en face de la collision probable des troupes prussiennes et des troupes fédérales dans la Hesse électorale.

Au moment où parut ce décret il n'était nullement question en Prusse de mobilisation, c'est vrai, au contraire dans le sein du ministère prussien l'idée de mobilisation était vivement discutée; mais ce n'est qu'après avoir reçu la nouvelle du départ de M. Radowitz du ministère et de l'adoption par le ministère prussien d'une politique pacifique, qui vient de m'être notifiée par votre Excellence, que nous nous sommes décidés à modifier nos précautions militaires dans une mesure considérable.

Agréez, etc.

Signé : Beust.

En même temps je chargeai par le télégraphe l'ambassade de Saxe à Berlin de soumettre au ministre de Manteuffel la dépêche qu'on vient de voir, et la réponse que j'ai reçue dit qu'elle suffisait à tranquilliser le ministère prussien et qu'elle avait été reçue par lui avec une satisfaction visible. On ne peut pas douter que nous ne pouvions pas attendre la mobilisation de

l'armée prussienne quand il s'agissait de notre repos, et surtout de sauver notre précieuse armée qu'il nous importait beaucoup de conserver.

Heureusement que les délibérations au ministère prussien ont pris une tournure qui est très satisfaisante pour le moment. Nous regrettons que cette phase nouvelle ait été marquée par la mort d'un homme qui, il y a deux ans, avait déjà été appelé à combattre l'anarchie au moment décisif, et qui, cette fois encore, parut être accouru à l'heure solennelle pour confirmer par sa mort son dévouement à la cause de l'ordre et de la paix [1].

Les manifestations du cabinet prussien pouvaient faire espérer que la Prusse avait pris la décision digne d'un grand gouvernement, de renoncer à la voie jusqu'alors suivie, qui pouvait coûter beaucoup de sacrifices, et qui ne conduisait au salut ni de la Prusse ni de l'Allemagne.

Plus cette décision sera exécutée vite et sans détours, moins on pourra parler d'un danger pour l'honneur de l'État, et nous devons souhaiter sincèrement qu'il ne renonce pas au rôle prépondérant qu'il a joué pendant tant d'années, intimement lié avec l'Autriche, en Allemagne, et nous devons le dire pour son salut. L'exemple des grands États nous enseigne que le système d'un État peut impunément changer, sans que l'État même y perde de sa puissance ou de sa grandeur. Nous n'avons donc plus besoin de nous inquiéter que la crainte d'une prétendue offense de l'honneur retienne les hommes d'État prussiens de

1. Le comte Brandenbourg, président du conseil des ministres en Prusse.

suivre la voie que les événements indiquent nettement. Nous avons confiance dans les intentions du ministère prussien actuel, seulement il ne faut pas méconnaître dans la situation présente que les faits sont bien compliqués et éloignés de leur dénouement. Nous espérons qu'il ne se fera pas attendre; mais nous devons l'attendre avant de nous prononcer définitivement. Pour le gouvernement prussien, il existe actuellement une voie très acceptable en ce qui concerne une entente sur les bases de la future constitution allemande et il est disposé à s'y engager.

Les gouvernements représentés à Francfort, l'Autriche qui sait suffire avec vigueur et gravité à sa haute destinée en tête, consacreront sans division leurs forces à une entente prompte ainsi qu'à la transformation de la constitution fédérale.

Nous répugnons à abandonner l'assemblée fédérale, non parce que nous craignons la majorité des gouvernements partisans de l'union, mais parce que nous reconnaissons l'assemblée fédérale actuellement comme organe légal, et parce que nous ne pouvons admettre qu'en cas de dissentiment les membres de la fédération allemande ne trouveraient pas dans la constitution actuelle assez de garanties solides pour la reconnaissance de leurs droits et qu'ils seraient obligés de recourir à une alliance spéciale; jamais, dis-je, nous ne pouvons admettre ces modifications comme légales, quand même nous aurions à nous plaindre vivement pour le moment d'une situation qui, nous l'espérons, n'aura qu'une éphémère durée.

Le gouvernement a l'espoir qu'après cette exposition de la si-

tuation la chambre haute sera convaincue de la nécessité de ce qui a été fait et qu'elle voudra honorer le gouvernement de sa confiance, persuadée que n'obéissant à aucune pression, éloigné de toute précipitation, il emploiera les mesures nécessaires pour le bien du pays lorsque les circonstances le commanderont.

CORRESPONDANCE RELATIVE A LA GUERRE D'ITALIE.

A M. DE KŒNNERITZ, *ministre de Saxe à Vienne.*

Dresde, le 8 avril 1859.

Je n'ai pas caché les hésitations de Vienne à S. M. le roi, mais elle n'y a pas trouvé une raison pour changer mon itinéraire.

C'était une raison de plus pour moi de me consulter attentivement, mais je reconnais être tout à fait d'accord avec moi-même. Je ne crois pas que la guerre éclate d'ici quinze jours, toutes les difficultés relatives au congrès qui peut-être ne se réunira pas, traîneront les négociations au moins jusqu'à mi-mai. Ce qui se passe entre les grands cabinets ne pourra guère me préoccuper.

Mais en Allemagne tout est est bien préparé dans les États du centre et une attitude active de ces États ne ferait qu'aggraver le mal à l'égard de la Prusse. Dans les États isolés de la confédération il ne s'agit que de préparatifs militaires et c'est là l'occupation des ministères de la guerre.

L'assemblée fédérale ne prendra des décisions de quelque portée politique que quand la question de guerre sera décidée. Alors la Prusse, elle aussi, ne pourra s'y soustraire. Donc d'ici quatre à cinq semaines ma présence à Dresde n'est guère indispensable. Si je dois faire acte de présence le télégraphe pourra me rappeler très vite. Je crois que mon activité pourra devenir très avantageuse pendant mon voyage.

C'est demain que je me rends à Berlin, c'est donc là que commencera mon action. Je m'y rends pour faire la politesse aux Hohenzollern de demander des commissions pour la reine Stéphanie. On peut être convaincu à Vienne qu'à Berlin j'agirai aussi bien pour l'Autriche qu'à Paris. Lundi je reviendrai et le 14 ou 15 je me rendrai à Munich où des intérêts de famille m'appellent pour quelques jours, mais il est important que j'y voie et que j'entretienne le successeur de M. von der Pfordten. De là je me rendrai par Paris à Nantes [1]. Je ne puis pas vous cacher que ma mission à Berlin n'est pas rendue facile par les nouvelles déclarations et écrits du cabinet impérial et royal, et je ne veux pas vous céler non plus que leur utilité dans l'intérêt de l'Autriche me paraît bien douteuse. Je n'attendais pas du tout un consentement si prompt à l'idée du congrès, et dès le début je m'attendais à des restrictions très précises.

Mais la condition « ex post » posée si catégoriquement, du désarmement de la Sardaigne était-elle justifiée au point de vue

1. M. de Beust devait se rendre en Portugal pour une mission de famille. Mais la guerre l'empêcha de donner suite à ce projet.

du droit et de la convenance? Etait-elle pratique ? Je me demande avant tout : Quelle est la véritable situation en Sardaigne?

Qu'est-ce que l'utilité matérielle du désarmement? Des nouvelles sûres de Turin disent qu'on est à bout de ressources et que Cavour demandait déjà de l'argent à Paris. Pourquoi donc abréger cet état et ne pas laisser s'accomplir la banqueroute? Si cet état de la Sardaigne la pousse à l'attaque, c'est justement la chose la plus agréable qui puisse arriver à l'Autriche. Et si on désarme en Sardaigne, est-ce que l'Autriche pourra réduire la dépense pour ses armements d'un florin seulement?

Non. Pour cette *conditio sine qua non*, il n'y a donc qu'une explication : L'Autriche veut se défaire du congrès. C'est compréhensible, mais c'est un jeu dangereux. Sir Paget, le nouvel ambassadeur anglais, me disait : Si l'Autriche insiste, elle est perdue. Il est vrai que c'est là une opinion extrême, mais on peut en ôter beaucoup et il en reste encore assez.

Il faut aussi penser à une chose. Que fera-t-on de tout ce monde réuni en Piémont après le congrès? Les Lombards, les Napolitains peuvent avoir leur amnistie, à moins qu'ils soient transportés en lieu sûr en Amérique.

En attendant, pour tenir ce monde en respect on aura encore besoin des troupes régulières. Mais si on fait valoir que l'Autriche ne peut avoir confiance dans le congrès et les puissances qui y sont représentées, si elles ne commencent pas par enlever les armes aux Sardes et désarmer par cela même l'avant-garde de la guerre, alors on objectera — au point de vue

pratique naturellement — que, quand la paix sera rétablie, il n'y aura plus de raison de faire décider quoi que ce soit par voie de congrès. Qu'on se rappelle les conférences de Dresde.

Il me paraît que la demande autrichienne aurait eu un effet bien plus considérable, si elle avait été faite en déclarant que, selon que l'on ferait justice à sa demande légitime, l'Autriche réglerait son attitude au congrès en conséquence.

Ainsi, on aurait déblayé le terrain et les autres puissances ne seraient pas dans cet embarras qui les ronge.

Le prince Metternich m'a communiqué hier une dépêche à M. de Koller à Berlin; elle était très bien écrite, mais elle fera faire du mauvais sang à Berlin; le désaccord a causé beaucoup de mauvais sang, et je crains que le prétexte de la « convenance politique » ne produise le même effet. Je vous écris tout cela aujourd'hui en vous priant de communiquer bientôt ces idées intimes venant du cœur à M. le comte de Buol, pour qu'il ne croie pas qu'on me les a soufflées à Berlin.

Signé : BEUST.

LETTRE PRIVÉE

A l'ambassadeur royal, Monsieur DE KŒNNERITZ, *à Vienne.*

Dresde, le 11 avril 1859.

Je suis revenu de Berlin cette nuit où j'ai vu beaucoup de choses en peu de temps.

Seulement deux mots à la hâte, pour vous dire que je suis parti très content. J'ai été de neuf à onze heures, chez le

prince de Hohenzollern, puis à midi chez Schleinitz [1] et à deux heures le régent m'a reçu.

Quand je fus reçu en audience, les deux personnages que je viens de nommer en sortirent. Les idées du prince m'ont paru favorables. Je ne dirai pas que j'ai fait de grandes choses, mais au moins je n'ai pas nui. L'accord est fait à présent, je crois que vous pouvez assurer cela à Vienne, mais il faudrait à tout prix ménager la sensibilité de l'Europe dans les termes. J'ai fait ressortir que les gouvernements des États allemands, y compris la Bavière, réclament le maintien de la confédération. Il ne s'agit pas de dominer la Prusse et il ne dépend que d'elle de mettre fin à la crise actuelle.

Le désarmement du Piémont est regardé ici comme impossible ; on soutient aussi qu'il n'y pas de corps de francs-tireurs en Piémont puisque tout le monde est soldat régulier ; par contre on est tout à fait favorable au désarmement dernièrement proposé par l'Autriche. Budberg vient de recevoir l'ouverture, mais seulement après ma conversation, que la Russie propose éventuellement le congrès à quatre. En Angleterre on est en apparence très monté contre l'Autriche, mais depuis que l'on a appris qu'une grande activité règne en Russie on paraît réfléchir.

Tout à vous,

Signé : BEUST.

1. L'un président du conseil et l'autre ministre des affaires étrangères.

A l'Ambassadeur royal M. DE KŒNNERITZ, *à Vienne.*

Votre Excellence est déjà instruite que le cabinet impérial et royal fait parvenir à la cour royale une ouverture confidentielle à propos de la mission de S. A. impériale et royale l'archiduc A. d'Autriche à Berlin, et je ne doute pas que M. le comte Buol vous fera connaitre cette pièce importante confidentiellement.

Après l'avoir soumise à S. M. notre gracieux maître, je n'hésite pas à donner à Votre Excellence l'instruction suivante selon la volonté du roi. D'abord vous voudrez exprimer au comte de Buol les remerciements sincères du gouvernement royal pour cette communication confidentielle, et prier son Excellence de bien vouloir transmettre ces sentiments de gratitude de la part du roi mon maître à S. M. apostolique impériale et royale.

Votre Excellence exprimera aussi le ferme espoir que par le choix si heureux du médiateur, de l'éminent ambassadeur de S. M. Imp. et Roy., elle réussira à guider les bonnes dispositions du gouvernement royal de Prusse dans les voies qui pourront contribuer à l'entente si vivement désirée des cours de Vienne et de Berlin pour arriver à une institution ferme et assurée de la confédération allemande. Nous attendons avec impatience les autres communications des succès obtenus par la mission de S. A. I. l'archiduc. Comme le rescrit de M. le comte de Buol exprime le désir que les gouvernements allemands voudraient bien prendre en considération les éventualités imminentes, je

n'hésite pas à rassembler les considérations auxquelles les questions agitées ont donné matière.

Dès que l'Autriche annoncera à la confédération la nouvelle en question, le gouvernement royal donnera son vote dans le sens de l'article 47 de l'acte final de Vienne, c'est-à-dire pour la reconnaissance du danger pour le territoire fédéral et pour la mobilisation comme en temps de guerre.

Nous ne doutons pas que limité ainsi, le vote se fasse à l'unanimité, y compris la Prusse.

II. Une autre décision, par laquelle nous nous engagerions à prendre immédiatement part à la guerre aussitôt qu'elle serait déclarée par la confédération, serait estimée par nous comme pouvant avoir les meilleurs résultats si la Prusse y adhérait; dans le cas contraire, nous recommanderions de bien peser les suites d'une décision contraire au vote de la Prusse. Nous redoutons moins la position de l'Allemagne au cas d'une attaque de la France; car alors nous serions assez couverts, indépendamment du contingent fédéral de la Prusse, par les forces autrichiennes et par celles des autres confédéres, et nous sommes certains que la Prusse n'hésiterait pas un instant à mettre en ligne toutes ses forces militaires pour défendre l'Allemagne. Nous pensons plutôt qu'une attitude expectative supposée de la Prusse fera renoncer la France à l'idée d'une attaque, mais si l'Autriche seule prenait l'offensive contre la France sans la Prusse, ce serait une charge pour la confédération et les sacrifices de la mobilisation seraient faits en pure perte. Il nous paraîtrait donc plus avantageux dans le cas où la Prusse ne

voudrait pas prendre part à la guerre, de subordonner le secours de l'acte final de Vienne, art. 47, à une décision ultérieure, parce que nous pensons que par ce moyen nous arriverions plus vite à nous entendre avec la Prusse, et que dans le cas contraire nous arriverions trop facilement à l'éventualité très possible que semble faire craindre la dépêche par sa conclusion.

III. La supposition que si une si grande puissance offrait son alliance à la Prusse, tous les gouvernements de l'Allemagne se joindraient à elle, nous semble erronée, et nous croyons devoir protester dès à présent pour notre compte.

Nous sommes prêts à remplir nos devoirs dans le sens le plus étendu comme membre de la confédération : mais nous y tenons, et d'autant plus dans cette période aiguë et dans l'intérêt de la confédération, que les clauses de la constitution soient strictement observées et que leur sens ne soit pas dénaturé ; aussi croyons-nous que si les cours de Vienne et de Berlin y ont manqué par exception, cela ne peut s'être produit que sans intention puisque l'adhésion à la confédération est au-dessus de tout doute, et que nous ne verrions même pas quelle raison on pourrait faire valoir pour se justifier d'y avoir manqué.

Avec la même franchise nous aborderons,

IV. La fin du rescrit impérial pour exposer notre opinion.

Si la Prusse voulait contester une décision fédérale, le devoir des autres gouvernements serait de garantir son exécution par tous les moyens légaux en leur pouvoir ; par contre, nous ne pourrions admettre que les souverains d'Allemagne ayant d'autres sentiments pussent agir isolément de manière à faire

valoir le poids de leur autorité et de se joindre au plus fort après avoir constaté la majorité ou même sans l'avoir constatée; nous n'hésiterions pas à protester contre une telle conduite, à moins que le fait ne tombe sous le coup de l'article 42 de l'acte final de Vienne et que les états confédérés ne se chargent de réprimer le délit.

Le cabinet impérial et royal jugera avec justice, nous en sommes convaincu, cette manifestation sincère, il voudra comprendre que nous la faisons pour nous conformer à l'esprit de la constitution fédérale et pour conserver à celle-ci sa valeur intégrale.

Votre Excellence verra en outre dans les remarques précédentes que je me suis restreint à présenter les vues du gouvernement royal pour les soumettre au conseil fédéral, sans faire allusion aux négociations commencées entre les grands cabinets pour obtenir le désarmement général et la convocation d'un congrès.

Ma dépêche télégraphique d'avant-hier a dû mettre Votre Excellence au courant des vues des cabinets des Etats du sud en ce qui concerne la nouvelle proposition française. On pourrait l'adopter sans danger et sans nuire à la position de l'Autriche, si la réunion du congrès ne se faisait point attendre et qu'on y posât la question du désarmement. Pour nous il importait de savoir si la proposition française avait seulement un caractère de pure forme ou si elle devait justifier un retard.

Si la première hypothèse est vraie, une décision est possible pendant les premières journées du congrès, dans la seconde la

dissolution du congrès sera probable dans la première huitaine. Enfin Votre Excellence voudra faire remarquer au comte de Buol en s'appuyant sur les observations précédentes que l'éventualité mise en avant dans le rescrit de M. le ministre touchant une agression de l'Autriche, n'est restée sans réponse que parce que S. M. a le ferme espoir que la sagesse de S. M. l'empereur épuisera tous les moyens qui pourront empêcher une décision aussi grave pour la position de l'Autriche et de l'Allemagne.

Signé : BEUST.

A Son Excellence M. le Ministre DE FALKENSTEIN, *à Dresde.*

Paris, le 24 avril 1859.

La dépêche de Votre Excellence du 19 avril m'a été remise avant-hier soir par M. de Kœnneritz et je vous en remercie sincèrement. Vous aurez pendant ce temps pris connaissance de mon rapport adressé de Munich à S. M. le roi, et d'une lettre privée que vous devez avoir reçue de Karlsruhe.

Hier j'ai eu une longue audience chez l'empereur. Elle avait été préparée par M. de Seebach avant de m'être accordée télégraphiquement. Il n'y aurait peut-être pas eu moyen de l'éviter et j'ai tout lieu de croire qu'elle ne sera pas infructueuse.

Je joins à cette lettre une relation que j'ai écrite immédiatement après l'audience et dont je puis répondre mot par mot. Elle a une signification d'autant plus grande que le conseil des

ministres, qui était réuni dans la pièce à côté, dut attendre l'arrivée de l'empereur pendant une demi-heure, à cause de l'audience; cette circonstance, vu le nombre et l'importance des affaires actuelles, prouve combien l'Allemagne occupe l'empereur. Je crois qu'il est bon d'avoir repoussé l'hypothèse de neutralité aussi bien vis-à-vis de l'empereur que vis-à-vis du comte Walewski. Je l'ai fait encore aujourd'hui en m'entretenant avec ce dernier, en accentuant fort les égards dus à la confédération. Le comte Walewski chercha à me gagner en disant que les vues humanitaires rendaient nécessaire d'abréger la guerre et que ce résultat ne pourrait être obtenu que par la neutralité de l'Allemagne. Je répondis simplement : De deux choses l'une; ou vous aurez des revers — alors nous ne voudrez pas terminer la guerre, ou les Autrichiens seront battus; alors l'Autriche aura recours à la Confédération; ainsi, de toutes manières, la neutralité de l'Allemagne n'abrégera pas la guerre. Dans l'état où sont les choses l'espoir que la guerre n'éclatera pas existe à peine. Cependant l'Angleterre cherchera jusqu'au dernier moment à éviter l'engagement et elle fera des efforts redoublés si on ne peut pas compter sur la neutralité de l'Allemagne. C'est là le motif qui me conduit pour un jour en Angleterre. Je pense être de retour à Dresde pour vendredi.

On ne peut pas méconnaître que la conduite récente du cabinet de Vienne ait créé de l'embarras de tous côtés et qu'elle donne même beaucoup de partisans à l'empereur des Français pour la guerre. On ne conçoit pas comment cette décision hardie pouvait être exécutée d'une manière aussi maladroite, de d

ner justement aux Français tant de latitude de pouvoir arriver à temps sur le champ de bataille.

L'interprétation la plus favorable est celle de Lord Cowley qui fait entendre, dans sa bienveillance pour l'Autriche, que, pour mettre une fin au jeu si inégal entre la France et l'Autriche, celle-ci a voulu mettre la France dans la nécessité d'engager ses finances au même degré qu'elle.

Je laisse à l'ambassadeur royal le soin de donner les autres nouvelles du jour.

Signé: Beust.

Post-Scriptum. Comme on vient de me télégraphier de Londres que d'ici quelques jours je n'y trouverai pas de ministres, j'abandonne momentanément Londres et, demain soir, je me rends à Francfort, où je ferai un court séjour et je serai jeudi à Dresde.

Londres, le 5 mai 1859.

Je commence par rappeler quelques circonstances qui ont retardé mon voyage à Londres entrepris sur l'ordre du roi. Le manque de communications directes entre Francfort et Cologne, puis une violente tempête, qui différa l'arrivée du bateau à Calais et enfin une traversée difficile, ont fait que je ne suis arrivé ici que le dimanche, 1er mai[1].

En l'absence de l'ambassadeur royal, je me suis mis directement en rapport avec Lord Malmesbury en lui adressant une

1. M. le comte Witzthum s'était rendu à Lisbonne à la place de M. de Beust.

lettre pour lui demander un entretien et audience de la reine. Le jour suivant déjà, je reçus une invitation pour le ministère des affaires étrangères; mais Lord Malmesbury retenu à Windsor n'avait pu s'y trouver à l'heure indiquée et il a été forcé de remettre le rendez-vous à mardi. Pendant ce temps le prince n'était pas non plus présent à Windsor et ne devait revenir que mardi soir. Hier donc, mercredi, la cour rentra à Londres et le prince m'a reçu aussitôt, tandis que S. M. la reine m'a donné audience aujourd'hui à trois heures, immédiatement après le duc de Malakoff, puis elle m'a honoré d'une invitation à dîner.

Donc mon départ pourrait avoir lieu demain vendredi. Mais comme la dépêche arrivée hier soir ne dit pas que mon retour est pressé, j'ai cru devoir accepter une invitation chez l'ambassadeur de Prusse pour demain, et me mettre en relation avec plusieurs personnages importants, je ne partirai donc que samedi pour me rendre selon l'ordre reçu à Francfort. Comme la dépêche adressée à Francfort me donnait blanc-seing pour l'arrangement de mon voyage à Londres, je ne me suis pas fait d'illusion quant à la possibilité du succès, je ne crois pas que je trouve une compensation pour l'absence de Dresde qui me pèse beaucoup, surtout en ce moment. Je me décidai cependant à donner suite au projet, puisque c'était la volonté du roi et aussi parce que Sa Majesté avait la conviction de l'importance politique de Londres où nous n'avons justement pas d'ambassadeur, mais en partie aussi parce que, pour le jugement de la situation politique de l'Allemagne, une reconnaissance poussée jusqu'ici peut être d'une grande utilité. La tâche qui m'incombait d'obser-

ver, et d'agir en même temps pour la cause qui nous intéresse, a été entravée par les circonstances actuelles ; d'abord par la lutte électorale qui fait déserter les salons de Londres et qui enlève l'attention aux questions qui nous intéressent ; ainsi que par le revirement très défavorable de l'opinion publique en ce qui concerne l'Autriche, enfin par la position faible du gouvernement qui craint comme le feu même l'apparence de prendre parti ou d'abandonner sa neutralité et qui à cause de cela même évite jusqu'à la moindre allusion. Je dois donc doublement remercier lord Malmesbury d'avoir bien voulu m'accorder deux entretiens, un avec lui seul, l'autre en présence de lord Derby. Cette dernière procédure à laquelle il ne manquait plus qu'un sténographe est une preuve de plus de la prudence avec laquelle on traite ici en ce moment toutes les questions difficiles; je dois constater au reste que mes ouvertures furent reçues avec intérêt par le ministère.

Je n'avais pas besoin de faire de grands efforts pour me rendre compte de l'état de l'opinion publique dans le sens de la question italienne.

Le premier mouvement anti-autrichien de lord Derby parlant de « crimes autrichiens » est passé et a fait place à une attitude plus calme, et la méfiance bien enracinée déjà envers la France tient à peu près la balance contre l'enthousiasme pour la délivrance de l'Italie.

Mais cette balance ne donne pas même, dans les cercles les mieux intentionnés, d'autre résultat que l'abstention de toute intervention, en d'autres termes la plus stricte neutralité.

L'Autriche a commis de grandes fautes dans la manière dont elle a organisé sa dernière agression, et l'accusation si habilement portée à Paris d'avoir troublé la paix, a donné le change en Angleterre à l'opinion publique, il n'y a pas à en douter. Mais cette première impression aurait déjà fait place à une meilleure appréciation, étant donnée la logique des Anglais, si la cause de ce mécontentement n'avait une origine plus profonde. Je me suis toujours prononcé dans ce sens que le cabinet autrichien devait avoir la patience d'attendre la période du congrès, et j'étais tellement pénétré de l'importance de la faute qu'on allait commettre, que je croyais ne pas être obligé de retourner à Dresde avant le milieu de mai. Ici on a toujours bien sondé et approfondi les deux perspectives, primo : conquêtes franco-sardes aux dépens de l'Autriche ; secundo : mauvaise situation des États italiens secondaires vis-à-vis de l'Autriche.

Dans le premier cas, l'Autriche aurait renversé du coup les plans franco-sardes; quant à la question de réformes elle était tellement hérissée de difficultés, qu'on pouvait bien risquer à Vienne de laisser le congrès délibérer puis se disperser: pendant ce temps la révolution aurait mûri en Italie, et devait provoquer sûrement la répression collective. Maintenant l'Autriche a assumé seule la responsabilité des réformes espérées, en garantissant l'intégrité du territoire malgré les chances d'une guerre, et il est naturel que moins on est favorable ici à la première hypothèse, moins on est disposé à se mêler de la guerre. Lord Malmesbury avait donc parfaitement raison, quand il me

déclarait que l'Angleterre observerait la plus stricte neutralité, et qu'un ministre qui voudrait agir autrement ne resterait pas un jour en fonctions. Mais j'étais bien préparé à cette déclaration et il aurait été bien superflu d'exposer devant le ministre anglais un calcul d'avenir, et de vouloir lui démontrer l'utilité d'une action dirigée à temps contre la France. Il devait m'importer et tous mes efforts devaient être dirigés à ce que le cabinet de Londres ne tentât rien contre une attitude plus ferme de Berlin, et que la Prusse ne fût pas blâmée, mais au contraire encouragée par l'Angleterre le jour où elle montrerait, de concert avec les autres peuples d'Allemagne, une attitude plus digne et qu'elle prendrait une position plus énergique vis-à-vis de la France. Je puis me flatter d'avoir eu quelque succès sous ce rapport en touchant le point le plus sensible ici; c'est la prompte cessation de la guerre en faisant prendre à l'Allemagne une attitude décidée qui y contribuera beaucoup tandis que sa neutralité ne pouvait qu'y nuire.

Mon argumentation fut dirigée de la manière suivante: si l'Allemagne se contente d'entretenir sa mobilisation sans préciser sa position, ce que l'opinion publique et ses organes ne supporteraient certainement pas à la longue, elle n'accorde aucune protection à l'Autriche, elle n'agit pas non plus du côté de la France, elle ne sera pas davantage en position d'exercer une pression peut-être salutaire sur l'Autriche au moment de la conclusion de la paix. L'Allemagne joue ainsi un rôle double qui n'est pas très digne d'elle, aussi longtemps que l'armement n'a pour but déclaré que la défense du ter-

ritoire fédéral. Au contraire, son attitude devient aussitôt honorable et courageuse et même favorable aux efforts que l'Angleterre fait en faveur de la paix, si la Prusse et la Confédération entreprennent sur le Rhin une démonstration armée imposante. De cette manière les forces de la France seront partagées, les vivres seront coupés à la guerre; de l'autre côté, on pourra décider l'Autriche à accepter un arrangement amiable pourvu qu'il soit honorable; car il ne peut pas être indifférent à cette puissance d'être l'objet d'un secours aussi important ou non.

Il y avait peut-être quelque importance aussi à éclairer messieurs les ministres anglais un peu sur le fonctionnement du pacte fédéral allemand. On m'adressa souvent la question : Qu'a donc fait la France pour menacer l'Allemagne? J'ai saisi l'occasion pour expliquer non seulement l'article 47 de l'acte final de Vienne, qui est complètement inconnu ici, mais aussi de rappeler, lors de la guerre d'Orient, notre attitude qu'on avait trouvée insuffisante ici à ce moment, alors qu'on était allé jusqu'à déclarer qu'une attaque contre les troupes autrichiennes était une attaque contre l'Allemagne, même quand on ne pensait pas du tout à attaquer le territoire autrichien; aujourd'hui il ne s'agit de rien moins qu'à arracher toute une province. La conservation de la Lombardie à l'Autriche ne paraissait pas non plus avoir une importance militaire pour l'Allemagne aux yeux de lord Malmesbury. Je lui ai démontré le contraire.

Je suis donc assez content du résultat final de mes entrevues, puisque lord Derby et lord Malmesbury me donnèrent tous

deux l'assurance, que si la Prusse voulait se décider à une démonstration sur le Rhin de concert avec la Confédération allemande, on ne ferait rien contre ce projet, de même qu'on ne retiendrait pas la Prusse d'agir comme elle l'entendrait. Cette assurance est d'autant plus significative que lord Malmesbury avait fait la remarque à propos d'un désir exprimé par la Prusse de neutraliser la mer du Nord et la mer Baltique; que l'Angleterre s'efforcerait d'y répondre dans le sens désiré par la Prusse, il fut convenu avec lui de manière que la démonstration sur le Rhin n'empêcherait en rien la neutralisation des deux mers.

La question la plus importante est à présent de savoir si le ministère anglais actuel vivra? A ce sujet les opinions sont bien partagées. On est sûr que les résultats des élections, tels qu'on les prévoit, porteront le nombre des ministériels de 275 à 300, ce qui donnera une majorité relative au ministère tant que les 354 voix restantes de toutes nuances ne se réuniront pas pour voter contre lui et pour le renverser. Cette dernière hypothèse est celle qui a le plus de crédit ici parce qu'on pense qu'après les élections du nouveau parlement, la question de cabinet sera inévitable, tandis que d'autre part on pense que la question de la politique extérieure offrira la première l'occasion d'un vote de confiance et qu'à cette occasion la fraction radicale qui est pour la guerre contre la France se séparerait du reste de la chambre. S'il y a un changement ministériel, les chances tourneront certainement contre nous, parce qu'on doit s'attendre à ce que lord Palmerston et lord Wodhouse prennent parti pour l'Italie,

tandis que lord Clarendon qui n'a malheureusement pas beaucoup de chances d'arriver au pouvoir serait un partisan bien plus prononcé de l'Autriche que lord Malmesbury. En principe ce sera toujours la neutralité qui prévaudra, il serait donc important que la Prusse et la Confédération prissent promptement la position que je viens d'indiquer et que le nouveau ministère anglais trouvât cette position comme fait accompli à son avénement. Je n'ai pas hésité à faire part du résultat de mes négociations au comte Bernstorff, cependant je soumets humblement l'idée que S. M. le roi en informe directement le prince-régent. Je ne puis pas non plus omettre de dire que S. A. le duc de Saxe-Cobourg lorsqu'il me reçut lundi dernier à Windsor, après s'être plaint de l'Autriche et de la politique autrichienne, se laissa aussi aller à se prononcer favorablement sur les idées anglaises, ce qui n'avait pas produit grand effet cependant, je ne dois pas le cacher, sur son frère le prince Consort. Le duc me dit qu'il ferait prévaloir à Berlin l'idée de passer le Rhin aussitôt que les Français franchiraient la frontière autrichienne. Je n'ai naturellement pas contredit cette opinion, car je trouve justement bon pour nous que ce désir soit formulé de sa part à Berlin, mais j'ai déploré en même temps que le duc ait aussitôt communiqué son projet à lord Malmesbury, je l'ai trouvé très désagréablement impressionné, et je crois qu'il a été utile que j'arrive à temps pour prévenir des réclamations anglaises à Berlin. J'ai atteint ce but en disant que je considérais cette pensée plutôt au point de vue des faits qu'au point de vue de la décision théorique. Une décision me paraitrait

en effet difficile, puisque l'Autriche a provoqué la guerre par l'occupation du territoire piémontais et qu'on ne peut pas laisser intervenir maintenant une décision fédérale pendant l'action militaire au cours de laquelle des corps de troupes français pourraient passer, même sans intention, sur le territoire autrichien. Mais je n'ai pas caché que si l'Autriche était battue et si une partie de la Lombardie tombait dans les mains des ennemis, la question serait de savoir si la Confédération devait assister l'Autriche pour reconquérir ses possessions ou non; j'ai ajouté que je ne doutais pas du tout que cette solution sera affirmative. Les communications relatives à mes entretiens avec le Prince Consort seront traitées dans une lettre ultérieure que je mettrai à la poste pendant le voyage.

Signé: BEUST.

Londres, le 7 mai 1859.

Votre Excellence recevra, je l'espère, une relation que j'ai envoyée hier à l'adresse du rédacteur Hartmann. Je suppose aussi que vous avez reçu hier matin un avis par l'intermédiaire du ministre hanovrien.

J'ai à ajouter ce qui suit : Lord Malmesbury avec lequel j'ai dîné jeudi chez la reine, revenant de son chef au thème de nos pourparlers, dit sans détours, que le duc de Malakoff étant rappelé pour prendre un commandement à Nancy, le moment était certainement venu où l'Allemagne devrait placer

un corps d'observation sur le Rhin, et qu'il serait bon de faire les choses à temps. Je pris acte de cette déclaration qui surpassait mes espérances et je n'ai pas manqué d'en faire part le lendemain matin au comte Bernstorff et de le prier en même temps de se faire donner confirmation par lord Malmesbury. Il l'a fait de suite et il a reçu la même déclaration.

Je ne sais s'il a fait son rapport à Berlin comme je l'en avais prié, car le comte bien que partageant les idées de Londres, aura peut-être eu de l'appréhension à se mettre en opposition avec les idées prédominant à Berlin, et comme on me l'a fait sentir il n'était pas charmé de voir que dans si peu de temps j'avais eu le succès d'amener lord Malmesbury à partager mon opinion. Cependant sa fidélité scrupuleuse à tenir ses engagements m'est un sûr garant qu'il n'a pas omis la communication. J'ai eu moi-même occasion depuis de répéter les termes de mon dernier rapport à M. Disraeli et il m'a écouté avec bienveillance.

Je ne puis dire la même chose de lord Palmerston, ce qui n'est pas étonnant, tandis que lord Clarendon m'a fait assurer par un tiers de son approbation entière. Il est tout à fait urgent, comme je l'ai déjà dit, que le nouveau ministre trouve une attitude favorable à l'Allemagne. Ce serait une douche glacée jetée sur les sympathies italiennes, que de généraliser la guerre et de mettre à la place de la question italienne la question franco-allemande. De cette manière seule on pourra réussir à familiariser la pensée du public anglais avec la possibilité d'une guerre avec la France.

Comme je l'ai annoncé déjà, j'ai eu l'honneur d'être reçu en audience particulière par S. M. la reine, puis d'être invité à dîner. Aussi je n'ai pas cru devoir manquer aujourd'hui de paraître au Drawing-room. Je ne puis pas assez me louer de la réception gracieuse qui m'a été faite par S. M. la reine.

Les ministres parurent avoir encore plus d'espoir que jamais dans la solidité de leur position, mais cette confiance n'est malheureusement pas partagée par tout le monde, les avis sont bien divergents.

Signé: BEUST.

A Son Excellence M. le ministre DE FALKENSTEIN, *Dresde.*

Francfort-s/M. le 10 mai 1859.

Comme je l'avais annoncé par le télégraphe à Votre Excellence, j'ai quitté Londres samedi soir, après avoir assisté au Drawing-room de la reine. Les petites contrariétés qui m'ont poursuivi pendant mon aller se sont répétées pendant mon retour, car un conducteur maladroit me fit monter dans un train ordinaire à Gand et par suite de cette circonstance j'arrivai si tard à Cologne qu'il me fallut déployer toute diligence pour arriver hier dans l'après-midi à Francfort. J'y ai eu hier soir déjà des entretiens explicites avec le comte Rechberg et avec le baron von der Pfordten.

Mais il y avait encore une telle divergence que la journée d'aujourd'hui doit être consacrée entièrement à continuer effi-

cacement des pourparlers ; je n'abandonne pas l'espoir d'une entente complète. Monsieur von Pfordten a déjà des instructions comme Votre Exellence doit le savoir, pour demander que la question de l'emploi de l'article 47 de l'acte final de Vienne soit posée.

Ce progrès est certainement très précieux si on y reconnait le ferme désir prononcé très clairement enfin de la part de la Confédération de décréter la mobilisation. Mais les remarques adressées par M. von der Pfordten à M. le comte Rechberg et qu'il m'a répétées n'étaient pas satisfaisantes puisqu'il a paru croire que la Prusse avancerait à temps et qu'il ne s'agissait qu'à l'engager par une petite impulsion à prendre l'initiative. J'ai tout lieu de croire que M. von der Pfordten n'agit pas selon ses idées et ses tendances en formulant de telles remarques et qu'il a reçu à cet effet des instructions en haut lieu. Notre entretien d'aujourd'hui mettra cela au clair, je l'espère.

Pour moi, je ne puis contester que tous les événements des quatre dernières semaines m'ont inspiré la plus grande méfiance contre les agissements et les projets de Berlin. Outre les manifestations qui suivirent la sommation autrichienne, je range aussi dans cette catégorie l'attitude de l'ambassadeur de Prusse à Londres vis-à-vis de ses collègues allemands, d'où je pus conclure sans peine combien peu on désirait provoquer à Berlin les assurances que lord Malmesbury m'avait données, j'ai même lieu de craindre par suite d'un entretien que j'ai eu immédiatement avant mon départ avec le comte Bernstorff que, pendant que je m'efforçais d'obtenir un bon résultat et que je l'obtenais en ef-

fet, une pression contraire dirigée de Berlin sur les autres gouvernements allemands s'efforçait de paralyser mes démarches. Il faut tout tenter pour rendre possible une action combinée de la Prusse avec les autres États, mais il me paraît dangereux de traîner trop en longueur la situation actuelle. Les événements sur le théâtre de la guerre peuvent prendre subitement une tournure très défavorable pour l'Autriche, et le cas le plus heureux qui puisse se présenter alors, c'est-à-dire l'apparition en scène de la Prusse, ferait de l'Autriche l'obligée de la Prusse et nous autres nous serions des comparses sans volonté qui paieraient plus tard les frais d'un arrangement. Si au contraire la Prusse était à même de poursuivre la direction actuellement prise, pour s'instituer la médiatrice d'une paix préjudiciable à l'Autriche, la Prusse aurait alors des demandes à formuler à Paris et à Saint-Pétersbourg, peut-être même à Londres, qui trouveraient leurs satisfactions en fin de compte aux dépens des gouvernements allemands. Par contre, il est possible que les gouvernements allemands décident la Prusse dans un avenir prochain à une entente prompte et énergique ou exécutent seuls avec l'Autriche l'action sur le Rhin; ils s'exposeraient certainement, mais en cas de succès ils trouveraient leur récompense ; c'est eux alors qui auraient engagé l'Allemagne dans la lutte, la voix de l'opinion publique les soutiendrait ; et dans le cas d'une défaite ils tomberaient sur le champ d'honneur.

Je suis donc d'avis que la proposition bavaroise est très bonne pour exécuter ce qui doit être fait et pour laisser même

assez de temps aux États secondaires et autres pour compléter les préparatifs militaires nécessaires qui doivent précéder la mobilisation d'une armée fédérale sur le Rhin. Quand ce moment sera venu, tous les États doivent demander à la Prusse de proposer à Francfort l'occupation des rives du Rhin, comme les circonstances l'exigent — car il pourra alors même être question d'autre chose que d'un simple corps d'observation — et si la Prusse se refuse, la décision de la majorité doit s'accomplir selon l'article 47, et la mise en marche des troupes fédérales sera ordonnée par le télégraphe. Si je puis arriver dans ce sens à une entente, sauf la réserve du consentement du roi bien entendu, je chercherai à la compléter à Hanovre. Un entretien avec le comte Platen serait important parce que avant tout il faut de l'unité dans l'action vis-à-vis de la Prusse et qu'il parait plus que jamais nécessaire de laisser la direction formelle à la Bavière pour laquelle on montre à Hanovre peu de dispositions. Je partirai demain de bonne heure et le soir je serai à Hanovre. Probablement les invitations à la table royale me retiendront toute la journée suivante à Hanovre, mais je pense partir dans la nuit et arriver vendredi matin à neuf heures à Dresde. Je demande la permission d'ajouter aux communications précédentes un complément de mes relations envoyées de Londres. Il s'agit d'un entretien avec le Prince Consort que pour rien au monde je n'aurais voulu confier à la poste prussienne[1]. Cette conversation m'a fait malheureusement pénétrer au fond de la pensée du prince ; et mon impression est

1. A. I. (F. K-A.).

de nature à provoquer des réflexions tristes. Je me borne à constater que le prince lorsqu'il s'agissait de formuler sa conviction, put aller jusqu'à dire, que ce serait un vrai bonheur pour l'Allemagne de voir l'Autriche tellement affaiblie que les autres gouvernements allemands ne pussent plus trouver aucun soutien près d'elle, et qu'elle fût repoussée hors de l'Allemagne qui se constituerait à nouveau; Il estime que la possession de la Lombardie était un embarras et un fardeau et non un avantage; je pense qu'il sera inutile de faire ressortir les détails de la conversation ou d'agiter la question de savoir dans quel sens le Prince Consort pèse sur le ministère anglais et ce qui pis est comment il agira sur Berlin. Je voudrais bien admettre comme circonstance atténuante que les commentaires parus déjà dans les journaux, d'agissements orléanistes et d'intrigues du roi Léopold pouvaient disposer le prince et même la cour de Windsor à se prononcer envers moi dans un sens anti-autrichien, si ses paroles n'étaient pas allées jusqu'à trahir une haine profondément enracinée contre l'Autriche, haine qui surpasse de beaucoup son antipathie pour l'empereur Napoléon. Le prince ne me cacha pas non plus comment son ambition dirige tous ses efforts pour faire avancer d'un pas à l'occasion présente les projets d'empire prusso-allemand; ce fut lui qui me les avait communiqués avant la révolution de février dans les premiers jours de l'année 1848. Loin d'approuver l'attitude correcte des gouvernements allemands et le bon esprit national de nos peuples, il s'épuisa à critiquer les défauts de la constitution fédérale, à diminuer la valeur de ce que nous faisons actuellement; tou-

jours en appuyant et en insistant sur ce que l'Allemagne n'avait pas un chef suprême en cas de guerre. Je n'ai pas épargné ma peine pour éclairer le prince sur la situation de l'Allemagne, pour lui dire combien tout était changé depuis les onze dernières années, mais tout cela sans aucun succès, cependant ce que je lui communiquai sur les sentiments publics de l'Allemagne du sud et des nôtres vis-à-vis de la Prusse, et ce que je pus lui dire sur la crise actuelle parut beaucoup étonner S. A. Royale.

Si on veut savoir à Berlin, comme je le présume d'après les déclarations de M. d'Usedom, si le ministère actuel durera en Angleterre ou s'il sera remplacé par un autre, il faut admettre que c'est là méconnaître complètement la situation ou bien qu'il y a un calcul intentionnel pour se dérober à tout secours au profit de l'Autriche.

Si un ministère libéral arrive au pouvoir et qu'il trouve les choses en Allemagne telles qu'elles sont actuellement, son premier acte gouvernemental sera de s'opposer à toute action ; mais s'il trouve sur les rives du Rhin l'armée d'observation dans ses positions il acceptera la chose comme un fait accompli. L'opinion publique sera toujours la base de la politique anglaise, et celle-là ne sera acquise à l'Allemagne, n'approuvera l'appui donné à l'Autriche, qu'autant que l'Allemagne par un mouvement national enlevera à la question son caractère hostile à la liberté de l'Italie et lui subtituera le cachet d'une protestation contre la tyrannie napoléonienne.

L'Angleterre se sentira atteinte sur ce terrain et sitôt que

l'Allemagne s'y engagera l'Angleterre abandonnera ses hésitations.

Lorsque j'arrivai hier chez le comte Rechberg, je fus très étonné de lui entendre dire que tout à fait contre les assurances que j'avais reçues de lord Malmesbury, l'ambassadeur anglais Sir Alexandre Malet lui avait lu une dépêche d'après laquelle le cabinet anglais conteste tout droit à la confédération d'Allemagne de se mêler de la guerre d'Italie, qu'il écarte d'avance toute protection du commerce allemand au cas où l'Allemagne ferait la moindre démarche provocante. Je me rendis donc ce matin chez Sir Alexandre Malet et j'eus la satisfaction de constater que la dépêche était datée du 2 mai, par conséquent antérieurement à mon premier entretien avec lord Malmesbury. Sir Alexandre qui est très bien disposé pour nous était enchanté du résultat de mes négociations à Londres et les accepta sans contestations.

Signé : Beust.

A Son Excellence M. le Ministre De Falkenstein *à Dresde.*

Francfort s. M. le 10 mai 1859, 9 heures du soir.

Ma supposition sur l'origine des idées exprimées hier par M. von der Pfordten s'est vérifiée aujourd'hui complètement grâce à la franchise de ses communications.

Il m'indiqua clairement qu'il serait bien aise de me voir susciter de la part de la Saxe une demande énergique d'explication. Je lui ai donc indiqué la marche suivante, que je communi-

querai à S. M. le roi et s'il est décidé à la recommander à Munich, M. von der Pfordten sera élu membre de la commission militaire sans aucun doute, aussitôt après son entrée dans l'assemblée fédérale qui aura lieu après-demain.

Il y présentera le projet dont j'ai parlé plus haut dans la forme la plus modérée pour la Prusse ; il sera peut-être nécessaire de faire demander à Berlin par l'intermédiaire du plénipotentiaire, si le gouvernement prussien n'était pas disposé, à rendre superflue le vote du projet bavarois, en opérant lui-même la concentration des troupes sur les bords du Rhin. Il n'y aurait plus alors qu'à nommer le commandant en chef. Si Berlin ne donnait pas de réponse satisfaisante, il y aurait à agir de manière à ce que la concentration fût votée en la motivant par ce fait exceptionnel que l'Autriche étant en guerre le territoire fédéral se trouverait menacé. Il n'est pas douteux que la majorité de la commission accepterait cette interprétation.

Si l'ambassadeur prussien y adhère aussi, alors tout est gagné ; dans le cas contraire les gouvernements qui voudraient y adhérer devraient faire tous leurs efforts à Berlin pour décider la Prusse à participer à l'action en expliquant les raisons qui les font agir aussi. Si la Prusse persiste dans son refus, le vote de la majorité devra être exécuté, la concentration doit s'effectuer sans retard avec le contingent fédéral autrichien.

Pour arriver à une solution de cette manière, il est cependant nécessaire de laisser pendante encore la question du généralissime fédéral qui sera difficile à fixer, parce que si la

Prusse venait à se décider au dernier moment et qu'elle nommât un général prussien toute l'œuvre s'écroulerait subitement. Le choix du généralissime ne devrait donc être fait que lorsque tout sera prêt, car la Prusse voudrait peut-être prendre part au vote pour le choix du général en chef comme elle l'avait déclaré précédemment.

Je ne dois pas oublier que Sir Alexandre Malet m'apprit confidentiellement que M. d'Usedom avait dit au comte Fénelon en sa présence, que la Prusse n'armait que pour tenir en respect les autres États allemands; il me dit aussi que le baron Schleinitz avait manifesté l'intention à lord Bloomfield d'occuper le Hanovre et la Saxe.

Il est possible que ce ne soient là que des coups tirés en l'air, mais ils prouvent clairement l'hostilité du cabinet de Berlin.

Le messager qui emporte mes deux relations d'aujourd'hui restera à Dresde pour apporter après mon retour la décision de S. M. le roi au plénipotentiaire royal.

Signé : BEUST.

A l'Ambassadeur royal M. DE KŒNNERITZ *à Vienne.*

Dresde, le 15 mai 1859.

Je mets à profit le voyage du prince Metternich à Vienne pour faire parvenir à Votre Excellence les copies de quatre relations que j'ai envoyées à l'occasion de ma mission à Londres en partie de là-bas, en partie de Francfort. Elles sont à votre intention et je vous prie de ne les communiquer à personne.

Je vous ai envoyé aussi une relation détaillée de ma conférence d'une heure avec l'empereur Napoléon, mais je vous demande d'en donner copie pour pouvoir donner l'assurance à l'avenir, comme c'est la vérité, qu'elle n'a pas été communiquée. Le comte Rechberg et le prince Metternich en ont d'ailleurs connaissance. La sincérité de mes déclarations à Paris a eu le bon effet de susciter des manifestations à Berlin qui ont rappelé aux autres gouvernements allemands la nécessité doublement désirable de l'union et de l'indépendance.

En Angleterre où le ministère est dans un état très précaire de sécurité, on n'abandonnera pas le langage employé jusqu'alors, mais j'ai lieu d'espérer que par suite de mes entretiens avec lord Malmesbury, les ambassadeurs recevront pour instructions de faire preuve d'un langage moins sévère en ce qui touche aux préparatifs de l'Allemagne.

La motion hanovrienne a été présentée trop tôt et je me suis efforcé en vain d'en retarder la publication, mais puisqu'elle était publiée M. de Nostitz a reçu l'ordre de se déclarer satisfait si elle était renvoyée à la commission. Ma proposition eut ce résultat avantageux que d'un côté la motion devait être faite par la commission, pour éviter toute jalousie et d'un autre côté, que l'exécution devrait suivre immédiatement le vote; tandis qu'à présent Berlin a toute latitude d'opérer contre la commission pendant un délai de quinze jours. S. M. le roi a reçu avant-hier l'aide-de-camp de S. A. R. le prince régent, le général d'Alvensleben, et sur les représentations de ce général contre les actes de la Confédération le roi a dit, que dans

le cas où le général Willisen obtiendrait une entente, il saluerait ce succès avec joie et ne s'y opposerait pas, mais par contre que si l'Autriche demandait du secours à la confédération, il se prononcerait pour. D'après les nouvelles les plus récentes de Berlin, M. de Schleinitz qu'on désigne comme le partisan essentiel de la neutralité, en opposition avec le régent, afficherait une attitude moins hostile.

Signé : Beust.

DISCOURS

Prononcé par M. de Beust à Dresde à l'occasion du centenaire de Schiller. (Novembre 1859.)

On pourrait me taxer de témérité en me voyant demander la parole après avoir entendu dans cette salle des discours si enthousiastes qui furent reçus avec tant de joie. Mais je ne suis pas aussi hardi que de vouloir me placer au niveau des éloquents orateurs qui m'ont précédé, et de les suivre sur le champ si vaste qu'ils étaient dignes d'explorer et qu'ils ont su exploiter d'une manière si brillante et si solennelle. Si je prends la parole, c'est pour remplir un devoir, le devoir de la gratitude, d'abord pour ne pas laisser sans réponse les bonnes paroles que l'orateur qui m'a précédé a adressées aux autorités qui ont travaillé à organiser la fête de Schiller, mais c'est aussi pour exprimer ma satisfaction sincère de ce que les organisateurs comme les participants ont su lui laisser son véritable but et sa vraie destination. Mon prédécesseur a remercié les autorités. J'accepte ces remercîments comme un témoignage qui nous honore, mais je puis y répliquer en vous assurant que tous ceux qui y ont contribué,

qu'ils appartiennent au gouvernement ou au peuple, ne demandent pas de remerciements, parce qu'ils ont fait une chose qui n'était pas un effort ou un travail pour eux puisque cela leur venait du cœur. Et s'il m'est permis de parler du cercle intime dont je fais partie, je puis ajouter l'assurance que nous n'avons fait que suivre un sentiment dont nous savions en conscience que c'était le sentiment juste. On a annoncé la fête de Schiller comme fête nationale, nous aussi nous l'avons saluée comme telle. Le peuple allemand, nous devons bien nous l'avouer si nous voulons être sincères, le peuple allemand s'échauffe très souvent, quand on lui en donne sujet à l'étranger, soit qu'il s'enthousiasme pour des phénomènes ou des événements qui sont étrangers à ses propres conditions et qui ne lui sont d'aucune utilité, soit qu'il se fatigue d'une oppression que l'étranger avait fait peser depuis longtemps sur lui. Ici il s'agit donc pour cette fois d'un enthousiasme, qui prend sa source dans l'intérieur de nos frontières, il s'agit d'un élan qui est d'origine allemande et qui porte un caractère allemand. Mais l'homme dont le nom a fait naître cet enthousiasme, son œuvre et son activité n'appartiennent pas à un seul peuple ou à un seul pays, il est un bien commun de la nation allemande, du nom et de la langue allemande, et quand il s'agit maintenant d'un pèlerinage entrepris en son honneur alors que tous accourent, du plus grand au plus petit, tout le monde doit y assister, pas un ne doit être exclu; eh bien, puisqu'il en est ainsi nous ne demanderons pas quelle est l'opinion ou quelle est la croyance de ceux qui ont voulu faire entendre

la voix. La nation ne permettra pas davantage qu'elle ne soit soumise à des convenances individuelles et que l'on fasse du poète autre chose que ce qu'il était et qu'il voulait être, que son nom immortel qui doit être un point lumineux pour la collectivité de la pensée allemande, pour le sentiment allemand ne dégénère pas, qu'il ne devienne pas un flambeau de discorde parmi les Allemands. L'estime et la dignité de l'homme, l'amour et la charité de l'un pour l'autre, la justice et la fraternité ! Qui pourra méconnaître que ces vertus sont plus pratiquées qu'alors où on ne les voyait apparaître qu'isolément, qui pourra soutenir qu'on ne les sent pas dans toutes nos institutions publiques? Qui niera donc que bien des paroles du grand poète aient été des germes fécondants pour ces sentiments généreux? Et si aujourd'hui les classes du peuple sans distinction de condition se réjouissent toutes avec gratitude en songeant au poète, comment ne le ferions-nous pas, nous qui sommes appelés à nous diriger dans la voie du progrès véritable conforme à la raison.

Permettez-moi maintenant, Messieurs, d'ajouter à cet exposé sincère un mot d'exhortation, et vous, monsieur et cher orateur qui m'avez précédé, pardonnez-moi si je jette quelque ombre sur les effets de lumière dont vous avez inondé notre époque. Quelque justes que soient les motifs que nous ayons nous autres contemporains de regarder ces transformations avec contentement, et quelle que soit la satisfaction que nous éprouvions à présenter ces progrès avec fierté aux mânes du poète glorifié, nous ne voulons cependant pas oublier que cette fête ne tire sa véritable valeur que de son côté sérieux. Mais le côté sérieux

d'une fête, c'est de s'interroger, de se reconnaître soi-même et je ne pourrais pas mieux exprimer la pensée qui m'obsède qu'en me demandant :

Notre grand poète, s'il pouvait revenir aujourd'hui parmi nous, se trouverait-il aussi bien que parmi ses contemporains?

Moi du moins je ne voudrais pas répondre oui à cette question. Notre temps avec sa mobilité, avec son inconstance et son peu d'attachement pour la patrie, avec ses efforts continuels pour découvrir toujours des sources nouvelles de gain, de bonne chère et de volupté; notre temps avec sa dépense vertigineuse de toutes facultés morales, de toutes forces intellectuelles, — non, ce temps-là ne serait pas de son goût. Et on peut bien aussi se demander si Schiller deviendrait le grand poète qu'il fut, s'il naissait aujourd'hui en 1859 au lieu d'être né en 1759. Certes notre temps recèle des dons poétiques aussi prononcés, mais il n'en tire pas tout le parti voulu et ce n'est certes pas la faute de poètes de nos jours. Car pourquoi le créateur éternel n'aurait-il pas doué ses élus d'une époque de la même manière que d'autres? La cause en est aux contemporains dont les regards ne sont plus dirigés vers les étoiles, mais dont l'attention s'attache fiévreusement au fil du télégraphe et aux rouleaux de papier qui sortent de la machine à imprimer. Le temps de l'idéal est passé, non parce qu'on a atteint l'idéal comme certaines voix optimistes l'affirment; mais bien parce qu'il n'est plus de ce monde, parce qu'on a mis autre chose à la place de l'idéal qu'on a l'habitude de confondre souvent avec la spéculation. La spéculation qui est le but de tous les efforts aussi bien dans le domaine spirituel que

matériel, aussi bien dans la vie des peuples que dans la vie des individus ; la spéculation dont je ne veux ni nier ni condamner les grands résultats merveilleux, mais en face desquels il est bon de se rappeler quelquefois combien est considérable la mise qu'ils coûtent à l'humanité.

Puisse la fête de Schiller jeter une clarté douce et réconfortante dans tous les cœurs brisés, en faisant comprendre que le mécontentement de nos jours vient en grande partie de ce que l'époque de l'idéal est passée, et que peu de personnes savent oublier leurs peines et leur misère en s'attachant au sublime et à l'invisible !

Puisse-t-elle contribuer à ce que le peuple allemand apprenne à bien connaître ses œuvres, que l'esprit du peuple se pénètre du véritable esprit du poète !

Si le peuple allemand fait cela, s'il ressent avec Schiller cette émotion sacrée qui passe comme un souffle divin dans tous ses ouvrages, s'il s'aperçoit alors quelle force infinie on peut puiser dans le sentiment chrétien, combien ce sentiment rend facile à supporter l'adversité de la vie, s'il y voit alors l'esprit du peuple restant fidèle à son histoire et qui trouve sa force et l'expression de ses sentiments dans la vérité et dans la fidélité, alors le peuple allemand se fortifiera pour supporter bien des épreuves, bien des luttes que l'avenir pourra lui réserver.

Lorsque Schiller a fini sa carrière, l'Allemagne courait à une catastrophe. Sous l'impression encore fraîche de ses chants, de ses paroles, elle s'est relevée, elle s'est retrouvée, elle s'est fortifiée.

C'était le bon génie de l'Allemagne qui avait parlé par la bouche du poète: puisse-t-il planer sur nous aujourd'hui également!

Je lui consacre mon verre. Vive le bon génie de l'Allemagne!

DISCOURS

De M. de Beust à la fête de gymmastique à Leipsik (1863).

Au nom du pays qui sera pendant ces jours le théâtre d'une grande fête fraternelle, je vous souhaite aussi à vous la bienvenue dans cette ville, car vous êtes venus pour y représenter dignement les races germaniques. On a prononcé à l'adresse du gouvernement de ce pays des paroles de reconnaissance ; je les accepte comme témoignage d'estime. Le noble prince qui gouverne ce pays ne le cède en rien à aucun de ses alliés pour le vrai sentiment allemand et le patriotisme éprouvé, on peut en être convaincu, c'est pourquoi on pouvait aussi confier l'organisation et l'exécution de cette fête à une ville qui s'est élevée par son travail intellectuel à la dignité *de ville-berceau* des idées nationales. Nous nous sommes imposé le devoir d'éloigner tout ce qui pouvait déranger ou empêcher de célébrer dignement cette fête, notre confiance est donc d'autant plus certaine, qu'il n'y aura pas de désaccord. Car cette réunion grandiose qui est

destinée à faire contempler les forces réunies de l'Allemagne, atteindra son but d'autant plus facilement qu'elle aura le cachet de sa propre force et de sa modération. Messieurs, vous entendrez aujourd'hui bien des paroles éloquentes et on pourra constater qu'en Saxe la parole est libre. N'attendez pas de moi que je vous parle avec cet enthousiasme juvénile qui est habitué à manier facilement la pensée ; car je me suis mû trop longtemps dans les profondeurs de la vie politique et je connais aussi par l'expérience le revers des choses ; mais ayez confiance en mes paroles quand je vous assure que les princes allemands et leurs gouvernements non seulement reconnaissent et comprennent l'élan que la conscience de l'indépendance allemande a su prendre, mais qu'ils l'aiment sincèrement parce qu'ils reconnaissent dans le développement de ce sentiment le meilleur appui de leurs propres efforts. Les temps sont passés, Dieu merci, où un État allemand avait sérieusement l'intention de se séparer de la mère-patrie ou de chercher son appui à l'étranger. En Allemagne il n'y a plus d'autre politique que l'unité de tous les États allemands dans le danger, et aucun État ne peut avoir une pensée contraire à ce principe. C'est là la politique que tous les gouvernements suivent. Il est possible que leurs chemins ne soient pas toujours les mêmes, leur but est identique, et plus les peuples allemands se rapprochent mutuellement dans une pensée d'unité fraternelle, plus les princes seront contraints d'en faire autant : c'est ce qui amènera le peuple allemand au but qu'il désire avec tant d'ardeur. C'est pourquoi je salue cette fête avec joie comme une fête de con-

corde et d'unité, puisse-t-elle devenir la pierre fondamentale pour l'œuvre de l'unification, dont la réussite seule peut garantir l'union de la volonté et de l'action des Allemands. Donc je bois à la concorde dans la grande patrie allemande.

SUR LA SITUATION RÉCIPROQUE DE LA PRUSSE ET DE LA SAXE (1865)

Dépêche du baron de Beust au comte HOHENTHAL, *à Berlin.*

La dernière communication de Votre Excellence dit que dans vos cercles ministériels on avait fortement blâmé le désir de popularité et le libéralisme du gouvernement saxon, et vous ajoutez : On sait très bien que ce revirement n'a pas *seulement* sa cause dans l'antagonisme envers la Prusse, mais que c'est surtout à ce côté de la question que l'on s'attache ici. D'après votre désir, je n'ai pas donné connaissance de cette communication à M. von der Schulenberg bien que j'eusse fort désiré le forcer par quelques remarques de donner des explications. Je ne dois donc pas hésiter à dire mon avis à Votre Excellence sur cette interprétation, pour que vous puissiez vous prononcer à l'occasion. Je ne veux pas m'arrêter à cette considération, que c'est un aveu remarquable quand on trouve à Berlin que ce désir de popularité vient à la suite d'un revirement qui trouverait son point d'appui dans l'antagonisme contre la Prusse. Je crois plu-

tôt que par les remarques suivantes j'arriverai à la conclusion, que la Genèse de notre attitude doit être cherchée en Prusse, mais non dans l'antagonisme contre la Prusse. Le phénomène dont il s'agit est d'une signification beaucoup plus générale et je crois qu'il vaut la peine de remonter un peu en arrière. Quand dans une confédération il existe plusieurs États de grandeur différente, l'action des grands sur les petits se produit d'une façon bien plus sensible qu'en sens inverse. Les gouvernements des grands États ont donc à cet égard une responsabilité beaucoup plus considérable en ce qui concerne le changement de leurs systèmes gouvernementaux que ce peut être le cas chez les États moins puissants. Mais on n'a tenu aucun compte, ce me semble, de cette vérité depuis que la confédération existe. Examinons brièvement ce qui est arrivé dans la période de 1815 à 1848 et ce qui s'est passé pendant cette année fertile en catastrophes depuis. Dans la période très longue de 1815 à 1848 — on pourra toujours l'admettre avec quelque reconnaissance — l'union entre les deux grands États a toujours assuré la paix intérieure de l'Allemagne. Mais on ne doit pas oublier que le développement national sur la base du pacte fédéral a été l'objet des préoccupations non pas seulement de la part des grandes puissances, qui cependant avaient la mission de le faire, mais surtout des états moyens, et que les essais que ces puissances de moindre importance ont tentés dans cette voie ont été contrariés. Pour répondre au vœu exprimé par l'article XIII de l'acte fédératif, la plupart des petits et moyens gouvernements avait peu à peu introduit le régime constitutionnel. On ne peut

certes pas soutenir, à part quelques exceptions, que la sûreté et les intérêts des grands États aient été compromis par ces législations. Mais le grand tort des puissances a été de recourir au pouvoir fédéral pour entraver le système constitutionnel dans les autres États et ce dommage a été double, d'abord ils ont diminué la dignité et l'indépendance de ces gouvernements et l'estime de la confédération où ils devaient trouver leur principal point d'appui. Ce fut surtout cette situation qui prépara la catastrophe de 1848.

Quand la révolution a éclaté, les grands États auraient dû donner aide et protection aux gouvernements menacés par le mouvement puisqu'ils en avaient accepté la tutelle. On sait qu'ils n'en firent rien et qu'ils ont abandonné les petits princes à eux-mêmes.

Chacun eut donc ses journées de mars et son programme de mars. Mais cette évolution sans direction aurait pu prendre une tournure plus favorable, si une secousse violente n'était venue de Vienne et surtout de Berlin. La lutte armée dans les rues de la capitale prussienne, l'éloignement des troupes victorieuses, la chevauchée du roi, donnèrent le signal des demandes extrêmes qui se suivirent rapidement. Encore à ce moment les gouvernements des États moyens eurent à souffrir bien plus des actions d'autrui que des leurs, et il me semble que la Prusse a accompli un devoir moral lorsqu'elle mettait sa force armée à la disposition des petits États pour liquider un état de choses qui avait été créé par sa propre faute. J'arrive à ce qui eut lieu alors. Les conférences de Dresde

ne donnèrent pas de résultat, il est vrai ; mais cet insuccès ne doit pas être imputé seul aux États moyens, la concorde fut au moins rétablie.

Dans presque tous les États allemands, dans les grands, les moyens et les petits on suit maintenant un système destiné à effacer les traces de la révolution et à guérir les maux d'une époque de précipitation et de désordre, ce système méritait moins le nom d'une détestable réaction que celui d'une sage prévoyance. Alors un changement subit se fit en Prusse ; on ne se contenta pas d'améliorer des lacunes reconnues, de corriger des fautes, mais, sans y être obligé, on mit en scène avec grand éclat une réforme radicale, dont l'action était de nature à faire paraître ridicule et odieux le système existant dans tous les autres États. Bientôt après, l'issue de la guerre italienne produisit un changement en Autriche qui aboutit à des réformes importantes.

Le gouvernement saxon, lui aussi, a pris le parti, après les deux États principaux, d'introduire la pratique des réformes libérales. Il a eu souvent l'occasion de se convaincre que la restriction de l'activité politique, la liberté des associations et de la presse étaient non seulement sans danger, mais que ce système était bien mieux approprié à détruire les efforts nuisibles des partis extrêmes.

Après ces expériences, le gouvernement saxon avait donc décidé plus que jamais de continuer le nouveau régime adopté, pour lequel la première impulsion avait été donnée par la Prusse, sans faire attention au changement de système inter-

venu depuis. Le gouvernement saxon y a impliqué, il est vrai, deux considérations politiques. Il s'est dit d'un côté — et cette considération lui a été suggérée par le système suivi pendant les deux dernières années par le ministère Bismarck — qu'un gouvernement, menacé dans sa position conforme aux lois fédérales, était avant tout forcé de vivre en bonne intelligence avec son peuple et avec les représentants de ce peuple, qu'il ne pourrait garder son indépendance vis-à-vis du pays que par l'indépendance de son système gouvernemental. Puis il a eu aussi à envisager l'éventualité suivante :

Le président du ministère prussien disait dernièrement en séance publique, qu'un ministère libéral viendrait tôt ou tard au pouvoir.

Si cette éventualité se produisait, nous ne voudrions pas plus nous faire déranger dans la direction indépendante de nos affaires intérieures que nous avons voulu nous arrêter au système actuel de la Prusse. Les considérations de cette espèce ne nous forceraient ni à prendre des mesures qui nous sembleraient nuisibles, ni de négliger d'autres qui selon nous seraient salutaires, mais elles peuvent servir parfaitement à nous fortifier dans la conviction que le système adopté est bon en général.

On voit que ce n'est pas un antagonisme contre la Prusse qui guide nos pas, bien que nous fassions le contraire quelquefois de ce qui a été fait en Prusse et même de ce qui s'y fait actuellement. Peut-être est-ce nous qui devrions nous plaindre des agissements de la Prusse ! Qui sait si un système qui met en mouvement tous les éléments révolutionnaires, qui met en question

la confiance publique à l'égard des garanties formulées dans la constitution, qui fait douter du droit et crée partout des conflits, — qui sait, dis-je, si un tel système n'agira pas tôt ou tard d'une manière nuisible sur les autres États allemands ? Ce sont là des questions auxquelles il est à peine nécessaire de répondre. Il ne nous vient pas à l'idée de penser que, dans ce système, il y ait un antagonisme contre les États moyens d'Allemagne, quoique le système en général, et dont nous voyons fonctionner une partie, ne témoigne pas précisément d'une grande bienveillance pour ces États. Dans tous les cas il est certain que ces conséquences, si menaçantes pour nous, ne font guère l'objet des attentions de la part de la Prusse.

J'ajoute encore quelques mots sur le désir de la popularité. Comme je l'ai fait remarquer déjà, on n'envisage pas seulement le désir mais la popularité même, parce que si celle-ci ne s'y ajoutait pas, on ne se soucierait que fort peu du désir. Cette popularité existe réellement à un certain degré; mais elle n'est pas née et n'aurait pas pu naître parce qu'on aurait fait des yeux doux à l'opinion publique, ce procédé serait tout à fait contraire aux intentions et aux idées de S. M. le roi. Mais elle est due particulièrement à ce que le gouvernement a résolu certaines questions importantes avec une indépendance complète selon les intérêts et les désirs du pays, et cela d'après la volonté expresse du roi. Je veux seulement citer les traités commerciaux avec la France et l'Italie ; ce sont là des choses qui, comme je pense, ne pourront pas déplaire en Prusse — et puis la question du Schleswig-Holstein. Cette popularité

est due encore à la circonstance que le gouvernement, sans renoncer à son indépendance ou à son autorité, ne se croit pas nécessaire de faire œuvre d'arrogance ou de tenir un langage blessant, mais parce qu'il s'efforce de discuter les idées divergentes, d'agir par persuasion et par un traitement respectueux des élus du peuple pour amener une entente ou tout au moins la faciliter. Le gouvernement ne recherche pas la popularité, mais quand il la rencontre allant au devant de lui avec confiance et avec des égards mesurés, il l'honore et il sait la ménager. Un observateur trouverait beaucoup de preuves dans nos journaux d'opposition que le gouvernement ne subordonne pas son désir de popularité à sa conviction et à sa conscience.

Je n'ai pas besoin de rappeler à l'attention de Votre Excellence que le présent rescrit n'est pas fait pour être soumis au ministère prussien, il ne doit pas non plus être communiqué à qui que ce soit. Il n'a que le but unique que j'ai déjà fait ressortir, de mettre Votre Excellence à même de pouvoir utiliser les éléments qu'il contient à l'occasion, et lorsque vos conversations vous le permettront.

FIN DES APPENDICES DU TOME 1er

TABLE

PRÉFACE IX

PRÉFACE DU TRADUCTEUR XIX

CHAPITRE PREMIER. — Débuts dans la vie et dans ma carrière. — La bataille de Leipzig. — L'époque française en Saxe. — Le roi Frédéric-Auguste. — L'Université de Gœttingue. — Mon intention de devenir professeur, et mon entrée dans le service diplomatique. — Le fils ingrat de la révolution. 3

CH. II. — (1830-1838) — La Révolution de juillet et ses contre-coups. — L'attitude de l'Europe. — Le prince de Metternich. — Mon service intérieur et extérieur. — Ma première mission. — Berlin à mon premier poste 15

CH. III. — (1838-1848) — Paris. — Munich. — Londres . . . 30

CH. IV. — (1848) La révolution de Février et l'année 1848. — Ma première nomination ministérielle. — Ambassade à Berlin . . . 42

CH. V. — (1849) — La démission du ministère saxon définitive.. 52
CH. VI. — (1849) — La constitution de l'empire et l'insurrection de mai. 58
CH. VII. — (1849) — Après l'insurrection. — Qu'est-ce que la réaction ? 72
CH. VIII. — (1849) L'alliance des trois rois. — Relations avec Berlin. — Entrevue de Pillnitz. — Excursion à Vienne. 84
CH. IX. — (1849-1850) — La situation à l'intérieur. — Le soi-disant coup d'État de 1850. — L'Université. 94
CH. X. — (1850) — Nouvelle session de la diète de Francfort. — Conflits en Hesse. — La guerre probable. — Olmutz 100
CH. XI. — (1851) — Conférences de Dresde. — La Diète au complet. — Excursions à Londres et à Francfort. — Bismarck. . . . 110
CH. XII. — (1851-1859) — La Prusse « à la Diète. » 117
CH. XIII. — (1852) — La crise douanière 128
CH. XIV. — (1852) L'empereur Nicolas à Dresde. 135
CH. XV. — (1853-1854) — Ministre des affaires étrangères et de l'intérieur. — Police de Dresde. — Mort de Frédéric-Auguste. — Guerre de Crimée, 1853-1854 138
CH. XVI. (1854-1856) — La guerre de Crimée (*suite*). — Un éclaircissement. — L'Autriche au seuil de la guerre. — La dépêche secrète de janvier. — Gastein et le comte Buol. — Ma première rencontre avec Napoléon III. — Ma correspondance avec le comte Nesselrode. — La mission du baron Seebach à Pétersbourg. — La paix de Paris. 156
CH. XVII. — (1856-1858) — Les années exemptes de soucis politiques. — Fêtes à la cour, dans la diplomatie et chez moi. — Visites de hauts personnages à Dresde. — Maladie de Frédéric-Guillaume IV. — Mort du ministre Zschinski. — Restauration du château d'Albrechtsburg. — Deuil dans la famille royale. 164
CH. XVIII. — (1859) — La guerre d'Italie. — Mes entretiens à Berlin, Munich, Carlsruhe, Paris, Londres et Francfort. 170
CH. XIX. — (1859) — La guerre d'Italie (*suite*). — Les chambres saxonnes. — Note en réponse au prince Gortschakoff. — Visite à Vienne. — La conférence de Wurzbourg. — La fête de Schiller . 185

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06379 0573